DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13405 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 5 MARS 1988

Les relations Est-Ouest et les débuts prometteurs des négociations de Genève

L'OTAN face à M. Gorbatchev

Le vrai héros du sommet de l'alliance atlantique, qui s'est terminé le jeudi 3 mars à Bruxelles, n'a été ni Mme Thatcher, pugnace comme à son habitude, ni le président Reagan, particulièrement discret, ni le « couple infernal » Mitterrand-Chirac. Non, celui qui était présent dans tous les esprits, c'est M. Gorbatchev.

En effet le secrétaire général du Parti communiste soviétique et sa nouvelle politique de désarmement posent problème à l'alliance. Finis les heureux temps où il était aisé d'anticiper les mouvements diplomatiques et stratégiques de Moscou. L'adversaire est devenu infiniment plus subtil dans l'art d'innover, de surprendre, d'enfoncer un coin dans une solidarité atlantique toujours vulnérable aux égoïsmes nationaux.

Subtil certes, mais M. Gorbatchev n'est-il pas sincère lorsqu'il affirme vouloir soulager son pays d'une surcharge militaire paralysante pour se consacrer à la remise en ordre d'une économie chaotique ? M. Mitterrand a raison, lorsqu'on lui pose la question, de refuser d'y répondre. Qui peut savoir ce qui est réellement dans la tête d'un homme qui n'est, de toute façon, pas arrivé au pouvoir par inadvertance ? Force est donc de le juger sur ses actes.

Deux tests seront cruciaux de ce point de vue pour l'avenir des relations Est-Ouest. Le premier ne concerne pas directement l'Occident, mais il devrait permettre de se faire une idée de la volonté de M. Gorbatchev de corriger les « erreurs du passé ». C'est de l'Afghanistan qu'il s'agit, dont l'évacuation par les troupes soviétiques ferait beaucoup pour convaincre l'opinion mondiale que de nouvelles analyses ont enfin cours à Moscou.

La seconde matière de l'examen de passage auquel il faut soumettre M. Gorbatchev, ce sont les négociations sur le désarmement conventionnel. Ce sont les armes classiques qui, en effet, rendent la guerre possible, et il serait dangereux d'encourager les rêves de dénucléarisation de l'Europe occidentale tant que ne sera pas effacée la supériorité du pacte de Varsovie dans le domaine de l'armement conventionnel. C'est l'idée-force du sommet de Bruxelles, et les Seize se doivent de mettre M. Gorbatchev au pied de ce mur-là.

Ils n'y parviendront que s'ils réussissent à conjuguer ouverture d'esprit et fermeté. Les deux postures, illustrées ici par MM. Mitterrand et Chirac, et, au niveau européen, par le chancelier Kohl et Mme Thatcher, ne sont pas forcément contradictoires. Elles devraient même être complémentaires, l'une ou l'autre prévalant en fonction du comportement de Moscou.

Au-delà d'arrière-pensées électorales, M. Mitterrand l'a compris qui a passablement gommé ses précédentes déclarations hostiles à la modernisation des forces nucléaires de l'OTAN pour insister sur la nécessité de définir une « stratégie pour le désarmement ». M. Chirac aussi, qui affirme aujourd'hui n'avoir plus aucune réserve à l'égard des positions du chef de l'Etat, qu'il soupçonnait d'accepter un peu vite l'argumentation de M. Gorbatchev.

(Lire page 5 les articles de PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN.)

L'Union soviétique est prête à accélérer l'évacuation de ses troupes d'Afghanistan

Les négociations « indirectes » de Genève sur l'Afghanistan, entre représentants d'Islamabad et de Kaboul, devaient s'interrompre le vendredi 4 mars pour permettre au délégué pakistanais de se rendre dans sa capitale. Elles devraient reprendre au début de la semaine prochaine. La deuxième journée s'était achevée, jeudi, dans une atmosphère relativement optimiste, Kaboul ayant annoncé que le retrait des troupes soviétiques pourrait s'effectuer en neuf mois, comme le réclamait le Pakistan, au lieu de dix. Islamabad continue toutefois de demander un début de règlement politique, avec la formation d'un gouvernement de transition à Kaboul.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Le ministre des affaires étrangères de Kaboul, M. Abdul Wakil, a annoncé que les troupes soviétiques pourraient évacuer son pays en l'espace de neuf mois, et non plus de dix mois ainsi que l'avait proposé, le 8 février, M. Gorbatchev. Au cours d'une conférence de presse, le jeudi 3 mars, à Genève, il a ajouté que 50 % des effectifs soviétiques seraient rapatriés dans les trois premiers mois, le reste étant évacué dans les six mois qui suivent.

En d'autres termes, si un accord intervient à Genève à l'issue des négociations « indirectes » en cours entre Kaboul et Islamabad, la moitié du corps expéditionnaire soviétique aura quitté l'Afghanistan le 15 août. M. Gorbatchev ayant proposé, dans ce cas de figure, que le retrait soviétique s'amorce le 15 mai, la fin de l'intervention militaire soviétique aurait lieu le 15 février 1989.

M. Abdul Wakil a précisé que les deux premières journées des négociations de Genève, qui ont commencé mercredi après-midi, se sont déroulées d'une façon *« positive et constructive »*. Il a exprimé l'espoir d'aboutir à un accord après le retour à Genève de M. Zain Noorani, le délégué pakistanais, qui doit regagner la Suisse le dimanche 6 mars au soir après avoir été consulter son gouvernement à Islamabad pendant le week-end.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

Entre l'empire et la tribu

par ANDRÉ FONTAINE

LE Congrès des Etats-Unis refuse de financer l'aide aux « contras » du Nicaragua. Le président proaméricain de Panama est destitué par le chef de l'armée qui n'est, selon la CIA, qu'un trafiquant de drogue. Moscou annonce le retrait de ses troupes d'Afghanistan. Des manifestations nationalistes se déroulent en Estonie, en Arménie et en Azerbaïdjan. La visite de George Shultz n'empêche pas la situation de se dégrader de plus en plus en Cisjordanie et à Gaza.

Les liens entre ces faits ont beau ne pas être évidents, ils soulignent tous la gravité de la crise qui secoue les deux hégémonies rivales.

Les Etats-Unis ne se sont pas seulement fait chasser d'Indochine, d'Iran, d'Ethiopie : ils ne parviennent plus à imposer leur loi à cette Amérique centrale où ils avaient pris l'habitude de voir leur arrière-cour *(backyard)* ; ils ne parviennent plus à jouer au Proche-Orient le rôle de faiseurs de paix que Kissinger puis Carter avaient exercé dans leur temps avec efficacité.

Même jeu du côté de l'URSS. Après huit ans de guerre, l'Afghanistan est devenu son Vietnam. Elle a apparemment pris le parti — sage — de s'en retirer sans pratiquement poser de conditions. Si cette décision est bien appliquée, sa portée sera immense ; ce sera en effet la première fois que l'armée rouge se retire d'un pays qu'elle occupe sous la pression d'une insurrection populaire.

L'encouragement qu'en retireraient tous ceux qui, pour une raison ou une autre, supportent mal la férule du Kremlin serait nécessairement considérable. Or il ne faut pas oublier que, dans le monde actuel, les guérillas anticommunistes sont plus nombreuses que les prosoviétiques.

(Lire la suite page 4.)

La pyramide du Louvre



A l'occasion de l'inauguration de la Pyramide du Louvre, M. Mitterrand a déclaré à Antenne 2 que sa décision d'être ou non candidat était prise et qu'on n'attendrait *« plus très longtemps pour l'apprendre »*. (Lire page 21.)

Le procès des médecins de Poitiers

L'acquittement et l'amertume

POITIERS
de notre envoyé spécial

En déclarant le docteur Bakari Diallo non coupable de violences et voies de fait sur la personne de Nicole Berneron, ce qui rendait sans objet la question de savoir si ces violences et voies de fait avaient entraîné la mort sans intention de la donner ; en répondant de la même manière négative à la question concernant la complicité de ce crime dont était accusé le docteur Denis Archambeau ; en refusant enfin de tenir le professeur Pierre Mériel pour coupable de délit d'homicide involontaire par maladresse, imprudence ou négligence, de la même Nicole Berneron, la cour d'assises de la Vienne, après une délibération de plus de cinq heures, a achevé, le jeudi 3 mars à 23 h 15, par un acquittement général, l'affaire dite des médecins de Poitiers.

Judiciairement, c'est une décision satisfaisante. Elle laisse en même temps une impression d'amertume comme en ont témoigné dans l'instant où elle était rendue l'accablement de Claude Berneron, la révolte de ses enfants et le cri de sa belle-mère, tous incapables de comprendre qu'une juridiction puisse de cette manière laisser sans responsable la « mort sur table » au centre hospitalier régional universitaire de Poitiers d'une jeune femme de trente-trois ans.

C'est bien ce que traduisait Me Henri Leclerc, qui, en sa qualité de défenseur de Bakari Diallo, loin de se laisser aller à la légitime satisfaction qu'aurait pu éprouver tout autre dans l'ivresse immédiate du succès, laissait paraître des larmes qui exprimaient moins l'émotion de l'avocat que la compassion de l'homme envers un autre homme laissé à son chagrin et condamné à subir de surcroît, en cet instant, les applaudissements sans retenue des partisans de Bakari Diallo et de Denis Archambeau.

Sur les marches du palais de justice où se pressait, dans la nuit et la lumière des projecteurs de toutes les télévisions présentes, une foule passionnée, les opinions aussi étaient partagées. Certains, déjà, allaient dénonçant une *« justice de classe »*, ce qui, en clair, entendait signifier qu'entre gens de robe noire ou rouge et blouse blanche on ne saurait se faire de peine, même légère, que l'institution judiciaire venait de voler au secours de l'institution médicale.

Ce n'est pourtant pas si sûr. La cour d'assises est une juridiction populaire, et si son président et les deux assesseurs qui l'entourent sont des magistrats, neuf autres membres sont des jurés qui, en la circonstance, ne sauraient être catalogués de notables, s'agissant d'un maçon, d'une vendeuse, d'un comptable, d'un mécanicien, d'un agent du Trésor, d'une femme sans profession, d'un plombier, d'un gérant de société et d'un employé de banque.

La longueur de la délibération laisse supposer d'ailleurs l'existence d'un désaccord sur la manière d'apprécier le dossier et les arguments présentés depuis près de trois semaines. Or, pour acquitter, il suffisait que cinq des douze membres de la cour d'assises soient déterminés à le faire.

D'autre part, ceux qui, en tant d'occasions, ont pu déplorer que la juridiction criminelle qu'est la cour d'assises n'acquitte plus au bénéfice du doute, comme le commande la loi, ne sauraient s'offusquer de cette exception. Un principe ne se partage pas. Or, depuis le 15 février, en cette salle des comtes de Poitou et ducs d'Aquitaine, le débat ne débouchait à vrai dire sur aucune certitude. Les causes du décès de Nicole Berneron, le 30 octobre 1984, demeuraient bel et bien inconnues.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

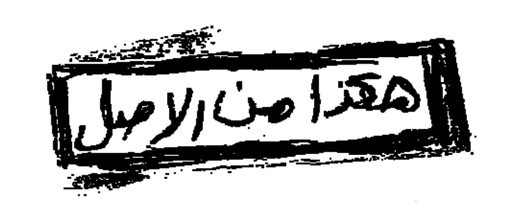
(Lire la suite page 10.)

M 0147 - 0305 0 - 4,50 F

3790147004500 03050

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الأصل



Au cours de sa nouvelle navette au Proche-Orient

M. Shultz ne prévoit pas de rencontre avec des Palestiniens

M. George Shultz a exprimé, le jeudi 3 mars, à Bruxelles, le souhait *d'ouvrir un « meilleur et plus large dialogue »* avec les Palestiniens, tout en réitérant son refus de tout contact avec l'OLP. Le secrétaire d'Etat américain, qui devait reprendre le même jour sa navette au Proche-Orient, a cependant indiqué qu'il ne s'attendait pas à rencontrer des représentants palestiniens pendant ce voyage. *« Je ne vois aucun moyen de le faire, mais, bien sûr, je veux que cela arrive dès que possible »*, a-t-il déclaré sans autres explications.

Le chef de la diplomatie américaine a rappelé que la politique de Washington à l'égard de l'OLP demeurait inchangée. Les Américains se refusent à parler avec l'OLP tant que celle-ci ne reconnaîtra pas Israël et ne renoncera pas au terrorisme et à la violence, a-t-il précisé. *« Telles sont les conditions, et quand ils les auront satisfaites, nous serons prêts à parler avec eux »*, a-t-il dit.

Quelques heures avant le retour en Israël du secrétaire d'Etat, un colon juif a été poignardé et trois Palestiniens ont été blessés par balles, jeudi, en Cisjordanie. Aharon Peretz, seize ans, a été légèrement blessé par un coup de couteau porté dans le dos alors qu'il sortait d'un magasin arabe de Hébron, où les colons juifs s'apprêtaient à défiler à l'occasion de la fête de Pourim. Son agresseur a pu s'enfuir, mais des soldats israéliens ont arrêté quelque soixante-quinze Palestiniens et les ont emmenés en autobus militaire.

Dans le village d'Idna, l'armée a blessé aux jambes deux Palestiniens à l'occasion d'une vague de perquisitions lancée à l'aube pour arrêter des *« fauteurs de troubles et incendiaires de bus »*. A Beita, près de Naplouse, un autre Palestinien de dix-neuf ans, a été blessé à la tête dans des circonstances similaires.

A Hébron, plusieurs photographes de presse, dont Jim Hollander de l'agence Reuter, et sa femme, Rina Castelnuovo, du magazine *Time*, ont été attaqués et blessés, jeudi, par des colons juifs. Les photographes, qui s'étaient rendus sur les lieux à la suite de l'attaque au couteau du jeune juif de Hébron, ont été pris à partie par plusieurs colons. L'un d'entre eux a attaqué Jim Hollander. Rina Castelnuovo, qui essayait de protéger son mari, a été brutalement jetée à terre, puis frappée à la tempe à l'aide de l'objectif de son appareil qu'un colon avait ramassé. Fortement contusionnée et perdant son sang, la jeune photographe a été transportée à l'hôpital Share-Tsedek de Jérusalem. Une véritable bataille rangée s'est engagée entre les nombreux photographes présents et les colons, et une plainte a été déposée par les victimes auprès de la police de Hébron.

Vendredi, l'armée a empêché des journalistes venant de Jérusalem de pénétrer en Cisjordanie où ils comptaient couvrir les manifestations prévues devant les mosquées à l'issue de la prière.

Les soldats israéliens ont commencé à recevoir de nouvelles matraques en plexiglas dur, en remplacement des matraques en bois utilisées jusqu'à présent, qui avaient tendance à se casser. Ces nouvelles matraques, de section triangulaire et non plus ronde, sont pourvues d'une gaine de cuir à la poignée. On précise de sources militaires israéliennes que ce changement d'équipement a été décidé à la suite d'*« accidents »*, au cours desquels des soldats israéliens se sont blessés à la main après que leur matraque se fut brisée au cours de la dispersion de manifestations. – *(AFP, Reuter.)*

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article intitulé « M. Shultz proposerait un scénario accéléré » (*le Monde* du 2 mars, première édition, page 2), il fallait lire : *« Il faut donner aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza,* selon M. Shultz, *le droit, etc. »* (bien *« selon M. Shultz »* et non pas *« selon M. Shamir »*, comme indiqué).

BANGLADESH : boycottées par l'opposition

Les élections législatives ont eu lieu dans un climat de violence et d'intimidation

DACCA
de notre envoyé spécial

Le décor, le scénario et les acteurs n'ont pas changé. Il y a, comme lors des troubles de novembre dernier, le général-président, retiré dans le *cantonment* (une sorte de ville dans la ville, réservée aux militaires), devenu presque serein à force de s'entendre demander d'abandonner le pouvoir; les deux sœurs-ennemies de l'oppostion, Sheikha Hasina Wajed, chef de file de la ligue Awami, et la bégum Khaleda Zia, président; du Parti national du Bangladesh (BNP) et puis la population du Bangladesh, qui observe, pour la enième fois un *hartal* (grève), au nom du *« retour à la démocratie »*.

Il y a pourtant quelques différences ; d'abord, jeudi 3 mars était jour d'élections. Il s'agissait de remplacer deux cent quatre-vingt-un députés invalidés en bloc par le président, qui, en dissolvant le Parlement, cherchait à obtenir une nouvelle légitimité. Les élections se sont tenues sans la participation des principales formations de l'opposition, et, à la surprise générale, il n'y aurait eu *« que »* cinq morts (neuf selon la ligue Awami) et plusieurs centaines de blessés. Ces élections n'ont pas été *« couronnées de succès, impartiales et libres »*, comme s'est plu à l'affirmer, jeudi soir, le ministre de l'intérieur, le docteur M. A. Matin, mais elles ont eu lieu.

Pour M[me] Hasina et la bégum Zia, le *hartal* fut un *« grand succès »*. Dès samedi, l'opposition appelle à une journée nationale de protestation, et le processus entamé le 10 novembre avec le « siège » de Dacca se poursuivra : défilés, rassemblements, jets de bombes artisanales, violences. Jusqu'à quand ? L'opposition, prisonnière de sa logique de lutte pour le pouvoir, ne le sait pas vraiment, et le chef de l'Etat feint de croire que, après cette journée électorale caricaturale, *« la situation s'améliorera certainement »*.

Des pierres et des « bombes »

La scène se passe, jeudi matin, dans le quartier de Lalbag, dans les rues étroites de la vieille ville, où les bombes éclatent au hasard, lancées des toits. Là, dans cette petite caserne de pompiers, deux inconnus ont lancé, il y a quinze minutes, un engin explosif. Un enfant a été gravement blessé aux jambes, une flaque de sang en témoigne. La suite va se dérouler assez vite : peu rassurés d'être coincés dans un quartier réputé chaud, une cinquantaine de policiers armés de fusils tournent en rond.

Aux deux extrémités de la rue, plusieurs centaines de jeunes gens jettent des pierres et des bombes, qui font plus de bruit que de dégâts. Les jets se rapprochent et les forces de l'ordre, au lieu de répliquer, décident d'abandonner le terrain. Les policiers en déroute escaladent deux camions qui attendaient et qui démarrent avec des grappes d'hommes sur le toit et le capot, les bras chargés d'urnes et de listes électorales. Les jeunes envahissent la place et détruisent totalement la caserne.

Des scrutateurs apeurés

L'incident est exemplaire. Il confirme que les autorités ont préféré jouer la politique de la chaise vide : malgré la mobilisation de trois cent soixante-quinze représentants des forces de l'ordre (selon le docteur Matin), peu d'entre eux étaient visibles. Dacca ne ressemblait en rien à une ville en état de siège. Les 2 et 3 mars, déclarés jours de *hartal* par l'opposition, avaient été décrétés jours « fériés » par le gouvernement, et cette double consigne a été bien suivie. Trop peut-être pour la crédibilité des élections. La visite des six bureaux de vote que nous avons effectuée dans la matinée démontrait qu'il s'agissait bien d'une farce électorale.

Certes, officiellement, huit partis ont pris part au vote : outre le Jatiya, la formation présidentielle, il y avait une « alliance » de soixante-seize « partis » (*qui regroupe* notamment quelques associations de bibliothécaires...), une autre « alliance » de vingt-trois partis (tout aussi fantômes), le Parti de la liberté, mieux connu, car il est dirigé par les colonels Farouk Rahman et Abdur Rashid, auteurs de l'assassinat de l'ancien président Sheikh Mujibur Rahman, plus quelques formations « indépendantes ».

Les vrais contestataires (la ligue Avami, le BNP et le Jammat-e-Islami, le Parti islamique) sont demeurés à l'écart. Leurs partisans, en revanche, étaient là, avec leurs « bombes ». De façon assez efficace, un climat de terreur a été entretenu aux abords d'une bonne partie des quelques vingt-deux mille trois cents centres de vote du pays, dissuadant les partisans du pouvoir d'accomplir leur devoir électoral.

A Dacca, notamment dans la vieille ville, nous avons assisté au spectacle de scrutateurs apeurés, entourés de policiers et d'hommes de main du Jatiya, retranchés dans une école transformée en « fort Chabrol ». Le chef d'un bureau de vote, *« craignant pour* [sa] *vie »*, nous demandera de le raccompagner. D'autres représentants de l'administration, pris de panique, choisiront la fuite. Ailleurs, dans des quartiers plus calmes, les bureaux étaient gardés par des « gros bras » du parti présidentiel.

De nombreux bureaux ont fermé leurs portes vers midi (*le scrutin devait se dérouler jusqu'à* 17 heures), parfois les urnes avaient disparu, la plupart du temps on « oubliait » de tracer une marque à l'encre indélébile sur les doigts de chaque électeur ayant voté. Bien souvent, à l'arrivée de journalistes, les scrutateurs improvisaient à la va-vite un simulacre d'opérations électorales. En faisant le bilan de cette journée, le ministre de l'intérieur, comme à son habitude, exultait : *« Tout s'est passé très pacifiquement. Le peuple du Bangladesh voulait que ces élections aient lieu, elles ont eu lieu. »* Certes, mais dans quelles conditions!

LAURENT ZECCHINI.

La « guerre des villes » entre l'Iran et l'Irak

Téhéran met en cause l'Union soviétique

Au quatrième jour de la guerre des missiles entre l'Iran et l'Irak, le quotidien officiel irakien *Al Thaoura*, organe du parti Baas au pouvoir à Bagdad, a affirmé, le jeudi 3 mars, que les tirs de missiles contre les villes d'Iran se poursuivraient tant que ce pays n'aurait pas accepté la résolution 598 du Conseil de sécurité, qui prévoit un cessez-le-feu immédiat. Le quotidien *Al Qadissiya*, organe de l'armée irakienne, a affirmé, de son côté, que l'Irak possédait des missiles *« en abondance »* et que des *« villes iraniennes entières seront effacées de la carte du monde »*.

Ces menaces ne semblent pas effrayer Téhéran, qui estime que l'offensive irakienne actuelle relève surtout de la *« guerre psychologique »*. Selon la radio officielle iranienne, cette nouvelle « guerre des villes » a été *« déclenchée avec des missiles russes sur ordre des Etats-Unis pour forcer l'Iran à accepter sans conditions la résolution 598 du Conseil de sécurité »* de juillet dernier. *« Son acceptation sans conditions signifierait la soumission de Téhéran aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne. L'Iran s'y refuse »*, a indiqué la radio.

« Des armes stratégiques »

Le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Hossein Chekholeslam, a affirmé que l'URSS supportera les conséquences des tirs irakiens. Moscou, a-t-il dit, *« n'a pas encore fourni d'explications sur la manière dont le régime irakien a pu obtenir les missiles de fabrication soviétique qui sont tirés sur Téhéran »*. Il a ajouté que son pays est persuadé que *« le régime irakien ne peut pas avoir utilisé ces missiles sans l'autorisation préalable de l'URSS »*. Il a précisé que l'ambassadeur d'URSS en Iran , M. Vladimir Goudev, a été informé que l'Iran considère ces missiles comme des *« armes stratégiques »* et estime que Moscou est *« capable d'empêcher l'utilisation de ces missiles »* par l'Irak.

Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a répondu au cours d'une conférence de presse que ces *« allégations étaient totalement sans fondement »*. *« L'URSS*, a-t-il dit, *n'a fourni aucun des deux belligérants en armes de ce type. »* Il a précisé que Moscou avait demandé aux deux parties de *« faire preuve de mesure et de chercher des moyens pour un règlement du conflit autour d'une table de négociations plutôt que sur le champ de bataille »*.

Il a conclu en estimant que l'escalade du conflit était la preuve de la nécessité d'une intensification des efforts pour mettre un terme au conflit sur la base de la résolution 598. Il n'a toutefois pas fait état des efforts actuels des Nations unies en vue de l'adoption d'une résolution prévoyant un embargo sur les ventes d'armes à l'Iran. – *(AFP.)*

● **Bonn remercie Damas après la libération de Ralph Schray.** – Le gouvernement ouest-allemand a exprimé ses *« sincères remerciements »* au gouvernement syrien *pour les « efforts efficaces »* faits par Damas au Liban pour la libération de l'otage Ralph Schray, enelevé à Beyrouth le 27 janvier dernier, indique un communiqué officiel qui ajoute que Bonn *« espère fortement »*, *« qu'il sera bientôt possible au gouvernement syrien d'obtenir la libération de Rudolf Cordès »*, l'otage ouest-allemand détenu au Liban depuis le 17 janvier 1987. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Inde

Des séparatistes sikhs ont tué trente-deux personnes au Pendjab

Un commando de séparatistes sikhs a tué trente-deux personnes et en a blessé une quarantaine, au Pendjab, lors d'une *fête religieuse*, dans la nuit du jeudi 3 au vendredi 4 mars.

Six hommes armés se sont rendus dans le village de Kari-Sari, dans *le* district de Hoshiarpur, et ont tiré dans une foule réunie à l'occasion d'une cérémonie religieuse hindoue, tuant dix-neuf personnes. Treize blessés devaient décéder plus tard à l'hôpital. Selon la police, vingt-deux hindous et neuf sikhs figurent parmi les victimes.

Les forces de sécurité ont immédiatement été placées en état d'alerte pour empêcher toute tentative de représailles. Le chef de la police au Pendjab, M. Ribeiro, s'est rendu sur les lieux pour diriger les recherches concernant les tueurs.

Cette nouvelle tuerie porte à 398 le bilan des morts dans cette province depuis le début de l'année. En 1987, 1 234 personnes sont mortes au cours des violences dues aux séparatistes, qui s'en prennent presque quotidiennement aux hindous, minoritaires dans la province, aux sikhs modérés, aux officiels indiens, et à ceux qui sont soupçonnés *d'être des informateurs*. – *(AFP, UPI.)*

Panama

L'opposition suspend son mot d'ordre de grève

L'opposition panaméenne a suspendu, le jeudi 3 mars, la grève générale qu'elle menait dans le pays pour obtenir le départ du général Manuel Antonio Noriega après la destitution du président Eric Delvalle. L'un des chefs du mouvement de la Croisade civique (qui regroupe partis politiques, associations et syndicats *autour de la chambre de commerce)*, M. José Raul Molina, a indiqué que la suspension du mouvement était liée à la crise financière provoquée par le blocage des actifs panaméens aux Etats-Unis. Au cours d'une conférence de presse jeudi soir, l'opposition a ainsi indiqué que le pays était *« en état de paralysie économique de fait »*.

Le chef des forces armées panaméennes *a, lui, réaffirmé qu'il resterait* à son poste autant que nécessaire. Lors d'un entretien accordé à la station de radio colombienne Caracol, Manuel Antonio Noriega a qualifié de normale la situation dans le pays, en dépit des trois jours de grève organisés par *« les classes possédantes, qui se sentent menacées par la montée du peuple »*.

Le secrétaire d'Etat américain George Shultz, *lors de la conférence* de presse à l'issue du sommet de l'OTAN à Genève, a, pour sa part, indiqué que Washington envisageait sérieusement d'autres sanctions contre le régime du général Noriega. Parlant de la limitation des rentrées de la trésorerie panaméenne, M. Shultz a affirmé : *« C'est quelque chose que nous étudions soigneusement. Nous voulons le faire dans les règles, bien et efficacement. »* – *(AFP, Reuter, UPI.)*

RDA

M. Honecker a rencontré le chef de l'Eglise protestante

Pour la première fois depuis plus de trois ans, le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, a rencontré, le jeudi 3 mars à Berlin-Est, le *plus haut dirigeant de l'Eglise évangélique* en RDA, Mgr Werner Leich, évêque de Thuringe.

Cet entretien intervient après les arrestations qui avaient été opérées, depuis le mois de janvier, par la police dans les milieux dissidents proches de l'Eglise évangélique de Berlin-Est. En février dernier, plusieurs de ces dissidents avaient été refoulés vers la RFA. L'Eglise a, dans *une certaine mesure, servi de relais à* l'expression de la dissidence, tout en évitant de s'identifier trop étroitement à des groupes d'opposition.

« Notre entretien a été franc et réaliste. Nous avons discuté de tous les problèmes », a déclaré Mgr Leich à l'issue de sa rencontre avec M. Honecker, sans faire d'autres commentaires.

Dans une interview récente, Mgr Leich *avait souligné la nécessité* d'une rencontre avec le numéro un est-allemand. Cet entretien était très important, disait-il, *« en raison des événements que l'Eglise n'a pas provoqués »*. Il faisait allusion aux arrestations opérées dans les milieux proches de l'Eglise au début de l'année.

La dernière rencontre de M. Honecker avec un président de la Fédération des Eglises évangéliques en RDA remonte au 12 février 1985. A l'époque, son interlocuteur était l'évêque de Saxe, Mgr Johannes Hempel. – *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

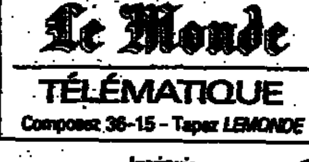
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

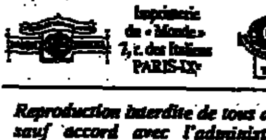
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

Amériques

ÉTATS-UNIS : l'« église électronique » saisie par le démon des élections

La guerre sainte des « câblés » de Dieu et la course à la Maison Blanche...

Les « télévangélistes », après avoir conquis le petit écran, regardent vers la Maison Blanche. Et l'un des plus célèbres, Pat Robertson, a même endossé les couleurs républicaines pour y parvenir. La primaire de Caroline du Sud, qui a lieu samedi 5 mars, pourrait être, dans cette *« bible belt »* du Sud, croyant et conservateur, le meilleur test de l'influence réelle des « télévangélistes ». Une influence battue en brèche, parfois par de trop nombreuses rumeurs de scandales.

WASHINGTON
correspondance

« Le Seigneur a été bon pour moi », avait dit Jimmy Swaggart, il y a quelques semaines, avant de succomber à Satan... En 1986, son ministère télévisé lui aura rapporté 140 millions de dollars. Mais il n'est pas le seul à être favorisé par le *Très Haut*. Jim Bakker, qui avait lui aussi confessé ses turpitudes, a dû abandonner un empire de télévision assurant, bon an mal an, quelque 129 millions de dollars de revenus.

D'autres « télévangélistes » comme Jerry Falwell, directeur de la très conservatrice Moral Majority, ou le révérand Schuller, devaient se contenter plus modestement de revenus se situant entre 50 et 75 millions de dollars, juste assez pour que ce dernier fasse construire une cathédrale de cristal (18 millions de dollars).

Mais tous les « télévangélistes » vivent très confortablement, certains même dans un luxe ostentatoire qui ne choque pas leurs ouailles, des petites gens impressionnés par la richesse qui leur apparaît comme une récompense de Dieu.

Selon plusieurs statistiques, l'ensemble des « télévangélistes » recevraient plus de 1 milliard de dollars annuellement. Ainsi, la Gospel TV, l'« église électronique », comme on l'appelle familièrement, est devenu une lucrative entreprise qui doit sa réussite sans doute aux profonds sentiments religieux du pays. Mais, surtout, à la personnalité et au talent d'acteur des prédicateurs.

Dans le passé, des stations commerciales et de radio et télévision offraient gratuitement, mais à contre-cœur, des émissions religieuses. Elles étaient ennuyeuses. Aujourd'hui, grâce aux nouvelles technologies, à l'essor des stations locales, l'« église électronique » atteint des dizaines de millions de télespectateurs qui, par leurs donations (exemptées d'impôt) permettent aux « télévangélistes » d'acheter des temps publicitaires. *« Si Jésus vivait aujourd'hui, il serait à la TV, seul moyen pour lui d'atteindre ceux qu'il aime »*, disait Bakker. Mais le bon public des croyants est attiré par des vedettes comme Swaggart, sans doute le plus doué des comédiens, tonnant et tonitruant, chantant, grimaçant sur le petit écran, ou même faisant quelques pas de gigue pour piétiner le Malin et ses associés catholiques, communistes et homosexuels... Dans un genre bonasse, Pat Robertson faisait toujours un tabac. Ainsi, les revenus de CBN sont tombés de 32,5 % lorsqu'il quitta le spectacle pour la politique et la course à la Maison Blanche.

Néanmoins, l'« église électronique » connaît des difficultés. Le marché est légèrement en déclin, en tout cas stagnant. Les généreux donateurs vieillissent, et les scandales des dernières années ont affecté les contributions. D'autre part, le nombre des stations de télévision (259) et de radios (1 393) offrant des programmes religieux a augmenté considérablement. D'où une âpre compétition. Dans cette « guerre sainte, les combattants ne se ménagent pas. Apparemment, chez ces bonnes âmes, sans doute travaillées par le démon de la chair, l'amour des choses éternelles n'étouffe pas un certain attrait pour les plaisirs temporels. A ces tartuffes, tous les coups bas sont permis. Ainsi, Swaggart, le grand inquisiteur, provoqua la chute de Bakker, qu'il dénonça comme *« un cancer sur le corps du Christ »*.



« J'ai péché en secret... »

L'ex-pasteur Gorman, aujourd'hui défroqué, confessait avoir commis un *« acte immoral »* avec une femme. Un seul, pas deux, ni trois, ni plusieurs, comme l'assurait Swaggart. Aujourd'hui, il prend sa revanche en rendant publiques des photos montrant Swaggart entrant dans un motel avec une prostituée qui, moyennant finances, a accepté d'accomplir un *« acte pornographique »* (Swaggart assure qu'il n'était pas allé plus loin).

A la différence de Bakker qui avait presque tout raconté sur son aventure d'un soir avec la pure Jessica Han (plus tard, il fut révélé que la pieuse jeune femme était une professionnelle), Swaggart est resté discret. *« J'ai péché en secret, mais Dieu m'a demandé de me confesser en public. »* Et c'est ainsi qu'il a démontré ses talents d'acteur, le visage ruisselant de larmes, la voix étranglée par les sanglots, demandant pardon à Dieu, à sa femme, son fils et tous les fidèles pour avoir péché. Les milliers de témoins de ses extraordinaires confessions publiques lui ont pardonné, ainsi que Gorman, son accusateur qui, depuis, prie pour lui. La hiérarchie lui imposera une sanction, mais bénigne, afin de ne pas compromettre une affaire qui marche. Son ministère télévisé atteint plus de trois millions d'Américains et des centaines de millions de personnes dans quarante-cinq pays étrangers.

Au plan politique, les bons scores accomplis par Robertson dans la campagne électorale indiquent que les évangélistes intégristes (fondamentalistes) représentent une clientèle à ne pas négliger. Ils ne se contentent plus d'être les simples fantassins du Parti républicain, ils forment plutôt des troupes de choc de l'orthodoxie. Ils demandent la mise en quarantaine des homosexuels atteints du SIDA et attaquent les théories de Darwin. Ils se considèrent comme une minorité trahie par les élites protestantes et menacée par les mauvaises forces des sécularismes humanistes qui veulent *« exclure Dieu de la vie publique américaine »*. Hostiles à tout accord — *« illusoire »* — avec le Kremlin, ils estiment que les Etats-Unis doivent garder une large supériorité militaire en prévision d'une guerre. Ils ne la craignent pas. Le monde pourrait-il être détruit par un cataclysme nucléaire ? *« Théologiquement, c'est impossible »*, affirme un auteur fondamentaliste.

On en parle beaucoup, mais les fondamentalistes sont encore minoritaires au sein de l'ensemble de la communauté protestante. Au sein des Eglises baptistes, ils sont subi des échecs. En Caroline du Sud notamment, les modérés les ont éliminés des postes de direction. Leur avenir politique reste incertain. Soucieux de ne pas perdre les électeurs du centre, les cadres républicains gardent leurs distances avec ces croisés, embarrassants par leur zèle et leurs outrances de langage. Certains parmi les évangélistes pensent qu'il serait préférable de revenir à leur mission pastorale plutôt que de s'aventurer dans un combat politique douteux, ce qui explique que Jerry Falwell préfère soutenir le favori républicain George Bush et non Robertson. Ainsi, la candidature de ce dernier pourrait marquer le zénith, mais aussi les limites, de l'influence des évangélistes dans la vie publique.

HENRI PIERRE.

● **Le sénateur Dole reçoit le soutien de Mme Kirpatrick.** — Mme Jeane Kirpatrick, ancien ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU et l'une des figures de proue des conservateurs américains, a apporté, jeudi 3 mars, lors d'une conférence de presse à Washington, son soutien au sénateur du Kansas, Robert Dole, l'un des deux principaux candidats républicains à la Maison Blanche. — *(AFP.)*

Afrique

Alger et Tunis réaffirment leur « foi inaltérable » dans le Grand Maghreb

ALGER
de notre correspondant

Alger a réservé un accueil particulièrement chaleureux au président tunisien pour son premier voyage officiel à l'étranger. La ville était pavoisée, les photos des deux chefs d'Etat placardées et les enfants des écoles mobilisés, malgré le temps maussade, pour saluer M. Zine El Abidine Ben Ali sur le passage de son cortège. Au terme de cette visite *« de travail et d'amitié »* de quarante-huit heures, le président Ben Ali a regagné Tunis jeudi 3 mars.

Un communiqué commun a été diffusé dans la soirée de jeudi par l'agence officielle algérienne APS peu après le départ de M. Ben Ali qui a eu plusieurs entretiens avec son homologue algérien. Ce texte met en relief les efforts déployés depuis de longs mois sur la scène régionale, principalement par l'Algérie, afin de *« conduire dans les conditions les plus favorables la construction unitaire maghrébine »*.

Le communiqué précise que les deux présidents ont souligné *« la fonction historique unique remplie par le traité de fraternité et de concorde »* et qu'ils ont renouvelé *« leur foi inaltérable dans l'impératif de la construction du Grand Maghreb arabe »*.

Les deux présidents ont affirmé *« l'exigence de faire franchir à la concertation politique et à la coopération économique une nouvelle étape qualitative reposant sur l'élargissement et l'enrichissement du traité de fraternité et de concorde pour donner à celui-ci un impact de plus grande portée, conformément à sa vocation à rassembler toutes les forces de la région et à les mettre au service de l'idéal unitaire »*, ajoute le communiqué. Les deux présidents ont exprimé de nouveau *« leur adhésion à la solution juste et définitive du conflit du Sahara occidental conformément au consensus international »*.

F. F.

Europe

GRANDE-BRETAGNE

Le nouveau Parti des démocrates-sociaux et libéraux n'a ni projet ni leader

LONDRES
de notre correspondant

Le nouveau Parti des démocrates-sociaux et libéraux (SLD), qui a vu le jour, le jeudi 3 mars, ne devrait pas bouleverser la vie politique britannique — du moins dans un avenir prévisible. L'accouchement a été si laborieux que l'enthousiasme manquait un peu lorsque l'acte de naissance a été officiellement signé, sous les caméras de télévision, au Centre de conférences Elizabeth II, qui fait face à l'abbaye de Westminster.

Il aura fallu beaucoup de peine pour réaliser la fusion du Parti social-démocrate, créé le 26 mars 1981 par des transfuges travaillistes, et du vieux Parti libéral, illustré jadis par Gladstone et Lloyd George. L'image de la nouvelle formation dans l'opinion s'en ressent. Alliés lors des dernières élections législatives, libéraux et sociaux-démocrates avaient obtenu 22 % des suffrages. Un sondage ne leur accorde plus désormais que 15 % des intentions de vote.

Le Parti démocrate, pour le désigner à l'américaine, veut occuper le centre de l'échiquier politique, mais il lui manque à la fois un projet et un leader. Nul ne sait quelle est sa doctrine exacte sur des questions clés telles que la défense et l'aide sociale. Le courant pacifiste est largement dominant chez les libéraux, alors que les sociaux-démocrates se sont toujours distingués de leurs anciens amis travaillistes par leur attachement à la dissuasion nucléaire indépendante britannique. M. David Steel, le dirigeant libéral, a professé tant d'opinions contradictoires sur tous ces sujets au cours des derniers mois que son éventuelle candidature à la direction du parti est aujourd'hui fortement contestée.

Cavalier seul

La question du choix d'un leader pour le SLD a été prudemment repoussée à l'automne, mais l'effet a été désastreux : les prétendants se sont aussitôt manifestés, au premier rang desquels M. Paddy Ashdown, un nouveau venu dans la vie politique, au mystérieux passé d'officier dans les commandos des forces spéciales.

Un homme aurait pu prétendre à la présidence du SLD, mais il a choisi de faire cavalier seul. Il s'agit de M. David Owen, l'un des fondateurs du Parti social-démocrate en 1981. Hostile à la fusion, il a décidé de maintenir coûte que coûte l'existence indépendante du SDP, ce qui promet une longue bataille juridique. M. Owen part dans l'aventure avec très peu de biscuits, mais un prestige intact. Le Parti social-démocrate « maintenu » revendique trente mille membres, mais n'a que trois députés aux Communes. Le nouveau Parti démocrate affiche plus de cent mille adhérents et compte dix-neuf députés.

Les élections locales du 5 mai seront un premier test politique pour la nouvelle formation. Les sondages ne sont favorables ni aux démocrates-sociaux et libéraux ni au mini-parti de M. David Owen. Les défenseurs de la tradition séculaire britannique du bipartisme, qui avaient paru un peu affaiblis au début des années 80, se sentent de nouveau revigorés.

DOMINIQUE DHOMBRES.

URSS

La liste des villes du Caucase touchées par les troubles s'allonge...

MOSCOU
de notre correspondant

La liste des villes du Caucase touchées ces deux dernières semaines par des troubles s'allonge. Le jeudi 3 mars, le porte-parole du ministère des affaires étrangères soviétique, M. Guerassimov, a en effet reconnu qu'une des autres grandes villes de l'Azerbaïdjan, Kirovabad, avait, elle aussi, subi l'onde choc de la crise du Nagorny-Karabakh.

Elliptique, M. Guerassimov s'est contenté de déclarer, en réponse à une question, qu'il *« avait pu se passer certaines choses là-bas aussi »*. Même si la situation y est redevenue, comme il l'a affirmé, normale, il n'en apparaît pas moins maintenant que l'étendue géographique des troubles a été importante.

Une décision d'ici à la fin du mois

De Stepanakert, la capitale du Nagorny-Karabakh, au sud-ouest, à Sumgait, à l'est, en passant par Kirovabad, au nord-ouest, et Agdam, à l'est de Stepanakert, pratiquement toutes les grandes villes de l'Azerbaïdjan ont ainsi été le théâtre de manifestations ou de violences.

A mots voilés, M. Guerassimov a, d'autre part, confirmé que les troubles de l'Azerbaïdjan avaient été suscités par les récits et rumeurs de brutalités commises par des Arméniens contre des Azeris.

L'antagonisme qui s'est affirmé entre ces deux peuples du Caucase risque donc bel et bien d'être durable et de compliquer encore un peu plus la tâche de M. Gorbatchev, qui s'est engagé devant les Arméniens à prendre d'ici à la fin du mois une décision sur leur revendications de rattachement à leur République du Nagorny-Karabakh, actuellement région de l'Azerbaïdjan.

La gravité de la situation et l'impossibilité surtout de prévoir son évolution et ses répercussions dans d'autres Républiques, expliquent sans doute que la direction du parti ait choisi la facilité de l'embargo sur l'information. Mais, outre que ce réflexe brejnévien n'a pas empêché un groupe de Tatars de Crimée d'aller manifester jeudi matin sur la place Rouge pour rappeler que leur cas n'est toujours pas résolu, M. Gorbatchev s'en trouve affaibli dans sa crédibilité.

Non seulement il est en effet privé du bénéfice politique d'un réel succès (la dispersion sans violences de l'énorme manifestation d'Erevan), mais l'affaire jette une ombre sur les initiatives nouvelles et les gestes d'ouverture.

Vendredi matin, par exemple, la *Pravda* a publié en « une » un énorme encadré appelant ses lecteurs à lui adresser toutes leurs propositions de démocratisation de la vie intérieure du pays.

« En un mot, écrit l'organe du comité central, *écrivez-nous sur tout ce qui vous réjouit et vous préoccupe, à propos de cette question si illimitée. »*

Le journal déborde d'articles sur la nécessité de changer, de bouger et de se restructurer, mais en page cinq le compte rendu de la déclaration à la presse de M. Guerassimov ne dit pas un mot du sujet qui l'a largement dominé : le Caucase.

BERNARD GUETTA.

● **Le réalisateur de *Repentir* proposé pour le prix Lénine.** — Le réalisateur de *Repentir*, Tenguiz Abouladzé, a été proposé pour le prix Lénine, annoncent, le jeudi 3 mars, les *Izvestia*. *Repentir* est le film le plus sévère sur la période stalinienne, et le prix Lénine la plus haute des distinctions soviétiques. — *(Corresp.)*

Un bilan très mitigé de la lutte contre l'alcoolisme

MOSCOU
de notre correspondant

Le ministre de l'intérieur vient de dresser cette semaine un bilan extrêmement mitigé des mesures de lutte anti-alcoolique auxquelles une bonne part des populations de l'URSS identifient l'essentiel du gorbatchévisme.

Pour ce qui est de l'actif, les colonels Ogorodnikov et Barkoun, tous deux responsables de la direction principale pour la protection de l'ordre public, ont recensé une réduction de cinq millions du nombre des infractions à la législation réprimant l'ébriété, de 14 % du nombre des morts accidentelles imputables à la même cause et de 11 % enfin des décès provoqués par les maladies de l'alcoolisme.

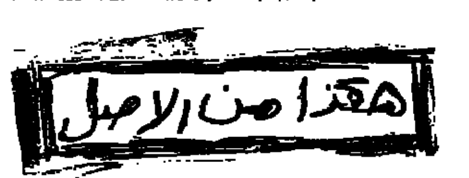
Ce n'est pas rien, mais dans le même temps, relèvent les deux colonels, les mesures administratives tiennent trop souvent lieu de travail en profondeur. Cela suscite une *« résistance »* d'une partie de la population et la formation de queues (*« avec toutes les conséquences qui en découlent »*) devant ceux des magasins d'alcool qui n'ont pas été fermés.

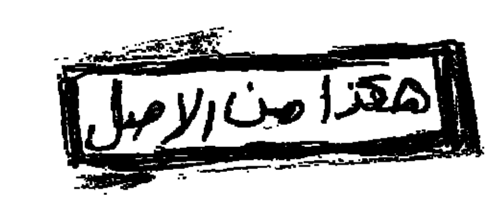
Deuxième problème — non plus d'ordre public, mais de santé, — la production, hors de tout contrôle, d'alcool artisanal a spectaculairement augmenté. On a ainsi dû ouvrir l'an dernier des poursuites contre 500 000 producteurs clandestins, saisi 3,5 millions de litres d'alcools artisanaux divers, des tonnes de sucre et 167 000 appareils de toute sorte utilisés clandestinement.

Résultat, selon le ministère de l'intérieur : on a recensé, en 1987, dix mille cas d'intoxication mortelle provoquée par les alcools de substitution, et la criminalité liée aux problèmes d'alcoolisme a augmenté *« sur plus de la moitié du territoire »*.

En clair : pas un bon point pour M. Gorbatchev.

B. G.





Diplomatie

La politique de réconciliation de Kaboul « n'a pas encore produit les résultats souhaités »

estime un rapport des Nations unies

GENÈVE
de notre correspondante

M. Felix Ermacora (Autriche), rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme de l'ONU, a rendu public, le jeudi 3 mars, son rapport sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan. Après plusieurs refus, il a été finalement autorisé à séjourner dans le pays du 30 juillet au 9 août 1987, puis du 4 au 11 janvier 1988, et y a rencontré les principaux responsables politiques. En dehors de Kaboul, il s'est rendu à Hérat, à Kandahar et à Khost, où il a pu constater les *séquelles des récents combats. Il a* ensuite, au début de février, visité les camps de réfugiés et les hôpitaux du Pakistan, où il s'est entretenu avec les chefs de la résistance.

Dans un rapport intérimaire remis l'automne dernier à l'Assemblée générale de l'ONU, le rapporteur spécial avait recommandé une amnistie générale des détenus, chacun d'eux devant recevoir un « certificat de libération », retrouver son travail et toucher une indemnité *« s'il n'est pas reconnu coupable ».* En attendant, tous les résistants capturés devraient être considérés comme prisonniers de guerre et pouvoir entrer en contact avec le Comité international de la Croix-Rouge (tout récemment réadmis en Afghanistan). Lors de sa deuxième mission, M. Ermacora a constaté que *« la torture était moins utilisée pendant les interrogatoires »*, mais que *« les conditions pénitentiaires ne s'étaient pas encore améliorées ».*

M. Ermacora reconnaît l'effort entrepris depuis peu dans le sens d'une *« politique de réconciliation ».* Il note cependant que celle-ci *« n'a pas encore produit les résultats souhaités »* et indique même que des prisonniers politiques *auraient été massacrés aux environs* de Kaboul en janvier. Son rapport relate, de source officielle, que 7 332 prisonniers ont été amnistiés, mais que, en janvier, 3 147 autres demeuraient détenus. Selon des prisonniers politiques libérés réfugiés au Pakistan, les détenus qui sortent de prison sont immédiatement enrôlés dans l'armée. Le rapport évoque encore les *« exécutions massives »* d'étudiants de l'université de Jalalabad en décembre 1987.

Le rapporteur estime que, en dépit du cessez-le-feu annoncé par le gouvernement, *« le conflit armé semble s'être intensifié ».* Il regrette de n'avoir pu obtenir que des renseignements de seconde main pour ce *qui est des zones contrôlées par la* résistance.

Au 15 janvier, selon les chiffres officiels d'Islamabad, il y avait au Pakistan 3 179 328 réfugiés, sans compter l'afflux récent, après la bataille de Khost, de quelque 300 000 personnes non encore enregistrées. A Kaboul, on donne le chiffre de 110 303 réfugiés revenus en Afghanistan.

ISABELLE VICHNIAC.

Moscou est prêt à accélérer le retrait de ses troupes d'Afghanistan

(Suite de la première page.)

Ce nouveau développement, dans une négociation jugée *« cruciale »* et *« très difficile »* par M. Diego Cordovez, le médiateur de l'ONU, semble souligner la *volonté de Kaboul et de Moscou* de forcer le Pakistan à signer un accord à Genève, en dépit des réticences exprimées, jeudi encore, par M. Noorani à s'engager sur une voie qui ne garantisse pas le retour à la paix chez son voisin. *« Aucun obstacle important à la conclusion d'un accord ne subsiste »*, a insisté M. Abdul Wakil.

Le délai de neuf mois pour l'évacuation des troupes soviétiques correspond en effet aux vœux des Pakistanais. En outre, Moscou s'engage également, par la voix de Kaboul, à retirer le gros de ses troupes dans un délai de quatre-vingt-dix jours. Avec ce calendrier, qui devrait recevoir l'approbation quasi générale, il ne reste plus qu'à mettre au point un certain nombre de modalités – ce qui n'est pas insoluble – pour que l'intervention militaire soviétique en Afghanistan prenne fin.

Mais les Pakistanais, si l'on en *croit M. Noorani, tiennent* toujours à ce qu'un accord s'accompagne au moins d'une amorce de règlement intérieur, afin que *« des circonstances propices à la paix et à la sécurité »* persuadent *« les cinq millions de réfugiés établis de par le monde, dont trois millions au Pakistan, de retourner en Afghanistan ».*

M. Noorani, qui s'exprimait jeudi après-midi à la sortie d'une nouvelle session de travail, n'a pas fait état des nouvelles offres de Kaboul concernant le retrait soviétique. Il a de nouveau souhaité un règlement *« global »* – et non *« partiel »*, – autrement dit la mise en place d'un gouvernement de transition largement représentatif en Afghanistan. Le Pakistan semble donc encore lier la signature d'un accord à Genève à l'amorce au moins d'un règlement politique intérieur.

Entre-temps, l'ONU semble se préparer à toutes les éventualités *en prenant ses dispositions pour* dépêcher sur le terrain – si un accord se fait – une équipe mobile de quarante ou cinquante observateurs militaires. L'idée de former un corps de « casques bleus » semble avoir été abandonnée, en raison de problèmes de logistique et de sécurité.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Les négociations « indirectes » de Genève, la crise des hégémonies

Entre l'empire et la tribu

(Suite de la première page.)

Une telle situation, il y a dix ans encore, eût été inimaginable. Déjà, l'on peut penser que la vieille question des nationalités ne rebondirait pas comme elle le fait en URSS si celle-ci *n'était pas tenue en échec en Afghanistan par* des hors-la-loi aux allures moyenâgeuses.

Sauf à croire que ce qui est durera toujours, cet état des lieux ne saurait surprendre. *« Un grand empire,* a écrit justement Montesquieu, *suppose une autorité despotique. »* Staline l'avait parfaitement compris, qui avait fait de l'empire communiste, de Berlin à Pékin, un *parfait monolithe, sa plus grande réussite,* et peut-être la plus stupéfiante, étant d'avoir transformé des millions de communistes de la diaspora en supporters *inconditionnels, et* fiers de l'être, de la « patrie du socialisme ».

La répression, cependant, ne peut que reculer l'échéance : toute société porte en elle les germes de sa destruction. Marx l'avait *constaté. Son erreur est de s'être* laissé entraîner par sa vision prophétique, et d'avoir cru que le système socialiste ayant fait passer l'humanité *« du stade de la préhistoire à celui de l'histoire »* – il aurait mieux dit du purgatoire au paradis, – cette constatation de bon sens ne s'appliquerait pas à lui.

L'erreur de Khrouchtchev a été de briser la *statue du Moloch en qui la Russie avait fini par* se reconnaître au point que ses obsèques, à la différence de celles de ses successeurs, se déroulèrent au milieu des larmes de la foule, et qu'il y a encore aujourd'hui dans le peuple, pour incroyable que cela puisse paraître, bien des nostalgiques du stalinisme.

L'erreur de Brejnev qui a précipité la crise a été de s'imaginer qu'en *aidant des partis léninistes* à prendre le pouvoir dans le tiers-monde il allait renforcer le « camp ». S'il avait appris un peu d'histoire, il aurait su que bien des empires sont morts d'un excessif allonge*ment de leurs lignes de communication.* Et que prendre sous sa protection des pays qu'on n'appelle que par euphémisme *« en voie de développement »* coûte cher, sans rapporter de bénéfices immédiats. Avec son économie grippée, l'URSS ne peut supporter éternellement le fardeau de l'aide à une zone d'influence qui va de l'Indochine à l'Angola et *à l'Amérique centrale. Dans ce domaine* comme dans d'autres, il lui faut débrejnéviser.

D'une transparence à l'autre

L'usure est encore plus visible du côté américain, pour cette bonne raison que la transparence n'y est pas seulement un programme, ou un slogan, mais une exigence de plus en plus impitoyable : une mise à nu permanente de toutes les faiblesses des hommes et du système qu'ils ont pris en charge.

Le Zorro de la Maison Blanche, dont la droite française a longtemps célébré l'exemple, n'est plus que l'ombre de lui-même. Il avait voulu mettre l'« empire du mal » dans les cordes. Il n'aspire plus qu'à faire la paix *avec lui. De toute manière, le pays est pris* pour l'année dans une folie électorale qui fait apparaître la nôtre, par contraste, comme une épreuve sportive entre gens de bonne compagnie, sans que personne puisse être sûr que les Etats-Unis auront l'an prochain à leur tête un président digne de ce nom.

Il faut dire qu'à toutes les vertus qu'on attend de l'éligible, y compris, depuis l'affaire Gary Hart, une vie sentimentale sans accroc, s'ajoute la nécessité absolue, en ces temps où tout se joue à la télé, de bien passer à l'écran. Ce n'est pas exactement ce qu'avaient en tête les « pères fondateurs » de la Constitution américaine, lesquels cherchaient surtout, par un système de *« Checks and Balances »,* de contrôles et de contrepoids, à limiter le pouvoir du numéro un.

*Leurs descendants ne pourront pas éternel*lement ignorer le problème que pose l'adaptation à la plus grande puissance du monde d'un système conçu pour un phalanstère de quel*ques millions* de « Saints » décidés à vivre en conformité avec les desseins de la Providence. Ils ne pourront éviter de prendre la mesure de *tout ce qui menace leur prospérité : leur déficit* budgétaire et commercial, la diminution progressive de leurs parts de marché, l'accélération de l'investissement étranger qui a atteint de telles proportions que le *Wall Street Journal* parle d'une Amérique « à vendre » *(America for sale),* leur endettement et celui du tiers-monde, leur incapacité grandissante à *tenir leur camp en main.*

Vent d'Est vent d'Ouest

Qui recule le plus vite, de l'URSS ou des Etats-Unis ? Par moments, c'est le vent d'Est, comme l'avait cru Mao, par moments, celui de l'*Ouest, qui paraît l'emporter : l'esprit humain* est toujours porté à prolonger les courbes, alors qu'il suffit d'une pichenette du destin pour en modifier le sens. Constatons simplement l'existence d'une conjonction de situa*tions passablement nouvelles dans les* annales de l'espèce.

D'abord l'existence, abondamment prévue il y a plus d'un siècle par Grimm, Napoléon, Tocqueville et *tutti quanti,* de deux hégémonies dominantes, tantôt rivales, tantôt complices, et le plus souvent les deux à la fois, sans qu'aucune réussisse à l'emporter dura*blement sur l'autre.* Ensuite, le déclin parallèle de ces hégémonies, sous le poids des coups qu'elles ne cessent de se porter, et de la course aux armements insensée dans laquelle elles se sont engagées, sans que se dessine *pour autant* à l'horizon le jeune force qui pourrait un jour prendre leur relève.

Rudement douché jadis dans sa fièvre impérialiste, le Japon n'a toujours pas donné d'expression politique à sa formidable ambi*tion économique.* La Chine a oublié Mao, qui rêvait de faire d'elle, l'URSS étant tombée aux mains des « nouveaux tsars » révisionnistes, *la nouvelle Mecque de la révolution mondiale.* L'Europe, à ce jour, n'a pas réussi à s'unir assez pour peser dans les affaires du monde de son poids véritable. Ni Nasser ni Kadhafi n'ont pu rassembler la nation arabe. La guerre *du Golfe illustre les déchirements* de l'Islam.

Le résultat, c'est que se développe progressivement entre les deux camps une sorte de no man's land.

Il n'y a, à cela, à première vue, que des avantages. *La neutralité a bien réussi à la* Suisse, à l'Autriche, à la Yougoslavie, à la Finlande et à la Suède. Il est réconfortant de voir les ministres des affaires étrangères de la totalité des pays balkaniques, dont le nom jadis *était synonyme de morcellement* et d'incessants combats, se réunir, y compris l'Albanais, enfin sorti de son orgueilleux isolement, pour réfléchir tranquillement ensemble à l'avenir de la région. Malheureusement, si les Balkans ne sont plus dans les Balkans, ils se sont transportés ailleurs, et notamment au Proche-Orient et en Afrique, au point de faire regretter le temps où une autorité extérieure empêchait les tribus, les ethnies rivales, de s'entre-tuer.

La libanisation

Le malheureux Liban symbolise à lui seul le drame qui menace ces régions où se heurtent clans, races et religions, sans que quiconque soit en mesure de s'interposer efficacement. La Cisjordanie et Gaza connaissent depuis maintenant trois mois une situation à bien des égards comparable. L'hécatombe de la jeu*nesse iranienne et irakienne continue dans* l'indifférence générale.

En Erythrée et au Tigré, la rébellion et la répression apportent chaque jour leur tribut de morts, comme s'il ne suffisait pas de ceux que *fait en Ethiopie une famine toujours* menaçante. Le sang ne cesse de couler en Afrique australe, au Sahara occidental, au Cambodge, à Sri-Lanka, en Amérique centrale, et ce n'est pas parce que les Soviétiques s'en seront retirés qu'il cessera de le faire en Afghanistan. On prête même aux machiavels du Kremlin l'intention de laisser derrière eux une telle pagaille, aggravée par les dissensions entre les divers groupes de la résistance, qu'ils *pourront ainsi continuer de tirer les ficelles,* voire de créer au Pakistan de graves difficultés.

Il serait excessif de prétendre que l'humanité est en train de retourner au stade tribal. *Mais il faut reconnaître que la tendance existe* en plus d'un endroit, alors que le raccourcissement prodigieux des distances devrait apprendre à chacun la nécessité de vivre en paix avec son voisin dans le « village planétaire » cher à Marshall McLuhan. Le risque est grand d'une libanisation croissante de vastes régions de l'univers, quand ce ne serait que parce que la situation du tiers-monde, comme l'a si bien montré Jean-Paul II dans sa dernière encyclique, est marquée de trop d'injustices pour *qu'il ne soit pas menacé d'explosion.*

Nécessité d'un ordre

Plus on ira, plus on s'apercevra que les nations ne peuvent faire l'économie d'un ordre qui leur soit supérieur. C'est la leçon que peuples et gouvernements avaient tirée des deux guerres mondiales. Et c'est bien pourquoi, à Yalta, Roosevelt, Churchill et Staline ont voulu créer une organisation des Nations unies. Celle-ci a survécu à quarante ans de guerre froide, alors que la Société des nations, qui n'a jamais *été au complet,* tant s'en faut, puisque les Etats-Unis s'en sont dès le début tenus à l'écart, n'aura *duré* que vingt-six ans, dont six de totale inactivité. Les succès que l'ONU a remportés pèsent peu, *certes,* au regard des guerres qu'elle n'a pu ni empêcher ni arrêter. Mais elle a tout de même réussi à *maintenir un minimum de contacts entre les* camps, et à fournir à plusieurs reprises, avec ses « casques bleus », les moyens de séparer *les combattants.*

La *détente* en cours entre l'URSS et les Etats-Unis, conséquence heureuse autant qu'inévitable de la fatigue inhérente aux épreuves de force trop prolongées et trop coûteuses, ne devrait pas se limiter au domaine des armements. Elle devrait prendre une dimension politique, comme ce fut le cas pour les deux grandes détentes précédentes, celles qui *ont* suivi la mort de Staline et la crise des *fusées de Cuba. Au moins en Europe,* il en reste des traces durables avec le traité d'Etat autrichien, la consolidation du statut de Berlin, *la normalisation des rapports entre la RFA* et les pays de l'Est.

Le moment n'est-il pas venu pour les deux superpuissances, maintenant qu'aucune d'entre elles ne peut plus se croire en mesure de dicter à l'autre sa volonté, *d'essayer de* s'entendre sur la manière de traiter les affaires du tiers-monde ? De reprendre, par exemple, ce qui avait été l'une des bonnes idées de l'époque de Yalta : la constitution de ces *regroupements régionaux qu'appellent* de toute évidence la mondialisation croissante des marchés et le coût de tout investissement un peu sérieux ? L'intérêt, tout à fait nouveau, montré depuis quelques mois par l'URSS pour les affaires de l'ONU ne pourrait-il faciliter une approche de cette *nature ?* L'Europe, au fur et à mesure que s'avance le rendez-vous de 1992, *ne pourrait-elle donner l'exemple ?*

Le tout est, bien entendu, de prendre un peu de distance. Si l'on garde le nez collé à la vitre, des questions comme celle des territoires occupés par Israël ou de l'Afghanistan *paraissent insolubles. Ne serait-il pas plus* facile de trouver des portes de sortie aux impasses présentes, si l'on essayait, par exemple, d'imaginer ce que pourrait être, à l'horizon de dix ans ou quinze ans, la coopéra*tion entre les divers Etats d'un Orient pacifié ?* Après tout, il n'y a pas d'exemple de guerre qui n'ait fini un jour...

ANDRÉ FONTAINE.

● **Reprise des entretiens informels bilatéraux entre la France et l'Australie.** – Les entretiens au niveau des hauts fonctionnaires, suspendus pendant un an en *raison de la tension entre les deux* pays, ont repris début mars, au lendemain de la visite de M. Giraud *(le Monde* des 24 et 27 *février).*

Le directeur de la Direction des *relations économiques extérieures* (DREE), rattachée au ministère des finances, a rencontré, le *mardi* 1er et *le mercredi 2 mars à Canberra, le* secrétaire-adjoint du ministère australien des affaires étrangères et du commerce extérieur, pour examiner la situation des échanges commerciaux et des investissements dans les deux pays.

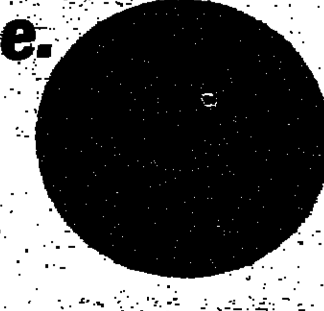
● **L'association Islam et Occident (France)** vient de réélire son président Me Francis Lamand, et a élu son comité exécutif, qui comprend Mmes Hélène Ahrweiler, Eve de *Vitray-Meyerovitch, MM. J.-P Bourdarias,* Henry Bonnier, Dominique Chatillon, Gilbert Cotteau, Abdoulaye *Dieye, J.-P.* Fourcade (ancien ministre et président d'honneur). Le R. P. Michel Lelong et le docteur A. Somia. Le conseil d'orientation de vingt-cinq membres comprend notamment M. Jean Matteoli, président du Conseil économique et social, et plusieurs anciens ministres, *MM. Jean-Pierre Cot, Georges Gorse* et Pierre-Christian Taittinger.

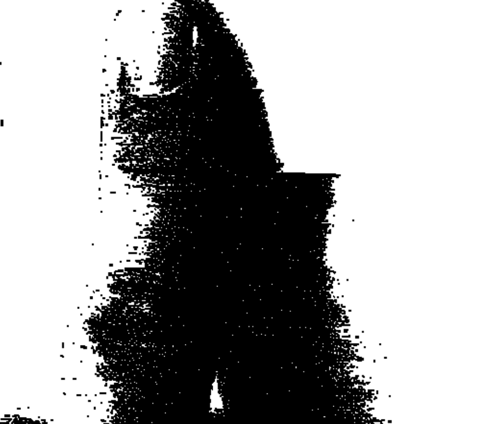
★ 14, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-65-47-08.

● **Pretoria voue les Nations unies aux gémonies.** – L'Afrique *du Sud a voué aux gémonies* le Conseil de sécurité des Nations unies qui venait de rouvrir, le jeudi 3 mars, à la demande de l'ensemble de l'Afrique, le dossier de l'apartheid.

L'ambassadeur de Pretoria, M. Leslie Manley, a stupéfié la plu*part des membres du Conseil par un* langage particulièrement brutal. Après avoir qualifié la saisine du Conseil de *« vendetta »,* il a déclaré : *« Mon gouvernement tient à vous faire savoir clairement qu'il ne pliera pas devant vos menaces et vos exigences. Il rejettera vos accusations avec mépris et vous invite à aller au diable. »* Jamais pareils propos n'avaient été tenus à la table du Conseil et nombre de diplomates en *particulier africains se sont montrés* choqués de l'intervention sud-africaine, à l'issue de cette première séance de travail. – *(AFP.)*







Diplomatie

et les résultats du sommet de l'alliance atlantique

Un compromis qui n'efface pas les divergences

L'agence soviétique Tass a commenté, jeudi 3 mars, les résultats du sommet de l'OTAN à Bruxelles en critiquant le premier ministre britannique. Les pressions de Mme Thatcher ont amené l'OTAN à inclure dans sa déclaration sur les armes conventionnelles des *« formules dignes des pires moments de psychose militaire qui ont prévalu à l'Ouest »*, a estimé Tass.

Soulignant que ce texte est le *« résultat d'un compromis »*, un commentateur militaire a relevé que *« les représentants, plus raisonnables de l'Europe de l'Ouest »*, ont *« persuadé Mme Thatcher de ne pas mentionner dans le document les « compensations » qu'elle demande à l'élimination des armes nucléaires prévues par l'accord sur les fusées intermédiaires »*.

D'un côté, ce document de l'OTAN contient des *« mensonges prémédités »* sur la *« supériorité »* supposée de l'URSS, qui pourrait amener des troupes sur la ligne de front en Europe plus vite que les Etats-Unis, écrit le commentateur. Mais, *« à côté de ces inventions de propagande »*, ajoute-t-il, le texte comporte certains points qui *« laissent entrevoir la possibilité d'une réduction de l'armement conventionnel en Europe »*.

BRUXELLES
de notre correspondant

« L'état de l'alliance est excellent. Nous sommes forts, nous sommes unis, nous sommes prospères et nous sommes libres. » Ces propos du président Reagan à l'issue du sommet atlantique qui s'est réuni les 2 et 3 mars à Bruxelles ne tenaient pas de la simple incantation. Le charme avait agi. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'alliance, oubliant ou resituant à une juste place leurs divergences, se séparaient, ravis d'avoir réaffirmé avec fermeté et ouverture leur solidarité. *« Nous avons réalisé tous nos objectifs. (...) Nous avons déjoué la tentative des Soviétiques de séparer les Etats-Unis de leurs alliés et de parvenir à la dénucléarisation de l'Europe »*, proclamait Mme Margaret Thatcher, héraut d'une rencontre à laquelle elle semblait convaincue d'avoir donné le ton.

Assurément, la satisfaction généralisée, constatée aussi chez les Français, n'est pas feinte. La déclaration, approuvée le jeudi 3 mars par les chefs d'Etat et de gouvernement, est un compromis qui tient la balance à peu près égale entre les positions en présence et où chacun, par conséquent, peut trouver son compte. Les problèmes qui se posent depuis la signature, à Washington, du traité prévoyant l'élimination des euromissiles n'ont pourtant pas été réglés ; le sommet a permis, cependant, de démontrer que leur existence, au moins à ce stade, n'affecte pas la volonté des Seize de rester unis et laisser même intacte leur capacité d'initiative puisqu'ils ont relancé de manière convaincante leur projet de conférence sur une réduction des forces conventionnelles de l'OTAN et du pacte de Varsovie (*le Monde* du 3 mars).

La controverse rebondira

Le chancelier Kohl comme Mme Thatcher ont marqué des points dans le débat qui les opposait sur la modernisation des armes nucléaires américaines stationnées en Europe. Le mot « moderniser » ne figure pas dans la déclaration (il est remplacé par « maintenir à niveau »), et c'est déjà un succès du chancelier. Simple enfantillage ? Lord Carrington, le secrétaire général de l'OTAN, a donné une explication à peu près satisfaisante : pour des raisons de traduction, moderniser peut *« signifier qu'on cherche à introduire des armes nouvelles plus destructrices, plus terribles, et être donc interprété comme autre chose que ce que nous souhaitons »*. MM. Kohl et Genscher comme M. Mitterrand ont souligné qu'il n'y aurait pas d'échéance importante concernant la modernisation avant 1992, que rien ne pourrait être fait de manière automatique, que les décisions devraient être prises au cas par cas.

Mme Thatcher, de son côté, n'a pas manqué d'observer que la déclaration lui donnait raison en s'étendant longuement sur la nécessité de maintenir la crédibilité de la dissuasion de l'alliance. *« Il n'existe pas, à échéance prévisible, d'alternative à la stratégie adoptée par l'alliance pour prévenir la guerre,* dit le texte. *Il s'agit d'une stratégie de dissuasion fondée sur une combinaison appropriée des forces nucléaires et conventionnelles adéquates qui seront maintenues à niveau là où c'est nécessaire. (...) Nous sommes résolus à soutenir les efforts requis pour que demeurent opérationnelles, crédibles et efficaces nos forces conventionnelles et nucléaires, y compris les forces nucléaires en Europe qui garantissent ensemble notre sécurité commune (...) »*.

Les armes nucléaires tactiques

Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, qui partage le point de vue de Mme Thatcher, a expliqué à sa manière qu'on continuerait comme par le passé à rejeter l'idée que l'organisation militaire intégrée pourrait différer, pour des raisons politiques, des décisions concernant le nécessaire remplacement de certains matériels.

Bref, la controverse n'a pas été tranchée. On peut penser qu'elle rebondira dès la prochaine réunion du comité des plans nucléaires de l'OTAN (les ministres de la défense de l'alliance moins la France), qui se tiendra en juin au Danemark.

Les armes nucléaires tactiques américaines et soviétiques stationnées en Europe sont au centre d'un second débat qui, lui aussi, a été laissé en l'état : l'alliance peut-elle annoncer qu'elle est favorable à l'ouverture de négociations entre les Etats-Unis et l'URSS visant à en réduire le nombre, voire à les éliminer ?

Les pays membres sont partagés, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France étant hostiles à cette nouvelle étape de la dénucléarisation, du moins tant que des progrès significatifs n'auront pas été obtenus en ce qui concerne la réduction des armes nucléaires stratégiques, des armes chimiques et conventionnelles.

En juin 1987 à Reykjavik, puis en décembre à Bruxelles, les Allemands étaient parvenus à imposer une formule qui traduisait leur volonté de voir incluses, aussi vite que possible, ces armes nucléaires tactiques, qu'ils craignent par-dessus tout, dans le champ de la négociation. On lisait dans les deux déclarations publiées lors de ces réunions du Conseil atlantique : *« Parallèlement à l'établissement d'un équilibre des forces conventionnelles et à l'élimination totale des armes chimiques, des réductions tangibles et vérifiables des systèmes américain et soviétique de missiles nucléaires à courte portée basés à terre devant conduire à des plafonds égaux. »* La France, estimant qu'il était prématuré de s'engager de la sorte, n'avait pas souscrit à Reykjavik à ce paragraphe concernant le processus de désarmement qui, du coup, se trouve précédé de la formule d'usage *« les quinze alliés concernés »*...

L'idée, à la veille du sommet, était de trouver une formule acceptable à la fois par Bonn et par Paris. Dès mercredi, ce souci perfectionniste était abandonné, et, faute d'accord franco-allemand, la déclaration reprend, mot pour mot, le texte de Reykjavik.

PHILIPPE LEMAITRE.

MM. Mitterrand et Chirac à Bruxelles : Cohabitation « à l'exportation » ?

La cohabitation n'a pas failli, la France – soyons rassurés – n'a parlé que d'une seule voix à Bruxelles, et la mise en scène de la conférence de presse finale, où l'on a vu le président de la République offrir le micro au premier ministre, visait, s'il en était encore besoin, à enfoncer le clou et à bien faire comprendre qu'en terre étrangère il n'y a pas de différences d'opinion qui vaillent et que les intérêts du pays sont les mêmes, indépendamment, comme l'a souligné le président de la République, des personnes qui les représentent.

De fait, de part et d'autre on souscrit aux principes essentiels qui ont été affirmés par l'OTAN lors de ce sommet : l'urgence de rétablir un équilibre conventionnel en Europe, considéré maintenant comme la priorité, et l'idée que la dissuasion nucléaire demeure un élément indispensable de la sécurité du Vieux Continent.

Il reste que les nuances qui se sont exprimées à Bruxelles et avant ont de quoi susciter une certaine perplexité chez les alliés de la France et bien des soucis pour les journalistes de la presse étrangère qui s'essaient, sur ces sujets déjà ardus en eux-mêmes, à comprendre quelque chose aux arcanes de la politique française.

Tirant à son tour la conclusion de ce sommet de Bruxelles, le premier ministre a souscrit *« sans réserve »* jeudi au bilan que venait d'en dresser juste avant lui le président de la République. L'un et l'autre se sont dits satisfaits. Cependant, alors que M. Mitterrand y voit *« un pas de plus sur la voie du désarmement, d'un désarmement assumé avec toutes les précautions nécessaires »*, le premier enseignement qu'en tire M. Chirac c'est que *« l'alliance a montré qu'elle est avant tout une alliance de défense »*, que *« sa force repose sur la volonté de défense de chacun des pays qui la composent »* et que *« si la France aujourd'hui est écoutée et respectée, c'est parce qu'elle a montré sa détermination à poursuivre un effort de défense courageux et à moderniser l'ensemble de ses forces, nucléaires et conventionnelles »*.

Nuances encore, pour le moins, que les déclarations faites ces dernières semaines par M. Mitterrand contre les appels des « faucons » de l'OTAN à la modernisation des armes nucléaires à courte portée, ses exhortations à saisir toutes les chances inédites qui s'offrent aujourd'hui au désarmement, sa compréhension des préoccupations allemandes, et, d'autre part, les accents thatchériens de M. Chirac pour recommander fermeté et vigilance face à l'URSS. Paradoxe enfin, en apparence du moins, dans le fait que la France semble conciliante avec Bonn lorsqu'il est question de modernisation des armes nucléaires à courte portée, et se montre plus intransigeante que Londres ou Washington lorsqu'un texte fait référence, en termes flous, à l'idée de négocier une réduction de ces mêmes armes.

Les déclarations du président de la République contre les appels à la modernisation ont provoqué, de fait, un effet de surprise non seulement chez nos partenaires étrangers, mais en France, où le premier ministre a tenu, fût-ce en y mettant les formes, à s'en dissocier immédiatement. Il a fallu, pour recoller les morceaux d'une cohérence française mise à mal, que M. Mitterrand affine son propos et précise qu'il n'était pas *« par principe »* hostile à la modernisation, mais qu'il jugeait la question *« inopportune »* et que l'on devait en jouer comme d'un argument dans la négociation avec les Soviétiques.

Le programme Hadès non contesté

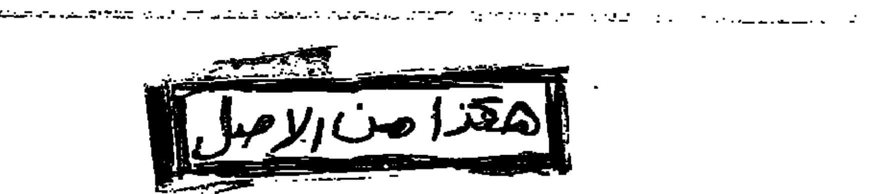
Mais en dehors de cet épisode, qui révèle finalement des sensibilités différentes dans l'approche du désarmement plutôt que des divergences de fond, y a-t-il réellement matière à gloser sur les incohérences françaises, l'unité cohabitationniste n'est-elle, comme le prétend M. Barre, que de façade et destinée *« à l'exportation »* ? C'est peut-être trop demander à la France que de trancher aujourd'hui sur des questions que l'OTAN elle-même est incapable de résoudre – celles de la modernisation des armes nucléaires à courte portée et de leur réduction par la négociation – et qui, de surcroît, ne concernent pas directement la France, puisqu'il n'est question à ce stade que des armes américaines stationnées en Europe.

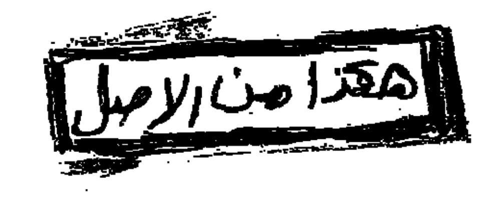
La seconde remarque que l'on peut faire est que les nuances françaises – et les deux acteurs de la cohabitation l'ont rappelé – n'ont pas entraîné à ce jour de débat conflictuel sur la politique de défense de la France. Le programme Hadès, notamment, qui a pris forme sous le gouvernement socialiste, a été confirmé sans contestation dans la dernière loi de programmation militaire, cela quelles que soient les interrogations que semble nourrir rétrospectivement, et pour lui-même, M. Mitterrand.

Ce qui est nouveau, c'est en fait davantage le souci manifeste du président de la République de ne pas laisser Mme Thatcher parler pour l'Occident et se présenter comme la conscience vigilante de l'Europe. C'est aussi son attachement à faire entendre la voix de la France dans l'alliance et le profit qu'il paraît vouloir tirer de la situation particulière du pays dans l'OTAN. On a répété à l'envi que cette situation n'était pas modifiée et ne le serait pas, ce qui traduisait bien le caractère exceptionnellement actif de la participation française. Le président a à plusieurs reprises rappelé que le statut de la France dans l'alliance se définissait à la fois en termes d'appartenance et d'indépendance. Appartenance, par la contribution qu'apporte la France à la défense occidentale et par sa coopération avec les pays alliés (qui a même été saluée par Mme Thatcher). Mais indépendance au sens où la France conserve en tous points son autonomie de décision, et elle l'a encore montré à Bruxelles.

De ce statut particulier, le président de la République a souhaité tirer le meilleur profit, à la fois en se faisant entendre sur la question du désarmement et en esquissant une critique de la doctrine de l'OTAN, la « riposte graduée », qui est, il faut l'admettre tombée dans des oreilles de sourds. Le temps était compté à Bruxelles, et le moment peu propice à de plus longs développements sur ce thème. Mais sans doute y a-t-il là l'esquisse de ce que serait la politique de M. Mitterrand à l'égard de l'Organisation s'il voulait se représenter et si les électeurs lui confiaient un second mandat.

CLAIRE TRÉAN.







Politique

La préparation de l'élection présidentielle dans la majorité

M. Chirac, ou comment passer de la morosité au « mouvement »...

Sept semaines après sa déclaration de candidature, le 16 janvier, sept semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle, le 24 avril, M. Jacques Chirac compte sur son passage à l'émission *« Questions à domicile »*, sur TF 1, le dimanche 6 mars, pour relancer une campagne dont la dynamique s'est engourdie depuis une dizaine de jours. L'absence de candidat socialiste, *d'une part, et, d'autre part*, l'impératif unitaire qui s'impose aux deux candidats de droite expliquent la torpeur de l'opinion, que le premier ministre n'est pas vraiment parvenu à secouer.

L'entourage du candidat du RPR laisse paraître une certaine morosité devant le fait que *l'écart n'a pas été* creusé, dans les sondages, avec M. Raymond Barre, et une certaine appréhension des effets de l'annonce – tenue pour probable – de la candidature de *M. François Mitterrand*, face auquel le premier ministre, malgré l'avance qu'il a prise en démarrant le premier, n'est pas parvenu à s'imposer comme l'adversaire *principal*. Encore le *premier* ministre a-t-il sensiblement amélioré sa position dans les anticipations du second tour, qui le confrontent au président sortant, alors que, au *début de l'année*, cette confrontation était largement favorable à M. Barre.

La campagne de M. Chirac, généralement crédité d'une indéniable *qualité technique*, a souffert de deux difficultés politiques : le désintérêt de l'opinion, faute du véritable débat droite-gauche attendu, et – ce qui est en partie lié – l'impossibilité *de dénouer l'imbroglio* de la cohabitation. M. Chirac a, certes, démontré qu'il pouvait attaquer le président de la République sans être paralysé par deux années de coexistence *institutionnelle. Le premier* ministre peut, le lundi, accuser le chef de l'État de tromper son monde en s'avançant *« masqué »*, et le mercredi, parler *« d'une seule voix »*, *avec lui, au sommet* de l'OTAN à Bruxelles.

Il n'en reste pas moins que le piège de la cohabitation continue de gêner la perspective que M. Chirac s'efforce de tracer. *Le premier* ministre avait lui-même ouvert, le 29 février, la voie à des spéculations sur une éventuelle poursuite de la cohabitation en cas de réélection du président *sortant, spéculations que* son porte-parole, M. Alain Juppé, après en avoir parlé avec M. Chirac, a tenté de stopper, au cours de son point de presse du jeudi 3 mars.

« La cohabitation est derrière nous », a assuré M. Juppé, soit que M. Chirac, élu, gouverne avec l'actuelle majorité, soit que M. Mitterrand l'emporte et cherche, alors, une majorité socialiste (le porte-parole du candidat du RPR n'a pas évoqué l'hypothèse d'une victoire de M. Barre, mais le scénario, dans ce cas, est sans mystère).

Les valeurs de la droite

M. Juppé s'est refusé a envisager le maintien ou le retour d'une majorité parlementaire de droite face à *M. Mitterrand*, car *ce serait* admettre qu'une partie de l'électorat de droite puisse voter pour l'actuel chef de l'Etat, tout en souhaitant que le camp adverse continue à gouverner comme il le fait depuis mars *1986*. Cette éventualité serait désastreuse, en effet, pour M. Chirac s'il paraissait l'avoir en tête, comme il a pu en donner l'impression à Toulouse.

Tout en faisant l'impasse sur cette hypothèse, M. Juppé s'en est pris à l'idée d'un *« consensus »* entre la droite et la gauche. Aucun gouver*nement de compromis n'*est possible entre la majorité actuelle et un président qui, depuis deux ans, *« s'est, en toute circonstance, opposé »* à la politique menée sous la direction de M. Chirac, a expliqué le porte-parole de ce dernier. Le premier ministre dénonce, lui-même, l'idée qu'il n'y aurait plus d'opposition idéologique entre la gauche et la droite. Cet appel aux *« valeurs »* dont la droite s'était réclamée pendant les cinq années de législature socialiste et qui avait abouti à *la victoire* de mars 1986 ne peut faire oublier la nouvelle donne qui résulte des deux années de cohabitation.

L'inquiétude de M. Chirac et de ses amis est justifiée, sur ce point, par les sondages, qui montrent une *stagnation* du total des voix promises aux deux candidats de la droite classique, MM. Barre et Chirac. La mobilisation des électeurs sur laquelle ils peuvent compter *n'*est pas telle qu'elle lève l'hypothèque que représente le Front national et l'hypothèse d'une déperdition de voix en faveur du président sortant.

L'âge du capitaine

A côté de ces éléments de doute, *M. Chirac est parvenu, depuis sept* semaines, à réunir plusieurs atouts. Sa campagne, servie par des choix publicitaires et d'image opportuns, a embrayé sur un double mouvement *qui l'avait précédée : modification* de l'image du premier ministre, qui est parvenu à capitaliser sur la rectification de trajectoire opérée après le mouvement universitaire de la *fin 1986 ; réévaluation du bilan gou*vernemental, qui paraissait inexistant fin 1987, en partie sous l'effet du krach boursier, et que les chiffres du chômage et de l'inflation, en même temps que la dissipation des craintes provoquées, dans le public, par la crise financière, ont fait apparaître plus positif qu'il ne semblait.

Les progrès réalisés par M. Chirac, tels que les mesurent les enquêtes approfondies que ses conseillers commandent à un rythme soutenu à la SOFRES, ne sont certes pas encore traduits en intentions de vote, puisque le candidat du RPR et celui de l'UDF restent au coude à coude. Du moins la tendance de M. Chirac est-elle ascendante, tandis que celle de M. Barre est à la stagnation, voire au recul.

En outre, M. Chirac a amélioré ses *performances face à M. Mitter*rand et, corrélativement, dans les reports de voix, qui, venant de l'UDF ou du Front national, lui sont moins défavorables qu'ils ne l'étaient par rapport à ceux dont bénéficiait le député du Rhône. Enfin, l'électorat du candidat du RPR est plus solide que celui du candidat de l'UDF dans la mesure où une plus forte proportion d'électeurs disposés à voter pour M. Chirac s'affirment *résolus* à ne pas changer d'avis.

Cette dernière constatation est, néanmoins, ambiguë, car elle peut révéler que M. Chirac attire surtout un « noyau dur » d'électeurs traditionnels du RPR ou de la droite, quand M. Barre disposerait, lui, de davantage d'audience dans la catégorie « flottante », celle qui fera la décision. *Pourtant, le premier minis*tre n'a guère lancé sa campagne en direction de ce noyau dur. C'est plutôt, par le choix d'un *look* à la mode et le recours aux réunions-débats, plutôt qu'aux *meetings habituels*, à des catégories plus jeunes que M. Chirac s'est adressé. Les militants du RPR ont réagi, d'ailleurs, de façon mitigée, dans un premier temps, à ce *style*, avant de convenir, semble-t-il, quasi unanimement, de son efficacité.

Le candidat du RPR a réussi, *d'ailleurs*, avec la *Fête de la musi*que, à la Défense, le 23 février, une opération qui n'était pas assurée du succès auprès des jeunes. Cette catégorie de l'électorat lui demeure *défavorable, mais il a montré qu'il* pouvait lui parler et s'en faire entendre. Des meetings comme celui de Lille, le lendemain, ont confirmé un certain rajeunissement du militan*tisme chiraquien et, donc*, la possible pertinence de l'argument sur lequel les amis du premier ministre comptent beaucoup pour parvenir à faire la différence avec M. Barre, puis avec M. Mitterrand : *celui de* l'avenir, du *« dynamisme »*, de l'action, le *« candidat du mouvement »* face à ceux de la *« permanence »*. Une nouvelle version de l'âge du capitaine ?

Les premiers résultats, même modestes, obtenus par la campagne de M. Chirac, sont analysés dans son *entourage comme la preuve qu'il a* acquis l'image, la stature présidentielle pour laquelle il souffrait d'un déficit face à MM. Mitterrand et Barre. Il semble, plutôt, que le premier *ministre, fort, il est vrai, de son* bilan gouvernemental et du *« courage »* qu'il revendique à avoir pris le risque de la cohabitation, ait réussi à apparaître comme un concurrent sérieux, ce qui n'était pas le cas il y a quelques mois. Ce n'est pas mal, même si certains impatients espéraient mieux.

PATRICK JARREAU.

M. Michel Noir se corrige : « la cohabitation ne pourrait pas marcher en 1988 »

Dans une déclaration récente au *Progrès de Lyon*, M. Michel Noir avait envisagé la poursuite de la cohabitation. *Dans une déclaration au Monde*, le ministre du commerce extérieur contredit par MM. Juppé et Pasqua, rectifie son propos.

« Que l'on ne s'y méprenne pas, précise M. Noir, *si un candidat socialiste élu décidait, contre toute vraisemblance, de ne pas appliquer la politique de gauche voulue par ceux qui l'auraient élu en cherchant à débaucher une partie de l'actuelle majorité, je ne vois pas comment, à l'UDF ou au RPR on pourrait s'y prêter. Cela, je le dis clairement ».*

» Dès 1986, Jacques Chirac avait affirmé haut et clair que seul l'intérêt général importait et que l'intérêt de la France devait passer avant tout intérêt personnel. C'est dans cet esprit qu'il a accepté de gouverner, d'éviter tout désordre et toute crise. C'est dans cet esprit qu'il vient de s'exprimer à Toulouse. Les Français n'aiment pas plus les crises politiques que les crises de nerfs. Ils savent gré au premier ministre d'avoir été et d'être toujours celui qui réveille, qui rassemble et qui refuse les affrontements stériles.

» La cohabitation, c'est comme un ticket de métro. Ça passe *une fois dans la machine, ça ne* passe pas deux fois. Ça pouvait, j'ajoute même que ça devait passer en 1986 du fait de l'élection de la nouvelle majorité *parlementaire, mais ça ne pour*rait pas marcher en 1988, car un candidat socialiste élu à la présidence de la République provoquerait des élections législatives pour obtenir *une majorité socia*liste, constituer un gouvernement socialiste et appliquer une politique socialiste. C'est d'ailleurs ce qu'avait fait en 1981, François Mitterrand ».

« Jacques Chirac, comme en 1986, est le seul candidat anticrise, conclut M. Noir. *S'il est élu, nous sommes assurés que le 9 mai au matin la France sera dirigée et n'entrera pas dans une période d'incertitude, d'instabilité, voire de crise. Car Jacques Chirac a une majorité, et il a annoncé clairement qu'il la garderait. Avec son élection, il n'y aura pas de temps mort ou de temps perdu pour la France. »*

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

M. Raymond Barre accentue ses critiques contre la cohabitation

Invité le jeudi 4 mars du journal de TF 1, M. Raymond Barre a de nouveau dénoncé *« la situation ambiguë de la cohabitation »*. Commentant les résultats du sommet de l'OTAN, l'ancien premier ministre a estimé que *« parler d'une seule voix à l'OTAN, c'est la cohabitation à l'exportation »*, mais *« qu'il y a l'arrière et il faut que l'arrière tienne »*.

M. Barre a, par ailleurs, dénoncé le comportement actuel de M. François Mitterrand : *« Ce n'est pas critiquable d'être socialiste*, a-t-il dit. *On a bien le droit d'avoir ses propres opinions. Ce qui est critiquable, c'est d'être ambigu ou de s'avancer masqué. Je demande simplement que dans les débats qui concernent l'avenir de la France, il n'y ait pas d'équivoque sur ce que sont les hommes et sur ce que veulent les hommes. »*

A propos enfin de ses relations avec M. Jacques Chirac, s'inspirant toujours de la fable de La Fontaine, il a conclu : *« Si le lièvre respecte la tortue, la tortue respectera le lièvre. On ne va pas se donner des coups de couteau. Il est tout à fait normal qu'on affirme ses positions et ses différences, mais lorsqu'il s'agira du deuxième tour je suis persuadé qu'il n'y aura pas la répétition de ce qui s'est passé en 1981. »*

Avec les jeunes...

Les tontonmaniaques s'éclatent au Zénith. Les barrologues distingués, eux, avaient choisi, pour la rencontre de leur candidat et de ses jeunes fans, le jeudi 3 mars, le cadre suranné et prestigieux du cinéma Kinopanorama, *« symbole de notre enfance à tous »*, a dit M. Philippe de Villiers, ancien secrétaire d'Etat à la communication. Pour présenter le livre écrit à seize mains par huit *« mousquetaires »* de Raymond Barre (1), M. de Villiers avait tout de même sacrifié un minimum à la civilisation de l'image : tous les exposés et échanges étaient entrecoupés de montages de diapositives trépidants sur écran géant, mêlant les bébés vagissants aux véliplanchistes et aux technologies de pointe.

Mieux qu'un cours magistral, les interventions rapides des huit coauteurs font éclater une évidence : la jeune génération barriste – *« qui fluctue autour de quarante ans, un peu plus ou un peu moins, comme diraient les spécialistes du serpent monétaire »* – a bien une vision forte et cohérente, faute d'être forcément enthousiasmante, de l'avenir et de la société.

Le bel âge

Constatant que *« la recherche de la société parfaite ouvre la porte à toutes les oppressions »*, M. Charles Millon enterre joyeusement toutes les idéologies. Opposant les valeurs et les héros d'hier – le décret, le gigantisme, la hiérarchie – à ceux des radieux *lendemains barristes* – l'initiative, le *« small is beautiful »*, la solidarité, – M. Bruno Durieux, lui, se félicite : *« La société de consommation est morte, vive la société d'initiative. »* Exemple type de *« nouvelle entreprise »*, selon M. François d'Aubert : la société qui produit le feuilleton télévisé « Maguy » : *« Les scénaristes écrivent à toute vitesse et les cameramen tournent presque en même temps. Des entreprises comme celle-là, il va y en avoir des dizaines de milliers dans les prochaines années. »*

Délibérément tourné vers le grand large, M. Pierre-André Wiltzer propose à ses auditeurs *« d'ensemencer le monde »*, tandis que M. François Bayrou souhaite appliquer le *« small is beautiful »* à l'éducation nationale, en la décentralisant largement. Mme Sylvie Dumaine et M. Bernard Bosson insistent respectivement sur deux thèmes barristes entre tous : la formation permanente et l'Europe.

« La quarantaine, c'est un très bel âge », soupire le préfacier de l'ouvrage, qui n'est autre que le candidat lui-même : *« Il y a un âge où l'on écrit les livres et un âge pour les préfacer. »* Se défendant de toute tentative de récupération – *« les jeunes, on ne les récupère pas »*, – M. Raymond Barre, *lui aussi*, appelle de ses vœux le remplacement de la société de consommation par *« la société des entreprenants »*.

Le dialogue qui s'engage ensuite est à l'image de l'assistance, composée de jeunes apparemment avides de mordre à belles dents dans la *« société des entreprenants »* : sage, *respectueux et technique*. On parle boutique : filières, débouchés, stages. Et M. Bayrou commet la gaffe : *« Je ne sais pas qui a rajouté, dans ma partie de livre, un sous-titre digne du sapeur Camember : à bas l'ignorance, vive la culture. Cela doit être un résidu de maquette. »*

Raté. « Ce n'est pas un résidu de maquette, rétorque M. de Villiers. *La phrase exacte est : face à l'ignorance, vive la culture générale. Et c'est une citation de Raymond Barre. »* Eclat de rire général. Le député des Pyrénées-Atlantiques voudrait disparaître dans son verre d'eau. Il est vrai que le livre a été fabriqué en un mois. Les *« nouvelles entreprises »* ne sont pas encore tout à fait au point.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) *Lettres aux jeunes qui ont peur de l'avenir*, éditions Jean-Claude Lattès.

● **Tous les rapatriés ne prennent pas position.** – Au nom du Comité de liaison des associations de rapatriés d'Afrique du Nord (ANFANOMA, FNR, MAFA, France-Afrique, GNPI, RANFRAN), M. Roland Blanquer dénie au mouvement du RECOURS le droit de se réclamer, dans la campagne électorale, de la plupart des pieds-noirs. *« Dans leur sagesse*, a-t-il déclaré le *jeudi 3 mars, les associations regroupées à l'intérieur de notre Comité, qui peuvent être considérées comme représentatives de la plus grande partie des Français rapatriés, ont pris le parti de ne pas donner de consignes de vote, mais de faire connaître à leurs compatriotes quels engagements pourront être pris par les divers candidats pour voir résoudre leurs problèmes. Seules des positions précises*, a ajouté M. Blanquer, *permettront de juger de la volonté de chaque candidat. Encore faudra-t-il qu'elles soient crédibles au vu de l'attitude antérieure de chacun d'eux. »*

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Chirac
Foi

M. Jacques Chirac a affirmé, le jeudi 3 mars à Orléans, que, si M. François Mitterrand était candidat, *« il sera le candidat socialiste, soutenu par le seul Parti socialiste, pour faire une politique socialiste, comme celle qui a été menée de 1981 à 1986 ». « Que M. Mitterrand soit candidat, cela ne m'étonnerait pas »*, a déclaré le premier ministre, qui s'exprimait devant sept mille personnes environ. Précédemment, *M. Chirac avait prononcé un vibrant* plaidoyer en faveur de l'union de la majorité qui, a-t-il dit, *« a montré plus que tout autre sa foi, sa volonté, son ambition et son unité. »*

M. Fiterman
Poisson

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, le jeudi 3 mars à Lyon, que M. Michel Noir lui *« apparaît bien avoir joué le rôle du poisson-pilote »*. La veille, le ministre (RPR) du commerce extérieur avait évoqué la poursuite de la cohabitation après l'élection présidentielle (*le Monde* du 4 mars). *« Y aurait-il un ticket Mitterrand-Chirac d'un nouveau genre »*, s'est interrogé l'ancien ministre communiste, selon lequel *« Chirac avait ouvert la porte à ce projet lors de son meeting à Toulouse »*, le lundi précédent.

M. Jospin
Tie-break

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a affirmé, le jeudi *3 mars, devant le groupe socialiste* du Parlement européen réuni à Paris, qu'il ne serait *« pas mauvais »* que MM. Chirac et Barre, avant d'affronter *le candidat socialiste « en finale »* de l'élection présidentielle, *« s'expliquent suffisamment longtemps dans une demi-finale qui ira non seulement jusqu'au cinquième set mais jusqu'au tie-break »*. M. Jospin a estimé que *« Chirac englue littéralement Barre dans les baisers. »*

M. Juquin
Paysan

M. Pierre Juquin, candidat rénovateur à l'élection présidentielle, a présenté, le jeudi 3 mars à Saint-Léger-en-Charnie (Mayenne), son programme agricole. *« Maintenir un million de paysans à la terre avec un revenu minimum garanti égal au SMIC, des prestations et une couverture sociale égale à celles des autres Français »*, a préconisé M. Juquin, selon lequel, *« il n'y a pas de société possible sans société agricole bien portante »*.

M. Lajoinie
Repli

Dans une interview à Libération du 4 mars, M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, déclare, à propos de la future décision du comité central sur le second *tour du scrutin : « Il faut d'abord éviter de créer des illusions, c'est pour ça que je dis que le second tour ne permet pas de battre la politique de la droite mais seulement ses candidats. D'un autre côté, il faut éviter à tout prix le repli sectaire. Parce que, demain encore plus qu'aujourd'hui, nous aurons besoin d'un parti vraiment lié au gens, capable d'entraîner les gens dans l'action. »*

M. Le Pen
Chausse-trape

M. Jean-Marie Le Pen, qui précisera sa position au second tour de l'élection présidentielle le 1er mai à *l'occasion d'une « grande fête de Jeanne d'Arc »* organisée par le Front national, a levé un coin du voile, le jeudi 3 mars à Paris, devant la presse anglo-américaine en déclarant : *« Mon barrage à la gauche sera plus ou moins calculé, selon ce que mes concurrents diront. Cela n'ira pas jusqu'à la chausse-trape calculée de M. Chirac en 1981, qui contribua à la victoire de M. Mitterrand. »* Interrogé sur « l'affaire Waldheim », le président *autrichien* dont les activités dans l'armée nazie sont controversées, M. Le Pen a estimé que le suffrage du peuple valait *« absolution »*.

M. Mermaz
Clavecin

M. Louis Mermaz, ancien président socialiste de l'Assemblée nationale, a estimé, le jeudi 3 mars : *« Chirac cogne fort et Barre gémit. Mais, à eux deux, cela ne fait toujours que 40 % à 42 % des voix. »* Dans une déclaration écrite, il a ajouté : *« MM. Chirac et Barre font du bruit chacun dans son style. M. Chirac parle haut et fort et distribue toutes sortes de promesses à jet continu. M. Barre fait entendre sa différence. Le premier joue du cor de chasse, le second est plutôt habitué au clavecin. »*

M. Pasqua
Probabilité

M. Charles Pasqua *« n'envisage pas la probabilité de voir un candidat de gauche élu à la présidence de la République »* au vu des estimations du ministère de l'intérieur qui, selon lui, *« sont très proches de ce que nous constatons dans les élections cantonales »* partielles. Le ministre qui s'exprimait, le jeudi 3 mars à Rennes, à l'issue d'un voyage de deux jours en Bretagne, a affirmé : *« La gauche n'a jamais été aussi minoritaire et représente entre 43 et 44 % dans le pays contre 56 % à 57 % pour l'ensemble de la droite. » « Si le candidat de gauche est élu*, a cependant souligné M. Pasqua, *il le sera sur un programme de sept ans et, pour nous, il ne saurait être question de cohabiter à nouveau sans renier nos convictions, notre propre programme ».*

M. Queyranne
Dérive

Le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne a écarté, le jeudi 3 mars à Paris sur Europe 1 *« toute hypothèse de dérive centriste ou de troisième force »*, en commentant la possibilité envisagée la veille par le ministre (RPR) Michel Noir d'une éventuelle poursuite post-présidentielle de la cohabitation. *« Je note qu'au sein du RPR, il y a, pour le moins, un trouble. M. Noir exprime un opinion, M. Juppé le contredit quelques jours après »*, a souligné M. Queyranne, en précisant que pour le PS *« les choses sont très claires »*.

M. Waechter
Conditions

M. Antoine Waechter, candidat des Verts à l'élection présidentielle, a défini, le jeudi 3 mars à Paris, les deux conditions qu'il retient pour que des écologistes acceptent de participer à un gouvernement : *« Un rapport de forces qui leur soit favorable »* et *« un gouvernement qui puisse accepter un contrat de gouvernement avec les écologistes ». « Les écologistes ne refusent pas les responsabilités, fussent-elles gouvernementales, mais nous ne voulons pas non plus être des gens qui inaugurent les chrysanthèmes »*, a précisé M. Waechter.



Politique

La campagne des socialistes

Un « plan d'urgence » pour l'éducation

Un système scolaire plus souple, mieux adapté aux rythmes des élèves, mais aussi aux besoins de l'économie ; des universités plus autonomes et plus démocratiques, des enseignants plus mobiles et mieux considérés : les propositions socialistes pour l'école — dans le cadre de leurs *« propositions pour la France »* (1) — sont placées sous le signe de la synthèse et de l'adaptation aux réalités.

Le chapitre consacré à l'éducation, intitulé « Le pari de l'intelligence », figure en deuxième position, juste après celui sur la croissance et l'emploi, dans le document du PS qui annonce son intention d'en faire *« une priorité essentielle »* et de programmer l'effort.

Dès la rentrée 1988, un *« plan d'urgence »* serait mis en œuvre pour lutter contre l'illettrisme et l'échec scolaire. Des concours de prérecrutement d'enseignants seraient organisés, et créés au moins vingt départements d'IUT et des antennes universitaires du premier cycle. Une loi de programmation pour 1990-2000 prendrait, ensuite, le relais. Les principales propositions chiffrées ont trait aux lycées (ouvrir quatre cents lycées en quinze ans, soit en moyenne un par an et par académie), aux étudiants (doubler leur nombre d'ici à l'an 2000), aux bourses universitaires (doubler en cinq ans et tripler en quinze ans leur budget), et aux enseignants (trois cent cinquante mille à quatre cent mille seront recrutés d'ici à la fin du siècle), mais le budget nécessaire n'est pas évalué.

Les socialistes souhaitent lutter *« pour la réussite scolaire »* (formule chère à M. Chevènement, finalement préférée à la lutte *« contre l'échec scolaire »*) en renforçant les apprentissages fondamentaux à l'école, en redynamisant les zones d'éducation prioritaires créées par M. Savary, et en définissant *« des procédures de suivi spécifiques »* pour les élèves qui échouent malgré tout. Ils veulent *« adoucir les ruptures »* entre les différents niveaux du système, réduire les redoublements par la mise en place de *« cycles flexibles »*, et améliorer le calendrier scolaire.

Des échos de la FEN

Le PS prône la *« généralisation des séquences éducatives en entreprise »*, l'interdisciplinarité et la réforme des procédures d'orientation. Il envisage une *« réévaluation des programmes »* dans une perspective européenne, et l'assouplissement de la sectorisation, mais reste absolment muet sur l'enseignement privé.

La nécessité démographique d'un appel massif à du sang neuf dans l'éducation nationale est un *« défi »* mais aussi une *« chance »*, estiment les socialistes, qui souhaitent mettre à profit cette situation pour engager *« des réformes stucturelles et sociales destinées à assurer une revalorisation de la fonction enseignante et de son image dans la société »*.

La version définitive des propositions du PS semble même intégrer les nouveaux mots d'ordre de la FEN : travail en équipe, rénovation de la fonction enseignante, réforme des méthodes de recrutement et des conditions de mutation et de rémunération. Les enseignants seraient incités à faire d'autres expériences professionnelles, tandis que des professionnels extérieurs à l'éducation nationale pourraient y entrer. Pour accroître les capacités d'accueil et adapter l'université à la diversité des bacheliers, le PS propose de créer des antennes universitaires de premier cycle *(« à terme une trentaine »)*, et d'utiliser les équipements pendant l'année civile entière. Le droit à la formation permanente est enfin réaffirmé avec la perspective du *« crédit formation »*, une formule due à M. Rocard, qui garantirait à chacun la possibilité d'un retour en formation d'une durée d'autant plus longue que la formation initiale aura été plus courte. Mais les socialistes, se pliant à l'air du temps, développent une conception très « productiviste » de la formation permanente. Ils remarquent, en effet, que celle-ci est *« souvent utilisée à des usages étrangers aux besoins de l'entreprise »* et que *« cette conception est dépassée »*.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Depuis le début de l'année 1988, *le Monde* a publié un article sur l'évolution des programmes socialistes depuis 1972 (8 janvier) ; une présentation générale des *« Propositions pour la France »* de 1988 et un commentaire économique (27 février) ; une analyse *des propositions du PS en matière de* protection sociale et d'emploi (2 mars), et enfin, en matière de recherche (4 mars).

M. Laurent Fabius à HEC

« Renard ou caméléon »

Télévision et radio sont décidément omniprésents dans cette campagne électorale. Invité, le mercredi 2 mars, par les élèves d'HEC (Hautes études commerciales), M. Laurent Fabius a une fois de plus pu le constater. A ses dépens ? Les animateurs des « Conférences d'HEC » se sont, en effet, inspirés de plusieurs émissions, y ajoutant la dose juste nécessaire d'irrespect. Dure épreuve pour l'ancien premier ministre, qui venait à Jouy-en-Josas sur un campus acquis à la droite (60 % pour l'actuelle majorité, 40 % pour la gauche d'après une simulation électorale effectuée par les étudiants).

Un portrait ravageur (style « l'Oreille en coin ») pour commencer. Les étudiants applaudissent à l'énoncé des diplômes du dirigeant socialiste ! M. Laurent Fabius, bon joueur, n'apporte que deux rectificatifs. Présenté comme un *« ascète »*, il avoue apprécier la bonne chère. Mais, surtout, il rappelle au portraitiste d'un jour que ce n'est pas lui, mais Paul Quilès que l'on avait qualifié de *« Saint-Just du congrès de Valence ! »*

Les « questionneurs » (style « L'heure de vérité ») défilent derrière le micro, polis mais directs. L'inévitable sondage (style « Questions à domicile ») tombe. Très mauvais pour le dirigeant socialiste. *« Intelligent, hautain et brillant, ce sont les adjectifs qui vous vont bien, selon l'échantillon d'étudiants interrogés sur le campus »*, indique l'animateur, qui ajoute : *« Vous vont mal les termes proche des gens, original et courageux »*. Pour la future élite de nos entreprises, *« le nom de Laurent Fabius évoque d'abord le débat avec Chirac... et Greenpeace »*. S'il était un animal, il serait *« un renard ou un caméléon ! »*. Seulement 10 % des étudiants d'HEC espèrent qu'il jouera un rôle plus important dans l'avenir ! Contestation timide dans l'amphithéâtre sur la validité du sondage. Laurent Fabius garde le sourire.

« Bonjour, je suis... » Les animateurs imitent le ton du journal des Nuls de Canal Plus. Le dirigeant socialiste l'a compris. Connivence avec le public. Comme dans toute émission radio ou télé, le responsable politique a soigneusement esquivé certaines questions, *« la place de premier secrétaire du PS est libre, elle est pour vous ? »*, il s'est en revanche efforcé de répondre à des questions qui ne lui étaient pas posées (l'éducation et la formation...)

Et naturellement, comme il se doit, il a pimenté son propos — *« sur le fond des problèmes »* — de quelques petites phrases. *« Je suis contre une sortie du SME, car cela diminue les marges de manœuvre. Je suis en revanche favorable à un renforcement du SME »*, a-t-il expliqué à l'occasion de longs développements sur l'Europe. Michel Noir favorable à une poursuite de la cohabitation ? *« J'ai de l'estime pour M. Noir*, a-t-il répondu, ajoutant, *je sais aussi qu'il y a beaucoup de candidats au poste de premier ministre. »* *« Hostile »* à l'OPA de Schneider sur la Télémécanique, M. Fabius estime que, *« si le gouvernement souhaite s'y opposer, il en a les moyens »*. Le dirigeant socialiste a-t-il convaincu ? Il manquait le sondage Minitel d'une fin d'émission pour le savoir !

ERIK IZRAELEWICZ.

M. Mitterrand annoncera-t-il sa candidature de Strasbourg ?

Les dernières spéculations sur l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand mènent à... Strasbourg. Scoop ou rumeur, *les Dernières Nouvelles d'Alsace* ont affirmé à la « une », le jeudi 3 mars, que le président de la République allait lever le suspense, le mardi 15 mars, dans la capitale européenne, en se portant officiellement candidat à l'élection présidentielle. *« Un président européen pour la France peut être un slogan »*, écrit le quotidien régional, qui indique que M. André Rossinot, maire (UDF-Rad.) de Nancy, ministre chargé des relations avec le Parlement, est revenu, mercredi, de Strasbourg avec la conviction que le chef de l'Etat avait choisi cette ville pour faire part de son intention de se représenter.

A Strasbourg, siège de l'Assemblée des Communautés européennes, les élus s'interrogent. *« Strasbourg, ballon d'essai ? Pourquoi pas »*, répond l'un d'eux, proche de la majorité, qui rappelle que l'Europe est *« l'enjeu du prochain mandat présidentiel en France »*.

L'Elysée, pour sa part, s'est refusé jeudi à tout commentaire. Rumeur ou non, les Strasbourgeois seront bientôt fixés : M. Mitterrand n'a-t-il pas lui-même rappelé mercredi soir sur TF1 qu'*« il ne reste plus beaucoup de temps, plus ça va, plus on s'approche »* ?

Selon un sondage SOFRES - « Figaro-Magazine »

M. Mitterrand bénéficie de la confiance de 61 % des Français

L'image de MM. Raymond Barre et Jacques Chirac se dégrade, tandis que celle de M. François Mitterrand demeure stable, *selon les résultats du sondage* réalisé par la SOFRES et publié, le samedi 5 mars, dans *le Figaro-Magazine* (1). 61 % des personnes interrogées (au lieu de 62 % en février) font confiance au président de la République pour résoudre les problèmes qui se posent à la France. Seuls 33 % (au lieu de 34 %) des interviewés demeurent sceptiques sur son action, M. Mitterrand atteignant là son plus bas niveau depuis le mois de juin 1982. La bonne image du chef de l'Etat bénéficie au Parti socialiste, qui, avec 59 % d'avis favorables (au lieu de 57 %), retrouve son résultat du mois de juillet 1982.

La cote de confiance du premier ministre subit, pour sa part, une légère détérioration : 51 % des sondés (au lieu de 50 %) lui refusent leur confiance pour gérer les affaires du pays, tandis que 43 % (au lieu de 45 %) la lui accordent. En outre, 45 % des consultés (au lieu de 49 %) souhaitent voir M. Chirac jouer un rôle important *à l'avenir*. Le RPR *souffre également* d'une dégradation de sa perception dans l'opinion, puisque, avec 37 % de bonnes opinions (au lieu de 42 %), il atteint son plus bas niveau depuis le mois de janvier 1983.

Avec 48 % d'avis favorables, M. Barre perd, quant à lui, 4 points, et est devancé, à droite, par Mme Simone Veil, qui recueille 49 % de jugements positifs (au lieu de 51 %).

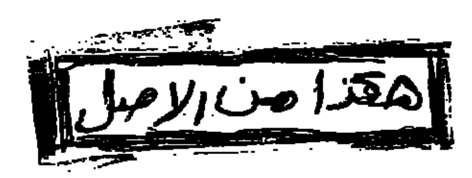
M. Jack Lang, qui est crédité de 54 % de bonnes opinions, se place en tête des personnalités de gauche, devant M. Michel Rocard, qui obtient 53 % d'avis favorables (au lieu de 56 %).

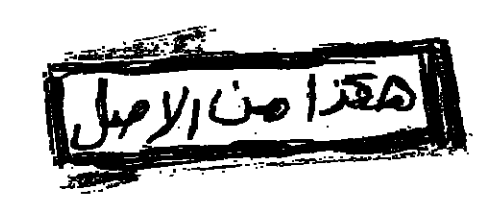
(1) Sondage effectué, du 23 au 26 février, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

EN BREF

● **Bagarre entre colleurs de MM. Lajoinie et Juquin.** — Trois colleurs d'affiches de M. Pierre Juquin, candidat réformateur à l'élection présidentielle, dont un a été légèrement blessé, ont été agressés dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 mars à Miramas (Bouches-du-Rhône) par trois hommes collant pour M. André Lajoinie, candidat du PCF. Les deux groupes antagonistes semblent avoir eu d'abord une vive discussion avant de se bagarrer.

● **Les élus « rénovateurs » créent l'URCOL.** — *Une soixantaine* de maires « rénovateurs », démissionnaires ou exclus du PCF, d'employés communaux et de militants associatifs se sont réunis, le vendredi 26 et le samedi 27 février à Toulouse, pour créer l'Union pour la rénovation des collectivités locales (URCOL). Ils ont élu une direction composée de neuf femmes et quinze hommes, parmi lesquels M. Maurice Kriegel-Valrimont, qui en est le président. Des représentants de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), du PSU et de la Fédération des élus autogestionnaires ont assisté aux travaux. Appelant *« tous les élus et tous les acteurs de la vie locale à les rejoindre »*, les fondateurs de l'URCOL *ont décidé de « soutenir le projet de transformation de la société proposé par Pierre Juquin »*.





(Publicité)

POUR LA MEDECINE, C'EST CHIRAC.

Plus de 500 professeurs de médecine et praticiens appellent à voter Jacques Chirac.

Doyen Gaston Meyniel: Président d'Honneur de la Conférence des Doyens de Facultés de Médecine, Président du Comité de Soutien National Santé à la Candidature de Jacques Chirac

Professeur Christian Cabrol: Pitié Salpétrière, Paris Doyen Georges Cremer: Cochin, Paris / Professeur Pierre Godeau: Pitié Salpétrière, Paris / Professeur Claude Griscelli: Necker, Paris / Professeur Lucien Israël: Avicenne, Paris / Doyen Guy Lazorthes: Membre de l'Institut, Toulouse / Docteur Charles Mérieux / Professeur Bernard Pertuiset: Pitié Salpétrière, Paris / Professeur Michel Postel: Cochin, Paris Professeur Raymond Roy Camille: Pitié Salpétrière, Paris Professeur Raymond Vilain: Boucicaut, Paris / Professeur Raymond Villey: Président d'Honneur du Conseil National de l'Ordre des Médecins, Caen

Docteur Jean-Luc Richard: Secrétaire Général du Comité de Soutien National Santé

Professeurs de médecine

Professeur Pierre Albarède: Necker, Paris / Professeur Bernard Antoine: Necker, Paris Professeur Jean-Louis Arne: Purpan, Toulouse / Professeur Michel Arsac: Laënnec, Paris Professeur Jacques Aubert: Poitiers / Professeur Pierre Aubrespy: Marseille / Professeur Jean-Claude Baguet: Clermont-Ferrand / Professeur Pierre Banzet: St-Louis, Paris Professeur François Barale: Besançon / Professeur Jean Bardet: Ambroise Paré, Paris Professeur Pierre Bareiss: Strasbourg / Professeur Robert Barraine: Doyen de Faculté, Poitiers / Professeur Pierre Bastide: Faculté de Pharmacie, Clermont-Ferrand / Professeur Raymond Bastin: Membre Académie de Médecine Professeur Jacques Baulieux: Lyon 2 / Professeur Antoine Beau: Nancy / Professeur André Beaudoing: Grenoble Professeur Claude Beauvillain: Nantes / Professeur Pierre Bec: Rangueil, Toulouse / Professeur Edmond Benque: Faculté dentaire, Toulouse / Professeur Guy Bergeret: Brest / Professeur Pierre Bernadet: Purpan, Toulouse / Professeur Pierre Bernard: Grenoble / Professeur François Bertout: St-Étienne Professeur Jean-Pierre Bethoux: Hôtel Dieu, Paris / Professeur Roland Bidet: Besançon Professeur Jean-Paul Binet: Marie-Lannelonge, Paris Professeur Alain Bitoun: St-Lazare, Paris / Professeur Philippe Blondeau: Broussais, Paris / Professeur Jean-Pierre Bocquet: Nice / Professeur Michel Boiron: St-Louis, Paris Professeur Michel Boisseau: Doyen de Faculté, Bordeaux Professeur Mireille Bonnet: Lyon Professeur Daniel Bontoux: Poitiers / Professeur Jacques Borde: Doyen de Faculté, Rouen Professeur Jean-Pierre Boudarias: Ambroise Paré, Paris Professeur Jean-Paul Bounhoure: Rangueil, Toulouse / Professeur Jean-José Bouquier: Limoges Professeur Pierre Bourbon: Toulouse / Professeur Jacques Bourchalat: Grenoble Professeur Julien Bourdinière: Rennes / Professeur Maurice Bouvier: Lyon 2 / Professeur Roger Brenot: Dijon / Professeur Jean-Philippe Brettes: Brest Professeur Claudette Briand: Faculté de Pharmacie, Marseille Professeur Henri Bricaire: Cochin, Paris / Professeur Mireille Brochier: Tours / Professeur Jean-Marcel Brun: Dijon / Professeur Suzanne Brun: Montpellier Professeur Constant Burg: ex-Directeur INSERM / Professeur Christian Cabal: St-Étienne Professeur Christian Cabrol: Pitié Salpétrière, Paris / Professeur Jean-Paul Cachera: Créteil, Paris Professeur Henri Cadenat: Rangueil, Toulouse / Professeur Michel Caix: Doyen de Faculté, Limoges / Professeur Pierre Canlorbe: St-Vincent de Paul, Paris / Professeur Pierre Carabalona: Montpellier Professeur Pierre Carayon: Besançon / Professeur Yves Carcassonne: Marseille Professeur Christian Caron: Angers / Professeur Jean Cauchois: Professeur Honoraire Faculté de Médecine, Paris Professeur Toussaint Caulet: Reims / Professeur Jacques Chabanne: Clermont-Ferrand Professeur Guy Chantegrel: École Vétérinaire, Lyon / Professeur Robert Charachon: Grenoble Professeur Jean-François Charles: Brest / Professeur Jean-François Chassignole: Lyon 2 / Professeur Denise Chatonnier: Doyen de Faculté de Pharmacie, Clermont-Ferrand / Professeur Christian Chavrier: Odontologie, Lyon 1 Professeur Henri Choisy: Reims Professeur Philippe Chollet: Clermont-Ferrand / Professeur Claude-Henri Chouard: St-Antoine, Paris / Professeur Joseph Comiti: Marseille Professeur Charles Conbesco: Tours / Professeur André-Julien Couderc: Clermont-Ferrand Professeur Pierre Coulaud: Claude-Bernard, Paris Professeur Max Coulomb: Grenoble / Professeur Jacques Couquelet: Faculté de Pharmacie, Clermont-Ferrand / Professeur Gilbert Courti: Bordeaux Professeur Jacques Couvreur: St-Antoine, Paris / Professeur Georges Cremer: Doyen de Faculté, Cochin, Paris Professeur Aimé Crevat: Marseille / Professeur Pierre Cubertafond: Limoges Professeur Paul-Henri Cugnenc: Laënnec, Paris / Professeur François Darnis: St-Antoine, Paris / Professeur Michel David: Dijon / Professeur Bernard Debré: Cochin, Paris / Professeur Alex Degrez: Bicêtre, Paris Professeur Jean-Pierre Delmont: Nice / Professeur Henri Delonca: Montpellier / Professeur Alain Demaille: Lille / Professeur Pierre Deniker: St-Anne, Paris Professeur Louis Descos: Lyon 1 Professeur Bernard Descotte: Limoges / Professeur Jean Deville: Reims / Professeur Robert Devin: Marseille Professeur Jean-Pierre Didier: Doyen de Faculté, Dijon Professeur Jacques Doury: Odontologie / Professeur Jean Dry: Rothschild, Paris Professeur Jean-Michel Dubernard: Lyon / Professeur Henri Dupon: Nantes Professeur André Emonot: St-Étienne / Professeur Suzanne Estanove: Lyon / Professeur J.-P. Étienne: Reims / Professeur Clément Faure: Trousseau, Paris Professeur Jean-Pierre Favre: Dijon / Professeur Jean-Pierre Feldman: Dijon / Professeur Hervé Fleury: Bordeaux Professeur Hervé Floch: Doyen de Faculté, Brest / Professeur Francis Fontan: Bordeaux Professeur Jean-Pierre Fontanel: Poitiers / Professeur Jacques Fournet: Grenoble / Professeur André Fourrier: Doyen de Faculté, Lille / Professeur Robert Franck: Strasbourg / Professeur Charles Frèche: Foch, Paris Professeur Jean Frezal: Necker, Paris / Professeur Daniel Fries: Paul Brousse, Paris / Professeur Didier Fritel: Ambroise Paré, Paris / Professeur Ginette Gaillard: Faculté de Pharmacie, Clermont-Ferrand / Professeur Jean-Paul Garin: Lyon 1 Professeur Paul Gille: Besançon Professeur Jean-Yves Gillet: Nice Professeur Robert Gilly: Lyon 2 Professeur Jean Ginet: Faculté de Médecine, Nantes / Professeur Jean Goasguen: Rennes Professeur Pierre Godeau: Salpétrière, Paris / Professeur Andrée Goullier-Fleuret: Grenoble / Professeur Maurice Goulon: Garches / Professeur Hugues Gounel de Pontanel: Val de Grâce, Paris / Professeur Daniel Grasset: Montpellier Professeur Claude Griscelli: Necker, Paris / Professeur Maurice Grivaux: Broussais, Paris Professeur J.-P. Groshens: Pitié, Salpétrière, Paris / Professeur Jacques Guerrin: Dijon Professeur Henri Guidicelli: Grenoble / Professeur Daniel Guilmet: Foch, Paris / Professeur Daniel Hantoine: Nancy Professeur Philippe Hecketsweiler: Rouen Professeur Roger Henrion: Port Royal, Paris / Professeur Emile Hervé: Paris / Professeur Daniel Hoeffel: Nancy / Professeur Paul Houlne: Nantes / Professeur Jean-Claude Imbert: Doyen de Faculté, St-Antoine, Paris Professeur Jean Inglesakis: Nice Professeur Lucien Israël: Avicenne, Paris / Professeur Daniel Jaeck: Strasbourg Professeur Claude Jaffiol: Montpellier / Professeur Jean Jahier: Dijon / Professeur Henri Jahn: Strasbourg / Professeur Claude Jaquillat: Pitié, Salpétrière, Paris / Professeur Jean-Claude Job: St-Vincent de Paul, Paris / Professeur Francis Joubaud: Angers / Professeur Jean Judet: Académie de Médecine, Paris / Professeur Claude Junien-Lavillaury: Grenoble / Professeur Georges Kerbrat: Brest / Professeur René Kieny: Strasbourg / Professeur André Kirn: Strasbourg Professeur Serge Kochman: Doyen de Faculté, Reims Professeur René Kuss: Pitié-Salpétrière, Paris / Professeur Daniel Lambert: Dijon Professeur Jean Langlois: Bichat, Paris / Professeur Claude Lapras: Lyon 2 / Professeur Alain Larcan: Nancy / Professeur Luc Larget-Pie: Angers / Professeur Claude Laroche: Professeur Honoraire de la Faculté Médecine, Paris Professeur Géraud Lasfargues: St-Antoine, Paris / Professeur Jean Laugier: Tours / Professeur Franck Lazorthes: Toulouse Professeur Guy Lazorthes: Doyen de Faculté, Purpan, Toulouse Professeur Yves Lazorthes: Rangueil, Toulouse / Professeur Francis Legent: Nantes Professeur Michel Legros: Reims Professeur Serge Lehmann: Paris 5 / Professeur Gabriel Le Menn: Brest / Professeur Jacques Lemounier: Faculté dentaire, Nantes / Professeur Émile Letournel: Paris Professeur Jean-Marie Limial: Angers / Professeur Philippe Lodter: Doyen de Faculté d'Odontologie, Toulouse Professeur Jean-Louis Lortat Jacob: Ambroise Paré, Paris Professeur Roger Luccioni: Nord, Paris / Professeur Jean-Pierre Luton: Cochin, Paris / Professeur Jacques Marescaux: Strasbourg Professeur Jean Marescaux: Strasbourg / Professeur Christian Martin: St-Étienne / Professeur Maurice Masson: Beaujon, Paris Professeur Pierre Maurice: Broussais, Paris / Professeur Didier Mellière: Créteil, Paris Professeur Bernard Menanteau: Reims / Professeur Maurice Mercadier: Pitié-Salpétrière, Paris Professeur Robert Mercier: Clermont-Ferrand / Professeur Charles Mérieux: Pharmacie, Lyon / Professeur Robert Mestres: Montpellier / Professeur Christian Meyer: Strasbourg Professeur Henri Michel: Montpellier / Professeur François-Xavier Michelet: Président de la Commission Médicale d'Établissement, Bordeaux Professeur Francis Michot: Rouen Professeur Paul Mileri: Angers Professeur Gérard Milhaud: St-Antoine, Paris / Professeur Hervé Millart: Reims / Professeur Pierre Miniconi: Nantes Professeur Pierre Molard: Lyon 2 Professeur Pierre Monin: Nancy Professeur François Monsallier: Cochin, Paris / Professeur Jean-Luc Moretti: Créteil / Professeur Alain Morgon: Lyon 2 Professeur Robert Moulias: Charles Foix, Paris / Professeur Albert Moulonguet: Bichat, Paris Professeur Henri Mouray: Tours Professeur Claude Mouriquan: Grenoble / Professeur Jean-Eugène Murat: Tours / Professeur Gabriel Nahas: Fernand Vidal, Paris / Professeur Jean Natali: Pitié-Salpétrière, Paris Professeur Nathan Neimann: Nancy / Professeur Jean-Louis Nivelon: Dijon / Professeur François Oberlin: Strasbourg Professeur Michel Ollagnier: St-Étienne / Professeur André Opperman: Besançon Professeur Pierre Ourbak: Broussais / Professeur Oustrin: Toulouse / Professeur Joseph Paolaggi: Beaujon, Paris Professeur Paul Parguel: Montpellier / Professeur Michel Patrice: Strasbourg / Professeur C. Paulette: Besançon Professeur Jean Paupe: Necker, Paris / Professeur Jean Pecker: Rennes / Professeur Claude Pécout: Limoges / Professeur Denis Pellerin: Necker, Paris Professeur Jean-Louis Pelletier: Dijon / Professeur Georges Perdrix: Odontologie, Lyon 1 Professeur Jacques Périssat: Bordeaux / Professeur Claude Pernot: Nancy / Professeur Claude Perrin: Nancy / Professeur Max Perrin Fayokle: Lyon 2 Professeur Henri Perrot: Lyon 2 Professeur Bernard Pertuiset: Pitié-Salpétrière, Paris Professeur Michel Pierson: Nancy Professeur Jean-Michel Pinon: Reims / Professeur Marie-Christine Plainfosse: Broussais, Paris / Professeur Jean-Jacques Pocidolo: Directeur de Recherches, Paris / Professeur Dominique Gilbert Poitou: Marseille / Professeur Philippe Poitout: Hôtel-Dieu, Paris Professeur Alain Pompidou: St-Vincent de Paul, Paris Professeur Jean Ponsonaille: Clermont-Ferrand / Professeur Michel Postel: Cochin, Paris Professeur Jean Prévot: Nancy Professeur Antoine Puissant: St-Denis, Paris / Professeur Roger Putelat: Dijon / Professeur Marius Rampal: Marseille Professeur Patrick Rampal: Nice Professeur Guy Raubert: Nancy Professeur Jacques-Henri Ravina: Bichat, Paris / Professeur Jean Ritter: Strasbourg / Professeur Jacques Rémy: Lille / Professeur Jacques Reynier: Boucicaut, Paris Professeur André Ribet: Toulouse / Professeur Henri Richelme D.H.: Nice / Professeur Georges Riffat: St-Étienne Professeur Jean Rives: Reims Professeur Philippe Romanet: Dijon / Professeur Pierre Roulleau: Necker, Paris Professeur André Roussel: Bichat, Paris / Professeur Paule Roussenque: Dentaire, Clermont-Ferrand / Professeur Raymond Roy-Camille: Salpétrière, Paris Professeur Pierre Royer: Necker, Paris / Professeur François Ruff: Boucicaut, Paris / Professeur André Sacrez: Strasbourg Professeur Gérard Saillant: Pitié-Salpétrière, Paris / Professeur Serge Saingra: Marseille Professeur Georges de Saint-Florent: Avicenne, Paris Professeur Jacques Salat-



(Publicité)

Barroux : Tenon, Paris
Professeur Bernard Salle : Lyon 2
Professeur Henri Sarles : Marseille / Professeur Jean-Claude Sarles : Marseille
Professeur Jean-Pierre Sarramon : Purpan, Toulouse / Professeur Jean-Pierre Sauvage : Limoges
Professeur Benoît Savoye : Lyon 2
Professeur François Schernberg : Reims / Professeur Daniel Schmitt : Nancy / Professeur Jean-Paul Seguela : Doyen de Faculté, Toulouse / Professeur Jean Sénécal : Rennes / Professeur Abel Sibilly : Strasbourg
Professeur Claude Simard : Angers / Professeur Jacques Sourdille : Reims / Professeur André Stahl : Marseille
Professeur Pierre Stoebner : Grenoble / Professeur Roland Taurelle : Boucicaut, Paris
Professeur Jean Tavernier : Bordeaux / Professeur Jean-Daniel Tempé : Strasbourg
Professeur Hubert Termet : Lyon 2
Professeur Pierre Testas : Bicêtre, Paris / Professeur Roger Tête : Lyon 2 / Professeur Jean Thivollet : Lyon 2 / Professeur Jean-Noël Tiengou : Président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins, Rennes
Professeur Pierre Tiollais : Institut Pasteur, Paris / Professeur Étienne Tissot : Lyon 2
Professeur Maurice Toga : Doyen de Faculté, Marseille / Professeur Solange Troisier : Paris 7
Professeur Pierre Tronche : Faculté Pharmacie, Clermont-Ferrand / Professeur Jean-Bernard Truc : Hôtel-Dieu, Paris
Professeur Jude Turiaf
Professeur Jean-Claude Turpin : Reims / Professeur André Vacherpn : Necker, Paris
Professeur Dominique Vadrot : Hôtel-Dieu, Paris / Professeur Michel Valette : Rothschild, Paris
Professeur Jacques Valeyre : CHU, Reims / Professeur Guy Vanneuville : Clermont-Ferrand
Professeur Pierre de Vernejoul : Necker, Paris / Professeur Henri Viard : Dijon / Professeur Jacques Vidal : CHU Montpellier
Professeur Jacques Vignal : Lyon 2 / Professeur Éric Vignon : Lyon 2 / Professeur Raymond Vilain : Boucicaut, Paris
Professeur Jacques Villaumey : Henri-Mondor, Paris / Professeur Raymond Villey : Caen
Professeur Pierre Vives : CHU Amiens / Professeur Pierre Warter : Strasbourg / Professeur Colette Wayoff : Nancy
Professeur Michel Wayoff : Nancy
Professeur Serge Weinmann : Rothschild, Paris / Professeur Yolande Yung : Lyon / Professeur Henri Zattara : Faculté Dentaire, Marseille.

Praticiens

Docteur Lise Agron : Médecin, Houlgate / Docteur Henri Alligier : Médecin, Oyonnax
Docteur Jacques Alliot : Stomatologiste, Paris / Docteur Patrick Amara : Stomatologiste, Paris / Madame Christiane Ameline : Ambulancière, St-Maur
Docteur Michel Amiot : Médecin, Troann / Monsieur Gérard-Claude Arnal : Chirurgien dentiste, Condé S/Noiréal
Docteur Claude Ballarin : Dentiste, Lannemezan / Docteur Jean Banoun : Mézidon / Docteur Jean Baron : Médecin, Vendée
Docteur Pierre Bartholini : Gynécologue, Montluçon
Monsieur André Bauge : Pharmacien, Lisieux / Docteur Henri Beaugean : Médecin, Guadeloupe / Docteur Gérard Bel : Médecin, Béziers / Docteur André Bellot-Dousset : Paris
Docteur Léo Benassi : Infirmier, Montluçon / Docteur Pierre Alain Benhamou : Médecin, Sarcelles.
Docteur Roland Benichon : Paris, Dijon / Madame Marie-Ange Bennehard : Aide-soignante, St-Pierre S/ Dives / Docteur Henri Bercour : Médecin, Corrèze
Docteur Henri Berger : Médecin, Dijon / Docteur Daniel Berry : Chirurgien, Lure / Docteur Yves Bessières : Médecin, Saverdun
Docteur Jean-Claude Beylot : Médecin, Menton / Monsieur Jean-François Bianchetti : Vétérinaire, Boulogne S/Loire
Docteur Norman Bigot : Chirurgien, Rouen / Monsieur Jean-Claude Bireau : Kinésithérapeute, Sablons / Docteur Paul Blanc : Médecin, Prades
Docteur Philippe Boisson : Médecin, Ville / Docteur Jean Bonbin : Chirurgien-Dentiste, Toulon / Monsieur Claude Bonneau, Chef de la CRAM Aquitaine : Kinésithérapeute, La Tour Grassies / Docteur Jean Bonnevile : Othorino, Nancy
Docteur Camille Bosson : Pharmacien, Isère / Docteur Hervé Bories : Caen / Docteur Paul Bourdet : Gynécologue, Montluçon / Docteur Daniel Bourquard : Pharmacien, St-Martin de Belleville / Madame Marie-Thérèse Boutrais : Garde-Malades, Douvres / Docteur Bouvet : Médecin, Bouches du Rhône / Docteur Jacqueline Boyer : Médecin, Montluçon
Madame Rosemarie Brie : Infirmière, Vallon en Sully
Docteur Norman Briga : Médecin, Rouen / Docteur Camouin : Médecin, Arles / Monsieur Pierre Carrier : Vétérinaire, Paris
Docteur Jacques Cerutti : Chirurgien, Figeac / Docteur Louis Chamorin : Médecin, Perpignan / Docteur Jean Charroppin : Pharmacien, Jura
Mme Jacqueline Chiflet-Naillon : Pharmacien, Paris / Docteur Alain Collilieux : Chirurgien-Dentiste, Caen / Docteur Jean Colson : Médecin, Paris / Docteur Roger Cormarie : Stomatologue, Créteil
Docteur Bernard Cormier : Infirmier, St P. & Miquelon
Docteur Francis Courcelles : Médecin, Paris / Docteur Guy-Marie Cousin : Gynécologue, Nantes / Docteur Jean-Michel Couve : Médecin, Var / Docteur Cubizolles : Médecin, Béziers
Docteur Marie-Hélène Cury : Médecin, Nancy / Docteur Jean-Charles Dahlet : Pharmacien, Schiltigheim / Docteur Charles Daieff : Stomatologiste, Paris
Docteur Jean-Claude Dalbos : Médecin, Bordeaux / Madame Simone Dauguet : Pharmacien, Caen / Docteur Philippe David : Chirurgien-Dentiste, Paris
Docteur Claude Debache : Gynécologue, Paris / Docteur Georges Delatre : Chirurgien, *Seine Maritime / Docteur Pierre* Delmar : Pharmacien, Haute-Provence / Docteur Jacques Delong : Pharmacien, Haute-Marne / Docteur Jean-Marie Demange : Médecin, Moselle
Docteur Philippe Denis : Physiologiste, Rouen / Docteur Dominique Deruyver : Biologiste, Condé S/Mer / Docteur Christian Derycher : Médecin, Caen
Docteur Charles Descourt : Chirurgien, Grenoble / Docteur *J.-François Desechalliers* : Médecin, Caen / Docteur Jacques Desert : Chirurgien-Dentiste, Voie
Docteur Jacques Desplanches : Médecin, Colombelles / Docteur René D'hotel : Médecin, Remiremont / Docteur Jacques Donat : Chirurgien-Dentiste, Paris
Docteur Pierre Dous : Médecin, Breteuil / Docteur Gilles Drain : Chirurgien-Dent., Noireau
Docteur Jean Dreano : Pharmacien, Paris / Docteur Bertrand Dubois : Médecin, Lille
Docteur Joseph Dubois : Médecin, Lille / Docteur Christian Duccarouge : Médecin, Montluçon / Docteur Jean-Marie Duchemin : Médecin, Caen
Monsieur Jean-Pierre Duleau : Kinésithérapeute, Libourne
Docteur Philippe Dupin : Chirurgien, Sarcelles / Docteur Robert Dupont : Ancien Président de l'Académie Nationale de Chirurgie dentaire, Paris
Docteur Durand : Médecin, Nancy
Docteur J.-P. Esquirol : Paris
Docteur Henri Fabresse : Pharmacien, Perpignan / Monsieur Joël Faure : Kinésithérapeute, St-Laurent de Médoc / Docteur Pierre Favre : Vétérinaire, Falaise
Madame Flabel-Pailhes : Surveillante, St-Vigor le Grand
Docteur Thierry Flaisler : Chirurgien, Paris / Docteur Fortier : Médecin, Richelieu
Monsieur Vincent Fournier : Médecin, Isigny / Docteur Denis François : Chirurgien-Dentiste, Montmorency / Docteur Marc Fraysse : Prothèse Dentaire, Rennes / Docteur Serge Fredon : Pharmacien, Crépy en Valois
Docteur Jacques Frenot : Pharmacien, Paris / Docteur Henri Gaberel : Chirurgien-Dentiste, Troann / Docteur Ginette Gaillara : Pharmacien, Clermont-Ferrand / Docteur Jean-Pierre Garcin : Chirurgien, Sarcelles / Docteur Lyonel Garrelon : Chirurgien-Dentiste, St-Jean de Luz / Docteur Philippe *Gateau : Chirurgien-Dentiste,* Nevers / Docteur Patrick Gaubery : Dentiste, Paris
Docteur Claude Germain : Médecin, Belleville / Madame Michèle Gervason : Pharmacien, Paris / Docteur Michel Ghysez : Médecin, Nord / Docteur Jean-Michel Gigon : Médecin, Montluçon / Docteur Armand Gimbert de Fallois : Médecin, Nantes / Docteur Joseph de Girves : Pharmacien, Perpignan
Docteur Giry : Pharmacien, Nancy
Docteur Jean Golin : Pharmacien, Calvados / Docteur Jean Goni : Médecin, Annonay / Docteur Dominique Grégoire : Médecin, Garges les Gonesses / Docteur *Jean-François Guillemin* : Chirurgien-Dentiste, Paris
Docteur André Guillou : Vétérinaire, Ille-&-Vilaine
Monsieur Christian Guyonnet : Pharmacien, Caen / Docteur Jacques Haltaire : Médecin, Nancy / Docteur Michel Hannoun : Médecin, Grenoble
Madame Madeleine Hardy : Assistante Médicale, Bayeux
Monsieur Pierre Harel : Prothésiste-Dentaire, Caen
Docteur Jean-Claude Haxaire : Médecin, Nancy / Docteur Bernadette Heckestwiller : Médecin, Rouen / Docteur Christiane Hedrich-Ameur : Médecin, Mulhouse / Docteur *Jean-Frédéric Heiz : Médecin,* Caen / Docteur François Henocq : Chirurgien-Dentiste, Vire
Docteur Francis Henri : Chirurgien, Paris / Monsieur Michel Hourcade : Kinésithérapeute, Aquitaine
Docteur Élisabeth Hubert : Médecin, Nantes / Docteur Michel Hubert : Médecin, Nantes
Docteur Serge Huet : Médecin,

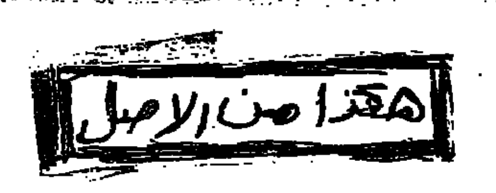


Morsang-S/-Orge / Docteur Paul Houlne : Médecin, Nantes
Docteur Jean-Louis Hussonois : Médecin, Fleury La Vallée
Docteur Yves Gérard Illouz : Chirurgien, Paris / Docteur Patrick Jacquet : Kinésithérapeute, Nantes / Docteur Alain Jacquot : Chirurgien, Vosges / Docteur Guillaume Jobin : Médecin, Paris
Docteur André Khoravi : Médecin, Juan les Pins / Docteur Jean Kiffer : Médecin, Amneville
Docteur Jean-Claude Kittler : Chirurgien-Dentiste, Paris
Docteur Henri Klizowski : Chirurgien, Bayeux / Docteur André Knoerr : Chirurgien, Strasbourg / Docteur André Krenner : Médecin, Nancy
Docteur Bertrand Labarre : Dentiste, Noyon / Docteur Jean Laens : Médecin, Barbazan
Docteur Gérard Lagarde : Médecin, Argenteuil / Monsieur Gérard Lagoutte : Opticien, Caen
Madame Geneviève Lahourguete : Infirmière, Gassies / Docteur Jean Lalande : Chirurgien, Potigny
Docteur Michel Lantier : Médecin, Desrtines / Docteur Gérard Larcher : Vétérinaire, Yvelines
Docteur Gérard Laval : Médecin, Mulhouse / Docteur Claude Lavaste : Médecin, Versailles
Madame Rachel Lecointe : Préparatrice Pharmacie, Aunay
Docteur J-F. Le Grand : Vétérinaire, Manche / Docteur Philippe Legras : Médecin, Haute Savoie / Madame Catherine Lejoncour : Infirmière, Ouistréham / Docteur Bernard Lequenne : Dentiste, Vallon en Sully / Docteur Alain Levy : Chirurgien-Dentiste, Paris
Docteur Pierre Obry : Chirurgien, Caen / Docteur Michel Loiseau : Médecin, Paris / Docteur Claude Lorenzini : Chirurgien, Meuse
Docteur Marc Louis : Médecin, Bourg en Bresse / Docteur Paul Malassagne : Dentiste, Cantal
Monsieur Pierre Malevialle : Kinésithérapeute, Gironde
Monsieur Malthe : Anesthésiste, *Montluçon* / Monsieur Jean Manchon : Pharmacien, Crève Cœur en Auge / Monsieur Jacques Marchand : Pharmacien, Marly le Roi / Docteur Henri Marteret : Ophtalmologiste, Paris
Monsieur Jean-Paul Martin : Pharmacien, Allier / Madame Danielle Martischang : Pharmacien, Drulingen / Docteur Loic Marty : Chirurgien-Dentiste, Nantes
Madame Michèle Masseguerra : Infirmière, Alençon / Docteur Dominique Maury : Chirurgien, Paris / Docteur Claude Meyer : Dermatologue, Montluçon
Docteur Francis Michaud : Chirurgien, Rouen / Madame Anne-Marie Molaire : Préparatrice en Pharmacie, Montluçon
Docteur Bernard Molaire : Vétérinaire, Montluçon / Docteur Paulette Monier : Médecin, Lyon
Docteur Pierre Moraglia : Cardiologue, Montluçon
Docteur Didier Morin : Chirurgien-Dentiste, Paris
Madame Marie-Rose Moritz-Aman : Pharmacien, Lure
Docteur Arthur Moulin : Vétérinaire, Nord / Docteur Jean Narquin : Dentiste, Maine et Loire
Docteur Gilbert Nataf : Chirurgien, Paris / Docteur Jean Natali : Médecin, Oise
Mademoiselle Isabelle Nemain : Pharmacien, Isère / Docteur Jean Noachovitch : Ophtalmologiste, Enghien / Docteur Luc Pandreau : Oto-rhino, Paris / Docteur Régis Parent : Médecin, Drôme
Docteur Bernard Parmentier : Prothésiste-Dentaire, Beauvais
Docteur Jacques Perret : Médecin, Bayeux / Monsieur Jean-Michel Petavy : Vétérinaire, Taverny
Docteur Bernard Piquard : Chirurgien, Voie / Docteur Roland Planche : Psychanaliste, Clermont-Ferrand / Docteur Jacques Plessier : Médecin, Paris
Madame Annick Poilvet : Kinésithérapeute, Formerie / Docteur Jacques Porq : Médecin, Cabourg
Madame Michèle Poussin : Secrétaire-Médicale, Falaise
Docteur Claudine Prat : Anesthésiste, Sarcelles / Docteur Jacques Quéré : Infirmier, Balleroy
Docteur Dino Radice : Chirurgien-Dentiste, Paris / Docteur Pierre Raynal : Médecin, Cantal
Docteur François Reynouard : Médecin, Caumont l'Éventé
Docteur Lucien Richard : Médecin, Loire Atlantique
Madame Madeleine Richier : Pharmacien, Asnières / Madame Simone Rignault : Psycho-Conseiller Régional, Luzy
Docteur Jean-Paul de Rocca-Serra : Médecin, Corse du Sud
Docteur Dominique Rochet : Médecin, Ouistréham / Madame Nelly Rodi : Sage-Femme, Yvelines / Monsieur Guy Roret : Biologiste, Montluçon / Madame Marie-Hélène Roret : Pharmacienne, Montluçon
Docteur Claude Rouchon : Stomatologiste, Paris / Docteur Thierry Salignon : Kinésithérapeute, St Laurent
Docteur Jacqueline Saltiel : Médecin, Paris / Docteur Marie-Hélène Sametzki : Dentiste, Jassans / Monsieur Christian *Sanglier : Pharmacien, Paris*
Docteur Bernard-Claude Savy : Médecin, Nièvre / Docteur Lydia Scemama : Médecin, Boulogne
Docteur Muriel Schor : Chirurgien-Dentiste, Paris / Docteur Schwartz : Médecin, Moselle
Docteur Claude Scmierer : Médecin, Neuilly Plaisance
Docteur Françoise Sentoul : Médecin, Paris / Docteur Louis Serfaty : Président de la Fédération Inter-Syndicale des Établissements d'hospitalisations Privées, Paris / Docteur Bernard Silam : Médecin, Paris / Docteur Philippe Siou : Médecin, Paris
Docteur de Stadieu : Médecin, Nanterre / Docteur Sylvain Staub : Chirurgien, Paris / Docteur Claude Stouls : Chirurgien-Dentiste, Paris / Docteur Jackie Taieb : Médecin, Paris / Docteur J.-C. Talmant : Chirurgien, Nantes
Docteur Martial Taugourdeau : Médecin, Eure & Loire / Madame Nicole Tichit : Infirmière, Damérat / Docteur Serge Tofaloni : Médecin, Paris / Docteur Patricia Tortolani : Médecin, Ville d'Avray
Madame Paulette Touzot : Pharmacienne, Bretteville l'Orgueilleuse / Docteur Gérard Trichereau : Médecin, Nantes
Docteur Guy Trumeau : Médecin, Paris / Docteur Jean-Luc Tual : Médecin, Boulogne / Docteur Jean Uberschlag : Dentiste, Haut-Rhin / Docteur Martine Valade : Médecin, Paris / Monsieur Bernard Valenski : Prothésiste-Dentaire, Pont l'Évêque
Docteur Jean-Jacques Valenza : Médecin, Lisieux / Professeur François Vandenbussche : Chirurgien, Lille / Docteur Daniel Veisse : Médecin, Mulhouse
Madame Pascale Veniard : Pharmacien, Caen / Docteur Jean Vilbecq : Chirurgien, Nantes
Docteur Pierre Weisenhorn : *Pharmacien, Haut-Rhin*
Madame Michèle Wojtkowiak : Infirmière, Montluçon / Docteur Bernard Ziegler : Médecin, Strasbourg / Docteur Daniel Zrounba : Pharmacien, St Genis Pouilly.

Industrie pharmaceutique

Monsieur René Boisseau
Monsieur Pierre Fabre / Monsieur Henry *Lanzerac / Monsieur Éric* Logeais / Docteur Charles Mérieux / Monsieur Gérard Money / Monsieur Pierre Monin
Monsieur René Sautier.

Comité de Soutien National Santé à la candidature de Jacques Chirac.



Société

Le procès des médecins de Poitiers

Une affaire aux effets dévastateurs sur l'opinion

POITIERS
de notre envoyé spécial

Le rideau est donc tombé sur l'affaire des médecins de Poitiers. Plus de trois ans après la mort de Nicole Berneron, l'heure est ainsi venue d'un premier bilan des conséquences de cette histoire médicale sans précédent. Conséquences sur l'institution hospitalière et sur la pratique de l'anesthésie-réanimation, mais conséquences aussi sur la perception de la médecine dans son ensemble et, en corollaire, sur l'image de ceux qui l'exercent.

La tragédie de Poitiers ne peut plus, aujourd'hui, se résumer à l'extraordinaire et incroyable hypothèse qui, depuis la mort de Nicole Berneron, l'a toujours sous-tendue : celle d'un sabotage aux conséquences criminelles. Elle a surtout mis face à face deux institutions — la médecine et la justice — dont les rapports se sont révélés, à cette occasion, pour le moins complexes et quelque peu ambigus.

La recherche de la vérité sur les causes de la mort d'une malade et sur les agissements des trois médecins hospitaliers a imposé à la justice de recourir à chaque instant à la médecine, à sa technique, à son savoir et à ses hommes. La cause, dès lors, était entendue. Toute judiciaire qu'elle fût, l'affaire resterait médicale, et la vérité, si elle devait surgir pour accuser tel ou tel médecin, ne pourrait provenir que d'autres médecins.

Désorganisation

L'enquête policière, l'instruction rigoureusement menée par M. Pierre Hovaere, les travaux des experts et, finalement, le long procès ne furent que les différentes étapes d'une très pénible plongée dans l'institution hospitalière. Une institution où la gestion quotidienne de la douleur et de la mort se double, presque toujours, d'un profond silence sur les haines, les perversités et les passions qui souvent l'animent.

C'est ainsi qu'après avoir, de manière privée d'abord, publique ensuite, accusé d'assassinat deux de ses confrères et collaborateurs, le professeur Pierre Mériel fut, parce qu'il rompait avec cette pratique du silence, tacitement exclu de sa communauté professionnelle.

Nicole Berneron morte, et l'hypothèse du sabotage retenue puis défendue par le magistrat instructeur, il ne s'agissait plus d'une de ces affaires où l'on voit un médecin user de son art à des fins criminelles. On entrait de plain-pied dans une incroyable querelle entre médecins, querelle qui avait commencé avant la mort de la victime et qui se nourrissait de celle-ci. Constat accablant : la découverte de l'organisation, ou plutôt de la désorganisation, du département d'anesthésie-réanimation du CHRU de Poitiers. Un département que des médecins extérieurs à l'établissement puis que certains avocats prirent plaisir à qualifier *« d'empire »*, alors qu'il s'agissait plus exactement d'un de ces territoires dirigés par ceux que l'on dénomme « mandarins », qui jouissent, à vie, d'un pouvoir sans partage, et qui n'ont pas toujours la personnalité ni les compétences pour être considérés comme des « maîtres » par leurs collaborateurs.

La désorganisation du département du professeur Mériel ne pouvait pas ne pas avoir des conséquences directes sur la qualité des soins donnés aux malades des services de chirurgie. C'est ainsi que la visite pré-anesthésique de Nicole Berneron fut effectuée, comme c'était l'habitude, non pas par un médecin spécialisé, mais par une infirmière-anesthésiste. Une situation que le professeur Jean Lassner devait qualifier *« d'exercice illégal de la médecine »*, cet expert allant jusqu'à accuser le professeur Mériel de *« complicité d'exercice illégal de la médecine »*. Désorganisation très grave aux effets incontrôlables encore avec, toujours avant la mort de la victime, la cabale animée notamment par le docteur Bakari Diallo contre le professeur Mériel. Désorganisation toujours avec le manquement à la plus élémentaire déontologie, lorsqu'un médecin décida de s'absenter pour cause de maladie, protégé par un certificat rédigé par l'un de ses confrères, sans s'inquiéter de la situation de celle qui était « sa » malade. Conséquence ultime et dramatique de tout cela, l'anesthésie précipitée et chaotique de Nicole Berneron.

> *Une très lente et très pénible plongée dans l'institution hospitalière*

Incapable de sauver cette malade, venue au CHRU de Poitiers pour une intervention bénigne, le corps médical ne saura pas mieux donner une explication des causes de cette mort. Alors que tout était possible — par un simple analyse des gaz du sang dans les minutes et les heures qui suivirent la mort et la découverte de l'inversion des tuyaux sur le respirateur, — tout, au contraire, s'est passé comme si l'institution hospitalière ne voulait plus, à aucun prix, s'intéresser à ce décès. Comme si elle pressentait déjà confusément à quel point celui-ci pourrait lui nuire. C'est ainsi que le corps médical concerné s'interdit de pratiquer une autopsie scientifique.

Carence de la médecine légale

Après la médecine hospitalière, qui n'avait pas réussi à comprendre cette mort, la médecine légale n'a pas mieux rempli la mission qui était la sienne. On découvrit ainsi que des médecins légistes, bien qu'ayant été informés de l'hypothèse officielle de l'asphyxie par protoxyde d'azote, avaient fait des prélèvements sanguins, qui devaient, par la suite, interdire toute conclusion définitive. On ne pouvait dès lors que déboucher sur une bataille d'experts.

Parallèlement aux travaux des différents experts officiels, d'autres experts, « officieux » cette fois, entreprirent, sur la demande des défenseurs du docteur Diallo, les mêmes recherches. Trois générations d'anesthésistes et quelques-uns des plus grands noms de cette discipline devaient alors s'affronter avec une violence insoupçonnée que ne peut, à elle seule, expliquer ni la recherche effrénée de la vérité ni la compétition médicale ou scientifique entre équipes ou écoles concurrentes.

L'inutile expérience d'Amiens

Pour les experts officiels, Nicole Berneron était bien morte d'une insuflation massive de protoxyde d'azote, conclusion qui conduisait immanquablement à accuser le docteur Diallo. Pour les autres spécialistes, cette mort était à relier à une série d'accidents imputables à la conduite de l'anesthésie, une hypothèse qui condamnait doublement le professeur Mériel : à la fois pour n'avoir pas su prévenir l'irréparable mais aussi pour avoir simulé, voire maquillé, après la mort, une inversion des tuyaux d'arrivée de gaz sur le respirateur. Réuni en collège, et après avoir entendu leurs confrères, les experts officiels devaient maintenir et confirmer leurs premières conclusions.

Tout cela donna pendant deux jours d'audience une bataille historique pour aboutir à des conclusions diamétralement opposées.

Mais il était dit que l'institution médicale ne pourrait se résoudre à un simple constat d'impuissance. C'est ainsi qu'au CHU d'Amiens le professeur Alain Milhaud décidait de pratiquer l'expérience que des experts avaient déjà envisagé de réaliser pour leur propre compte. Ainsi, pour la première fois au monde, un organisme humain en coma dépassé devait être utilisé à des fins médico-légales, pour reproduire expérimentalement les circonstances qui avaient, selon les experts officiels, précédé la mort de Nicole Berneron.

Révélée à Poitiers par le professeur Jean Lassner, cette expérimentation apportait *a priori* un élément essentiel de discussion dans le conflit qui opposait les experts parce qu'elle semblait accréditer la thèse de la mort par insufflation massive de protoxyde d'azote. Mais, réalisée dans des circonstances alors très mal connues et encore imparfaitement précisées (on indique de très bonne source que le certificat de décès du malade d'Amiens a été rédigé trois jours après la réalisation de cette expérience) et révélée de manière spectaculaire au beau milieu d'une bataille d'experts véritablement dramatique, cette première fut considérée comme un élément inacceptable par le président de la cour d'assises comme par les avocats des différentes parties.

L'enregistrement vidéo de cette expérimentation ne fut pas versé au dossier, et l'on n'entendit plus parler ou presque, à Poitiers, de ce qui aurait, peut-être, été de nature à faire basculer le cours des débats.

A partir de ce moment-là, tout était possible, à l'exception de la découverte de la vérité par des voies médicales ou scientifiques.

Au terme de ce procès pour lequel le conseil de l'ordre des médecins avait cru préférable — par crainte, dit-on, d'être débouté — de ne pas se porter partie civile, il apparaît — et le triple acquittement ne change rien à l'affaire — que la médecine ne peut, sans risque aux yeux de l'opinion publique, jouer comme elle l'a fait ici avec ce qui fait depuis toujours son honneur. Elle ne peut, sans risque, accepter de laisser entamer, comme ce fut le cas ici, le prestige des praticiens hospitalo-universitaires. L'effet pourrait être d'autant plus dévastateur que cette affaire coïncide avec la poussée, encore timide mais réelle en France, du consumérisme appliqué à la médecine. Une situation d'autant plus paradoxale, anachronique et difficilement acceptable par le corps médical hospitalier, qu'il faut bien savoir et répéter que, jamais dans l'histoire de la médecine, la technique de l'anesthésie-réanimation n'a été aussi sûre qu'en cette fin de siècle.

JEAN-YVES NAU.

L'acquittement et l'amertume

(Suite de la première page.)

Un esprit non prévenu, en tous cas, ne pouvait que prendre acte des considérations opposées que développaient d'une part les experts dits officiels, de l'autre les témoins techniciens produits par la défense et non moins bardés de titres que leurs collègues.

Pour schématiser, les premiers considéraient que Nicole Berneron avait succombé aux effets d'une inhalation massive de protoxyde d'azote, la privant d'oxygène, alors que les autres refusaient cette conclusion en faisant valoir l'absence de cyanose et en incriminant, eux, une surcharge, lors de l'anesthésie, de gaz halogène doublée d'un éventuel syndrome de Mendelson, c'est-à-dire d'un passage dans les bronches de quelques gouttes de liquide gastrique.

Les certitudes affichées de part et d'autre ne pouvaient se concilier. Il n'est pas dit non plus que la manière dont l'un des experts officiels, le professeur Jean Lassner, fit connaître les résultats d'une expérience menée à Amiens sur un sujet en état de coma dépassé auquel fut administré du protoxyde d'azote — affaire qui, dans l'instant, connut un énorme retentissement en même temps qu'elle entraînait une réprobation quasi unanime — n'ait pas produit, sur les jurés, un effet tout à fait contraire à celui qui en était attendu par le respectable savant, l'invoquant en sa faveur tout en en condamnant le principe.

Epilogue logique et peu satisfaisant

Du coup, l'affaire de Poitiers connaît un épilogue tout à la fois logique et peu satisfaisant pour la morale. Dès lors que les causes de la mort de Nicole Berneron ne parvenaient pas à être définies, comment proclamer, sans risque d'erreur, quelle pouvait être leur origine.

S'agissait-il de cette asphyxie consécutive à l'administration de protoxyde d'azote résultant d'une inversion des tuyaux amenant au respirateur les gaz que sont l'oxygène et le protoxyde d'azote ? Pour les mêmes raisons, comment, en bonne logique, pouvait-on adopter la thèse d'une inversion des tuyaux non plus antérieure mais postérieure au décès, et cela dans le dessein de faire attribuer à une telle inversion les causes d'une mort due seulement à des négligences ou à des imprudences de celui qui avait conduit l'anesthésie, c'est-à-dire le professeur Mériel ?

Pourtant, ce sera bel et bien cette proclamation d'une innocence générale qui risque de laisser le plus de traces et d'amertume. Elle ne suffira pas à faire oublier les réalités dévoilées par ce débat judiciaire qui mit au jour, non sans mal et sans réticences, des pratiques hospitalières inquiétantes, des conflits entre anesthésistes et chirurgiens, des délégations de pouvoirs abusives de médecins à infirmières, révélant des querelles dont il ne suffisait pas d'affirmer, pour qu'on en soit convaincu, qu'elles n'avaient aucune conséquence pour les malades.

Elle ne fera pas oublier non plus les engagements contraires des spécialistes de générations diverses mettant tout le poids de leur renommée dans ce combat médico-judiciaire, acceptant de livrer, et avec quelle ardeur ! leurs sentiments en sachant que cela se faisait publiquement et sous le contrôle de tout un aréopage international de scientifiques et de médecins.

Ce combat-là fut sans merci. Il aura finalement servi les accusés. Mais il n'est pas dit qu'il aura comblé ceux pour qui ces nouvelles querelles discréditaient plus qu'elles n'honoraient ceux qui en étaient les protagonistes. A un conflit médical donné, engendré par un drame, la médecine montrait son impuissance, son incapacité à fournir une explication sans faille. S'il est certain, maintenant, que le professeur Pierre Mériel ne fut jamais le « mandarin » que certains se sont complus à décrire, les vrais mandarins, eux, ceux qui, venus de Paris, de Bruxelles, de Montréal ou de Washington, mettaient à s'affronter tant de vigueur et de passion, auraient continué de le faire sans cette décision d'acquittement.

L'arrêt de la cour d'assises de la Vienne fait disparaître ce risque. Il exonère habilement tout à la fois les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau, mais aussi le professeur Mériel. Il refuse de privilégier les premiers aux dépens du troisième, ce qui est la conséquence de ce doute engendré par des confrontations sans issue. Il renvoie dos à dos non seulement Diallo et Mériel, mais avec eux leurs défenseurs, tellement appliqués depuis vingt jours à vouloir démontrer respectivement les innocences en faisant de l'antre le coupable.

D'ordinaire, de telles tactiques aboutissent à des échecs dont les antagonistes font les frais. En l'occurrence, il a été signifié qu'il ne devait y avoir ni vainqueurs ni vaincus. C'est ce que n'ont pas voulu comprendre les partisans de Bakari Diallo, et plus discrètement ceux de Denis Archambeau, au moment où s'achevait ce procès, où l'on attendait le retour de la cour dont on savait la délibération achevée.

Il y avait là, proche à le toucher, un Pierre Mériel méconnaissable, attendant, dans la même anxiété que ses coaccusés, le moment qui allait sceller son destin. Il avait, depuis le matin, entendu successivement le bâtonnier Bernard Drouineau, Mes Pierre Chaigne et Henri Leclerc contraints, pour défendre leur client Diallo, à faire de lui, Mériel, l'unique responsable de la mort de Nicole Berneron. Il lui fallut recevoir des phrases comme celle-ci de Me Drouineau : *« Policiers et juge d'instruction vont poser, dès le départ, le postulat que l'inversion des tuyaux est antérieure à l'intervention chirurgicale, mais ce postulat ne peut résulter que de ce que leur a dit le professeur Mériel. »*

Me Chaigne avait déployé la même énergie pour assurer que, le 30 octobre 1984 à 16 h 30, pour le professeur Mériel comme pour les policiers, le dossier était pratiquement bouclé et que le coupable ne pouvait être que Bakari Diallo.

Quant à Me Henri Leclerc, il avait, lui, manifesté son étonnement devant l'obstination mise par le professeur Mériel à dissimuler aux enquêteurs, durant plusieurs mois, ses absences de la salle d'opération au moment de la phase la plus délicate du réveil de la malade. Pourtant, il n'avait pas voulu l'accabler. Comme il lui fallait, tout de même, soutenir que l'inversion des tuyaux n'avait pas été autre chose qu'un geste postérieur à la mort de la malade et dicté par la volonté de faire échapper l'anesthésiste à une responsabilité dont il avait conscience, il émit l'hypothèse que ce geste n'était pas forcément celui de M. Mériel lui-même mais de quelqu'un de son entourage puisqu'une de ses collaboratrices était allée jusqu'à dire : *« Même si je le savais coupable, je le défendrais jusqu'au bout. »*

« Ce pauvre diable de nègre »

Me Leclerc avait dit aussi : *« Nous voilà tous à un moment important de notre vie. Moi, parce que je plaide pour un homme que je sais injustement accusé. Vous, parce que, soit par métier soit par devoir d'un jour, vous avez à juger ce professeur qui fut à la tête d'un empire et qui, aujourd'hui, pleure et souffre, ce médecin qu'est Denis Archambeau, l'enfant de votre pays, qui vous bouleverse, et enfin ce pauvre diable de nègre dont il me faut démontrer qu'il n'est en rien l'artisan du malheur de M. Claude Berneron. »*

Du dossier et de ses faiblesses, il lui restait à redire ce qui avait été si cruellement mis en lumière depuis quasiment trois semaines : des expertises contraires, des aveux aussitôt rétractés et dont le commissaire qui les avait lus et relus disait lui-même qu'il doutait de leur valeur et de leur sincérité. Comme s'il convenait de se faire aussi imprécateur, en réplique à l'avocat général, Me Leclerc avait lancé cette adresse à Diallo : *« Vous espériez, parce que vous avez foi en la justice, que vous seriez à égalité de savoir avec d'autres, en raison de vos efforts et de vos mérites, et qu'on vous admettrait parmi nous. Vous espériez, pauvre Diallo, qu'on vous tiendrait pour quelqu'un à notre égal. Eh bien, vous vous trompiez ; vous étiez resté le sorcier capable de tout. Il fallait, dans cette affaire, un Bakari Diallo que l'on puisse immoler pour exorciser. »*

Cinq heures plus tard, ces mots paraissaient bien lointains. La cour d'assises de la Vienne, par sa décision, venait de s'assurer une renommée. Elle signifie, en somme, qu'il n'y eut pas d'affaire de Poitiers. Elle désavoue ceux qui ont cru le contraire, à commencer par un commissaire de la sûreté urbaine, un juge d'instruction et une chambre d'accusation.

Il est vrai, c'est Me Pierre Chaigne qui l'avait révélé, que ce juge d'instruction, M. Hovaere, avait dit à l'avocat qui sollicitait de lui un non-lieu : *« Mieux vaut un acquittement solennel qu'un non-lieu rendu en catimini. »* Pour être solennel, l'acquittement l'a été. Il ne fera pas oublier à tout le monde qu'il y eut pourtant bel et bien une affaire de Poitiers et, à son propos, cette déchirure entre grands patrons sur la manière de la considérer, comme il ne fera pas oublier la détresse de M. Berneron et de ses deux filles.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'affaire des fausses factures de Nancy

Un mandat d'amener a été délivré à l'encontre d'un responsable de la chaîne de magasins Castorama

Dans l'affaire dite « des fausses factures de Nancy », un mandat d'amener a été délivré, le jeudi 3 mars, à l'encontre de M. François-Régis Motte, responsable de l'expansion du groupe Castorama basé à Templemars (Nord), par M. Gilbert Thiel, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nancy, chargé du dossier (*le Monde* du 21 janvier).

M. Motte serait impliqué dans cette affaire pour des faits similaires à ceux qui ont entraîné l'inculpation, le 12 janvier, de M. Michel Bouriez, directeur de l'expansion dans le groupe des hypermarchés Cora et président de la Chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, pour abus de biens sociaux, faux et usage de faux en écritures commerciales. M. Bouriez est toujours détenu à la prison de Metz.

Quatre autres personnes ont été inculpées : MM. Jean-Marie Maire, ancien gérant d'un établissement de nuit, Richard Zanier, directeur technique de BG-Service, filiale de Cora, Pierre Vilmont, chef de travaux dans l'entreprise de bâtiment Gusaï, et André Gusaï, PDG de cette même société.

C'est précisément pour avoir signé avec cette entreprise de Toul un contrat d'assistance technique suspect que M. Motte est l'objet d'un mandat d'amener. Ce contrat, passé en 1987, a donné lieu à l'établissement de trois factures successives, entre juin et septembre, réglées à M. Gusaï pour un total de 2 549 075 F. Mais, selon les éléments établis par l'enquête, l'entrepreneur en bâtiment n'aurait, en fait, réalisé aucun travail en contre-partie : tel est le mécanisme de la fausse facturation mis en œuvre dans cette affaire qui porterait sur un total évalué à ce jour à 10 millions de francs.

Depuis quelques semaines, la rumeur circulait à Nancy : le trafic mettant en cause le groupe Cora s'étendait, découvrait-on au fil de l'enquête, à d'autres régions — dont le Nord-Pas-de-Calais — et impliquait d'autres grandes surfaces, tel Castorama.

Voilà deux semaines, M. Michel-Edouard Leclerc, dirigeant d'hypermarchés, avait lui aussi été entendu par le magistrat instructeur. Il s'était expliqué sur ses déclarations précédentes à la presse, reprochant aux commissions départementales d'urbanisme et de commerce (CDUC) de monnayer leurs accords en faveur de l'implantation et du développement de grandes surfaces. Par le biais des CDUC, certains élus alimenteraient ainsi les caisses de leurs partis.

Les faits reprochés à M. Motte permettront-ils d'éclairer cet aspect politique de l'enquête en cours ? Jusqu'à présent, de sérieuses présomptions existent. Le financement du RPR a notamment été évoqué, en raison des engagements connus de M. Gusaï, l'entrepreneur en bâtiment écroué. Mais, sur ce terrain politique, cette vaste affaire de Nancy ne dépasse pas officiellement pour le moment le jeu des hypothèses.

DANIELLE ROUARD.

Le succès de « Casto »

Castorama (Financière Agache, articles de bricolage) a, l'an passé, enregistré une hausse de 30 % de son bénéfice net (évalué à 83 millions de francs). En constante expansion depuis sa création par M. Christian Dubois en 1969, ce groupe, doté de son holding « Dubois Investissements », est devenu tête de file du bricolage en France, profitant de l'explosion de ce marché. Castorama possède, aujourd'hui, quatre-vingt-un magasins, dans toutes les régions de France, gérés de manière décentralisée.

Ce groupe emploie six mille salariés. Pour 1988, il prévoit une augmentation de 30 % de son bénéfice, entre six et huit nouvelles implantations et l'ouverture d'enseignes à l'étranger : la première est annoncée à Milan.

Chez « Casto », on trouve aussi bien du matériel lourd de bricolage pour le bâtiment (40 % environ du chiffre d'affaires) que de bricolage léger (30 %) et des produits de décoration.

D. R.

EN BREF

● **Pourvoi en cassation de deux preneurs d'otages de Nantes.** — Deux des trois preneurs d'otages du palais de justice de Nantes, ont décidé de se pourvoir en cassation. Il s'agit de Georges Courtois et de Abdelkarim Khalki, condamnés le 27 février par la cour d'assises de la Loire-Atlantique à vingt ans de réclusion criminelle (*le Monde* des 28 et 29 février). Leurs avocats n'ont pas précisé les motifs du pourvoi.

Le troisième auteur de la prise d'otages de décembre 1985, Patrick Thiollet, condamné à quatorze ans de réclusion criminelle, a de son côté « accepté la décision » du jury.

● **Naissance d'un volcan indonésien.** — L'Indonésie a désormais sur son sol 109 volcans actifs, c'est ce qu'a affirmé le journal *Jakarta Kompas* en saluant la naissance de l'Anak Ranaka (Enfant de Ranaka) dans l'ouest de l'île de Florès.

● **RECTIFICATIF : le télescope européen au Chili.** — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 2 mars, le site qui accueillera le futur télescope géant européen (VLT) n'a pas encore été choisi. Le gouvernement chilien vient certes de donner aux Européens de l'European Southern Observatory (ESO), pour usage scientifique, un terrain de quelques centaines de kilomètres carrés sur le mont Cerro-Paranal. Mais les huit pays du Vieux Continent impliqués dans le projet du VLT ne décideront du choix définitif du site qu'en 1990. Ce pourra être le Cerro-Paranal ou celui, toujours au Chili, de la Silla, où sont déjà installés plusieurs télescopes de l'ESO. A moins que le choix ne se porte sur un troisième lieu, qui se serait révélé plus approprié.

Société

MÉDECINE

Les suites de l'affaire Milhaud

L'expérimentation d'Amiens est « une profanation de corps »

estime Mme Barzach

L'expérimentation menée par le professeur Alain Milhaud sur un jeune homme de vingt-quatre ans en état de coma dépassé au CHR d'Amiens est *« une profanation de corps »*, a affirmé, le jeudi 3 mars, à Tourcoing (Nord), Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, qui redoute que *« ce dérapage ne jette le discrédit sur l'hôpital, sur les médecins et sur les transplantations d'organes »*.

« On est en train de faire croire aux malades que dans tous les hôpitaux on peut se livrer à de telles choses et qu'être anesthésié constitue un danger », a regretté le ministre délégué à la santé au cours d'une conférence de presse.

Mme Barzach a également craint que l'affaire du CHR d'Amiens *« ne jette un trouble sur les transplantations d'organes, qui se font pourtant dans un contexte défini par la loi, par des règles du Comité national d'éthique et des comités d'éthique des hôpitaux »*.

Le ministre de la santé a affirmé que l'expérimentation du professeur Alain Milhaud avait été conduite *« ni à des fins scientifiques ni de recherche, mais à des fins médicales et personnelles, pour venir en aide à quelqu'un »*. Mme Barzach a estimé que *« ce n'*[était] *pas parce qu'on* [avançait] *dans la recherche qu'on* [devait] *oublier les règles élémentaires d'éthique »*.

Evoquant enfin la solidarité exprimée par le Syndicat des professeurs hospitalo-universitaires envers le professeur Alain Milhaud (*le Monde* du 3 mars), Mme Barzach a affirmé *« comprendre l'émoi de tout le monde »* devant les *« problèmes essentiels »* posés par l'affaire d'Amiens.

Manifestation nationale à Paris

La colère des « kinés »

Regroupés autour d'une maigre banderole aux couleurs de la Corse, ils étaient huit à piétiner dans le froid en maudissant l'air glacé de Paris. Huit kinésithérapeutes en colère venus représenter leurs soixante-huit confrères libéraux de Corse-du-Sud à la première manifestation nationale de la profession qui a regroupé huit à dix-mille personnes, le jeudi 3 mars à Paris. *« Notre métier est de plus en plus difficile à exercer,* expliquait une petite rousse emmitouflée dans un épais manteau noir ; *les tarifs de l'acte de massage médical, la base de nos honoraires, stagne et les caisses de maladie font tout pour freiner les prescriptions. Du coup, nous travaillons souvent plus de dix heures par jour pour des salaires de plus en plus faibles. »*

Les douze associations et syndicats à l'origine de cet appel national voulaient rappeler leurs deux revendications principales : la régularisation des honoraires, bloqués depuis maintenant deux ans, et la création d'une quatrième année d'études dans les écoles de kinésithérapeutes. *« C'est ça ou la mort de la profession »*, soupirait un jeune manifestant en désignant le brassard noir qu'il portait au bras droit. *« A ce rythme-là, nous allons tous disparaître. Nous ne pouvons continuer éternellement à travailler de plus en plus en gagnant de moins en moins. »*

A quelques mètres de là, M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi chargé de la Sécurité sociale, recevait une délégation venue lui apporter un mémoire résumant les difficultés de la profession.

A. C.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

QUE les journalistes n'aient jamais rien de plus pressé que d'employer le dernier tic de langage, le dernier néologisme, le dernier anglicisme venu d'Amérique, c'est après tout pour eux une manière de faire leur métier. Ne doivent-ils pas refléter leur temps jusque dans ses travers ?

Que le commentateur d'une rencontre de football (c'était à la radio, à l'occasion de Auxerre-quelque chose) hurle qu'un joueur avait « scoré » (pour « marqué », probablement), il ne fait que se conformer à la densité culturelle de l'événement.

Que l'hebdomadaire *la Vie française* interpelle les chalands par voie d'affiches pour leur apprendre *« comment placer votre cash »*, c'est sans doute que l'emploi du mot « économies » ou « liquidités » ne sonnerait pas assez riche pour attirer l'attention.

Mais qu'un écrivain, qui fulminerait qu'on pût douter qu'il fût classique, succombe lui aussi à ces sottises, ah non ! Que Paul Guimard ose écrire, dans l'ouvrage qu'il vient de consacrer à cet auteur, que *« Giraudoux a généré une quantité impressionnante d'études »*, voilà qui mériterait la Haute Cour, si elle n'était pour l'instant occupée de quelqu'un d'autre, en un sens également poursuivi pour des fautes de goût.

Et si Giraudoux n'avait pas « généré », aurait-il « dégénéré » ? Des verbes aussi répandus, et compréhensibles, que « engendrer », « provoquer », « susciter », « produire » auraient-ils d'un coup déserté la mémoire de Paul Guimard ? La nouveauté de « générer » lui donnerait-elle un supplément de saveur au détriment de verbes qui, pour avoir fait leurs preuves, en sont dès lors sans attraits ?

Et encore ! Il faut s'estimer heureux de *n'avoir pas dû lire que* Giraudoux avait « initié » ou « impulsé » ces mêmes *« études »*, qui le font immortel bien qu'il n'ait pas été de l'Académie.

∴

CE n'est pas que le néologisme (sous réserve qu'il soit convenablement construit : il y a aussi des règles pour cela) ou le vocable étranger soient à proscrire absolument du vocabulaire français. Mais à la condition que nul mot ne préexiste en français qui comporte la même *signification* que le charabia qui prétend combler une lacune.

C'est ainsi que, il y a longtemps, on a vu *naître « émotionné »*, qui n'ajoutait pas un iota à « ému », mais a évidemment suscité « émotionnant », et, dans la foulée, « solutionner », qui ne surpassait pas « résoudre » mais tarde à nous faire cadeau de « solutionnement ».

Au contraire, lorsque l'Académie française accueille *dandy* en 1878, elle avalise l'usage d'un mot que nul équivalent français ne peut traduire. Le *dandy* est, dans la dynastie des *élégants*, un chaînon qui se distingue autant de l'*Incroyable* que du *Lion*. De même, ô combien, pour le *snob*.

Le *dandy* est un type social, un comportement, que ce seul mot, précisément, dépeint. Il en va pareillement pour *humour*, venu lui aussi d'outre-Manche, et qui désigne un mode d'expression, un langage en quelque sorte, qui ne se confond pas avec l'« esprit » français.

Bref, on ne va pas faire une querelle d'Allemand à Paul Guimard parce que sa plume a dérapé. D'autant qu'il sait se faire pardonner en tirant d'un certain oubli le substantif « nigaud », qu'il emploie par deux fois au moins dans son *Giraudoux ? Tiens !...* (Grasset).

Il est réjouissant que sorte du purgatoire ce mot qui définit si exactement la bêtise touchante, la bêtise pas méchante, celle qui fournit à Mme de Ségur le sujet de ses *Deux Nigauds*.

Malheureusement, ce *nigaud*-là a dû céder la place à un mot dont on ne pourra même pas se plaindre qu'il soit venu d'ailleurs, puisque c'est celui de *con*. Nigaud sonne mieux et il est d'un maniement plus facile dans la conversation, quel que soit l'interlocuteur... Mais *con* est plus dans les mœurs.

∴

S'IL faut en croire *le Canard enchaîné* de cette semaine, c'est ainsi que M. Barre aurait qualifié sa participation au duo qu'il a composé avec M. Léotard, lors de son tour de Corse, afin d'entonner, entre autres joyaux de la chanson française, *le Plus Beau Tango du monde* et *Catarinetta, bella, tchi, tchi*. Ah ! ma foi, quand on se fait accompagner du ministre de la culture, il faut s'attendre à devoir payer son tribut à la culture.

Misère de misère, quand on n'est pas doué pour faire peuple, eh bien, on ne fait pas peuple et voilà tout. S'il s'agit de montrer, ou de faire croire, que l'on n'est pas fier, il est des moyens moins risqués que celui du ridicule.

Faudra-t-il, à partir d'un tel exemple, hisser M. Mitterrand sur un canasson pour flatter les turfistes, jucher le couple Barre sur un tandem pour faire risette aux cyclistes et planter M. Chirac sur une trottinette pour qu'il achève de séduire les jeunes ?

Mots

En se livrant à des singeries de cet ordre, ces hommes qui aspirent à conduire le pays se font les héritiers de Louis XVI arborant une fleur de pomme de terre dont il ne prisait sans doute pas le tubercule ou coiffant un bonnet phrygien qui symbolisait sa perte. M. Barre n'est pas plus convaincant avec ses chansonnettes que ne l'était Louis avec son bonnet.

Les Français sont appelés à désigner le prochain président de la République, et non pas le successeur de Fregoli, cet acteur italien qui incarnait à lui seul des dizaines de rôles dans chacune des pièces qu'il inventait. C'est tout de même curieux, la rage que mettent et vont mettre les candidats à procéder à un étalage de capacités, la plupart simulées, rigoureusement inutiles à la fonction qu'ils visent.

Que veulent-ils démontrer ? On le sait bien : qu'ils sont *humains*. Ce n'est pas être humain que d'être grotesque ou de le feindre. *Qu'ils sont comme tout le monde ! Mais bien* sûr que non ! S'ils sont comme tout le monde, ils n'ont aucun titre à prendre la tête du pays. Si c'est cela, faisons choix de notre voisin de palier.

Les candidats ont beau être entourés d'une armada de conseillers en communication, en image, en *look*, en ceci et en cela, il n'en est manifestement pas un pour trouver, à l'intention de leur poulain, une attitude qui serait du juste milieu. Si cela était, on aurait pour une fois envie de trouver des vertus au centre.

Mais non, rien de tel. Ou bien, pour ne citer que lui et sans le désigner particulièrement à la vindicte, M. Barre campe dans son personnage d'économiste, où il est, révérence parler, des plus rasoirs ; ou bien il se laisse aller à d'affligeantes gaudrioles de fin de banquet.

Ou bien il tente *« de vulgariser les vérités dont il se juge dépositaire à l'intention du commun des mortels »*, comme l'écrit Paul Guimard à un détour de son livre sur Giraudoux ; ou bien il devient un avatar de Tino Rossi.

Le joyeux septennat que nous aurions là s'il fallait se délasser de l'économie en se piquant à Tino Rossi. Encore que ce ne soit *pas plus critiquable que la lingerie de* Madonna sur laquelle M. Chirac fondait de grands espoirs de popularité.

∴

CANDIDAT ou pas, mais assurément toujours président, M. Mitterrand est présentement le seul à ne pas faire de faux pas sur le difficile terrain de la séduction électorale. Les funestes exercices « câblés » étant pour l'heure écartés, François Mitterrand voit bien que le meilleur moyen, pour lui, d'inciter les électeurs à le maintenir à son poste de président de la République, c'est de faire le président de la République.

Bien sûr que ce regain d'intérêt pour les provinces françaises est rien moins qu'innocent, bien sûr qu'il n'est pas un enfant au biberon pour douter qu'il soit en campagne, bien sûr qu'il ne va pas dans une école escorté de journalistes pour leur montrer qu'il sait encore « ses départements », bien sûr qu'il ne va pas visiter la Pyramide du Louvre *sous l'œil de la télévision pour le seul plaisir* de faire la nique au ministre d'Etat ; bien sûr, bien sûr, bien sûr...

Mais il n'est pas un de ces gestes qu'il ne pourrait et ne devrait faire si le pays lui accordait un deuxième mandat, pas un de ces gestes qui ne pourraient et ne devraient être accomplis par ses rivaux si l'un d'eux venait à être investi de la charge de chef de l'Etat.

Une telle économie de gestes ne risque pas d'être portée au crédit du parti dont il fut le recréateur. Le tintamarre que les dirigeants socialistes entretiennent autour de sa personne finira par lui porter préjudice.

Autant était chaleureuse et sympathique l'initiative individuelle du chanteur Renaud louant, dans feu *le Matin*, une pleine page de publicité pour crier *« Tonton, laisse pas béton »*, autant était voisin de l'odieux le racolage tel que celui qu'a exhibé la soirée du Zénith où chacun venait déclamer que Léonard de Vinci, Montesquieu, la Callas, Einstein ou Charles Cros étaient gens estimables mais quand même pas tout à fait de la stature de leur idole.

Et qu'il soit bien entendu que Jack Lang n'y était pour rien, mais, paraît-il, Paul Quilès, fort de son expérience d'ancien directeur du *Matin* pour concourir à l'image du futur candidat.

Jack Lang est plus malin que cela. Au moment où s'étalait le clinquant du Zénith, il faisait paraître, dans la « Bibliothèque de droit international », une réédition du commentaire qu'il avait publié en 1970 sur la délimitation du plateau continental de la mer du Nord, telle qu'elle a été définie par un arrêt de la Cour internationale de justice, en date du 20 février 1969. Histoire de rappeler que le bateleur est aussi agrégé des facultés de droit.

Jack Lang s'avouant austère quand d'autres se parent des paillettes qu'il a dépouillées, voilà bien le dandy, le vrai, le dandy de l'esprit.

∴

SPÉCIAL-COPAINS. Estimé confrère, Alain Jaubert lance, comme on dit, un cri d'alarme. L'auteur du *Commissariat aux archives*, ouvrage décrivant la falsification politique des photographies (1986, Bernard Barrault), s'inquiète d'un projet immobilier qui devrait amputer de 700 mètres carrés le parc de l'ancien Centre culturel américain, 261, boulevard Raspail, devenu la propriété du Groupe des assurances nationales (GAN).

Une pétition circule suggérant que cet espace vert devienne plutôt un jardin public en soulignant que *« le quatorzième arrondissement est particulièrement défavorisé sur ce plan »*. *Le Comité de défense du quartier de* l'Observatoire a son siège au 3 de la rue Boissonade, 75014 Paris.

ENVIRONNEMENT

M. Carignon demande l'ouverture d'une enquête après l'explosion meurtrière d'Ablon (Calvados)

Après l'explosion à l'usine d'Ablon (Calvados), le jeudi 3 mars, dont le bilan est de cinq morts et huit blessés, le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon a demandé que l'inspection des poudres et explosifs du ministère de la défense procède à une enquête. *« Il semble,* déclare M. Carignon, dans un communiqué, *qu'un incident ait eu lieu lors de la mise en marche de la nouvelle machine d'ensachage »* ce qui *« expliquerait la présence d'un nombre anormal d'employés dans cet atelier »*.

L'explosion qui s'est produite dans un atelier d'encartouchage de dynamite est la troisième en trois ans à l'usine d'Ablon. L'an dernier, il n'y avait pas eu de victimes, mais le 12 mars 1985, une explosion avait fait trois morts. L'usine emploie cent trente-cinq personnes. Elle appartient à la société Nobel explosif France, filiale de la Société nationale des poudres et explosifs et du groupe chimique belge Geshem. Elle produit environ 20 tonnes d'explosifs par jour.

Après chacun des accidents, les mesures de sécurité avaient été renforcées. L'association écologique Robin des Bois dénonce dans un communiqué *« le laxisme de la réglementation »* en regrettant que *« les usines de fabrication d'explosifs, de poudre et de munitions, bien que extrêmement dangereuses, ne rentrent pas dans le champ d'application de la directive Seveso »*.

Cette directive, qui date de 1983, fait obligation aux entreprises françaises dont l'exploitation présente des risques industriels graves d'informer les travailleurs et le public afin d'améliorer la prévention et de réaliser une étude de danger tenue à la disposition du public. Elle demande aux autorités d'exercer un contrôle sur ces entreprises.

EDUCATION

L'instruction civique en action

Une semaine contre le racisme

En organisant, à Paris et en province, une Semaine d'éducation contre le racisme, l'association SOS-Racisme entend rappeler que la bataille pour la tolérance passe aussi par l'école. Cette opération, qui a débuté le 29 février et prend fin le samedi 5 mars, est coordonnée par des jeunes et des enseignants soucieux de mettre *« l'égalité des droits »* à l'ordre du jour dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités.

De nombreux établissements se sont associés par des expositions, des films et des débats, à ce mouvement, qui précède le rassemblement prévu le 12 mars à Paris par SOS-Racisme sur le thème de l'intégration. A Paris, Harlem Désir, président de SOS-Racisme, a animé un débat au lycée Paul-Valéry, et un film sur l'apartheid a été projeté au lycée Montaigne. Ailleurs, étudiants et lycéens ont débattu du code de la nationalité ou d'aspects historiques de l'immigration.

Dans plusieurs établissements, les enseignants ont consacré en partie leurs cours d'histoire, de philosophie ou d'instruction civique à une réflexion sur le racisme. Les plus petits n'ont pas été oubliés, puisque certaines classes de maternelles ont réalisé des dessins ou des poèmes sur le thème du racisme.

Au lycée Guillaume-Budé de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), où le mouvement revêt une importance particulière, la section locale de SOS-Racisme a organisé des séances de réflexion. *« Nous sommes très sensibles à ces problèmes*, commente un élève, *et nous pouvons compter sur l'appui de nombreux professeurs, qui nous ont donné des documents et qui participent aux animations. »* Le proviseur, M. Bernard Dokhelar, explique que son établissement doit être *« un royaume de tolérance et de compréhension »*. Les lycées se montrent souvent favorables à cette opération, estimant, par exemple, qu'ils font partie de la deuxième génération de l'immigration et que le racisme doit être mis hors la loi.

Mardi 1er mars, des élèves ont assisté à la projection du fim d'Alain Resnais, *Nuit et Brouillard*, avant de participer à un débat sur les camps de concentration, animé par trois anciens déportés. *« Merci d'être venus, il faut que les gens sachent ! »*, s'est exclamé avec conviction un élève de terminale, en s'adressant aux animateurs du débat. *« Pendant longtemps, nous n'avons pas beaucoup parlé, mais maintenant, nous devons sortir de notre silence, car certains font planer un doute sur ce que nous avons vécu »*, a expliqué l'une des anciennes déportées. *« Ce que font ces jeunes est utile et formidable »*.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

BIBLIOGRAPHIE

Charles Mérieux ou l'épopée de la santé

Le nom de Charles Mérieux restera lié, indissolublement, à l'histoire de la biologie et de la virologie industrielles, autrement dit de la médecine préventive, à laquellle il a voué, sa vie durant, une passion sans limite.

A quatre-vingts ans, ce jeune homme fougueux rêve de victoire sur le SIDA, multiplie les colloques et les rencontres, crée et soutient la « Bioforce internationale », prête à intervenir partout dans le monde où se déclenchent des épidémies et ne quitte le train que pour sauter dans un avion qui le conduira en Afrique ou ailleurs.

Son père, Marcel Mérieux, avait travaillé avec Louis Pasteur, et Charles Mérieux rêva sa vie durant du grand rapprochement, aujourd'hui largement réalisé, qui unirait le temple altruiste et créatif du célèbre Institut et le bouillonnement industriel qu'il avait su créer dans la région lyonnaise pour les applications à la santé de tous, des découvertes des savants.

« Mais, écrit-il, *je ne me suis pas borné à fabriquer et à vendre des vaccins, j'ai contribué à former des hommes capables de mener une politique de santé et d'hygiène et j'ai mis en place des structures à même de perpétuer cette politique. »*

Du Brésil, où sévit une grave épidémie de méningite, au Botswana, où le cheptel est dévasté par la fièvre aphteuse, Mérieux fonce avec son personnel et son matériel dans des avions qu'il affrète, au besoin assez vastes pour contenir un laboratoire entier.

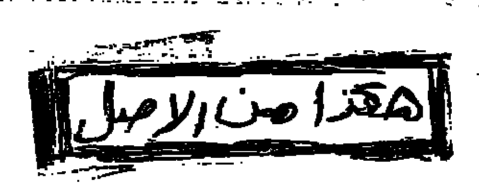
Il est responsable de la section de médecin préventive à l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et dirige le centre qu'il a créé entre Lyon et Genève, Les Pensières, où se multiplient les rencontres fertiles entre tous ceux qui ont le même rêve : *« La santé pour tous en l'an 2000. »* Puis il imagine et anime sa fameuse « Bioforce » qui forme, en deux ans, des jeunes gens capables de partir sur l'heure comme auxiliaires médicaux et techniques dans tous les pays en détresse.

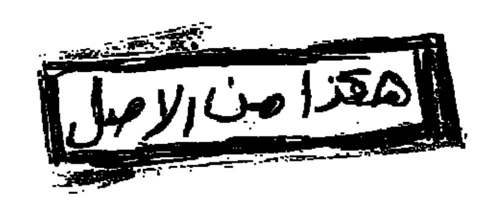
En 1975, quate-vingt-dix millions de Brésiliens sont vaccinés (dont dix millions en cinq jours) par les équipes de Mérieux qui ont su, en un temps record, fabriquer en masse le vaccin inexistant ailleurs...

Une usine avait été créée à Moscou, à la demande de Kossyguine, dix ans auparavant. *« Chaque frontière qui tombe est une petite victoire »*, écrit le fougueux utopiste, et son rêve aujourd'hui est de ranimer les Instituts Pasteur du monde entier, de faire bénéficier de ses techniques la Chine, la Corée, le Pacifique sud, bref de mener à bien les dizaines de projets qui, dès l'aube, chaque matin, lui permettent toujours de considérer sa vie et son métier *« comme une aventure fabuleuse »*.

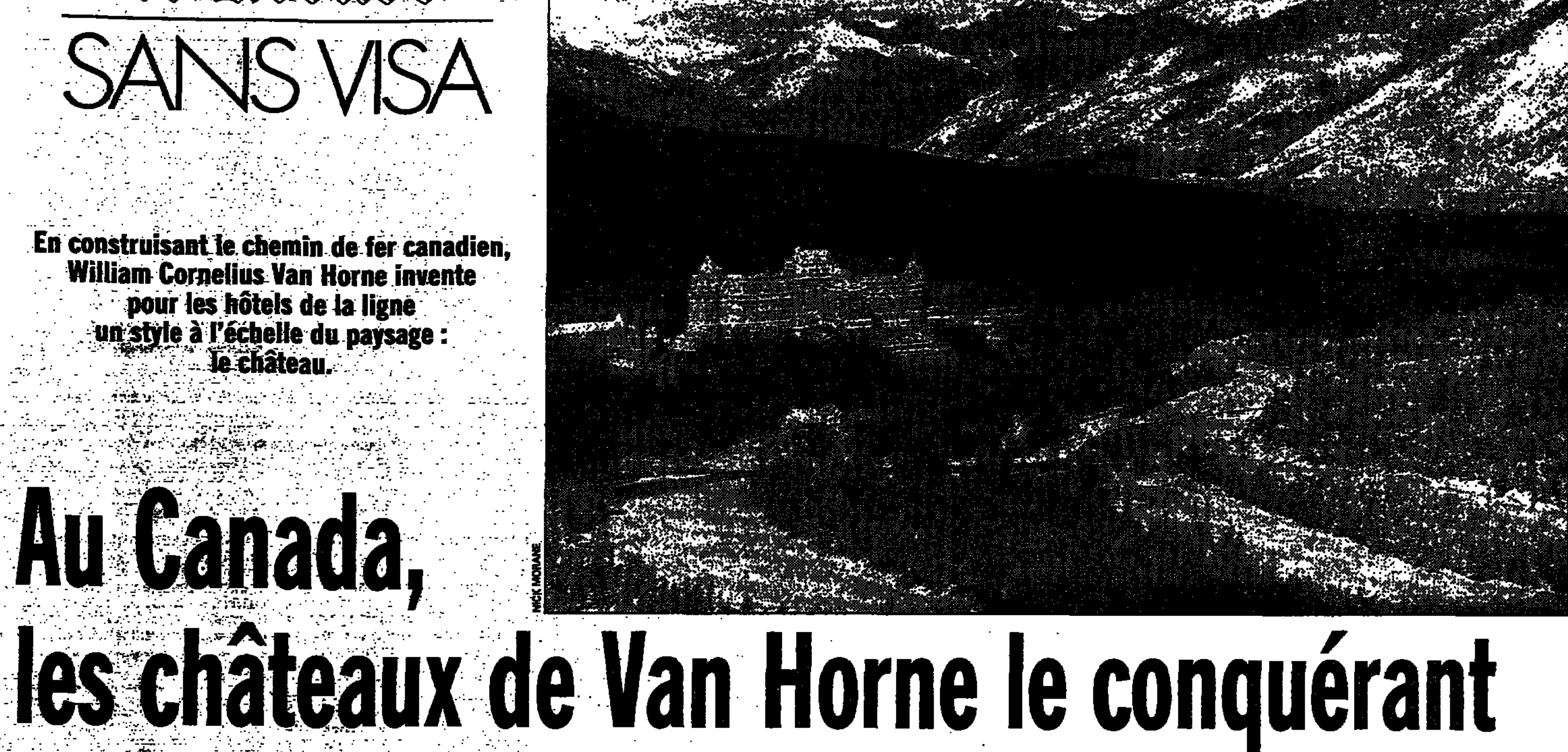
Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ *Le Virus de la découverte*, par Charles Mérieux, Edit. Robert Laffont, 251 pages, 92 francs.




هكذا من الأصل

Le Monde
SANS VISA



En construisant le chemin de fer canadien, William Cornelius Van Horne invente pour les hôtels de la ligne un style à l'échelle du paysage : le château.

Au Canada, les châteaux de Van Horne le conquérant

par Alain Vernholes

AUX veinards qui ont pu suivre sur place les Jeux olympiques d'hiver à Calgary, le Canada aura livré l'un de ses secrets les plus surprenants : l'existence en pleine montagne, à 1 400 et 1 500 mètres d'altitude, de deux châteaux. Constructions si insolites par leur situation et leur magnificence qu'on les croirait surgies – comme en Bavière – des rêves d'un roi fou. Surprise d'autant plus grande que ces châteaux, en réalité hôtels, ont pu accueillir par centaines les visiteurs des Jeux : le Banff Springs Hotel comme le Château Lake Louise, à deux heures environ de Calgary par la route (132 et 188 kilomètres), se trouvent dans les Rocheuses au cœur même des zones de compétition.

Rêves de roi fou ? Rien ne manque à Banff pour le croire. Ni, à l'extérieur, l'ampleur, l'ambition d'une construction en calcaire sombre, multipliant les tours, les tourelles, les arches, les pignons, les fenêtres mansardées ou cintrées, les arcades ; ni, à l'intérieur, les dimensions inusitées des entrées, des *halls*, des salles de réception – se mesurant en dizaines de mètres – additionnant les étages (quatorze dans la tour centrale), les balcons internes, les mezzanines, les couloirs immenses. Rien n'y manque vraiment, pas même la présence de lacs, trop immobiles, silencieux, haut perchés, pour qu'ils ne soient pas inquiétants.

La proximité immédiate des châteaux, le vert émeraude des eaux peuvent dissiper l'illusion, aider à oublier le lac de Starnberg, où Louis II de Bavière se noya. Mais c'est à coup sûr la découverte de l'histoire de ces monuments impressionnants, de leur raison d'être et du rôle important qu'ils jouèrent dans la définition de l'identité canadienne, qui, tout à la fois, chasse l'inquiétude du rêve et ramène à la réalité.

Peu d'hommes furent aussi raisonnables, puissamment intelligents, froidement calculateurs que William Cornelius Van Horne qui imagina ces châteaux-hôtels, et bien d'autres encore répartis sur tout le territoire canadien, depuis Québec jusqu'à Vancouver. William Van Horne – un nom qu'il faut connaître quand on s'intéresse à l'histoire du Canada – avait d'abord été chargé par le Canadian Pacific Railway de relier les côtes atlantique et pacifique par chemin de fer. Une œuvre qui devait permettre au pays d'achever, puis de consolider une unité menacée par le dynamisme du grand voisin américain.

Van Horne se tira si bien de cette tâche gigantesque qu'il devint en 1888 président de la société. Mais l'homme n'était pas seulement un formidable bâtisseur de chemin de fer. Son esprit d'entreprise était à la mesure de ses dons, de ses colères, de ses exigences. Après avoir imaginé pour ses trains des wagons-restaurants et des wagons-couchettes plus confortables encore que ceux fournis à l'époque par George M. Pullman, de Chicago, qui ne passait pourtant pas pour un amateur, Van Horne décida de faire construire des hôtels le long de la voie ferrée. Pour accueillir ceux que les prix des super-wagons Barney and Smith intimidaient, mais aussi pour permettre aux convois de se débarrasser de leurs lourds wagons-restaurants sur les trajets montagneux où les pentes devenaient trop fortes.

C'est ainsi que furent construits dans des paysages grandioses – qui devinrent peu à peu points de départ d'excursions et de courses *sur les glaciers environnants* – de grands chalets suisses dessinés par Van Horne lui-même.

Ces « dining stations » comme on les appelait alors (Mount Stephen House, Glacier House, Fraser Canyon House) situés au cœur même des Rocheuses, parfois ébranlés par la trépidation des trains, ont reçu des dizaines de milliers de voyageurs avant d'être abandonnés au cours des années 1920. Les raisons de leur succès ont été à l'origine de l'idée canadienne de château-hôtel : proximité des voies ferrées, sites exceptionnels, constructions de plus en plus audacieuses.

Si l'on oublie le premier grand hôtel de la CPR ouvert en 1887 à Vancouver comme terminus de la ligne – un bâtiment fonctionnel et sans beauté abandonné en 1939 – presque tout ce qui fut réalisé jusque vers les années 30 au Canada le fut dans le style château. Un style monumental qu'on doit – même s'il a beaucoup évolué au fil des années – à l'architecte Bruce Price.

(Lire la suite page 14.)


CP RAIL ARCHIVES

Une nation sur les rails

Relier il y a cent ans Montréal à Vancouver, traverser d'immenses marécages, franchir les Rocheuses : l'unification du pays était à ce prix.

par Martine Jacot

POUR bâtir un pays grand comme dix-neuf fois la France, un Ecossais, devenu le premier chef de gouvernement d'une toute nouvelle nation, fit un jour une promesse de Gascon. Lorsque John Alexander Mac Donald s'engagea, en 1871, à construire en dix ans un chemin de fer pour relier Montréal à Vancouver, il n'avait qu'une vague idée de la distance à couvrir. Rares étaient ses contemporains qui pouvaient se vanter d'avoir fait le trajet en ligne à peu près droite sur quelque 4 700 kilomètres. Seuls les Indiens, accompagnés de temps à autre par quelques explorateurs, avaient parcouru en canot les rivières de ces territoires.

John Alexander Mac Donald n'avait en fait qu'une seule préoccupation : s'approprier l'Ouest avant que les Américains ne s'en emparent, quitte à laisser à ses successeurs le soin de remplir sa promesse.

La Confédération canadienne, créée en 1867, comptait alors environ 4 millions d'âmes regroupées à l'est dans les provinces du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Au centre, quelques milliers d'Indiens et de francophones métis formaient la province du Manitoba, entourée de contrées sauvages et inconnues. A l'ouest enfin, trente-cinq mille colons britanniques, isolés par les montagnes Rocheuses, vivaient le long de l'océan Pacifique. C'est à ces esseulés que Mac Donald avait promis la mise en chantier du chemin de fer pour les convaincre d'entrer dans le dominion.

En 1871, la Colombie-Britannique devenait une province canadienne, mais dix ans plus tard les travaux n'avaient toujours pas commencé... A Ottawa, les parlementaires s'emportaient dès qu'on évoquait l'engagement de Mac Donald. Le Transcanadien restait, à leurs yeux, *« une proposition absurde »*, *« un acte d'une insouciance folle »*, *« un projet insensé qui mènerait le pays à la ruine »*.

Sur les bords du Pacifique, cependant, les colons étaient à bout de patience. Leurs représentants brandissaient la menace de la sécession si le rail ne venait pas jusqu'à eux. Au même moment, les politiciens américains clamaient de plus en plus fort que l'Ouest canadien leur revenait de droit. Ils jugeaient même le moment tout à fait opportun pour envisager une annexion pacifique.

Mac Donald se sentit contraint de relever le gigantesque défi qu'il avait eu l'imprudence de lancer. Après plusieurs échecs retentissants, qui lui coûtèrent son poste en 1873, il revint au pouvoir cinq ans plus tard et finit par trouver quatre hommes d'affaires suffisamment téméraires pour s'engager dans une aventure de près de 100 millions de dollars (1).

La société privée Canadian Pacific vit le jour en 1881. Elle s'appuyait sur trois firmes de placement de New-York, Londres et Paris (le syndicat franco-allemand Kohn, Reinach et compagnie). Sa mission : aménager et exploiter l'immense ligne, en échange d'une subvention gouvernementale de 25 millions de dollars et d'un octroi de 10 millions d'hectares à vendre ou à exploiter le long de la voie.

Le Transcanadien partit en flèche. A la fin de 1882, près de 1 200 kilomètres de rail avaient déjà été posés. Il dut toutefois modérer sa progression l'année suivante.

D'abord, la compagnie avait épuisé son capital, et ses actions ne se vendaient plus très bien. *« S'il est un jour terminé, le chemin de fer traversera un pays enfermé dans les glaces pendant sept mois de l'année »*, disaient les investisseurs britanniques devenus sceptiques.

L'entreprise s'avérait beaucoup plus risquée que celle que les Américains venaient de mener à bien entre New-York et San Francisco (4 246 kilomètres). La ligne transcanadienne devait relier non pas des villes déjà fondées comme aux Etats-Unis mais des zones pas même cartographiées. Surtout, le climat et la nature étaient bien plus inhospitaliers. Or, en 1883, le chemin de fer se heurta au plus impressionnant désert de roc du Bouclier canadien, qui bordait la rive abrupte du lac Supérieur.

« Trois cent vingt-deux kilomètres de difficultés techniques insurmontables », notait William Van Horne, directeur des travaux et véritable artisan du Transcanadien. Sur ce tronçon, il dut mettre à contribution environ douze mille hommes, cinq mille chevaux, trois cents attelages de chiens pour poser à coup de dynamite en moyenne 610 mètres de voie par jour. Au granit succédaient des marécages apparemment sans fond, qui engloutirent des tonnes de remblais et quelques locomotives, dans les brumes de petits matins gris pour les pionniers du rail.

Les travaux n'avançaient guère plus au milieu des vastes prairies plates du centre. Des centaines de guerriers indiens des tribus Sarsis, Gens-du-Sang, Piéganes et surtout Pieds-Noirs avaient arrêté le chemin de fer. Ils étaient au bord de la famine. Les locomotives, ces effrayants « chevaux de feu », dispersaient leur seule pitance, des troupeaux de bisons déjà décimés. Il fallut toute la diplomatie du père francophone Albert Lacombe pour dissuader le chef Crowfoot de livrer bataille. De traité en traité, le chemin de fer obtint droit de passage, mais, entre-temps, les caisses de Canadian Pacific s'étaient complètement vidées.

Mac Donald, usant de tout son poids politique, réussit à convaincre le Parlement de verser de nouveaux subsides à la compagnie en difficulté. *Le chemin de fer put* continuer à s'étirer jusqu'aux montagnes Rocheuses, triple chaîne de sommets aigus culminant à près de 3 000 mètres. A travers les cols à peine découverts, en dépit de la neige et du froid, les arpenteurs-géomètres ne précédaient parfois que de quelques heures les poseurs de rails, eux-même suivis par les équipes du télégraphe.

(Lire la suite page 15.)

(1) Un ouvrier gagnait à l'époque 1,5 dollar par jour.

هكذا من الاصل

VOYAGE

Les châteaux de Van Horne le conquérant

(Suite de la page 13.)

Né en Angleterre, dans le Cumberland – un détail à retenir – Price était un autodidacte qui avait beaucoup voyagé en Europe et appréciait tout particulièrement le style français. Après avoir travaillé à Baltimore et à New-York, il fut choisi par Van Horne pour réaliser le Banff Springs Hotel (1888), près de sources d'eau chaude découvertes trois ans auparavant, et la gare Windsor de Montréal (1888-1889). C'est encore Price qu'on retrouve dans l'extraordinaire château Frontenac (1893) à Québec, ainsi que dans l'hôtel de la Place Viger (1898) à Montréal.

Le Banff Springs Hotel qui a brûlé a été presque complètement reconstruit entre 1926 et 1928, alors même qu'il avait déjà été largement modifié à la veille de la première guerre mondiale. De même château Frontenac a-t-il été agrandi d'abord entre 1908 et 1909 puis de nouveau entre 1920 et 1924. L'aspect extérieur de ces œuvres est donc maintenant très différent de ce qu'il était à l'origine. Mais le choix des sites, l'idée « château », la volonté de monumental furent bien ceux de Price. Et de Van Horne bien sûr, qui, après avoir commandé et choisi, ne pouvait s'empêcher d'intervenir, de corriger, de rectifier, d'imaginer. On assure même qu'un jour il fit refaire le tableau d'un peintre et le conseilla.

Les deux hommes et leurs réalisations firent école. Beaucoup d'autres châteaux furent édifiés par la suite dans des styles différents mais toujours avec le même souci du beau et du grand, peut-être aussi avec le secret espoir d'imposer une manière nationale de construire. Toujours est-il que le château devint à ce point architecture canadienne que les sociétés concurrentes du CPR l'adoptèrent et d'abord le Grand Trunk Railway, qui allait être absorbé par Canadian National Railways en 1921. Cette concurrence donna le très beau château Laurier d'Ottawa, le Fort Garry Hotel de Winnipeg, le Macdonald Hotel d'Edmonton.

Après la première guerre mondiale, ce furent les bâtiments officiels qui, à leur tour, subirent l'influence des idées et des goûts de Van Horne et de Price : poste centrale d'Ottawa (1938-1939), Parlement après sa destruction par le feu en 1916, immeuble de la Confédération à côté du Parlement (1928-1931), Cour suprême de justice (1938-1939). On voit à quel point ceux qui conçurent Banff jouèrent un rôle important dans la définition de l'identité culturelle canadienne et contribuèrent – les chemins de fer aidant – à renforcer l'unité du pays. Mais il serait injuste de parler de la seule influence de Price et de Van Horne. D'autres constructions ont marqué l'architecture canadienne et ont pour ainsi dire parachevé leur œuvre.

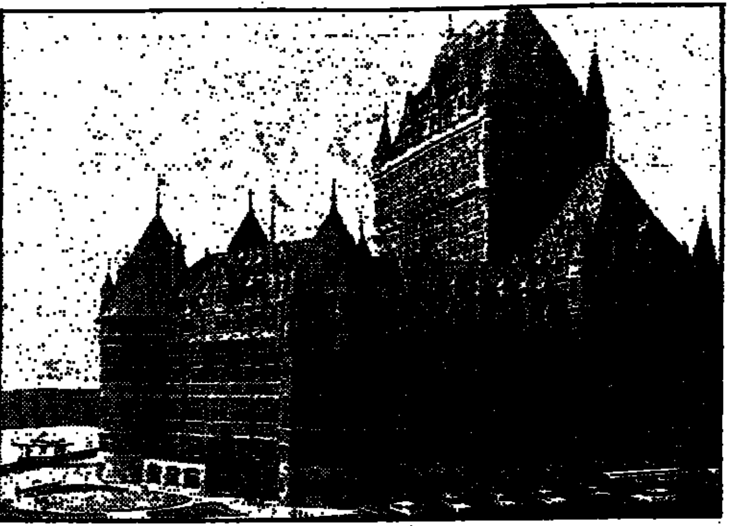
Van Horne disait en plaisantant que, comme il était impossible d'exporter la beauté des paysages canadiens, il fallait importer les touristes. C'est probablement cette idée très terre à terre – on avait beau être bâtisseur d'empire, on n'en était pas moins tenaillé par les soucis d'argent – qui explique le style chalet suisse accueillant du Banff première manière, celui de la fin du dix-neuvième siècle. Un chalet suisse, qui, très loin des premières *dining stations* de Van Horne, aurait eu la dimension d'une vaste gentilhommière Tudor.

Gothique contre classique

Ce sont W.S. Painter puis J.W. Orrock, un ingénieur du CPR, qui, en 1912-1913 d'abord, puis à la veille de la grande dépression mondiale, ont donné à Banff l'aspect que les visiteurs des Jeux de Calgary ont découvert : un véritable château écossais, imposant et à la limite de la sévérité. C'est également Painter, qui, après F.M. Rattenbury (1904-1908) et avant les touches finales de J.W. Orrock, construira pour la grande société des chemins de fer, l'imposant Empress Hotel de Victoria en Colombie britannique, face à Vancouver. Avec l'Empress, l'architecture des châteaux atteint sa maturité (1), intégrant à peu près parfaitement les styles gothique, Tudor et Second Empire. C'est toujours Painter qui œuvre en 1908-1909 pour agrandir château Frontenac conçu à l'origine par Price comme un château français du quatorzième-quinzième siècle. Painter lui donnera son aile du mont Carmel avant qu'Edward et W.S. Maxwell n'y ajoutent entre 1920 et 1924 les touches finales : l'aile de Saint-Louis, l'aile de service et l'immense tour de dix-sept étages.

Avec le château Lake Louise reconstruit en 1924 dans un style italien assez rare au Canada (grands toits plats, façades lisses à la manière des palais de Bologne), on est très loin aussi des premières idées de Van Horne et de Price. Comme on en est très loin avec Château Laurier (Ottawa) réalisé par Ross et Mac Farlane de 1908 à 1912, agrandi par Archibald et Schofield entre 1927 et 1929 : une belle construction qui traduit la même maturité que l'Empress de Victoria même si elle opte plus nettement pour le gothique.

Voilà donc l'explication des mystérieux châteaux canadiens perdus dans les Rocheuses, au bord de lacs émeraude. Et comme l'actualité rattrape l'histoire, cet article est publié au moment même ou – privatisation aidant – Canadian Pacific achète à l'Etat l'ensemble des châteaux-hôtels du secteur public, ceux de Canadian National : château Laurier mais aussi l'énorme hôtel Vancouver qui date des années 30, le Macdonnald Hôtel d'Edmonton, le Reine Elizabeth de Montréal...


CP RAIL ARCHIVES

Château Frontenac à Québec.

L'œuvre de Van Horne prend à travers cette décision de politique ordinaire toute une valeur symbolique. C'est à l'endroit où le général américain Richard Montgomery fut tué à la fin de décembre 1775 en pleine tempête de neige devant Québec, et où ses troupes durent renoncer à prendre la ville aux Anglais – perdant du même coup tout espoir de conquérir le Canada – que fut bâti château Frontenac (2). C'est aussi le moment (1776) de la naissance de treize Etats-Unis d'Amérique, une naissance arrachée à l'Angleterre. L'architecture canadienne traduit tout cela, à travers la recherche d'un style qui se fixa rapidement : influence française (le château de Jaligny dans l'Allier qu'aimait tant Price), influence anglaise et finalement européenne. C'est peu à peu mais de plus en plus nettement le choix du gothique contre le classique washingtonien, celui de l'architecture sombre et massive contre l'architecture blanche et légère. Il fallait creuser la différence...

Ceux qui avec le chemin de fer percèrent d'est en ouest le grand continent récupèrent maintenant avec la presque totalité des châteaux-hôtels canadiens comme le symbole d'une unité nationale qu'ils contribuèrent tant à réaliser.

ALAIN VERNHOLES.

(1) On lira sur le sujet l'étude de Harold D. Kalman, *The Railways Hotels and the Development of the Chateau Style in Canada.* (University of Victoria Press.) Lire aussi : *The Selling of Canada*, de E.J. Hart (Altitude Publishing Ltd à Banff).

(2) C'est aussi la prise de Québec par les Anglais le 13 septembre 1759 qui scelle le sort de la France en Amérique du Nord. Le traité de Paris suivra en 1763.

Carnet de route

En plus de ses « châteaux », Canadian Pacific possède à Montebello entre Montréal (à 130 kilomètres) et Ottawa (à 70 kilomètres) un hôtel qui ne ressemble à aucun autre parce qu'entièrement construit en bois.

L'aspect extérieur – de longs rondins fixés horizontalement – évoque d'abord la rusticité des forts de la police montée, comme il en existait au dix-neuvième siècle. En fait le château Montebello, qui a accueilli à plusieurs reprises des chefs d'Etat et de gouvernement, a été construit en 1930 pour les besoins sportifs de riches aristocrates, exigeants sur le confort.

Situé à l'entrée de la réserve de la petite Nation (270 kilomètres carrés, 70 lacs), on peut y pêcher et y chasser, mais aussi camper dans sept chalets complètement équipés et isolés au bord de lacs ou de petites rivières. L'arrivée à l'hôtel peut se faire en bateau, Montebello étant situé sur la rivière des Outaouais, qui passe à Ottawa.

Les tarifs jusqu'en mai varient entre 125 et 150 dollars canadiens par jour pour une personne, 190 et 210 dollars pour deux personnes (570 F à 1 000 F).

A deux cents mètres de Montebello, le Manoir Papineau, classé monument historique, est une élégante demeure qui évoque Monticello et Mount Vernon, résidences campagnardes des premiers présidents des Etats-Unis.

Alors que les voyages de groupes en se développant ont un peu trop tendance à gâcher le service, le château Montebello (210 chambres) a gardé une qualité d'accueil irréprochable. En contrepartie de quoi, la direction demande une certaine discipline vestimentaire.

(Renseignements : 19-1-(819) 423-6341).

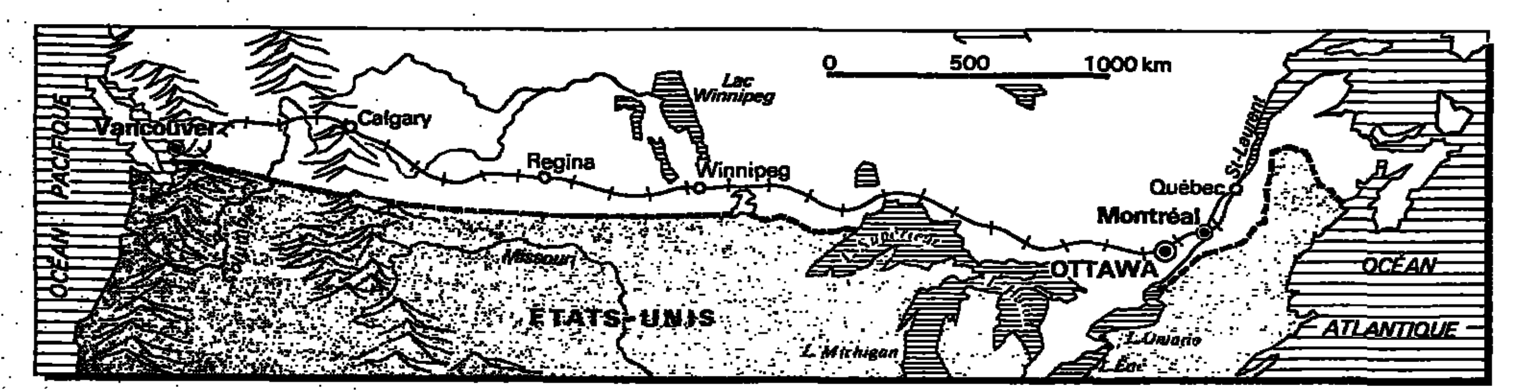
Pour les hôtels de style « château », il faut compter au moins 90 dollars canadiens par jour pour une chambre simple (400 F) au Banff Springs Hôtel, 100 dollars pour deux personnes (450 F) ; 70 à 80 dollars à Lake Louise (320 à 350 F) ; 85 à un peu plus de 100 dollars au château Frontenac (400 à 500 F) ; 125 et 165 dollars au château Laurier (600 à 750 F).

Pour d'autres renseignements, s'adresser à l'Office canadien du tourisme, 35, avenue Montaigne à Paris (8e). Tél. : 47-23-01-01, poste 361 et 362.

On peut aussi se renseigner auprès de Tourisme-Québec, 11 *bis*, rue de Presbourg à Paris (8e). Tél. : 45-00-95-55. A Montréal, le bureau d'accueil pour la province de Québec est installé 2, place Ville-Marie, à Montréal.

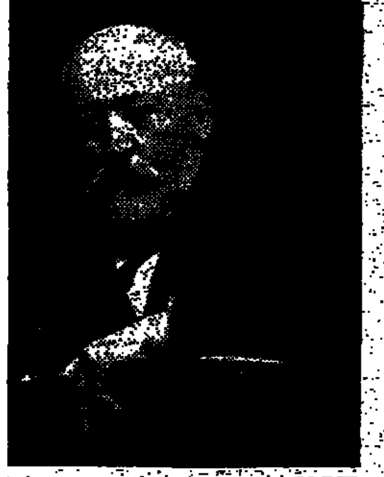
Air Canada propose des vols Paris-Montréal-Paris à des prix variant selon la saison entre 3 650 F et 3 850 F. Une fois au Canada, la compagnie propose des tarifs « visite-Amérique du Nord » dont les prix varient en fonction du nombre d'escales correspondant à des coupons (4, 6, 8, 10, 12). Un voyageur désireux de découvrir Château Frontenac (Québec), Château Laurier et Château Montebello (Ottawa), le Banff Springs hôtel et Lake Louise (s'arrêter à Calgary et prendre la route), l'Empress de Victoria et Vancouver prendra un tarif de quatre coupons. Prix : 537 dollars avec réservation (2 500 F environ), 429 dollars sans réservation (1 950 F).

Une nation sur les rails



(Suite de la page 13.)

Le temps pressait. L'argent de nouveau commençait à manquer. A la construction d'un tunnel qui


CPRAIL ARCHIVES

Formidable bâtisseur, redoutable entrepreneur, William Van Horne, président de la Canadian Pacific Railway à partir de 1888.

aurait pris un an, Van Horne préféra une pente de 2,5 à 4,5 degrés sur 13 kilomètres à l'ouest de Banff, au col du Pas-du-Cheval-qui-rue (Kicking-Horse-Pass). Des dizaines de cheminots y sont morts avant le percement de deux tunnels en spirale entrepris beaucoup plus tard et achevés en 1909 seulement.

Le chemin de fer s'attaqua ensuite à l'impressionnant chaînon Selkirk. Sur ses flancs, des avalanches engloutissaient des camps entiers de travailleurs, avec parmi eux des milliers de Chinois de Canton et de Hongkong que Canadian Pacific avait fait venir par bateau pour combler le manque de bras. Au printemps 1885 toutefois, la compagnie était au bord de la faillite.

Dix jours pour mater les insurgés

A l'ouest et à l'est, les ouvriers, que la compagnie ne pouvait plus payer, déclenchèrent des mouvements de grève. C'est alors qu'éclata dans les prairies la seconde révolte des Métis, à qui le *gouvernement canadien disputait* la propriété des terres qu'ils occupaient.

Alors qu'en 1870 les troupes d'Ottawa avaient mis quatre-vingt-dix jours pour atteindre le Manitoba, il ne leur fallut – grâce au chemin de fer partiellement achevé – que dix jours pour mater les insurgés conduits par Louis Riel. Toutes les objections sur le coût exorbitant des travaux dans les Rocheuses étaient levées et le Parlement *accepta de financer* le reste des travaux. Le 7 novembre 1885, le dernier rail était posé en Colombie-Britannique.

On inaugura en juin 1886 le premier service régulier de voyageurs du Transcanadien. Parti de Montréal, le Pacific Express mit 139 heures pour traverser le continent. Tout au long de ce lien de fer de 4 660 km, Canadian Pacific *put enfin envisager d'essaimer des* colons.

Contrairement aux attentes, la ruée vers l'Ouest canadien ne fut pas immédiate. La société dut réduire le prix de ses terres et offrir d'avantageuses conditions de paiement pour attirer les agriculteurs immigrants. De plus, les premières récoltes étaient fort décevantes. Canadian Pacific engagea des agronomes, aménagea des fermes-modèles, lança un vaste programme d'irrigation des *sols près de Calgary et proposa* même des bâtiments agricoles « clés en main » pour décider les plus récalcitrants.

Une bonne longueur d'avance

Ces efforts finirent par porter fruit. A partir de 1896, on se bousculait dans les trains en partance vers Regina, Moose-Jaw, Brandon, Swift-Current, Medecine-Hat, des villes dont les plans avaient été conçus par les architectes de Canadian Pacific.

Parallèlement, la compagnie construisit des hôtels pour inciter les voyageurs à utiliser ses trains et ses navires. Pendant la construction du chemin de fer, la compagnie avait hâtivement bâti dans les Rocheuses des salles communes pour permettre à ses ouvriers de se restaurer. Ces équi*pements furent ensuite aménagés* pour les voyageurs. Ils étaient absolument indispensables. Dans les monts Selkirk et Stephen, par exemple, les pentes à monter ou à dévaler étaient si fortes que mets et boissons se renversaient invariablement dans les wagons-restaurants, qu'on finit par laisser au pied des montagnes.

Le premier des grands hôtels de Canadian Pacific fut inauguré en 1887 au terminus, à Vancouver. Le second ouvrit l'année suivante à Banff, dans les Rocheuses. Avec lui, l'architecte américain Bruce Price inaugurait le style « château » des « monuments » de la compagnie, dont le plus beau fleuron est le Château Frontenac de Québec, bâti en 1893. L'Empress à Victoria et le Lake Louise vinrent ensuite se planter dans les splendides décors de l'Ouest.

Entre-temps, une autre ligne de chemin de fer construite un peu plus au nord fut tirée de l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Les sociétés qui l'exploitèrent à partir de 1910 ayant fait faillite, le gouvernement décida de nationaliser la société Canadian National, tout aussi intéressée par le secteur hôtelier. Mais Canadian Pacific avait déjà dans tous les domaines une bonne longueur d'avance...

MARTINE JACOT.

Repères

● **Trajet Montréal-Vancouver**

Départ tous les jours à 9 h 45 de la gare Windsor de Montréal ; arrivée à Vancouver vers 11 heures trois jours plus tard. Tarifs : 532 dollars canadiens (aller-retour sans couchette, 750 dollars avec couchette lit du haut et 832 dollars avec couchette (lit du bas. Réduction de 40 % si les billets sont achetés au moins sept jours à l'avance, sauf durant les périodes allant du 17 décembre au 5 février et du 16 mai au 7 septembre.

● **Renseignements**

– Via Rail Canada, CP 8116, 1801, avenue McGill, bureau 1300, Montréal Quebec H3C 3N3. Tél. : (514) 871-1331.

● **Bibliographie**

– *Le Chemin de fer canadien : le grand défi*, de Pierre Berton, traduit par Pierre Bourgault, deux tomes.

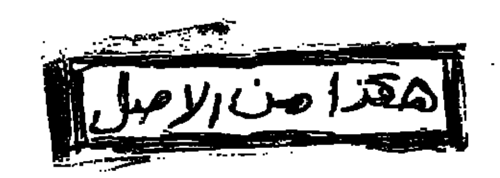
– *Le Canada par rail*, de Bill Coo, Editions France-Amérique, Montréal, 1982.

– *Le Canadien Pacifique*, de J. Lorne McDougall, Presses de l'Université de Montréal, 1968.

UTA et l'Afrique

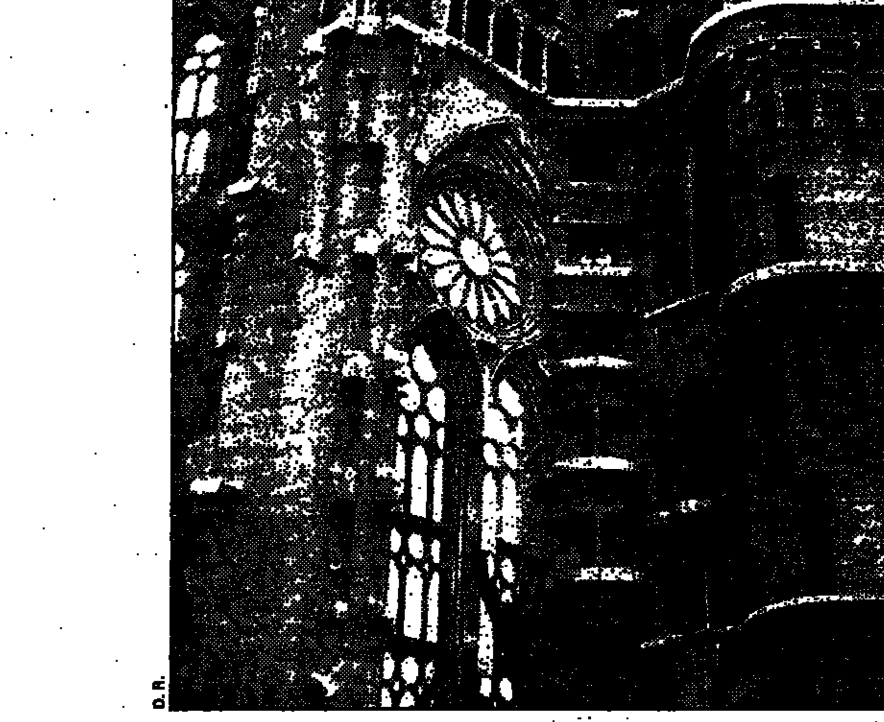
Dans le carnet de route relatif au reportage sur l'Afrique occidentale (le Monde daté 28-29 février), il convenait d'ajouter UTA parmi les compagnies aériennes desservant le continent noir à partir de la France.

La compagnie UTA vient de publier son guide *Afrique 1988-1989*, annuaire très complet qui réunit, sur 410 pages, pour vingt-six pays des *informations précises* : histoire, géographie, économie, climat, liaisons aériennes et terrestres, équipement hôtelier, restaurants. Ce guide est vendu 50 F dans les agences UTA (3, boulevard Malesherbes, 75008 Paris) ou 77 F par correspondance (UTA Editions touristiques, 50, rue Arago, 92806 Puteaux).



DECOUVERTE

Gaudi dans le ciel de Barcelone


D.R.

La Sagrada Familia n'en finit pas de s'élever au-dessus de Barcelone. A voir et à revoir pour s'interroger sur les ambitions d'un architecte qui n'en demandait peut-être pas tant...

MON client n'est pas pressé. On prête à Gaudi cette réplique imparable qui pourrait être servie à ceux qui se demandent aujourd'hui si l'œuvre grandiose, dont la première pierre fut posée il y a plus de cent ans, finira par être un jour autre chose qu'un sanctuaire de plein vent.

Chantier fou, chantier sans fin, la Sagrada Familia a accompagné, exalté le travail de toute une vie. C'est en 1883, au moment où il construit pour un fabricant de tuiles la casa Vicens, palais mauresque chamarré, que le jeune architecte Antoni Gaudi i Cornet, trente et un ans, est appelé à remplacer son confrère Villar. L'association spirituelle des Dévots de Saint-Joseph, toujours propriétaire des lieux et qui continue les travaux avec des dons privés, a acheté un terrain dans un faubourg pauvre de Barcelone. Le plan de Villar est conventionnel ; la crypte est déjà terminée. Gaudi reprend le tout et lance dans l'entreprise sa vitalité créative, ses obsessions esthétiques, son spiritualisme intense nourri de l'observation passionnée de la nature.

Quand il meurt, renversé par un trolleybus, en 1926, Gaudi a quitté la chambre monacale de la petite maison du parc Güell et habite dans la Sagrada, sur le chantier. Barbe blanche, crâne rasé et des yeux bleus illuminés, il est le «fada» de Dieu. Il aura mené de front l'ouvrage insensé qui s'édifie par à-coups, au gré des subsides des fidèles et de la disponibilité, de l'architecte et les autres commandes qui illustrent à Barcelone l'originalité de sa recherche : caves-cavernes du palais Güell, façade comme un lac irisé de la casa Battlo, bouches d'ombre bardées de ferraille de la Pedrera, arabesques de céramique du parc Güell.

Facéties colorées et sombres lanternes éclairent une personnalité qui explore les anfractuosités de l'âme catalane. On laissera aux analystes et aux historiens le soin de faire le partage entre la foi catholique exacerbée de l'architecte et le mysticisme que Gaudi aurait choisi pour exprimer une adoration plus vaste de l'univers.

Si Dieu est le but, le diable en tout cas est présent partout, sous la forme de dragons, à la grille de la casa Güell, sur le toit de la casa Battlo. Il s'est même glissé parmi les images pieuses de la Sagrada, offrant une bombe tentatrice à un anarchiste, seule allusion aux soucis du siècle dans cette grande bible de pierre dressée pour l'édification spirituelle du peuple.

Ici, à la Sagrada, pourtant, la première lecture est facile tant la sculpture est bavarde. Façade de la Nativité à l'est, construite du vivant de Gaudi, et ses trois portails à thème : grotte de Bethléem, fuite en Egypte et Jésus dans l'atelier du charpentier son père, ce Joseph qu'on voulait célébrer plus particulièrement. Façade de la Passion à l'ouest, où les travaux ont repris à bon rythme dans les années 60.

C'est un chantier qu'il faut découvrir en visitant d'abord la crypte-musée où sont présentés les esquisses, maquettes, photos anciennes et documents divers qui racontent l'aventure. En fait, la plupart des archives authentiques ont, semble-t-il, été détruites au moment de la guerre civile. Le chantier, très actif après 1926 sous la conduite des associés de Gaudi, a connu une pause jusqu'à la «réhabilitation» internationale qui a coïncidé avec le centenaire de la naissance de l'architecte, en 1952.

Les polémiques étaient et sont toujours vives entre les idolâtres, les inconditionnels et ceux qui veulent privilégier dans le travail de Gaudi la stricte science du constructeur ; l'invention, dans la filiation de Viollet-le-Duc, de structures audacieuses pour l'époque que masque aux yeux du profane un style décoratif plus exubérant encore que l'art nouveau qui fleurit au même moment à Paris, à Vienne ou à Bruxelles. Mais les Catalans appellent leur art nouveau «modernismo», et on peut voir, au pied de la Sagrada, une école de brique (1909), couverte d'une toiture en vagues, très pure illustration de l'«esprit moderne» que Le Corbusier, lors d'un bref passage, en 1928, salua chez le solitaire de Barcelone. Derrière le décor 1900, l'esprit des bâtisseurs du XXe siècle.

Les deux préoccupations – bâtir et signifier – vont de pair dans l'œuvre de Gaudi. Et il met autant d'acharnement à faire grimper les tours du temple à 100 mètres de hauteur (une flèche culminant à 150 mètres était prévue en centre de l'édifice), en y enfermant des escaliers hélicoïdaux au dessin remarquable, qu'à chercher l'ânon véritable, humble et un peu fatigué, dont il pourra prendre un moulage pour illustrer la fuite en Egypte.

Des groupes humains poseront devant des jeux de miroirs pour que l'artiste puisse vérifier la vision sous tous les angles ; des animaux, des végétaux de toutes sortes seront enrobés de plâtre pour être transcrits de la façon la plus réaliste possible sur le grand œuvre (un cyprès et un pélican, par exemple). Mais cette arche de Noé pétrifiée, ce livre de la vie avec des colonnes inclinées (les sept péchés à la base, les vertus au sommet), est tenu, soutenu, appuyé sur un appareillage où l'absolue géométrie et la rigueur imposent leur ligne. Alors, même si Gaudi avait prévu de couvrir de sculptures et de motifs les façades intérieures, on espère que ces magistrales leçons d'architectonique ne seront pas cachées, effacées.

Continuer le chantier en divaguant à propos des intentions du créateur ; tout arrêter et admirer en l'état l'œuvre inachevée. Dans une étude où il analyse le travail de Gaudi, David Mower (Oresko Books, 1977) répondait déjà à ceux qui se demandent s'il faut ou non achever le travail par ces mots de John Ruskin dans *les Sept Lampes de l'architecture* (1849) : *« Ce n'est pas l'église que nous voulons, mais le sacrifice ; ce n'est pas le don, mais la donation. »*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

ESCALES



JEAN GAUMY/MAGNUM

Pâques à Gdansk

Plutôt que des touristes, la Pologne attend des amis ; et les reçoit comme tels. Même si la situation dans le pays ne fait plus la « Une » des journaux, un séjour permet de s'informer directement. C'est un voyage de « solidarité » qu'organise, du 1er au 10 avril (Pâques est le 3 avril), l'association Amitié-Pologne (97, avenue de Saxe, BP 3148, 69397 Lyon Cedex 03 ; tél. : (16) 78-60-75-19). Les participants seront logés dans les familles, pourront rencontrer des étudiants, des religieux, des ouvriers et visiter, s'ils le souhaitent, ateliers, paroisses ou hôpitaux. La participation aux frais (transport, hébergement, repas) est fixée à 2 300 F par personne. Le gouvernement polonais exige que les étrangers changent l'équivalent de 100 F par jour, soit 1 000 F pour ce séjour. Le voyage se fait en autocar confortable (vingt-cinq heures de route environ). Départ de Lyon le 1er avril au matin, ou de Mulhouse vers 14 heures pour ceux qui viendraient de Paris. Retour dans la journée du dimanche 10 avril.

Fondée en avril 1984, l'association prépare là sa dixième expédition. Les deux autocars, l'un se dirigeant vers Gdansk, l'autre vers Torun, accompagnent un camion de 25 tonnes chargé de biens de première nécessité.

La Russie à Fontevraud

Entre les colloques *réservés aux professionnels* et les séjours de détente, le Centre culturel de l'Ouest lance une nouvelle formule : accueillir à l'abbaye royale de Fontevraud, le temps d'un week-end, quelques dizaines de participants autour d'une personnalité — artiste, écrivain, créateur — pour *« approfondir les tendances dominantes de la société contemporaine »*. Ce que l'organisateur (Multitour, 202, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. : 42-60-82-09) appelle un « week-end signé ».

C'est Hélène Carrère d'Encausse, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Union soviétique, qui ouvre le feu : millénaire de la christianisation de la Russie, le rôle des intellectuels dans le pays, et bien sûr la politique menée par Mikhaïl Gorbatchev. Les trois conférences prévues laisseront le temps de visiter l'abbaye elle-même, imposant ensemble qui abrita un ordre mixte de moines et de religieuses, sous la gouverne d'abbesses dont beaucoup étaient de sang royal. Le château de Langeais et l'habitat troglodytique de la région de Saumur sont aussi au programme. Week-end du 18 au 20 mars : 1 760 F par personne en chambre double, pension complète, transport en car de Paris à Fontevraud.

Fiesta brava à Séville

Pour toucher l'esprit de la fête et de l'événement au plus près, voici un voyagiste qui n'a pas hésité à héberger ses clients au cœur du propos. *« Etablissement de petite catégorie, confort simple. »* C'est sans doute la bonne méthode pour savourer cette feria de Séville que d'en mesurer tous les attraits à partir du barrio de Santa-Cruz, l'un des quartiers les plus vivants de la cité andalouse.

Uniclam voyages (11, rue du Quatre-Septembre, 75 002 Paris. Tél. : 40-15-07-07) propose, du 15 au 21 avril, une plongée profonde dans cette « fiesta brava », moment fort de la vie et de l'âme de la grande ville espagnole. Neuf corridas sont inscrites au programme de ce voyage qui comprend en outre deux excursions, l'une dans une « ganaderia », l'autre à Cordoue. Prix : de 5 680 F à 6 620 F, repas non compris.

Côté coursives côté jardin

Tartuffe sera joué à bord, le jeudi 28 avril au large de Taormina et *Polyeucte* le dimanche 1er mai après l'escale à Port-Saïd. Pour amateur de tréteaux et de roulis, le *Mermoz* repart en croisière du 25 avril au 7 mai avec, dans ses flancs, le personnel et les décors du XIIe Festival de théâtre en mer.

Cette année, le paquebot emportera les passagers de Toulon à Ashod (Israël), en passant par la Sicile, l'Egypte, la Turquie, la Grèce. La direction artistique est confiée à Robert Manuel. Le prix — selon l'emplacement des cabines sur les ponts — varie de 14 710 F à 55 180 F. Ce festival organisé par les Croisières Paquet est en vente dans les agences de voyages.



ENGUERAND

De logis en châteaux

L'un annonce d'entrée la couleur et s'en fait presque un slogan : *« 225 F, c'est la somme à payer pour un dîner, une nuit et un petit déjeuner. 79 F, c'est la somme à payer pour un repas. »* C'est une moyenne et ce sont les prix que pratiquent les membres de la Fédération nationale des logis et auberges de France. Leur guide 1988 vient d'être publié avec la liste des 4 095 hôtels et des 563 auberges qui font cette année partie de leur organisation. Vente (45 F) en librairie ou à la Fédération (25, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris ; tél. : 43-59-86-67).

Moins cher (20 F), mais avec des additions plus salées, voici un autre guide cuvée 88, celui des Relais et châteaux. 372 hôtels et restaurants dans 37 pays, tous triés sur le volet, tous confortables, tous avec tables gourmandes et service digne de l'estampille. *« L'Art du bien recevoir. The Art of Hospitality »* (Relais et châteaux, 10, place de la Concorde, 75008 Paris ; tél. : 47-42-00-20).



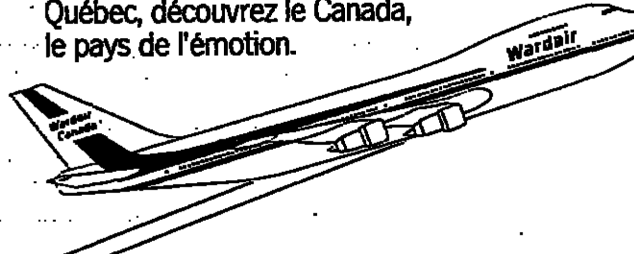
ROBERT FRANK

Londres pour quelques livres

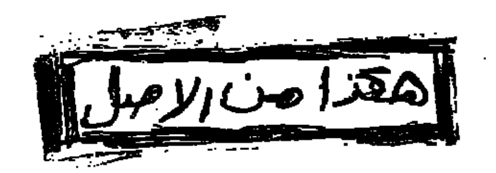
Londres pas cher, le *temps d'un week-end*. VPS Voyages (7, rue Rampon, 75011 Paris ; tél. : 43-57-65-72 et agences de voyages) invite à filer à l'anglaise dans des conditions bien définies : trois jours, deux nuits avec petit déjeuner, un forfait aux larges possibilités puisqu'il va de 995 francs par personne en chambre double à 2 880 francs selon la saison, le mode de transport (bateau ou avion) et le confort de l'hôtel (trois ou quatre étoiles, à King Cross ou à Piccadilly). Offre valable jusqu'au 31 octobre prochain.

De la même façon, British Airways (auprès de la compagnie aérienne et dans les agences de voyages) propose, mais à ses seuls passagers, un choix d'hôtels situés dans le cœur de Londres, à des prix eux aussi étudiés et dans toutes les catégories.

Ainsi l'hôtel Tavistock, à Russell Square, non loin d'Oxford Street et de Covent Garden : 165 francs la nuit pour une personne en chambre double. Ou, à l'inverse, l'hôtel Howard, un établissement de luxe qui domine la Tamise, tout près des théâtres du West End : 645 francs la nuit pour une personne en chambre double. A partir du 1er avril et jusqu'au 31 octobre. British Airways et VPS proposent, l'un et l'autre, une formule : « L'Angleterre en toute liberté », avec locations de voiture et, chez VPS voyages, le choix des hôtels.







JEUX

échecs

N° 1270

UN SOUCI D'ÉLÉGANCE

(Tournoi de la Ligue allemande, février 1988)

Blancs : LOBRON (Solingen)
Noirs : CICAK (Heidelberg)
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	18. h×g7	Tf7 (k)
2. Cf3	é6	19. h3	Dç6
3. d4	ç×d4	20. Txh7!! (m)	R×7
4. Cxd4	Cç6	21. Dh2+	R×g7
5. Cç3	d6 (a)	22. Th1 (n)	Fb7 (o)
6. g4 (b)	Cg-é7 (ç)	23. Dh7+	Rf6
7. Fé3	C×d4	24. Fd4+	é5
8. Dxd4	Cç6	25. f×é5+	d×é5 (p)
9. Dd2	Fé7	26. Tf1+	Ré6
10. 0-0-0	a6 (d)	27. Dxf7+	Rd6
11. g5	0-0 (é)	28. Td1! (q)	éxd4
12. h4	Dç7	29. Dxd4+	Rç8
13. h5!	Cé5 (f)	30. Dxé7 (r)	Rb8
14. f4	Cç4	31. Td6! (s)	Dxç3 (t)
15. Fxç4	Dxç4	32. Dd8+	Dç8 (u)
16. g6! (g)	b5 (h)	33. Db6!	abandon (v)
17. h6! (i)	f×g6 (j)		

NOTES

a) D'autres possibilités sont 5..., a6 et 5..., Dç7.

b) Après 6. Fé2, Cf6 on retrouve le cours normal de la «sicilienne». Le coup du texte, inspiré de l'«attaque Keres» (1. é4, ç5 ; 2. Cf3, é6 ; 3. d4, c×d4 ; 4. C×d4, Cf6 ; 5. Cç3, d6 ; 6. g4), est ici assez curieux puisque l'avance du pion g ne peut gagner un temps sur le développement du C-R en f6 mais permet de troubler un adversaire moins expérimenté en sortant des sentiers battus.

ç) D'où cette sortie du C-R en é7 qui évite l'attaque g4-g5 et vise, après l'échange C×d4, à retrouver un rôle actif en ç6.

d) Et non 10..., 0-0 ? à cause de 11. Cb5 et les Blancs gagnent le pion d.

e) Peut-être était-il plus sage de maintenir le R noir au centre ou de se développer, en premier lieu, sur l'aile – D, via Fd7 – b5 – Da5 – Tç8 ? Le roque semble ici dangereux puisque les Blancs peuvent attaquer directement à la baïonnette sans craindre une contre-offensive ennemie.

f) 13..., b5 était préférable à cette manœuvre de C-D qui n'aboutit qu'à une perte de temps.

g) Ouvrant immédiatement les lignes.

h) Si 16..., f×g6 ; 17. h×g6, h6 ; 18. f5 suivi du sacrifice du Fé3 en h6.

i) Selon un thème d'attaque classique d'ouverture des lignes sur un roque, les Blancs ont dépassé le stade d'engagement des hostilités et menacent déjà d'un gain rapide.

j) Forcé. Si 17..., b4 (les Noirs n'ont plus le temps d'attaquer et vont devoir se défendre, si c'est encore possible) ; 18. g×h7+, R×h7 ; 19. h×g7+ etc.

k) Ou 18..., R×g7 ; 19. f5 ou 19. Dh2, Th8 ; 20. Fd4+.

l) 19. Fd4 est également fort mais les Blancs, qui savent que le gain ne peut plus leur échapper, essaient de concilier l'efficacité et l'esthétique.

m) La beauté du sacrifice d'une T.

n) Menace 23. Dh8 mat.

o) Si 22..., Tf8 ; 23. Dh7+, Rf6 ; 24. Th6 est suffisant.

p) Si 25..., Ré6 ; 26. D×g6+ ou 26. Dh3+.

q) Souci d'élégance.

r) Dans cette bataille qui fait fuir le R noir d'une aile sur une autre, les Blancs n'ont gagné qu'un pion mais leur position reste écrasante.

s) Toujours l'esthétique.

t) Ou 31..., Dç7 ; 32. Td8+, Fç8 ; 33. Cd5 !

u) Si 32..., Ra7 ; 33. Db6+, Rb8 ; 34. Td8+.

v) La menace 34. Td8 est imparable.

Solution de l'étude n° 1269

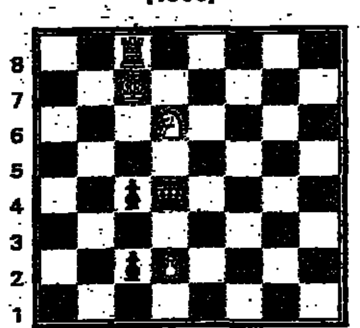
V. KOROLKOV, 1954

(Blancs : Rf3, Td3, Pa2 et é6. Noirs : Rg8, Tb2, Pd2.)

1. Td8+, Rg7 ; 2. é7, d1=D+ (si 2..., Tb8 ; 3. Ré2!) ; 3. T×d1, Rf7 ; 4. Té1, Ré8 ; 5. a4, Tb3+ ; 6. Rg2!, Tb2+ ; 7. Rh1!!, Tb4! ; 8. a5, Tb5! ; 9. a6, Tb6! ; 10. a7, Ta6 ; 11. Tg1!, R×é7 ; 12. Tg8!, T×a7 ; 13. Tg7+ et 14. T×a7 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1270

A. GURVITCH (1955)



BLANCS (4) : Rç7, Tç8, Cd6 et Pd2.
NOIRS (3) : Rd4, Pç4 et ç2.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1268

RECHERCHE D'UNE COMMUNICATION

Savoir communiquer est un art qui n'a pas eu de secret pour Alain Sontag dans cette donne d'un Championnat d'Amérique.

	♠ – – – ♡ A R D V 6 ♢ A R 6 4 ♣ A R 10 5	
♠ 10 7 3 ♡ 10 5 4 2 ♢ V 9 8 2 ♣ D 9	N O E S	♠ V 9 8 6 5 4 ♡ 8 7 ♢ D ♣ V 4 3 2
	♠ A R D 2 ♡ 9 3 ♢ 10 7 5 3 ♣ 8 7 6	

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau pour le Roi du mort et la Dame sèche d'Est, *comment Sontag, en Sud, a-t-il gangné* le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Comment prendre la main en Sud afin d'utiliser les trois Piques maîtres ?

Sontag a trouvé la solution : il a fait *un jeu d'élimination* pour mettre Ouest en main à Trèfle ou à Carreau dans l'espoir qu'il serait obligé de rejouer Carreau ou Pique. Ainsi, après le Roi de Carreau, le déclarant a tiré les cinq Cœurs maîtres, puis As Roi de Trèfle.

Faut-il faire le placement de main *à Trèfle* sur n'importe quel adversaire (si les Trèfles sont 3-3) ou seulement *à Carreau* sur Ouest ?

Tout dépend du nombre... de Cœurs d'Ouest ! S'il a par exemple quatre Cœurs (comme dans la donne réelle), il est vraisemblable qu'il a trois Piques (car il est peu probable qu'Est en ait sept) et on peut penser qu'il a *deux* Trèfles seulement.

Après As Roi de Trèfle et les Cœurs, Sontag a renoncé à donner la main à Trèfle, et *il a rejoué le 4 de Carreau* pour le 5 de Carreau de sa main. Ouest a pris avec le 8 de Carreau, mais il a dû contre-attaquer Pique afin de ne pas rejouer Carreau (car il lui restait le Valet de Carreau second et il aurait livré la levée du 10 de Carreau). Sontag a gagné ainsi son chelem en faisant finalement trois levées à Pique.

La difficulté du coup était de bien deviner la distribution des Carreaux ainsi que celle des Trèfles.

Un coup d'anthologie

Le fameux champion italien Giorgio Belladonna, le numéro un dans le classement international grâce à seize titres mondiaux, s'est retiré des grandes compétitions, mais cela ne l'empêche pas de réussir des coups exceptionnels. Voici celui qu'il a joué il y a deux ans à Cefalu en Sicile.

	♠ 10 4 ♡ 8 ♢ A 10 6 5 ♣ R 10 8 5 4 3	
♠ 7 5 ♡ A D V 7 3 2 ♢ 9 8 3 ♣ 9 6	N O E S	♠ D V 9 8 6 3 ♡ 9 6 ♢ 7 2 ♣ A V 2
	♠ A R 2 ♡ R 10 5 4 ♢ R D V 4 ♣ D 7	

Ann. : O. don. Per. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Marciori	Y...	Bellad.
2 ♢	passe	2 ♡	contre
passe	3 ♣	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 9 de Carreau, Sud a pris avec le Valet et a joué la Dame de Trèfle (resté maîtresse), puis le 7 de Trèfle pour le 10 et le Valet d'Est qui a contre-attaqué le 9 de Cœur couvert par le 10. Ouest a fait le Valet de Cœur et a continué Carreau. *Comment Belladonna, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de «2 Carreaux» était le «2 Carreaux multicolore» très en vogue en Angleterre. Le «multi» promet soit un Deux faible dans une majeure, soit un Deux fort dans une mineure ou à Sans Atout (22-23). La réponse négative est «2 Cœurs» sur laquelle l'ouvreur peut passer si c'est sa couleur.

Le principal avantage de cette convention, critiquée par certains experts français, est de permettre d'annoncer avec précision certains jeux faibles ou très forts que le système naturel ne permettait pas de couvrir.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 288

JEU INTERDIT

Début du vingt et unième siècle. Dans une société digne des romans *Fahrenheit 451* et *1984*, les gens du commun sont interdits de lecture, sous peine de mort. La narratrice de la scène est une servante dont la seule fonction est la reproduction de la race.

« Le bureau du commandant est bourré de livres. Des livres et des livres et encore des livres, bien en vue, pas de serrures, pas de caisses. Rien d'étonnant que nous n'ayons pas le droit de venir ici. C'est une oasis de l'interdit. « J'aimerais que vous fassiez une partie de Scrabble avec moi », *dit le commandant.*

» Je me tiens raide comme un piquet. Je garde un visage immobile. Voilà donc ce que renferme la chambre interdite ! Un Scrabble ! J'ai envie de rire, de hurler de rire, de tomber de ma chaise. C'était jadis un jeu de vieilles dames, de vieux messieurs, pour l'été, ou les maisons de retraite, le recours des moments où il n'y avait rien à voir à la télévision.

» Maintenant, bien sûr, c'est une autre chose. Maintenant, c'est interdit, pour nous. Maintenant, c'est dangereux. Maintenant c'est indécent. C'est comme s'il m'avait offert des stupéfiants.

» Nous faisons deux parties. J'épelle, LARYNX, VALENCE, COING, ZYGOTE. Je manipule les jetons luisants, aux bords lisses, je tripote les lettres. Cette sensation est voluptueuse. C'est la liberté, un aperçu de liberté. J'épelle FLASQUE, GORGE.

» Quel luxe ! Les jetons sont comme des bonbons à la menthe, aussi frais qu'elle. Ça s'appelait des bêtises de Cambrai. Je voudrais les mettre dans ma bouche. Ils auraient un goût de citron vert. La lettre C, croquante, légèrement acide sur la langue, délicieuse.

» C'est comme un rendez-vous galant. C'est comme se faufiler dans le dortoir après l'heure permise. »

(Extrait de *la Servante écarlate*, de Margaret Atwood, publié chez Robert Laffont.)

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEEGLLR			
2	L+ADERST	GRÊLÉE	H 4	18
3	L+AIINNX	TARDES	10 C	19
4	ILN+AEEI	XIANG (a)	4 D	30
5	CEJNUU?	LAINIÈRE	5 B	85
6	C+AEEHIP	JEUNEU (R)	G 9	39
7	ABIMMVW	(R) EPÊCHAI	15 G	104
8	ABIMMV+E	WU	14 F	31
9	MM+EOSZ?	VIABLE	B 1	26
10	GHILORT	SOMM (I) EZ	A 6	133
11	HR+ADEST	LIGOT	O 11	66
12	AILORSV	THÉSARD	J 2	74
13	AAEFFKU	AVALOIRS (b)	D 8	76
14	AFF+ENQT	UKASE	15 A	42
15	FFQ+BNOU	AVENT	1 A	27
16	NQ+COPRT	BOUFFE	J 10	28
17	NOPRT+DE	COQ	11 I	24
18	DR+ILNSU	DOPENT	8 J	36
19	DLN+RSTU	SURIR	E 8	23
20	LNRT+MOY	SUD	L 11	21
21		THYMOL	3 I	40
				942

(a) Dialecte chinois ; (b) Ou VIROLAIS, 2 A ; Résultats non communiqués.

Tournois homologables : Mars, le 13 : Dole, tél. 84-79-00-99. Avril, les 2 et 3 : Lille, tél. 20-52-15-92. Le 24 : Pontarlier, tél. 81-39-12-11. Le 30, Libramont (Belgique), tél. 061-22-31-91.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Montgeron, 24 janvier 1988
Tournois à la Salle des fêtes :
lundi à 14 heures, jeudi à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

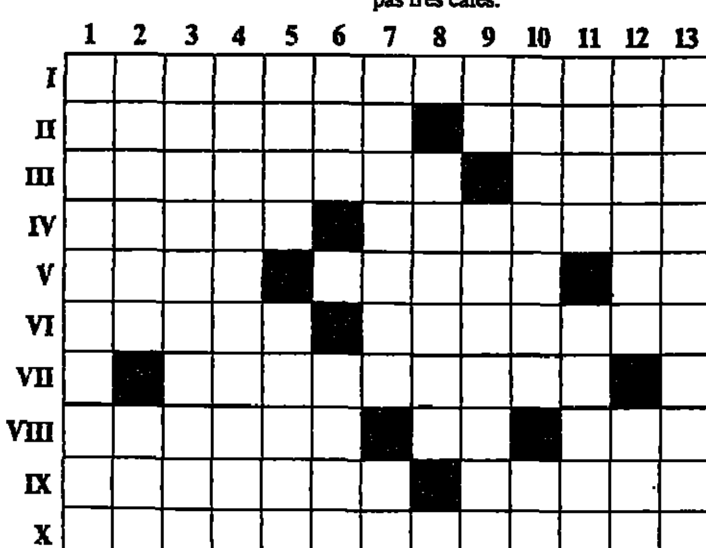
Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

N° 498

Horizontalement

I. Fera-t-il mieux que son patron ? – II. On ne doit pas passer par-dessus. A en juger par ceux qui la souhaitent elle devrait être universelle. – III. C'est dit, on les aura. A survécu tant bien que mal à un choc. – IV. C'est une pièce comme ça. Stopper les frais. – V. A déplu à Jehovah. Drôle de grain. Remarqué dans le bon sens. – VI. Vendit. Parcourut toute la liste. – VII. Font des revenus. – VIII. A usage interne ou externe. Article. Dans le bas-relief. – IX. Nymphe. Très à l'aise. – X. S'ils le firent c'est qu'il n'étaient pas très calés.



Verticalement

1. Quelque chose comme ça. – 2. Elle ne déteste pas l'argent. Elément du IX. – 3. Fait sa traversée du désert. – 4. Elles sont franchement agaçantes. – 5. Veut tout voir. serait mieux à sa place plus à gauche. – 6. Article. Tourne autour du champignon mais de bas en haut. – 7. Plutôt laborieux. Participe. – 8. Donne des ordres ou des conseils. – 9. Conjonction. A l'avant des vaisseaux. – 10. Ou il est diminué, ou il n'est pas d'accord. – 11. Monsieur soviétique. Assez fort en langues, il fit beaucoup d'histoires. – 12. Il a dû perdre la tête, après son forfait. Pour le bonheur du palais et la chaleur conviviale. – 13 A particulièrement sévi jadis non loin de Rouen.

SOLUTION DU N° 497

Horizontalement

I. Vociférations. – II. Ironise. Gruau. – III. Ratas. Vivre. – IV. Egouttés. Ides. – V. Vendue. Est. Ns. – VI. Os. Il. Repasse. – VII. Abaca. Lices. – VIII. Trilingue. Ers. – IX. Eiger. Oseraie. – X. Sous-entendues.

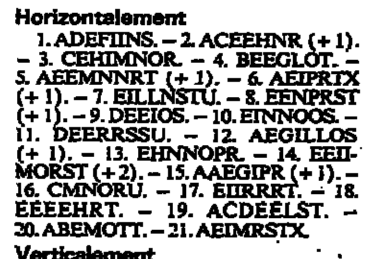
Verticalement

1. Virevoltes. – 2. Orages. Rio. – 3. Coton. Aigu. – 4. Inaudibles. – 5. Fistulaire. – 6. Es. Te. Cn. – 7. Rêve. Ragot. – 8. Isée. Use. – 9. TGV. Spleen. – 10. Irritai. Rd. – 11. Oued. Sceau. – 12. Na. En série. – 13. Suissesses.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

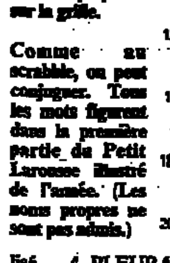
N° 499

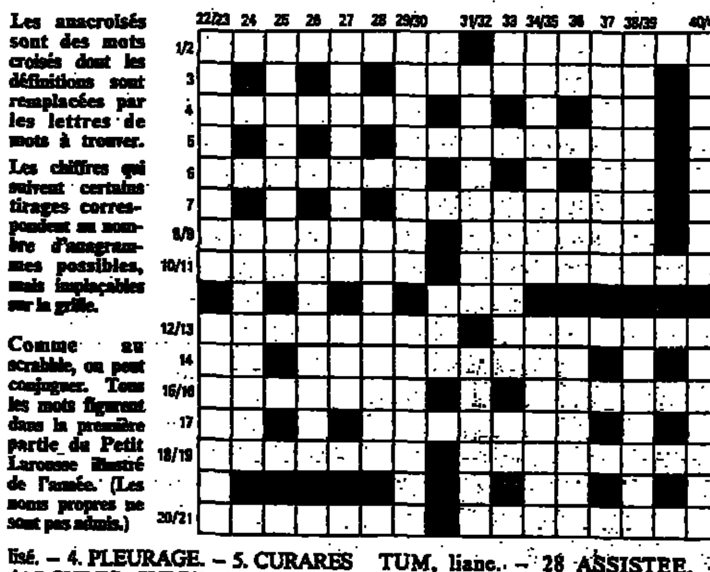


Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)





Horizontalement

1. ADEFIINS. – 2. ACEEHNR (+ 1). – 3. CEHIMNOR. – 4. BEEGLOT. – 5. AEEMNNRT (+ 1). – 6. AEIPRTX (+ 1). – 7. EILLNSTU. – 8. EENPRST (+ 1). – 9. DEEIOS. – 10. EINNOOS. – 11. DEERRSSU. – 12. AEGILLOS (+ 1). – 13. EHNNOPR. – 14. EEIIMORST (+ 2). – 15. AAEGIPR (+ 1). – 16. CMNORU. – 17. EIIRRRT. – 18. EEEEHRT. – 19. ACDEELST. – 20. ABEMOTT. – 21. AEIMRSTX.

Verticalement

22. *DEEGIRPU.* – 23. *EEEIMPT.* – 24. AEGNNORT (+ 1). – 25. AABEENNT. – 26. CEILOSST. – 27. EIILLNRY. – 28. EEGILNOO. – 29. AINNRSTT. – 30. EEILNRT (+ 1). – 31. ACDEEILM (+ 2). – 32. BDEIIM. – 33. EGLNOR (+ 2). – 34. CDEIINOR. – 35. EEELMMR. – 36. EEPRUUX. – 37. ADEEEMNS. – 38. AEERSSST (+ 3). – 39. AEERRST (+ 6). – 40. EEEIPRRV. – 41. AEIMNNS.

SOLUTION DU N° 498

1. FLOTTEUR. – 2. SABOTAS. – 3. AUBAINS, résident étranger non naturalisé. – 4. PLEURAGE. – 5. CURARES (ARCURES CURERAS RECURAS SUCRERA). – 6. DUOPOLES. – 7. ALESATES (ETALASSE). – 8. GLUCOSE. – 9. REESSAIE. – 10. CLOITRAL. – 11. SECHEUSE. – 12. EVASION (AVOINES). – 13. PIGEON (POIGNE). – 14. AVANCAS. – 15. PELIADE (LAPIDEE PLAIDEE PLEIADE). – 16. STENOSE. – 17. CANITIES, blancheur des cheveux (ACTINIES SCIAIENT). – 18. TETINE (ENTITE ETEINT TEINTE TINTEE). – 19. FALUNEES (FLANEUSE). – 20. SOMMEILS. – 21. ASEXUE. – 22. FAUCARD, faux. – 23. DEPISTES. – 24. LUNULE. – 25. PETIOTE. – 26. OBEREES. – 27. GNETUM, liane. – 28. ASSISTEE. – 29. TITRASSE (STARIETS TSARISTE...). – 30. VOLONTE. – 31. CYANOSE. – 32. SEICHES. – 33. SELENITE. – 34. SLOUGHIS, lévrier. – 35. NAPALM. – 36. AEROLITE (ETIOLERA ETOILERA. – 37. OPALINES. – 38. AUTUNITE, phosphate. – 39. TAYLORISE (ROYALISTE ROYALTIES). – 40. CAIEUX, bulbe. – 41. ARCADES. – 42. SENSEES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

● *Anachronique n° 493.* – Le pluriel d'AMADEUS est MAUSSADE, sans compter deux autres erreurs de tirage (J.-L. Brulé).



LA TABLE

« Le » morceau du boucher

1. *Qu'est-ce que l'onglet ?*
— C'est un morceau de bœuf constitué par deux petits muscles unis par une membrane élastique et solide (piliers du diaphragme), aux fibres longues, que le boucher devra ouvrir en deux, éplucher minutieusement et cisailler.

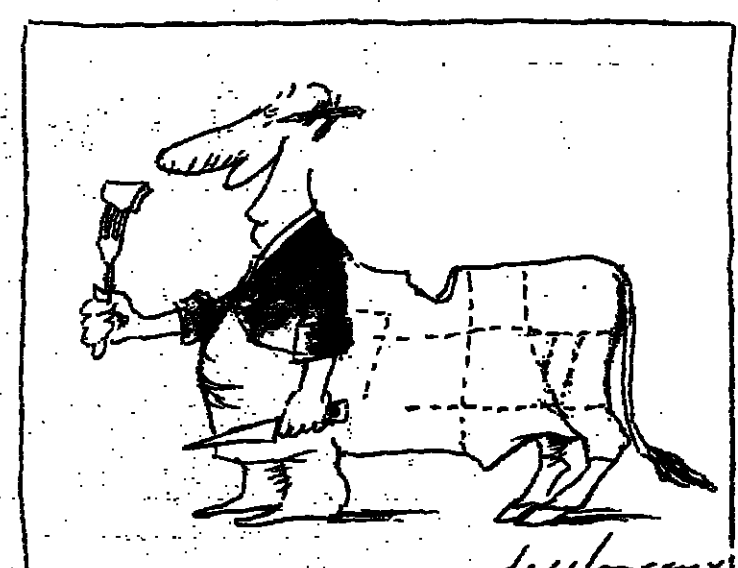
2. *Quand est-il le meilleur ?*
— Il atteint sa tendreté maximale cinq ou six jours après la mort de la bête. Il doit être persillé et provenir d'un bœuf de quatre ans.

3. *Quelle est la meilleure origine pour la bête ?*
— Dans l'ordre, le cher Guy, des Boucheries nivernaises, indique le charolais, le salers et le normand, le normand étant toutefois souvent plus persillé de chair.

4. *Comment le cuisiner ?*
— Grillé ou poêlé. Il doit surtout être mangé saignant — sinon il risque de devenir dur — mais non bleu. Le saisir rapidement, puis le cuire plus doucement.

5. *Comment le manger ?*
— L'ouvrir en deux et le tailler dans le sens des fibres. Bien entendu on ne le salera qu'après la cuisson.

6. *Avec quel accompagnement ?*
— Nappé d'une tombée d'échalotes crues finement hachées ou d'échalotes « tombées » quelques secondes dans la poêle de cuisson ou avec une sauce (moutarde, au poivre vert, etc.). Une purée : pommes de terre ou, mieux, céleri, lentilles, pois cassés ou, encore mieux, des pommes de terre ou des navets sautés à cru.


(Desclozeaux.)

7. *Moutarde ou pas ?*
— A votre goût, bien sûr ! Mais la moutarde de Meaux lui sera bénéfique.

8. *Que boire avec l'onglet ?*
— Un bordeaux jeune et frais reste son meilleur ami.

Nous étions l'autre jour dans les cuisines du *Ritz* en compagnie du bon chef Legay à bavarder autour de ce morceau que longtemps les bouchers gardèrent pour eux (comme des plus savoureux). Je racontais qu'un restaurateur du neuvième arrondissement avait quelque humeur de s'être vu qualifié, dans un guide, de *« restaurant de quartier »*, avec pour plat de référence l'onglet à l'échalote. Dans l'esprit de l'animateur dudit guide, dans celui du restaurateur, dans celui des clients peut-être, l'onglet ne serait-il pas un mets de qualité ?

Vous vous en régalerez pourtant au *Santenay* (75, avenue Niel, Paris-17e), où Francis Vallot le propose à l'échalote et au vinaigre de framboise. Ou au *Petit Duc* (34, rue de Penthièvre, Paris-8e), où il est poêlé avec une fondue d'échalotes. Au *Petit Tonneau* (20, rue Surcouf, Paris-7e), où une Dame d'Arc, Ginette Boyer, le mitonne au roquefort. Au *Récamier*, le sympathique restaurant des belles-lettres (4, rue Récamier, Paris-6e), où il est accompagné de petites purées. Et en banlieue, à *la Boutarde* (4, rue Boutard à Neuilly), l'onglet est à la moutarde de Meaux, tandis qu'au *Dagobert* (76, rue Martre à Clichy) on vous le proposera aux lardons et à la moelle.

J'ai compulsé plus de trois cents cartes sans trouver d'autres propositions. Serait-ce les clients qui en font fi ? Ou les restaurateurs qui n'osent pas en proposer ? Ou les bouchers qui les gardent pour leur consommation personnelle (car il n'y a qu'un onglet par bœuf, ne l'oublions pas...)

LA REYNIÈRE.

SEMAINE GOURMANDE

Le Carré des Feuillants

Sud-ouestissime enfant de là-bas, tout encore imprégné des bonnes recettes maternelles, Alain Dutournier ouvrit il y a quelques lustres son *Trou gascon* (40, rue Taine, Paris-12e) avec succès. Succès qui l'engagea l'autre année (et tout en gardant sous la houlette de Mme Dutournier sa petite maison d'hier) à s'installer dans les beaux quartiers. Et dans de neuves pierres et un décor un peu froid, moderne mais noble, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Feuillants, d'historique mémoire.

Débuts difficiles. Le marbre, comme les plâtres, il le faut essuyer. Et puis, disons-le, le côté Sud-Ouest disparaissait quelque peu, au bénéfice des portions new-cuisine indéfinies. Voici à présent l'apothéose. Avec son second, Gérard Garrigues, au piano, et son complice J.-L. Lousteau au service d'une cave quasi idéale, le *Carré des Feuillants*, aujourd'hui, affichant bravement son côté Sud-Ouest, est devenu un très grand restaurant parisien. Passons sur les menus « idées de saison » (420 F ou 560 F avec la découverte de quatre vins et pour l'ensemble de la table) pour aborder la carte. Passons aussi sur le foie gras dont on imagine qu'il est parfait (en terrine avec galettes de maïs grillés, en croustade avec du pigeonneau, en escalopes au céleri confit) pour saluer la cassolette de pibales (c'est la saison) comme à Peyrehorade, les petits crabes farcis à la mangue verte (une trouvaille !), la gaufrette de saumon et sa crème d'oursins, la queue de bœuf en mille-feuille de choux, l'agneau de Pauillac rôti avec ses haricots tarbais, les cœurs de canard forestière, etc. Excellents desserts. Vins « curieux » au verre (du Chili, d'Australie ou d'Espagne) et cave grandiose. Comptez 400/450 F avec, aux déjeuners, un menu affaire à 230 F

● *CARRÉ DES FEUILLANTS*
14, rue de Castiglione
75001 Paris.
Tél. : 42-86-82-82.
Fermé samedi midi
et dimanche.
Parking : Vendôme.
AE - CB.

L'Œuf à la neige

Cette toute petite maison comble à petits prix les bons appétits du quartier avec, qui plus est, une carte originale. Entrées : salade aux deux haricots à l'andouille fumée du val d'Ajol, escargots à l'alsacienne, lapin en gelée de gewurztraminer, brandade de morue, maquereaux au riesling, jambon des Dolomites (de 30 F à 85 F); plats : du jambon au vin jaune au pâté lorrain, du pot-au-feu au baekeoffe alsacien, du hachis Parmentier à la bavette échalote (de 60 F à 90 F). Un menu à 98 F : choix de deux plats, fromage ET dessert avec un quart bordeaux. A la carte de 150 F à 250 F.

● *L'ŒUF A LA NEIGE*
16, rue Salneuve
75017 Paris.
Tél. : 47-63-45-43.
Fermé samedi midi
et dimanche.
AE - DC - CB.

Lajarrige Boutique

Sacré Gascon ! Non content de régaler son monde en son restaurant du dix-septième arrondissement, le voici ouvrant, sur l'autre rive, une boutique (10 h 30-22 h), restaurant (11 h 30-23 h) avec quelques entrées, le plat du jour (45 F), les plats régionaux (de l'andouillette lyonnaise de Bobosse (44 F) au cassoulet de la Chalosse (48 F), quelques desserts et sur chaque table des « grille tout pain » bien pratiques. Plats du jour à emporter, qui mieux est, et vins au verre ou à la bouteille, pas chers, permettant des repas à moins de 150 F. Accueil de Marie-Alice et Philippe.

● *LAJARRIGE BOUTIQUE*
38, avenue de Suffren
75015 Paris.
Tél. : 43-06-49-40.
Ouvert tous les jours.

Hostellerie Lenoir à Auvillers-les-Forges

Juste un rappel pour que vous n'oubliiez point cette petite auberge des Ardennes aux chambres charmantes et à la cuisine de qualité (Ginette Delaive, dame d'ARC au piano). Menus de 210 F à 290 F et carte. Gibier en saison. Foie d'oie au miel remarquable. Noisettes d'agneau aux morilles. Beaux desserts et cave parfaite.

● *HOSTELLERIE LENOIR*
Grande-Rue
08260 Auvillers-les-Forges.
Tél. : 24-54-30-11.
Fermé vendredi.
Salles de douze
à trente personnes.
Parking.
AE - DC - CB.

L. R.

MIETTES

● ***Roquefort et mousseux américains.*** — On savait qu'avant-guerre les Etats-Unis avaient créé une ville baptisée Roquefort pour pouvoir commercialiser un fromage ersatz de ce nom. Mais saviez-vous qu'en 1908, dans l'Illinois, ils appelèrent une ville Rheims pour y fabriquer un mousseux qui, dans des bouteilles coquettement habillées à la française, pouvait faire office de champagne ? D'autant qu'ils furent servis, sur place, par une brave cuisinière française nommée... Mme veuve Pommery ! C'est François Bonal qui nous l'apprend dans un excellent ouvrage illustré : *Mumm, un champagne dans l'histoire*, publié chez Arthaud.

● **Le Bistrot de Vincennes** (53, rue de Montreuil, à Vincennes ; tél. : 43-74-89-08) est maintenant ouvert le samedi.

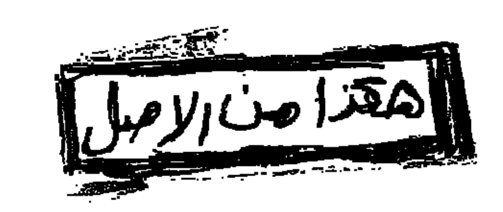
● **Air Canada** propose désormais sur ses lignes, outre le menu ordinaire, un menu « nutricuisine » dont voici un exemple : morue fraîche aux œufs de lump, filets de sole aux deux parfums, fromage, tartelettes et fruits frais.

● **Ouverts le dimanche.** — La liste des bonnes adresses parisiennes ouvertes le dimanche est plus importante qu'on ne le croirait à la lecture hâtive des guides. A noter le banc de fruits de mer et le plat du jour (culotte d'agneau en baron) de *Jean-Charles et ses amis* (7, rue de La Trémoille ; tél. : 47-23-88-18).

● **L'Association amicale des amateurs d'authentiques andouillettes (AAAAA)** vient de décerner son diplôme (rare) à *l'Aubergade* (53, avenue de La Motte-Picquet ; tél. : 47-83-23-85). Excellent restaurant dont je reparlerai prochainement. Pour « arroser » ladite andouillette (de Troyes) servie dans une sauce au chablis et garnie de pommes fruits, un Château Lalande-Borie 1982.

● **J'ai parlé des bons cahors,** revenant en force grâce à une recherche de la qualité longtemps abandonnée. C'est pour cela que neuf producteurs, relevant le défi et entraînés par l'un d'eux, Alain-Dominique Perrin (par ailleurs PDG de Carter), ont créé les « Seigneurs de cahors ». Les grandes étiquettes : Château de Caix, Clos Triguedina, Château de Chambert, Domaine de Quattre, Domaine de Leret-Monpezat, Château de Haute-Serre, Château Les Bouysses, Château de Treilles, Prieuré de Cenac, ont signé une charte de stricte discipline en matière de culture, rendement, production et conditionnement. C'est cahors renouveau !

L.R.



Le Monde

SPORTS

LA PRÉPARATION DES JO D'ÉTÉ

Les cent vingt mille « policiers olympiques » de Séoul

Les XVes Jeux olympiques d'hiver ont pris fin le dimanche 28 février à Calgary. Au lendemain de cette clôture, M. Juan Antonio Samaranch, le président du Comité international olympique, a pu se féliciter qu'*« aucun incident majeur, aucun problème d'ordre politique, dans le domaine de la sécurité des athlètes »*, ne soit venu perturber ce rendez-vous sportif.

Désormais, les regards se tournent vers Séoul, où, dans moins de deux cents jours, le 17 septembre, devraient s'ouvrir les Jeux d'été avec la participation record d'athlètes venus de cent soixante et un pays. D'ores et déjà, des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises par le gouvernement sud-coréen. Le boycottage de la Corée du Nord, après l'échec des négociations pour une organisation commune des Jeux, laisse planer une menace.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

SUR les murs de l'université Yonsei, à Séoul, l'affiche a été rapidement enlevée par *les étudiants eux-mêmes. Comme* celle apparue quelques jours auparavant à l'université Sungkyunkwan, elle affirmait que la disparition de l'appareil des Korean Airlines au large de la Birmanie, le 28 novembre 1987, n'avait pas pour origine un attentat de la Corée du Nord mais était une opération montée par les autorités sud-coréennes.

Cependant, pour bon nombre d'étudiants radicaux, la responsabilité de Pyongyang dans cette tragédie ne semble guère faire de doute. L'exploitation parfois simpliste de cette affaire par les autorités (il est question de faire un film sur la vie de Kim Hyon-hui – la jeune femme qui a avoué être un agent du Nord et avoir fait exploser l'avion, – dont elle serait elle-même l'actrice...) alimente, certes, les interrogations des sceptiques. Mais ils sont rares à Séoul.

Des faits tendent, en effet, à étayer la thèse officielle : les autorités hongroises ont, par exemple, annoncé récemment que Kim Hyon-hui avait bien séjourné à Budapest avant de gagner Bagdad via Belgrade pour s'embarquer sur l'appareil des KAL qui a disparu. Kim et son complice étaient entrés en Hongrie avec des passeports nord-coréens, ont précisé les autorités hongroises. D'autre part, le chef du département de la sécurité de la police japonaise a déclaré devant la Diète que les faux passeports nippons dont les deux complices étaient en possession au moment de leur arrestation avaient dû être fabriqués en Corée du Nord.

D'une manière générale, quelles que soient l'origine sociale ou les convictions politiques des personnes que l'on interroge, pratiquement toutes semblent convaincues que Kim Hyon-hui a dit la vérité. Et beaucoup pensent que des risques de nouveaux attentats ne sont pas à exclure.

Sans sombrer dans l'alarmisme, les autorités sud-coréennes prennent ce danger très au sérieux. Le 22 février, le service de contre-espionnage sud-coréen a mis en garde contre l'éventualité d'attentats et d'enlèvements par des agents nord-coréens au cours des mois qui viennent. Elles ont pris des mesures qui seront *« les plus sévères jamais mises en place pour des Jeux olympiques »*, affirment les responsables de la sécurité. Un corps de police spécial, le 88 Olympics Security Corps, comptant 120 000 hommes sera mobilisé, et les Etats-Unis auraient l'intention de placer leurs troupes stationnées en Corée (40 000 hommes) en état d'alerte. Des unités de la marine américaine pourraient également patrouiller au large de la péninsule.

De son côté, le Japon a annoncé qu'il renforcerait sa présence navale en mer de Chine et que les contrôles à l'immigration allaient être plus stricts. M. Takeshita, qui s'est rendu à Séoul le 25 février pour les cérémonies d'inauguration du mandat de M. Roh Tae-woo, a évoqué la question de la sécurité des Jeux lors de son entretien avec le nouveau président.

Les installations des JO (centre olympique, stades et village) seront gardées par des unités d'élite et des groupes de commando spécialement entraînés pour lutter contre le terrorisme. Quatre cents policières formées aux sports de combat et parlant anglais seront, d'autre part, chargées de protéger les athlètes féminines. Le Parc olympique, enfin, sera équipé des appareils de détection les plus sophistiqués et de caméras de télévision permettant de surveiller les mouvements des spectateurs.

Malgré ce déploiement, les risques d'attentat ne sont pas totalement écartés. Les autorités sud-coréennes semblent moins craindre des incidents au moment des Jeux (telle l'opération de Septembre noir, en 1972, à Munich au cours de laquelle un groupe de Palestiniens avait alors tué onze athlètes israéliens) qu'avant leur ouverture. *« La période dangereuse se situe d'ici au début des Jeux »*, affirme un responsable de la sécurité.

A Séoul, on paraît convaincu que l'attentat contre l'avion des KAL est une opération de la Corée du Nord qui vise à empêcher la tenue des Jeux en démontrant que le Sud est incapable d'assurer leur sécurité. Si l'on suit un tel raisonnement, les principales cibles sont les voies d'accès à Séoul, les hôtels, voire les moyens de transport intérieurs (métro et train). Des opérations au moment des Jeux seraient plus risquées, souligne notre interlocuteur, dans la mesure où y participent les « pays frères », à commencer par la Chine et l'URSS.

La condamnation de la Corée du Nord par l'opinion publique internationale est sans doute un succès diplomatique pour le Sud, mais elle ne constitue pas du tout, estime-t-on à Séoul, une garantie que Pyongyang ait renoncé à son objectif de compromettre les Jeux par des attentats. Logiquement, cette condamnation et l'attitude quelque peu molle des Chinois et des Soviétiques dans cette affaire devraient être des facteurs dissuasifs, admet notre interlocuteur, mais l'isolement de Pyongyang pourrait aussi, poursuit-il, encourager le « jusqu'au-boutisme » des éléments les plus radicaux.

On semble peu convaincu à Séoul que la Chine ou l'URSS puissent, en la matière, avoir une influence modératrice. La xénophobie et le nationalisme exacerbé du Nord, conjugués à l'habile jeu de bascule entre Pékin et Moscou sur lequel jouent les dirigeants de Pyongyang, leur donne une marge de manœuvre et, *partant*, des choix aventuriers, que les autorités sud-coréennes estiment les plus dangereux. Le terrorisme d'Etat, tel l'attentat de Rangoon, en 1983, qui décima une partie du gouvernement sud-coréen, est toujours à l'ordre du jour à Pyongyang.

PHILIPPE PONS.



YONHAP.

Le complexe olympique de Séoul, d'ores et déjà placé sous haute protection. A droite, le grand stade olympique. En bas à gauche, le gymnase Chamshil, qui abritera le basket-ball. En haut à gauche, le gymnase des étudiants, qui accueillera la boxe. En haut à droite, le stade de base-ball (sport de démonstration). Au centre à gauche, la piscine utilisée pour les derniers Jeux asiatiques, mais qui sera « remplacée » par une autre, plus moderne, située à proximité.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats d'Europe en salle. Samedi 5 et dimanche 6 mars à Budapest.

Automobilisme

Rallye du Portugal. Arrivée le samedi 6 mars à Lisbonne.

Cyclisme

Paris-Nice. Du dimanche 6 au vendredi 11 mars.

Football

Championnat de France. Vingt-septième journée, samedi 5 mars.

Rugby

Tournoi des Cinq Nations. Irlande-Pays-de-Galles et Ecosse-Angleterre, samedi 5 mars (Antenne 2, à 15 h 45).

Championnat de France. Onzième journée, dimanche 6 mars.

Ski alpin

Coupe du monde. Descente masculine à Whistler Mountain (E.-U.) et slalom féminin à Aspen (E.-U.), samedi 5 mars. Géant masculin et féminin, dimanche.

Sports équestres

CSIW de Paris-Bercy. Jusqu'au dimanche 6 mars (FR 3, à 14 h 40 le 6).

Les bénéfices de Calgary

Les XXes Jeux olympiques d'hiver auraient dégagé un bénéfice de 32 millions de dollars canadiens (environ 144 millions de francs), selon un rapport préliminaire publié mardi 1er mars, à Calgary, par le comité organisateur. Les recettes du budget de fonctionnement des Jeux se sont élevées à 557 millions de dollars, dont 326 millions perçus au titre des droits de télé et de radiodiffusion. Les billets ont rapporté 40 millions de dollars. Les licences et autres permis accordés aux commanditaires ainsi qu'aux fournisseurs officiels ont permis de récolter 89 millions de dollars. Les gouvernements (fédéral et provincial) avaient versé des subventions de 52 millions de dollars.

Les dépenses de fonctionnement ont représenté 525 millions de dollars, dont 79 millions de dollars seront à partager ultérieurement à parts égales entre l'Association olympique canadienne et l'Association du développement olympique de Calgary (formée dans le but de veiller à la rentabilisation des équipements après les Jeux). Les organisateurs avaient tenu dès le départ à imputer cette somme, considérée comme une contribution au sport amateur, dans les dépenses. A leurs yeux, elle peut toutefois être considérée comme une sorte de bénéfice à ajouter à l'excédent de 32 millions de dollars des recettes sur les dépenses, qui sera lui aussi réparti entre les deux mêmes associations.

Les frais de construction ou de modification des installations sportives (plus de 400 millions de dollars) ne sont pas inclus dans ce budget de fonctionnement. Ils ont été couverts par les trois paliers de gouvernement (fédéral, provincial et municipal). Selon les organisateurs, il faudra attendre au moins six mois avant de pouvoir dresser le bilan définitif de ces XVes Jeux d'hiver.





LES ÉMULES DE THIERRY SABINE

Un rallye à huit vitesses

Le Rallye Paris-Alger-Dakar, dont on a célébré cette année le dixième anniversaire, a fait école. Les rallyes raids se sont multipliés en Afrique. « Passeport pulsion », programmé en octobre-novembre 1988, se propose d'aller plus loin dans la démesure. Les concurrents devront utiliser huit moyens de locomotion différents pour parcourir les 9 000 kilomètres qui séparent Kayar (Sénégal) de Nice.

« *THIERRY SABINE ? S'il n'avait pas existé il y a dix ans, jamais je n'aurais organisé « Passeport pulsion. » Il a tout débroussaillé. Mais attention ! Je ne fais pas partie de la génération du Paris-Dakar. Moi, ça ne me fait plus rêver.* » A vingt-quatre ans, Jacques Monnier a déjà emprunté le même itinéraire que le créateur du Paris-Dakar. Comme ce dernier autrefois, il sort de l'Ecole française des attachés de presse (EFAP). Il veut bien continuer à suivre ses traces. Mais pour aller plus loin et différemment.

Au charisme de son aîné à la barbe d'aventurier, avide de faire partager sa passion de l'Afrique et des déserts, Jacques Monnier oppose déjà son pragmatisme et son air « clean » de jeune cadre dynamique. *« J'ai une formation marketing*, dit-il. *« Passeport pulsion » est un produit qui correspond à un courant de pensée. Notre société a besoin d'exemples, de leaders, d'idoles, bref de héros... »*

Du Dakar, il dénonce la *« course à l'armement »* qui rend l'individu tributaire de sa machine. Lui se chargera de fournir le même matériel à tous les participants. Pour surmonter les neuf épreuves en une qui se succéderont de Kayar à Nice, le « héros » de Jacques Monnier devra avant tout être polyvalent, bien entraîné et sans doute un peu masochiste), mais il devra aussi *« être lucide et faire preuve d'intelligence de course »* pour doser ses efforts et ne pas risquer l'élimination à chaque étape.

Pour éviter la monotonie et relancer sans arrêt l'intérêt de la compétition aux yeux du public, l'émule de Thierry Sabine a prévu d'imposer un mode de locomotion différent à chaque étape. Et les derniers dans chaque discipline seront impitoyablement éliminés même s'ils occupent les premières places du classement général.

Ainsi, à Kayar, les cent cinquante concurrents retenus emprunteront des planches à voile pour rallier Saint-Louis, après 150 kilomètres contre les alizés. Là, cent quarante motos les attendront pour rejoindre l'arbre du Ténéré, distant de 3 700 kilomètres. Ils seront alors cent dix à repartir pour 150 kilomètres de marche, qui les mèneront à Fachi (Niger), où ils prendront leur seule journée de repos.

Pour quatre-vingt-dix d'entre eux, la course folle reprendra en quad (véhicule à quatre roues proche de la moto) jusqu'à Sousse (Tunisie) distant de 3 000 kilomètres. De Sousse, les soixante rescapés gagneront la Sicile à Agrigente après 320 kilomètres de traversée en hobby cat (petit *catamaran*). *Cinquante d'entre* eux traverseront l'île à vélo sur 320 kilomètres, mais quarante-cinq seulement auront ensuite le droit de se jeter à l'eau pour la traversée à la nage du détroit de Messine (5 kilomètres). Quarante vélos les attendront à Reggio pour leur permettre de rallier Menton, après 1 300 kilomètres. Pour les trente meilleurs, ce sera alors le grand final, avec un marathon pédestre de quarante-deux kilomètres entre San-Remo et Nice.

125 000 francs pour s'inscrire

Les prix seront à la hauteur des efforts consentis. Le vainqueur gagnera 500 000 F, soit un peu moins que les finalistes de Roland-Garros mais douze fois plus que l'équipage qui triomphe dans le Paris-Dakar.

Jacques Monnier se défend toutefois de vouloir renouer avec l'esprit de ces marathons de la danse nés pendant la grande crise économique de 1929 aux Etats-Unis. *« C'est vrai que cette course repose sur une certaine dramatique événementielle*, dit-il. *Elle doit être difficile mais dans la limite de l'endurance et des possibilités humaines. A aucun moment nous ne lâcherons les lions. »* Sur la plupart des tronçons, des arrêts obligatoires de quatre à cinq heures seront imposés à tous les concurrents pour récupérer. L'assistance médicale sera assurée par une douzaine de médecins.

Pour les candidats au « Passeport pulsion », le premier obstacle consistera à réunir les 125 000 F de droits d'inscription. *« C'est deux fois plus que pour le Paris-Dakar*, reconnaît Jacques Monnier, *mais, pour ce prix-là, je fournis tout le matériel. »* Pour leur permettre de démarcher des commanditaires, le règlement prévoit de leur réserver des emplacements publicitaires sur la poitrine, le dos, les avant-bras, et sur tous les moyens de locomotion utilisés.

Le premier inscrit pour le « Passeport pulsion » est... Jacques Monnier. *« Je ne suis pas un Rambo*, dit-il. *Je suis normalement constitué et je vais le faire pour prouver que c'est faisable, à condition d'être bien préparé ».*

Il se promet d'effectuer le parcours une première fois, du 14 mars au 7 avril, dans les conditions de course.

GÉRARD ALBOUY.

★ Pulsion organisation – 12, rue Chabanais, 75002 Paris. Tél. : 42-96-62-61.

ARTS

A la Tate Gallery de Londres

Cubismes

Une étonnante collection de dessins d'une part, la redécouverte du peintre britannique David Bomberg de l'autre : l'histoire du cubisme s'écrit aussi à Londres.

Vers 1924, à Londres, un enfant de treize ans aurait été présenté à l'entracte d'un concert à la brillante Mme Courtauld, épouse du collectionneur Samuel Courtauld, fondateur de l'Institut du même nom. Elle aurait alors invité le jeune garçon à venir voir leurs Manet, Degas, Seurat et autres Cézanne. Celui-ci aurait eu la révélation de sa vocation : il serait à son tour un grand amateur. Légende ? Il se peut. Mais Douglas Cooper – l'enfant dont la Tate Gallery expose le cabinet des dessins – n'en demeure pas moins l'exemple du « fou de peinture » le plus accompli que l'on puisse rêver.

Il serait à peine excessif d'affirmer que sa collection fut son unique ambition. Comme il reçut un héritage substantiel, il se mit à acheter ce qu'il aimait, et qui n'était pas encore inaccessible vers 1936 : des Braque, des Picasso, des Gris et des Léger. Peintures, collages et dessins, il ne négligea aucun procédé, et se fit une sorte de spécialité de l'œuvre réputée « difficile », de celle qui n'appartient pas à une manière reconnaissable mais en mélange plusieurs. Les pièces de ce genre, qui rebutent d'ordinaire l'amateur, enchantent les historiens. Douglas Cooper se voulut donc bientôt historien du cubisme et multiplia ouvrages et préfaces de catalogues consacrés à l'apologie de « ses » peintres. Il réussit bien sûr à devenir leur familier et même l'ami d'un Picasso, point mécontent de s'être découvert cet admirateur un rien raisonneur. Il ne restait plus alors à l'amateur désormais comblé qu'à trouver un château pour y accrocher ses richesses. Cooper en trouva un, passablement ruiné, le château de Castille, dans le Gard, qu'il transforma en temple à la gloire de sa collection. Son but était atteint, et Samuel Courtauld presque égalé.

Quatre ans d'audace

Jugés un demi-siècle plus tard, les achats de Cooper se révèlent d'une belle perspicacité. A chacun de ses favoris, il applique la même loi : éviter la toile ou le croquis stéréotypés, leur préférer le tableau de transition ou le dessin d'expérimentation. Il y a donc peu d'œuvres proprement cubistes dans l'exposition, mais d'excellentes œuvres pré ou post-cubistes, des Picasso de 1908 et de 1914, des Braque et des Léger de l'après-guerre, marqués par le désir de représenter plus simplement les choses sans rien abandonner pour autant de la géométrie d'avant 1914, et une série de Gris qui retrace toute l'évolution de l'artiste, de Cézanne à la destraction des formes, de celle-ci à Cézanne à nouveau, et à rebours, et de ce dernier vers le classicisme épuré des années 20.

C'est là, résumée, réduite à ses inflexions essentielles, une histoire fort didactique du cubisme et de son devenir. C'est surtout une exceptionnelle anthologie de dessins qu'enrichissent encore deux papiers collés, l'un de Braque et l'autre de Picasso.

Pour Cooper, la chose est claire : le cubisme a pour objet de renouveler les méthodes de la figuration et de permettre de peindre des natures mortes, des portraits ou des scènes de guerre sans rien accorder aux habitudes traditionnelles. Il ne rompt avec le « vieux » réalisme que pour mieux le continuer par d'autres moyens. Il n'annonce en rien l'abstraction, Delaunay ou Mondrian.

Or, hasard ou ironie, une seconde exposition, elle aussi organisée par la Tate Gallery, décidément très inventive, s'oppose point par point à cette interprétation « coopérienne » du cubisme. C'est celle qui honore et ressuscite à la fois, trente ans après sa mort, un peintre anglais nommé David Bomberg, aussi étrange que mal connu.

A vrai dire, s'il n'avait eu trois *ou quatre ans de grande audace*, David Bomberg aurait mérité de demeurer inconnu. A partir des années 20, il n'a plus peint que des paysages, des portraits et des bouquets de fleurs dans un style terriblement incertain et rarement heureux, alternant expressionnisme soutinien, réalisme minutieux et velléités abstraites. Ce n'est pas pire que bien des contemporains de l'Ecole de Paris, mais ce n'est pas meilleur non plus. Et c'est enfin fort décevant, car l'on voit ainsi finir assez mal une œuvre qui avait bien commencé.

En 1911, Bomberg, bon élève, imite ses maîtres et l'impressionnisme. Il sait à peine que Cézanne a existé et n'a vu de ses tableaux que l'année précédente. En 1913 et 1914, le même David Bomberg expose des toiles si singulières que les journaux les reproduisent en photographie et qu'ils le baptisent futuriste contre son gré. Elles ont de curieux titres, *Jiu-Jitsu*, *le Bain de boue*, et l'on n'y voit guère que des arrangements de triangles, de losanges et de rectangles violemment colorés, disposés selon une composition en damier. Les figures, celles des lutteurs de jiu-jitsu et des baigneurs, apparaissent à travers ce dispositif géométrique, indiquées sommairement par des découpages schématiques et frontaux. Des études à peu près complètement abstraites accompagnent les toiles. Quelques-unes semblent anticiper sur celles que Léger exécute trois ou quatre ans plus tard.

Sa conversion à l'avant-gardisme, Bomberg l'a due à un voyage à Paris, en mai et juin 1913, qui lui permit de rencontrer Picasso, Derain et Max Jacob. Sans doute ne retint-il du cubisme que ses principes les plus apparents, les lois de l'angle et de la droite. Mais Mondrian n'agit pas autrement, Mondrian qui pourrait être l'auteur de *la Composition en vert* de Bomberg de 1914, tant il s'y montre épris de lignes se coupant à angles droits et résolu à ne plus rien représenter du monde extérieur. S'il n'y avait eu la guerre, qui convainquit l'artiste de la vanité de ses recherches et le perdit, il serait peut-être très banal aujourd'hui de voir dans l'abstraction « bombergienne » la variante anglaise du néo-plasticisme néerlandais ou du constructivisme russe, c'est-à-dire un produit dérivé du cubisme obtenu par contresens et systématisation. Et l'on n'affirmerait donc pas, comme l'ont fait tous les historiens de l'art, et Douglas Cooper le premier, qu'il n'y eut jamais le moindre cubisme britannique.

PHILIPPE DAGEN.

★ The Tate Gallery, Millbank, Londres. L'exposition de la collection Douglas Cooper dure jusqu'au 4 avril, la rétrospective David Bomberg jusqu'au 8 mai. Elles sont toutes deux accompagnées de catalogues.

Une statuette inédite du « David » de Michel-Ange ?

Une statuette en stuc du célèbre David *de Michel-Ange est-elle de la main du maître ? Le débat est ouvert.*

Il existe un bon nombre de statuettes – en cire, en argile, en bronze – en rapport avec les grands ouvrages de Michel-Ange. On en connaît plusieurs pour les *Esclaves* du tombeau de Jules II à la Casa Buonarotti à Florence. Mais, à côté des études préliminaires sommairement modelées *(bozzetti)* de l'artiste, il y a des copies postérieures. Les imitations se multipliaient tout naturellement avec le succès des œuvres. Celui du *David*, triomphalement installé sur la place de la Seigneurie en 1504, fut considérable, immédiat et durable. Une statnette en cire qui passait naguère pour l'œuvre de Cellini se trouve au Musée de Boston, un petit bronze, assez grossièrement modelé, au Louvre. Mais ces dérivations ne sont rien auprès de la statuette en stuc de la Fondation Honegger (Lausanne), qu'un album, luxueusement édité, présente comme le *modèle* final de Michel-Ange (1). On en parlait depuis un an dans les magazines américains.



Le commentaire « scientifique » a été confié au professeur Friederick Hartt (Charlottesville, Virginie), historien sympathique et compétent, qui a malheureusement cru devoir fournir un récit romancé de la découverte et abandonné la confection du livre à un entrepreneur en publicité. Il s'agit d'un fragment : torse et amorce des jambes, de 21 cm de haut, qui a été en partie calciné sur le flanc droit. De superbes photographies de David Finn établissent, sans doute possible, la parenté avec le *David* de marbre (ce détail est important, car il y a eu un autre *David*, en bronze celui-là, commandé en 1502 pour le maréchal de Gié, livré en 1508 et perdu en France avec les collections de Florimond Robertet).

Mais on en revient toujours à la question préalable : étude originale ou copie ? C'est d'ordinaire l'état même du petit objet qui décide. L'inventaire des collections médicéennes enregistre en 1555 un *« modèle en stuc du géant de la main de Michel-Ange »*. Est-ce la statuette en question ? Peut-être. Un incendie a détruit, en 1690, une partie des pièces conservées ; cela expliquerait l'état du vestige. Peut-être. Quelqu'un l'a offert à Arthur Honegger ; sans autre explication. Soit. Il ne s'agit certainement pas d'un faux savamment élaboré. Mais Michel-Ange a-t-il jamais fait une maquette si exacte, si littérale d'une de ses œuvres, avec le détail rigoureux de la musculature, de la toison pubienne, du baudrier dans le dos ? Peut-être, après tout, mais seulement peut-être. Car il peut très bien s'agir d'une jolie petite copie ancienne.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) F. Hartt, *le* David *de Michel-Ange. Le modèle original retrouvé*, traduction française, Gallimard 1987.

Le président de la République a inauguré la pyramide du Louvre

Le président de la République, accompagné de M. Léotard, a inauguré, le vendredi 4 mars, la pyramide du Louvre.

De tous les « grands travaux », le Grand Louvre est sûrement le projet auquel le président de la République tient le plus. C'est lui seul qui a décidé de l'entreprendre. C'est encore lui qui en a personnellement choisi l'architecte, M. Peï. C'est lui toujours qui a ainsi voulu s'inscrire dans la lignée des chefs d'Etat qui, de Philippe Auguste à Napoléon III, ont contribué à bâtir le vieux palais, pièce par pièce. La pyramide de verre qui se dresse aujourd'hui au milieu de la cour Napoléon a fait couler des hectolitres d'encre. Certains de ses détracteurs la jugent maintenant trop petite, voire mesquine, d'autres se disent choqués par l'armature métallique « trop visible », alors que son maillage d'acier ajoute à son élégance.

L'œuvre de Peï n'est que la porte monumentale d'un musée. Sous elle, un hall d'accueil de belles proportions permettra aux visiteurs d'accéder aux divers départements d'un Louvre entièrement remodelé. L'architecte a particulièrement soigné cet espace aux lignes sobres, cerné de mezzanines à mi-hauteur. L'entreprise Dumez a coulé là 80 000 mètres cubes d'un béton au grain très fin, légèrement teinté, dont le coffrage en pin d'Oregon a nécessité un véritable travail d'ébéniste. Sur la « peau » du béton, on voit d'ailleurs courir les veines du bois, choisi pour son fil rectiligne et son absence de nœuds. Les techniciens de chez Dumez avaient fait le voyage à Washington pour examiner l'aile ouest de la National Gallery, construite par le même Peï. *« Nous avons fait mieux que les Américains »*, déclarent-ils fièrement aujourd'hui. Et plus vite. Moins de quatre ans, en dépit d'un environnement particulièrement difficile : voisinage d'un bâtiment fragile, présence d'un ministère – les finances – et d'un musée en activité, qui les a parfois obligés à travailler la nuit, nécessité de maintenir ouverts à tous moments des accès pour les pompiers.

Mais les travaux s'achèvent. Comme ceux du ministère des finances à Bercy et ceux du deuxième terminal de Roissy, deux gros chantiers conduits par Dumez. Les ouvriers de l'entreprise sont manifestement inquiets de ce compte à rebours qui risque de les laisser sur le carreau. Ils ont d'ailleurs fait part de leurs sentiments au président de la République en s'adressant directement à lui, au cours de sa visite. Celui-ci, accompagné de M. Léotard a longuement admiré l'œuvre de M. Peï, à qui il a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Son homologue français, l'architecte Michel Macary, a reçu la même distinction, tandis que Jean Lebras, l'un des responsables de l'établissement public du Grand Louvre, était pour sa part fait officier dans l'ordre du Mérite.

Le ministre de la culture, visiblement satisfait, a confirmé que la deuxième tranche des travaux démarrerait bien avant la fin de l'année par la réfection des façades du palais qui, par endroit, tombent littéralement en morceaux : 200 millions de francs ont été débloqués à cet effet. De plus, le choix de la sculpture, qui, sous la pyramide, doit annoncer l'entrée du musée, semble être arrêté. Ce sera vraisemblablement une œuvre de Brancusi : un grand coq de bronze qui bientôt sera fondu. Il sera installé au débouché de l'escalier qui mène au grand hall.

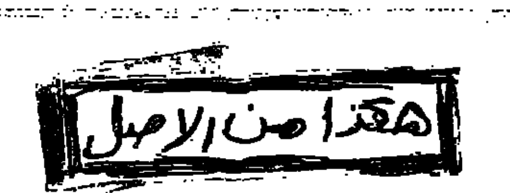
Dès la fin de l'année, les équipements enterrés sous la cour Napoléon pourront entrer en service. Il restera alors à achever la deuxième tranche des travaux, plus longue, plus coûteuse encore, qui permettra l'ouverture totale du « plus grand musée du monde ». A l'horizon de l'an 2000.

EMMANUEL DE ROUX.

Candidat ou pas ? M. Mitterrand : « Plus très longtemps... »

« Ma décision est prise naturellement... » Interrogé, le vendredi 4 février, au journal de midi d'Antenne 2 au terme de sa visite sur le chantier du Grand Louvre à Paris, M. François Mitterrand a indiqué qu'il avait désormais pris sa *décision d'être ou de ne pas être une* nouvelle fois candidat à la présidence de la République, mais qu'il fallait encore patienter pour connaître son choix : *« Les Français comprennent très bien*, a-t-il expliqué, *que je fasse mon métier de président, que je le fasse jusqu'à la date raisonnable qui doit normalement conduire à la fin de mon mandat. C'est sur ce thème de raisonnable que l'appréciation peut varier. Je fais mon métier de président. Si je ne le fais pas, est-ce que l'Etat se trouvera en déshérence ? Le premier ministre fait du travail mais il est quand même très pris par sa situation de candidat.* (...) *Je ne suis pas candidat ? Je veux garder mon autorité le plus longtemps possible, notamment sur la scène internationale. Je le suis ? Cette nouvelle que vous désirez connaître, vous n'attendrez plus très longtemps avant de l'apprendre. »*

Auparavant, M. Mitterrand avait brièvement établi le bilan de son septennat en matière culturelle, et notamment de sa politique de grands travaux. Le chef de l'Etat a rendu hommage au ministre de la culture, M. François Léotard. *« Spécialement par rapport au Grand Louvre*, a-t-il noté, *le relais a été bien pris par l'actuel ministre de la culture. M. Léotard a permis que des retard qui s'annonçaient soient réduits. »*



Culture

ARTS

Une exposition de Philippe Cognée

Peintures sur bois

Entre sculpture et peinture, les débuts d'une œuvre qui s'annonce originale et prometteuse.

Sculptures de bois tendre, xylographies, peintures sur planches ou contreplaqués : Philippe Cognée, qui a tout juste trente ans et travaille à Nantes, a trouvé son matériau et son support de prédilection. Qu'il le taille, le découpe, le polisse ou le colore à l'encaustique, il le change en volumes arrondis, fuselés ou en spirales, coquilles d'escargot ou corps cylindriques entre abstraction et allusion. Ces hauts-reliefs encadrent des compositions sur toile qui reprennent les mêmes motifs, et jusqu'aux teintes brunes ou bistres et au grain du bois. La toile se réduit de plus en plus, le cadre grossit, étire ses prolongements hors du traditionnel rectangle et se détache du mur.

Cognée, qui ne craint ni la pesanteur ni les architectures envahissantes, finirait presque par négliger la peinture et par donner tous ses soins à la menuiserie décorative et baroque qui l'environne.

Dans les œuvres les plus récentes, l'expérimentation formelle l'emporte encore sur l'expression. Cognée, qui eut une période très « Italie années 20 » et s'inspire désormais d'un primitivisme hétéroclite, un peu africain un peu surréaliste, n'a pas trouvé ses motifs ou ses sujets.

Signes schématiques et figures inanimées lui suffisent pour l'heure, mais peut-être plus pour longtemps. Du moins Cognée a-t-il déjà un style qui suffit à le singulariser. Quand il consent à ne pas trop en compliquer les effets et résiste à son penchant « bavarois », frises lourdes et moulures vernies, il en tire des compositions compartimentées à la manière du Gottlieb des années 40 d'une belle variété de rythmes et de tons. On attend avec intérêt la suite d'une œuvre qui commence bien.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, jusqu'au 15 mars. Philippe Cognée expose ensuite au Musée des beaux-arts de Nantes du 12 avril au 31 mai.

VENTES

Le poids du Japon

Marie Laurencin, Bernard Buffet, Léonard Foujita et Takanori Oguiss ont un point commun : une cote qui n'a cessé de progresser sur un marché de l'art depuis que les Japonais s'intéressent à eux.

L'exemple le plus frappant est sans aucun doute celui de Marie Laurencin. Cette *« biche prise entre les fauves et les cubistes »*, comme la définissait Cocteau, fréquenta le Bateau-Lavoir, de Picasso et Braque, mais se fit connaître par ses tableaux aux tons pastel, des jeunes filles aux yeux noirs, maniérées, portant rubans et fanfreluches.

Marie Laurencin est aujourd'hui considérée en France comme un peintre de second plan. Les Japonais, loin de partager cette opinion, lui ont consacré un musée qui rassemble plus de deux cents de ses œuvres et qui est doté de gros moyens. Le *Portrait de Madame D.* a été adjugé à cet établissement en novembre dernier au prix record de 3 600 000 F.

La synthèse des traditions japonaises et de l'esprit occidental fait également des miracles pour les peintres japonais parisiens d'adoption. Foujita et Oguiss ont vu leur cote propulsée vers les sommets à la suite d'une intervention soutenue et constante, depuis quelques années, de leurs compatriotes sur le marché de l'art. Un tableau d'Oguiss représentant un mur couvert d'affiches a été vendu 1 050 000 francs à une société japonaise. Cet artiste qui avait choisi de peindre le Paris éternel a vu ses prix quintupler depuis 1984.

Par ailleurs, Bernard Buffet a su conquérir ce marché : deux musées lui sont consacrés au Japon. Aussi son inspiration s'est-elle tournée vers la culture de ce pays. Sa dernière exposition, « Sumo et Kabuki » (galerie Maurice Garnier), est un hommage appuyé au Japon.

Mais ces artistes, démonétisés en France, ne sont pas les seuls à prendre le chemin de Tokyo. Avec un yen fort et des déductions fiscales avantageuses, les emplettes effectuées en Europe sont presque bon marché pour les société nippones qui améliorent ainsi leurs images de marque. L'achat des *Tournesols* de Van Gogh est dans toutes les mémoires. L'influence des investisseurs japonais va donc croissant sur le marché de l'art. Dans les grandes ventes, ils raflent jusqu'à 30 % du produit total, et plus de 50 % dans les secteurs qu'ils soutiennent particulièrement. C'est pour les commissaires-priseurs, une bénédiction et un danger. Une évolution négative de la conjoncture économique pourrait inverser cette tendance et le marché s'effondrer. Pour l'instant, il n'en est rien. *La Femme à la cravate noire*, de Modigliani, et *la Femme qui pleure*, de Picasso, se sont envolées toutes les deux pour l'Empire du Soleil Levant.

ALICE SEDAR.





CINÉMA

« Cinglée », de Martin Ritt

Pour les fous de Streisand

La Barbra Streisand de *Nuts* *(Cinglée)* est conforme à l'image qui fait trembler l'Amérique : agressive, gueularde, n'en laissant pas placer une aux autres. Toujours plein centre de l'image (profil gauche, comme Claudette Colbert). Elle a raison : sa Claudia Draper livre une bataille en solitaire, dont l'enjeu est de taille. Call-girl très « 5e Avenue », elle a assassiné un micheton cadre supérieur. Elle passe devant le juge d'instruction. Ses parents (Karl Malden, Maureen Stapleton), flanqués d'un ténor du barreau, veulent la faire enfermer comme dingue ; elle se revendique mentalement saine, et exige de passer aux assises. Elle lourde son ténor à coups de poing, le remplace par une sorte de minable d'office. Le plus grand avocat du monde ne peut donner que ce qu'il a ? Faux : le plus nul en donne plus. *(Entre Richard Dreyfuss.)*

Productrice, interprète principale et auteur de la musique, la Streisand de *Nuts* affirme son droit de propriété sur le projet. C'est un véhicule de star ; elle y alterne le grand chic grand genre et le dépenaillé prison haute couture style Joan Crawford ; elle a les trois quarts des répliques chocs ; elle dit des gros mots ; son rôle est à contre-emploi ; Hollywood adore les ivrognes, les prisons et les asiles d'aliénés : une nomination aux oscars paraissait assurée.

Elle ne l'a pas décroché. Le problème *vient en grande partie* de la pièce dont *Cinglée* est adapté. Ce ne sont pas des ficelles, mais des câbles format transatlantique, qui nous conduisent à une dénouement que l'élève le plus cancre de la Freud School of Psychoanalysis aurait compris à la fin de la troisième bobine. Le projet a été développé avec Mark Rydell (*The Rose*), puis repris et mené à bien par Martin Ritt (*le Prête-Nom*). Du bon boulot, bien ficelé au sens traditionnel du terme, mais ne suffisant pas, hélas ! à tordre le cou aux cheminements prévisibles. Reste une performance très incisive de Richard Dreyfuss (il vieillit bien, l'animal) et une autre, époustouflante, de Streisand.

HENRI BÉHAR.

THÉATRE

Comédie-Française

La succession de Jean Le Poulain

Avant même les obsèques de Jean Le Poulain, le samedi 5 mars, en l'église Saint-Roch à Paris, les rumeurs autour de sa succession au poste d'administrateur de la Comédie-Française couraient la capitale. Les statuts du plus réputé de nos théâtres nationaux prévoient pourtant qu'en cas « d'absence, d'empê*chement ou de maladie* », l'*intérim* de la direction artistique est confié au doyen des sociétaires et celui de l'administration au directeur général.

Dans l'immédiat, Mme Claude Winter, doyenne du Comité des sociétaires, et M. Alain Devaux, actuel directeur général, gardent donc la maison de Molière ainsi que l'Odéon, qui dépend d'elle en partie depuis trois ans. Cet intérim doit permettre à ses protagonistes de faire face aux problèmes immédiats de direction de l'institution, mais ne devrait pas pouvoir durer longtemps. La disparition de Jean Le Poulain intervient au moment où se prennent les principales décisions pour la saison prochaine. Pratiquement, la vacance relative au poste d'administrateur ne peut donc durer plus que quelques semaines.

Mais il se trouve que la période se prête mal à une nouvelle nomination. Elle est en effet proposée par le gouvernement — essentiellement le ministre de la culture puis le premier ministre — au président de la République qui en décide par décret. Or la période de cohabitation, doublée du climat pré-électoral, n'est pas le gage d'une décision sereine.

Deux dossiers difficiles

La Comédie-Française est depuis longtemps le lieu d'affrontement privilégié des « rénovateurs » et des « conservateurs » et le plus court moyen pour un ministre d'afficher ses ambitions en matière d'art dramatique. Cela ne va pas sans difficultés ni contradictions. Le prédécesseur de Jean Le Poulain — le metteur en scène Jean-Pierre Vincent, formé à l'école de la décentralisation dramatique — était ainsi nommé en 1983, sur proposition de M. Jack Lang, pour symboliser le vent de réformes des débuts du septennat. Trois années plus tard, Jean-Pierre Vincent décidait de quitter le Français, où il n'était pas parvenu à surmonter les pesanteurs dues à la tradition et à l'attitude des sociétaires, à qui sont soumises toutes les décisions importantes.

Après de difficiles discussions — et, officieusement, le refus de quatre ou cinq candidats contactés, — M. François Mitterrand choisissait Jean Le Poulain, qui prit ses fonctions à l'été de 1986, provoquant quelques mouvements attestés par le départ de la comédienne Denise Gence. Mais il fallait faire vite, trop certainement : les élections législatives approchaient. On avait espéré beaucoup de Jean-Pierre Vincent, on s'interrogeait *sur le choix de Jean Le Poulain*. Suffisait-il d'être « populaire » pour être un bon administrateur du Français ?

La situation interne de l'institution plaide pour un homme qui doit tempérer son autorité par un esprit de conciliation et d'ouverture. L'autorité, il en faut pour *diriger plus de soixante comédiens*, dialoguer avec une vingtaine de sociétaires honoraires et conduire plus de trois cents salariés. Un administrateur doit aussi concilier les exigences parfois contradictoires du comité d'administration (exécutif des sociétaires), du ministère de tutelle et du public. Il doit enfin être en permanence ouvert sur l'actualité des scènes françaises et étrangères en continuant de défendre le répertoire classique, sa mission première.

Rien n'est plus ardu à un moment où la Comédie-Française doit faire face à deux dossiers *difficiles*, celui de ses finances et celui de son développement. De nombreux conflits sociaux ont gravement accentué l'an passé un déficit apparu sous l'administration de Jean-Pierre Vincent, et le gouvernement a dû augmenter sensiblement ses subventions, qui s'élèvent au budget 1988 à 105,45 millions de francs pour la salle Richelieu et 29,2 millions pour l'Odéon.

Jean Le Poulain avait obtenu de M. François Léotard de pouvoir disposer dès la saison prochaine du Théâtre de l'Odéon toute l'année et d'installer au Théâtre du Vieux-Colombier une école-tremplin pour les jeunes comédiens. Les deux hommes étaient enfin convenus d'accroître le rayonnement de la troupe en présentant ses productions lors de tournées internationales plus fréquentes.

L'ampleur des tâches du futur administrateur n'est pas mince. L'actuel gouvernement pourrait être tenté, comme le fut le précédent, de se méfier des échéances et de hâter la décision. Il apparaît que la Comédie-Française mérite plus d'attention et que la nomination d'un administrateur provisoire serait plus raisonnable, le temps que s'engage une réflexion en profondeur sur l'avenir du plus prestigieux des théâtres français.

OLIVIER SCHMITT.

Un hommage à Giovanni Previtali

Un hommage solennel a été rendu le jeudi 3 mars dernier à la mémoire de l'universitaire et historien de l'art italien Giovanni Previtali, récemment décédé. Professeur à l'université de Naples et principal animateur du département d'histoire de l'art de l'université de Sienne, Giovanni Previtali s'était imposé comme l'un des meilleurs spécialistes actuels des primitifs italiens. Ce disciple de Roberto Longhi était l'auteur de plusieurs études et d'un monumental ouvrage sur Giotto et son atelier, publié entre 1969 et 1974, ainsi que de recherches sur l'ensemble des problèmes du gothique italien et sur *la Fortune des primitifs* à l'époque moderne. Il avait participé récemment à l'initiative et à l'organisation de quelques-unes des grandes expositions sur l'art italien, et tout particulièrement à celle, consacrée à la sculpture médiévale polychrome, qui s'est tenue à Sienne à l'automne de 1987.

Communication

Le lancement hypothétique du « Journal de Toulouse » et du « Courrier Sud »

Deux nouveaux quotidiens à l'assaut de « la Dépêche du Midi »

TOULOUSE
de notre correspondant

Toulouse en frémit de curiosité, mais la naissance annoncée depuis quelques semaines de deux quotidiens qui voudraient entamer le monopole de *la Dépêche du Midi* ne semble pas se faire sans douleur.

Premier à essuyer les plâtres, *le Journal de Toulouse* a été largement diffusé le mardi 1er mars dans tous les points de vente de la ville. Un « numéro zéro » a très vite été retiré de la circulation par les distributeurs traditionnels. Fâchée de devoir prendre en dépôt un spécimen gratuit, la chambre syndicale de la profession, tout en estimant l'incident clos, n'a pas apprécié ce coup de canif à l'accord passé quelques jours plus tôt avec la direction du nouveau quotidien.

La parution — plusieurs fois reportée — du premier numéro est donc prévue pour le 9 mars. Son tirage sera de 40 000 exemplaires, vendus 2,50 F, sur l'agglomération toulousaine. La rédaction — une vingtaine de journalistes recrutés par petites annonces dans *le Figaro* — s'est heurtée à quelques problèmes techniques ; le système informatique mis en place à grands frais s'est vite révélé difficile d'usage. Et sur cette entreprise continue à planer une part de mystère. M. Michel Pradas, PDG de la SPPR (Société de promotion de la presse régionale) éditrice du journal, semble vouloir la cultiver. Si le capital de la société est connu — 50 000 F, — l'actionnariat qui soutient le projet demeure soigneusement caché par la direction, qui se borne à évoquer *« la participation d'actionnaires industriels locaux »*. Certes, M. Pradas n'est pas un inconnu à Toulouse. Propriétaire de deux journaux gratuits, le *65* et le *31*, distribués à 350 000 exemplaires, il s'était signalé en 1983 pour sa détermination dans un conflit qui l'opposait au Livre CGT. Une affaire dans laquelle il n'a pas tout perdu, puisqu'il a obtenu devant le tribunal administratif plus de 3 millions de francs de dommages et intérêts de l'Etat. Le préfet avait alors refusé de faire évacuer les locaux occupés par le syndicat.

« Personne ne comprend ma stratégie, mais elle m'a toujours réussi », déclare M. Pradas. Fort de son réseau de diffusion et du support que constituent les gratuits, il a refusé toute campagne de publicité pour son quotidien. *Le Journal de Toulouse* devrait offrir trente-six pages ouvertes aux informations nationales et internationales. Il se veut *« indépendant et apolitique »*. Dans l'éditorial du « numéro zéro », Eric Rocher de Sisyphe, un pseudonyme qui cache un écrivain zaïrois, estime cependant que *« seul l'idéal libéral peut commander l'esprit du journaliste responsable »*. Cet *« apolitisme »* semble avoir chiffonné la mairie de Toulouse, inquiète peut-être de voir naître un concurrent à un autre titre.

Flou ou discrétion ?

En effet, *Courrier Sud*, un hebdomadaire créé le 26 février 1986, a entrepris sa mue. Une mue annoncée et différée là aussi, la direction de l'entreprise ayant, semble-t-il, eu des difficultés pour contrôler son capital. Si on est ici un peu plus précis sur les chiffres — 50 millions de francs de trésorerie, — sur l'équipe rédactionnelle (neuf anciens de *Courrier Sud* et seize journalistes provenant des écoles professionnelles), sur la diffusion espérée (50 000 exemplaires sur la Haute-Garonne pour 3,50 F), on reste aussi discret sur la composition du capital. *« Il y a des industriels, mais aucun groupe de presse, aucun parti politique »*, martèle-t-on dans les locaux du journal.

Ici, on veut *« positionner le produit »*, plutôt haut de gamme. M. Michel Demelin, le futur rédacteur en chef, rêve d'un quotidien stylé, dans le vent ; *« à la manière* Libé », lâche un de ses collaborateurs.

« Quand il faudra prendre parti, on soutiendra le camp majoritaire, on a une sensibilité libérale », explique M. Brenac, le directeur commercial de l'entreprise, qui entend cependant faire de *Courrier Sud* *« un vrai journal d'informations »*. Ce qui n'est pas pour déplaire à M. Dominique Baudis, qui a toujours discrètement encouragé l'hebdomadaire.

Pendant ce temps, *la Dépêche du Midi* observe, un rien goguenarde, ces improvisations forte de ses 300 000 exemplaires diffusés et de ses 2 000 salariés. M. Jean-Michel Baylet, qui dément formellement toutes les rumeurs sur la santé financière de son journal, est serein : *« La concurrence a du bon. »* Les gens pourront ainsi comparer et voir que *la Dépêche* n'est pas si mauvaise que ça, on y a apporté de grosses améliorations, qui ont stabilisé la diffusion et augmenté les recettes publicitaires d'environ 10 %.

La parution de *Courrier Sud* fixée au 15 mars pourrait être à nouveau différée. la direction du journal craint en effet de faire la publicité de son concurrent immédiat grâce à sa campagne de lancement évaluée à 600 000 F. En attendant, l'aménagement des lieux continue dans les locaux de *Toulouse matin*, l'éphémère quotidien qui voulut, en 1982, combattre le monopole du vieux journal radical.

GÉRARD VALLÈS.

M 6 intègre sa régie publicitaire

M 6 dispose, depuis le 1er mars, d'une régie publicitaire intégrée — M 6 Publicité, — filiale à 100 % de la chaîne. Les éditions Amaury (*le Parisien, l'Equipe, etc.*), qui assuraient jusqu'ici cette activité, ont en effet décidé de céder leur filiale Manchette-Télévision à la chaîne. M. Nicolas de Tavernost, déjà directeur général adjoint de M 6, est nommé président de M 6 Publicité, et M. Gérard Morax, directeur général.

Lors de la constitution du tour de table de M 6, il y a un peu plus d'un an, les éditions Amaury avaient fait de l'obtention de la régie la contrepartie de leur entrée, à hauteur de 10 %, dans le capital de la chaîne. Depuis l'abandon par Hachette de son projet de quotidien baptisé « Oméga », les difficultés de *France-Soir*, la concurrence de *Sport* vis-à-vis de *l'Equipe*, ont incité les éditions Amaury à se recentrer sur leur activité presse. De leur côté, les responsables de M 6, mécontents des résultats de Manchette-Télévision (80 millions de francs au lieu des 100 millions espérés), ont décidé de ne pas renouveler son contrat.

Début janvier, les éditions Amaury rétrocédaient 9 % du capital de M 6 au Crédit agricole, n'en conservant que 1 %. Aujourd'hui, la chaîne rachète sa régie. Le divorce est à l'amiable, mais pas sans tiraillements.

P.-A. G.

EN BREF

● **Le groupe Hersant prend le contrôle du *Courrier de Saint-Claude*.** — Le groupe de communication de M. Robert Hersant vient de prendre le contrôle du *Courrier de Saint-Claude*, un hebdomadaire du Jura tirant à cinq mille exemplaires et comprenant de quatre à six pages. Le rachat, opéré par *la Tribune de Montélimar*, rachetée l'an dernier par le *Dauphiné libéré*, le quotidien grenoblois appartenant à M. Hersant, doit permettre au *Courrier de Saint-Claude* de développer sa pagination et de se moderniser.

● **UPI à la recherche de 1 million de dollars.** — Le groupe WNW, qui a pris le contrôle de l'agence United Press International (UPI), le 19 février, a indiqué, dans une lettre au personnel, qu'il avait besoin d'un prêt immédiat d'environ 1 million de dollars pour assurer la poursuite des opérations de l'agence au cours des prochaines semaines. *« Une première analyse montre que la situation financière de l'entreprise s'est graduellement détériorée et que des efforts monumentaux sont nécessaires pour éviter la liquidation »*, dit WNW dans cette lettre. Le groupe s'est également adressé au syndicat de l'agence pour voir si celui-ci pourrait fournir une partie de ce crédit à court terme.

● **Grève de la faim du responsable d'une radio de Seine-et-Marne.** — M. Gaston Ferdin-Vallée, responsable de la radio FM 77, dont l'autorisation n'a pas été renouvelée *en août dernier par la CNCL*, a entrepris depuis seize jours une grève de la faim. Il exige la restitution du matériel et des quatre mille trois cents disques de sa radio confisqués lors de deux saisies policières intervenues le 17 novembre dernier, puis le 18 février. Malgré son interdiction et *ces deux saisies, FM 77 avait, en* effet décidé de continuer à émettre plusieurs mois pour honorer ses contrats publicitaires, qu'elle n'aurait pu rembourser.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LA FOLIE DU JOUR. Cartoucherie, Atelier du chaudron (43-28-97-04), 20 h 30.

L'EMPEREUR PANIQUE. Théâtre Essaïon (42-78-46-42), 21 h.

L'ESSUIE-MAINS DES PIEDS. Malakoff, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30.

LE CABARET DE L'ŒUF BRISÉ. Neuilly-sur-Seine (l'Athlétic) (46-24-03-83), 20 h 30.

LES TROIS SŒURS (spectacle en langue hongroise), Odéon, Théâtre de l'Europe (43-25-70-32).

LE DIEU DES MOUCHES. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48), 20 h 30.

LE DISCOURS AUX ANIMAUX, de Valère Novarina. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 19 h 45.

IL FAUT PASSER PAR LES NUAGES. Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 20 h 45.

SONATE A JOHANNESBURG. Espace Acteurs (42-62-35-00), 20 h 30.

HORS LIMITE. Th. Fontaine (48-74-74-40), 21 h.

◊ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◊ Conte d'hiver : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). ◊ Le Hibou : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. ◊ Hors de chez soi : 20 h 30. Le Nécrophile : 21 h 30.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ce soir, rapt à la société des loisirs (Préface nº6) : 20 h. ◊ La Trilogie des mythes : 22 h.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34). ◊ Iphigénie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-48-04-17). Mozart au chocolat : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Orgie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ◊ Aloïse : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◊ L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◊ Grand-Père Schlomo : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA-GUITRY (47-42-57-49). *Les Liaisons dangereuses* : 20 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). ◊ Aventure à Tahiti : 15 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ◊ Le Transsexuel : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30. La Nuit du vérificateur : 20 h 30. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). ◊ Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're a good man Charlie Brown : *20 h 30.*

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ L'Etonnante Famille Bronté : 21 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). ◊ *Le Roi Lear* : 20 h 30.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE-STUART (45-08-17-80). L'Ile des chèvres : 20 h 30. Line ou le premier : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur *Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière* : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). ◊ Mort d'un commis voyageur : 20 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◊ Semaine des auteurs : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◊ Je ne suis pas rappeport : 20 h 45.

OLYMPIA (42-61-82-25). ◊ Profession imitateur !...et en plus... : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Show Chiche : 20 h 30.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). ◊ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). Opéra-Valise : 19 h 45. ◊ Phèdre (en alternance) : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Eléphant Man : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). ◊ Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid : 20 h 30.

Vendredi 4 mars

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). L'Annonce faite à Marie : 20 h 45.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◊ Pinpin peint Monroë : 22 h. Salle I. ◊ *L'Ecume des jours* : 20 h 30. Salle II. ◊ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◊ Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◊ Orphée et Eurydice : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30 et 10 h. Grand Théâtre. ◊ Le Misanthrope : 20 h 30. Théâtre Gémier. La Princesse Maleine : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE OUVERT- JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ◊ L'Etalon or : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. Une heure avec : Andromaque : 18 h 30. Le Dialogue dans le marécage : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◊ Arrivez les filles : 18 h 30. Bruno Coppens : 20 h. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. ◊ Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Princesse Czardas (1934, v.o.s.t.f.), de Georg Jacoby, 16 h ; Kean (1924), d'Alexandre Volkoff, 19 h ; The Good Companions (1933, v.o.), de Victor Saville, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-35-57)

Le Général du Diable (1955, v.o.s.t.f.), de Helmut Kaütner, 15 h ; le Garçon sauvage (1951), de Jean Delannoy, 17 h 15 ; le *Bataillon (1927*, v.o.), *de P. Prazsky, 19 h.*

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris sur Seine : le Chaland qui passe : la Voile perdue (1959) d'un collectif, la Seine et ses Chalands (1983) de S. Dubor, Manifestation des bateliers (1985), les Lolos de Lolas (1974) de Bernard Dubois, 14 h 30 ; Nouvelle Vague sur Seine : Une histoire d'eau (1958) de François Truffaut et Jean-Luc Godard, 17 h ; le Signe du lion (1962) d'Eric Rohmer, 17 h ; Seine années trente : Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932) de J.-C. Bernard, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 18 h ; Magie sur Seine : Actualités Gaumont, l'Eau de la Seine (1982) de T. Hernandez, l'Éveillé du pont de l'Alma (1985) de Raoul Ruiz, 20 h ; Pont-Neuf : Promenade entre deux ponts (1985) de D. Guyot, Empaquetage du Pont-Neuf (1985) de A. Esmery, Pont-neuf (1986), Boy Meets Girl (1983) de Léos Carax, 21 h.

Les exclusivités

À NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention *Saint-Charles, 15e* (45-79-33-00).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BARFLY (A., v.f.) : Club, 9e ().

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

BRADDOCK. (*) Film américain de Aaron Norris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINEMAGICA. Film allemand de Werner Nekes, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CINGLÉE. Film américain de Martin Ritt, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40) ; Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES ENFANTS DE SALEM. (*) Film américain de Larry Cohen, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE. Film américain de Philip Kaufman, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

JANE B. PAR AGNÈS V. Film français d'Agnès Varda : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS. Film américain de Bruce Ricker, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Pathé *Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e* (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-*75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e* (45-74-95-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-*32-20*).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

IN EXTREMIS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LES INNOCENTS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont *Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont *Convention, 15e* (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA MORT D'IVAN ILLITCH (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (*Fr.-It.-All.*, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE PACTE (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PASSERELLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Convention Saint-Charles, 15e* (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES POSSÉDÉS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-*Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

QUARTIER CHAUD (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RIO ZONE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC *Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé* Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SUSPECT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-*20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-*32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e *(47-48-06-06)* ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-*62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40)* ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, *1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, *13e (43-31-56-86)* ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79)* ; Pathé *Mayfair, 16e* (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le *Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).*

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 4 mars

TF 1

20.40 Variétés : Les uns et les autres. Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Enrico Macias, Mireille Mathieu, Supertramp, Kassav, Catherine Lara, Jean-Patrick Capdevielle, Gipsy Kings, Jane Birkin. **22.30 Magazine : Ushuaia.** Le magazine de l'extrême, de *Nicolas Hulot*. Sur les traces de Scott ; Duel : cascade en avion ; Vélo de montagne et parapente au Yémen. **23.30 Journal. 23.50 La Bourse. 23.55 Série : Les envahisseurs.** La tornade.

A 2

20.35 Feuilleton : Un château au soleil. De Robert Mazoyer, avec Jean-Pierre Marielle, Anny Duperey, Edwige Feuillère (2e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Ça va saigner ! », sont invités : Pierre Darmon *(la Malle à Gouffé)*, Jean Heritier *(la Sève de l'homme)*, Charles Mérieux *(le Virus de la découverte)*, Jean-Michel Nicollet (illustrateur des *Aventures de Harry Dickson* et de la collection « Fantastique, aventure et fiction »), Jean-Paul Boux *(le Sang, mythes, symboles et réalités)*. **22.50 Journal.** ▶ **23.00 Ciné-club : A l'est d'Eden** ■■ Film américain d'Elia Kazan (1955). Avec James Dean, Julie Harris, Raymond Massey, Richard Davalos (v.o.). *En 1917, à Salinas, en Californie, un adolescent cherche obstinément à se faire aimer de son père, qui lui préfère son frère aîné. Il découvre que sa mère, qu'on disait morte, vit toujours et tient une maison close. Adaptation d'un roman de John Steinbeck où tout s'efface devant James Dean trouvant ici son premier grand rôle et accédant tout de suite au mythe. Violence, passion, sensibilité écorchée, éléments psychanalytiques. Le petit écran ne convient pas à une œuvre dont la mise en scène était fondée sur l'utilisation du Cinémascope.*

FR 3

20.30 Série : Marlowe, détective privé. Les maîtres chanteurs, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Boothe. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Opération Hudra VIII. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : La conquête de l'espace.** 5. Vols habités en Europe. **23.25 Musicales.** Invitée : Brigitte Engerer. La nouvelle génération française du piano, avec : Hélène Grimaud, Emile Naoumoff, Laurent Cabasso, Jean-Marc Luisada, Elisabeth Sombart. **0.20 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Football. Championnat de France : Lens-Saint-Etienne. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : T'as pas 100 balles ?** ■■ Film de montage anglais de Philippe Mora (1974). Avec James Cagney, W.C. Fields, Loretta Young, Ginger Rogers (v.o.). *De la crise de 1929 jusqu'à l'entrée en guerre des Etats-Unis en 1941, la reconstitution des années où le président Franklin D. Roosevelt dirigea le pays. Rapprochement de documents d'actualités de films de fiction d'Hollywood (avec, en particulier, James Cagney). Si l'étude historique reste impressionniste, les images sont passionnantes.* **0.30 Cinéma : la Fureur sauvage** ■ Film américain de Richard Lang (1980). Avec Charlton Heston, Brian Keith, Victoria Racimo, Stephen Macht. **2.05 Cinéma : Un homme et une femme, vingt ans déjà** ■ Film français de Claude Lelouch (1986). Avec Anouk Aimée, Jean-Louis Trintignant, Richard Berry, Evelyne Bouix. **3.55 Cinéma : Vendredi 13, chapitre final** □ Film américain de Joseph Zito (1984). Avec Crispin Glover, Kimberly Beck, Barbara Howard. **5.25 Série : Mr. Gun. 5.45 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Les derniers beaux jours. De Jean-Claude Tramont, avec Bette Davis, Jamie Lee Curtis. **22.30 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.20 Magazine : Bains de minuit. 0.50 Opéra.** Capriccio, de Richard Strauss, par le Ballet de l'Opéra de Nice et l'Orchestre philharmonique de Nice. **3.00 Aria de rêve.**

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. *27e épisode : Un nouvel ami.* **22.10 Série : Addams family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.10 Magazine : Médiator** (rediff.). **0.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. TNP 1952, avec Jean Vilar (1re partie). **21.30 Musique : Black and blue.** Jazz en vogue. **22.40 Nuits magnétiques.** Sigmaringen (4e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct de Baden-Baden). Concerto pour violoncelle et orchestre (d'après le Concerto pour clavecin en ré majeur de Matthias Georg Monn) de Schönberg ; Symphonie nº 4 en sol majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Michael Gielen ; sol. : Heinrich Schiff, violoncelle, Christine Whittlesey, soprano. **22.30 Premières loges.** Extraits de Lakmé, de Delibes ; de Werther, de Massenet ; des Troyens à Carthage, de Berlioz ; du Petit Duc, de Lecocq ; Oh, quand je dors et Je voudrais te voir encore, de Liszt. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.40 Archives.** Robert Casadesus et la *Suisse romande. Concerto nº 26 pour* piano et orchestre en ré majeur K 537, de Mozart. Concerto nº 2 pour piano et orchestre en la majeur, de Liszt.

Samedi 5 mars

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Suriname : le fou de guerre ; Papa Wemba : le pape de la sape. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston. 14.45 Téléfilm : Mystère sur le vol 502. 16.15 Tiercé à Saint-Cloud. 16.30 La Une est à vous** (suite). **18.00 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire : L'hôpital de la dernière chance à Allouville (Seine-Maritime) ; Crosby, l'épagneul breton de Gérard Rinaldi ; Le mulet laboureur. **18.35 Série : Mannix. 19.25 Série :** *Marc et Sophie. 20.00 Journal et* **météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto.** ▶ **20.45 Jeux : Intercontinents.** Emission présentée par Guy Lux, Claude Savarit et Simone Garnier. Les villes : Inchun (Corée), Rio-de-Janeiro (Brésil), Marseille-Marignane (France), Drumonville (Canada). **22.45 Série : Commissaire Moulin. 0.20 Journal. 0.50 Série : Les incorruptibles.**

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : Les mystères de l'Ouest. 14.50 Samedi-passion.** Athlétisme : Championnat d'Europe en salle à Budapest ; jeu : télé-balle ; rugby : Tournoi des Cinq Nations (Irlande-Galles). **17.50 Ah ! Quelle famille ! 18.25 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Animal star : les falabellas, des chevaux miniatures ; Sur le terrain : les animaux et la sécheresse ; Animalement vôtre : Popeck, et Moïse le poisson rouge ; Mémoire de chien ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontières : les félins ; Le toutou de la semaine. **19.05 INC.** Jurisprudence auto. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : Bêtes à malice.** Présenté par Fabrice. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission de Michel Drucker. Avec Barbara *Hendricks, Gino Quilico,* Luca Canonici, Michel Jonasz, France Gall, Jackie Quartz, Manhattan Transfert, Glenn Medeiros, Bill Baxter, Elsa, Nicole Croisille, Francis Lalanne, les frères Taquin. **22.30 Série : Deux flics à Miami. 23.10 Les enfants du rock.** Avec le groupe Redds and the boys ; The Class Band ; Sugar Lay Leonard ; The Charlie Hampton Trio ; Chuck Brown and the Soul Searchers ; Trouble Funk. **0.40 Journal.**

FR 3

13.00 En direct des régions. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Samedi vision.

15.45 Espace 3 : Canal dentaire. 16.00 Connexions (ONISEP). 16.15 Espace 3 : Entreprises.

16.30 Espace 3 : Aux couleurs de la vie. 16.45 Espace 3 : Top moteurs. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel. Winnie l'ourson ; Dessins animés. **18.00 Feuilleton : Diligence express.** (8e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** *De 19.10 à 19.30,* actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Réparations et transformations. **20.03 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et à 21.00, un épisode du Chevalier Lumière. **21.50 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Patrick Sabatier. **22.25 Série : Goya.** De José Ramon Larraz, avec Enric Majo, Jeanine Mestre, Gerardo Malla (4e épisode). **23.10 Magazine : Sports 3.** Le portrait de l'invité ; La séquence anniversaire, souvenir ; Le film de la semaine ; *Le dossier médical* : L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours. **0.10 Musiques, musique.** Etudes op. 8 nos 1 à 4, de Scriabine, par Michael Levinas, piano.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédéric L. Boulay. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Superman. 15.20 Série : Throb. 15.45 Série : Stalag 13. 16.10 Documentaire : Galapagos. 16.35 Cabou cadin.** Rambo ; Pitou ; SOS fantômes. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Patrick Bruel. **20.30 Série : Sueurs froides.** La belle ouvrage, de Josée Dayan ; Dernier week-end d'Hervé Palud ; Toi, si je voulais, de Patrice Leconte. **21.45 Les superstars du catch. 22.35 Flash d'informations.** ▶ **22.40 Série : Bergerac.** Série anglaise en quarante-six épisodes de Martyn Friend. Avec John Nettles, Cécile Paoli, Terence Alexander. (1er épisode.) **23.40 Documentaire : Les allumés du sport.** Tour de sol. **0.00 Spectacle : Cicciolinissima.** Avec la Cicciolina. **1.10 Cinéma : Inavouables pulsions.** Film français (classé X) de Michel Ricaud (1986). *Un gynécologue donne du plaisir à ses patientes en les auscultant. Sa femme, délaissée, cultive les liaisons féminines. Tiens ! voilà un porno dont les personnages ne savent pas encore que la chair est triste !* **2.25 Cinéma : les Aventuriers de l'arche perdue** ■■ Film américain de Steven Spielberg (1981). Avec Harrison Ford, Karen Allen, Wolk Khaler. **4.15 Cinéma : la Galaxie de la terreur** ■ Film américain de Bruce Clark (1981). Avec Edward Albert, Erin Moran, Ray Walston. **5.30 Série : M. Gun. 5.55 Spectacle : Le monde magique de David Copperfield.**

LA 5

13.15 Le best-off. 13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : Au cœur du temps. 15.15 Série : Wonder Woman. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. Animé par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Dallas. 21.25 Série : L'inspecteur Derrick.** La poupée. **22.30 Magazine : Télé-matches.** Présenté par Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la soirée ; reportages d'actualité ; rétrospective de la semaine ; le journal du tennis ; diffusion d'un événement sportif ; rediffusion du magazine Circuit. **23.20 Série : Lou Grant** (rediff.). **0.10 Série : Superminds** (rediff.). **1.00 Série : Au cœur du temps** (rediff.). **1.50 Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

13.15 Magazine : Ciné 6 première (rediff.). **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Fréquenstar.** France Gall. **14.45 Série : Le Saint** (rediff.). **15.35 Série : L'homme invisible** (rediff.). **16.25 Magazine : Danarama.** Invitée : Jane Birkin. Sommaire : Portrait d'un non-fumeur ; Cette nuit sur 7 ; Vous avez cinq minutes ; L'agenda ; Quelle semaine ! **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 27e épisode (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Le fils (2e partie). **19.00 Série : L'île fantastique.** Carnaval ; Le vaudeville. **19.54 Six minutes d'informations.** ***20.00 Série : Le frelon vert.*** *La machine* à rêves (2e partie). **20.30 Théâtre : le Bon Débarras.** Pièce de Barillet et Grédy. Avec Mouni Dalniès, Daniel Rivière, Axel Labbadi. **22.35 Série : Clair de lune.** *Mon beau David.* **23.25 Six minutes d'informations. 23.35 Série : Devlin connection** (rediff.). **0.25 Magazine : Danarama** (rediff.). **1.10 Carrefour des musiques.** La nuit des allumés. **2.10 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Pierre Assouline, biographe. **20.45 Dramatique : Walkman,** de Franz-André Burguet. **21.45 Hommage** à Jeanne Rollin-Weisz. **22.35 Musique : Opus.** Portrait de Mor*ton Feldman.* ***0.05 Clair de nuit.*** *Les* Rencontres cinématographiques d'Epinay.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct de la salle Pleyel) : Pelléas et Mélisande, drame lyrique en cinq actes et douze tableaux (livret d'après Maeterlinck) de Debussy, par l'Orchestre national de France et le chœur de Radio-France, dir. Serge Baudo, chef de chœur : Michel Tranchant ; sol. : Didier Henry, Colette Alliot-Lugaz. **0.00 Musique de chambre.** Mozart.

Dimanche 6 mars

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offrédo. **7.45 Tiercé show, Quarté plus. 8.00 Météo. 8.02 Dorothée dimanche.** Candy ; Bioman ; les Trois Mousquetaires ; Jem ; Jacky Show ; Pas de pitié pour les croissants. **10.05 Série : Tarzan.** La vengeance. **10.50 Dorothée dimanche** (suite). **10.58 Météo. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Les fonds marins de Nouvelle-Calédonie. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** La tempête. **14.20 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Eric Galliano et Harold Kay. **15.25 Tiercé à Auteuil.** ▶ **15.40 Série : Les chevaliers du ciel.** De Patrick Jamain, d'après la bande dessinée de Jean-Marie Charlier. Avec Christian Vadim, Thierry Redler, Anne Tesseydre. **16.30 Variétés : A la folie.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Avec Henri Tachan, Kesso, Daniel Mesguish, Christian Vadim, Thierry Redler, Dani, Eric Morena, Sabrina, Henri Tachan, François et Marie-Pierre Cochereau. **17.55 Série : Pour l'amour du risque. 18.45 Flash d'informations. 18.55 Loto sportif. 19.00 Questions à domicile.** Emission d'Anne Sinclair, Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta. Invité : Jacques Chirac. **20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : C'est pas moi, c'est lui.** Film français de Pierre Richard (1979). *Avec Pierre Richard, Aldo Maccione,* Valérie Mairesse, Daniel Minazolli, Henri Garcin. **22.15 Destins.** Emission consacrée à Hiro-Hito. **23.15 Magazine : Sport dimanche soir. 23.45 Journal. 23.55 Documentaire : Les conquérants de l'impossible.** De Bernard Choquet et Bernard Dumont. 1. Les années 60 : Walter Bonatti, alpiniste.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Cantique des cantiques ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur.** Messe retransmise depuis le centre de Tibériade à Plessis-le-Roi. **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission pré*sentée par Jacques Martin et Claude* Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Invitée : Annie Cordy. Avec Stephan Eicher, Eric Charden, Bruno Grimaldi, Loop the Loop, Antoine Essertier, Rudy Hirigoyen. **15.00 Série : Mac Gyver.** Le roi des menteurs. **15.50 L'école des fans.** Invitée : Sabine Paturel. **16.35 Thé tango.** Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier et Rosita. **17.15 Feuilleton : Le chevalier de Pardaillan.** De Josée Dayan, d'après le roman de Michel Zévaco. Avec Dominique Blanchar, Manuel Bonnet, Patrick Bouchitey (10e épisode). ***18.10 Stade 2.*** *Cyclisme ; Hippisme* : Coupe du monde à Bercy ; Automobile : Rallye au Portugal ; Rugby : Tournoi des Cinq Nations ; Basket (Caen-Monaco) ; Athlétisme : championnat d'Europe en salle à Budapest ; Boxe à Genève ; Football : championnat de France ; Volley : Bordeaux-Fréjus. **19.30 Série : Maguy.** La clef des mensonges. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Les cinq dernières minutes.** Mystère et pommes de pin, avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Francine Bergé. **22.05 Musiques au cœur.** Emission d'Eve Ruggieri. Spécial Lambert Wilson. Le comédien, qui est également chanteur lyrique, interprète l'air de Papageno de *la Flûte enchantée,* de Mozart, une mélodie extraite d'une comédie musicale de Sondhein, *l'Invitation au voyage,* de Duparc et un extrait de *West Side Story,* de Bernstein. **23.15 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 0.05 Série : Mac Gyver** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Cadichon ou les mémoires d'un âne. 8.15 Croc-note show. 8.20 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Magazine : Ensemble.** Emission de l'ADRI. Désirs d'Afrique. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : Laurent Fabius. **14.30 Expression directe.** CGC. **14.40 Magazine : Sports loisirs.** Escrime : Coupe des sept nations à l'épée de Sheichamps-Pulnoy ; Tir à l'arc : *16e championnat de France de tir* à l'arc en salle : Cross international de Rimoux ; Jumping international de *Paris ; Golfimage.* **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Pare-chocs.** D'Annabelle Gomez. **17.30 Amuse 3.** Cadichon ou les mémoires d'un âne ; Il était une fois la vie : réparations et transformations ; Les petits malins ; Signé Cat's Eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Le piège. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Jeu : Le sphinx.** De Maurice Cazeneuve et Jean-Jacques Pasquier, présenté par Yves Rénier. **21.50 Journal. 22.10 Dessins animés.** Tex Avery. **22.30 Cinéma : les Disparus de Saint-Agil** ■■ Film français de Christian-Jaque (1938). Avec Eric von Stroheim, Michel Simon, Robert Le Vigan, Mouloudji. *Trois collégiens à l'imagination vive ont formé une société secrète dans le but d'aller faire fortune aux Etats-Unis. A la suite d'un incident bizarre, l'un d'eux disparaît.* **0.10 Musiques, musique.** Etudes op. 8, nos 5 à 8 de Scriabine, par Michael Levinas, piano.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. **7.50 Dessin animé : Victor. 8.00 Cabou cadin.** Raban. **8.30 Cinéma : Avis de recherche** ■ Film américain de Stanley R. Jaffé (1983). Avec Kate Nelligan, Judd Hirsch, David Dukes, Stockard Channing. **10.30 Cinéma : les Aventuriers de l'arche perdue** ■■ Film américain de Steven Spielberg (1981). Avec Harrison Ford, Karen Allen, Wolk Khaler, Paul Freeman. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** *Présenté par Marc* Toesca. **14.00 Ski.** Descente hommes de Whistler Mountain, en différé. **14.30 Boxe.** Championnat du monde des poids moyens version WBA. **15.30 Téléfilm : Etalage public.** De James Frowley, avec Margaret Colin, Tim Matheson, Barry Corbin. **17.05 Documentaire : Les pygmées de la forêt. 18.00 Cinéma : l'Homme sans frontière** ■ Film américain de Peter Fonda (1971). Avec Peter Fonda, Waren Oates, Verna Bloom, Megam Denver. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Shining** ■■ Film américain de Stanley Kubrick (1980). Avec Jack Nicholson, Shelley Duval, Danny Lloyd, Scatman Crothers. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Magazine : Ciné-mode.** *Portraits : Dominique Isserman,* Eva Campocasso ; Séquences mode : les tailleurs-pantalons, les transparences ; Un sujet voyage ; Les chaussures, sujet de tous les fantasmes ; Tour de piste des créateurs ; Spécial mode. **23.15 Cinéma : Charlotte for ever** □ Film français de Serge Gainsbourg (1986). Avec Serge Gainsbourg, Charlotte Gainsbourg, Roland Bertin, Roland Dubillard. **0.45 Cinéma : la Rumba** ■ Film français de Roger Hanin (1986). Avec Roger Hanin, Michel Piccoli, Niels Arestrup, Patachou, Guy Marchand.

LA 5

7.15 Dessin animé : King Arthur. Le brillant prince de Camelot. ***7.35 Dessins animés : Cathy la petite fermière.*** En attendant le printemps ; Qui est le plus fort ? ; Une rencontre importante. **8.45 Dessin animé : Vanessa** (rediff.). ***10.00 Top Nuggets. 10.30 Série : Wonder Woman*** (rediff.). **11.20 Série : Au cœur du temps** (rediff.). **12.10 Série : Superminds** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000.** Derrière les barreaux. **14.15 Magazine : Télé-matches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end ; La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine écoulée. **15.45 Série : Baretta.** Cher Tony. **16.40 Série : Matlock.** Accusation. **17.30 Téléfilm : Le dernier contrat.** De Michael Dryhurst, avec Patrick McGohan, Lee Van Cleef, Edna O'Brien. *Des contrats qui se terminent toujours par la mort. Un drôle de jeu dont personne ne peut sortir vainqueur...* **19.10 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Un taxi mauve** ■ Film *français d'Yves Boisset (1977).* Avec Charlotte Rampling, Philippe Noiret, Agostina Belli, Peter Ustinov. **22.30 Musique : Moment intense.** Claude Nougaro à New-York. **23.00 Téléfilm : Le dernier contrat** (rediff.). **0.30 Magazine : Reporters** (rediff.). **1.00 Série : L'inspecteur Derrick** (rediff.). **2.00 Série : Thriller.** La prochaine victime. **3.10 Aria de rêve.** Quintette en mi bémol, op. 10 nº 3, de Pleyel.

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Invité : Maurice Rheims. **11.40 Magazine : Au calme, citoyens,** de Marc Ullmann. Thème : « Nos salaires, nos emplois, que pourra faire le prochain président ? » Avec *José* Bidegain (directeur général adjoint de Saint-Gobain), Jean Caspar (secrétaire national de la CFDT). **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire du commandant fou. **13.15 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. Les concerts de Fats Domino. **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série : Clair de lune** (rediff.). **15.50 Série : Devlin connection** (rediff.). **16.40 Série : Espion modèle** (rediff.). **17.30 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Les vacances de Caroline. **19.00 Série : L'île fantastique.** Cornélius ; le choix. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Mash.** C'est le printemps. **20.30 Cinéma : le Continent des hommes-poissons** □ Film italien de Luciano Martino (1978). Avec Barbara Bach, Joseph Cotten, Richard Johnson, Claudio Cassinelli. **22.10 Série : Drôles de dames.** *Une enquête musclée.* **23.00 Six minutes d'informations. 23.10 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **23.35 Magazine : M 6 aime le cinéma** (rediff.). **0.00 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Kurt Schwitters, pitié pour le nonsens. **22.35 Musique.** Le concert. Jazz-bivouac. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 22 et 23 octobre 1987 à Munich) : Tristia pour chœur et orchestre op. 18, Marche funèbre, Méditation religieuse, La mort d'Orphélie, Sara la baigneuse, ballade pour chœur et orchestre op. 11 ; Les Troyens (Chasse royale et orage, de Berlioz ; Symphonie nº 4 en fa mineur, op. 36, de Tchaïkovski, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Colin Davis. **23.05 Climats.** Musiques des chasseurs en Afri*que de l'Ouest.* ***1.00 Ocora.***

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 5 mars

Nouveau Drouot, 14 heures : lithographies, vins, art automobile.

ILE-DE-FRANCE

Corbeil, 14 heures : objets d'art, mobilier, argenterie. **Pontoise,** 14 h 15 : tableaux, mobilier, instruments scientifiques. **Fontainebleau,** 14 heures : livres.

Dimanche 6 mars

Chartres, 14 heures : archéologie ; 15 h 30 : objets d'art, mobilier. **Compiègne,** 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art. **Provins,** 14 heures : armes. **Le Raincy,** 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier. **Rambouillet,** 14 h 30 : sculptures et tableaux modernes. **Sens,** 14 h 30 : objets d'art sur le thème du golf. **La Varenne-Saint-Hilaire,** 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes.

PLUS LOIN

Samedi 5 mars

Béthune, 14 h 30 : verrerie, bronzes, tableaux. **Béziers,** 14 h 30 : mobilier, tableaux, bijoux. **Bourges,** 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art. **Nantes,** 14 h 30 : tableaux. **Saint-Etienne,** 18 heures : timbres. **Tours,** 14 h 15 : vins. **Vendôme,** 14 h 30 : autographes, livres.

Dimanche 6 mars

Alençon, 14 h 40 : argenterie, tableaux, mobilier. **Belfort,** 14 heures : livres, instruments scientifiques, mobilier. **Bernay,** 14 heures : timbres, monnaies. **Béthune,** 10 heures : dessins, objets d'art ; 14 h 30 : tableaux. **Bourg-en-Bresse,** 14 h 30 : haute époque. **Castres,** 14 heures : tableaux modernes. **Duclair,** 14 h 30 : tableaux, argenterie, mobilier. **Lyon (Tuiliers),** 17 h 30 : timbres. **Mâcon,** 14 h 30 : vins ; 15 h 30 : objets d'art, tableaux, mobilier. **Le Mans,** 14 heures : tableaux, instruments de musique, mobilier. **Nantes,** 14 heures : bijoux, objets d'art, mobilier. **Rennes,** 14 heures : tableaux, mobilier, bijoux. **Semur-en-Auxois,** 14 h 30 : tableaux, mobilier, art religieux. **Vendôme,** 14 h 30 : timbres, jetons. **Vernon,** 14 h 30 : mobilier.

FOIRES ET SALONS

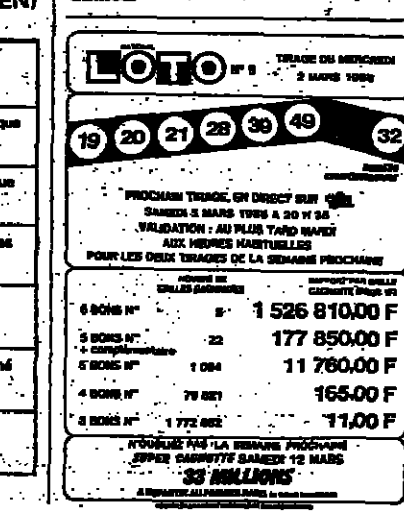
Ivry-sur-Seine ; Paris, musée Jacquemart-André ; **Périgueux ; Brest, Chatou.**

Audience TV du 3 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE / SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.0	Santa-Barbara 21.0	Actual. région. 7.7	Actual. région. 3.9	Nulle part 3.3	Porte magique 9.9	Ile fantastique 1.1
19 h 45	53.0	Roue fortune 30.4	Maguy 8.8	Actual. région. 4.4	Nulle part 3.3	Boul. Bouvard 4.4	Ile fantastique 0.6
20 h 16	65.2	Journal 23.8	Journal 18.2	La classe 12.7	Nulle part 3.3	Journal 3.3	Têtes brûlées 3.9
20 h 55	68.5	Médecins... 12.2	L'incorrigible 23.8	Fille de Ryan 17.7	Avis de rech. 2.2	T'empêches... 13.8	Devlin 3.9
22 h 08	58.7	Médecins... 13.3	L'incorrigible 21.0	Fille de Ryan 14.9	Avis de rech. 2.2	T'empêches... 11.1	M6 aime ciné 1.7
22 h 44	38.7	Rick Hunter 11.6	Edition spéciale 5.0	Fille de Ryan 14.9	Arche perdue 2.2	Capitaine Furillo 3.3	Rambo 3.9

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.





Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 mars à 0 h TU et le dimanche 6 mars à 24 h TU.

Une perturbation accompagnée de neige jusqu'à basse altitude finira de traverser le pays, samedi. Elle sera suivie d'un temps humide, accompagné de vents de nord modérés qui accentueront la sensation de froid.

Samedi : nuages et neige à basse altitude.

De la Bretagne au Nord à l'Ile-de-France, au Centre et à l'Aquitaine, malgré des éclaircies temporaires, les nuages seront abondants et accompagnés par endroits de giboulées de neige et de grésil en matinée. L'après-midi, les précipitations deviendront plus continues sur les régions proches de l'Atlantique. Il pleuvra près des côtes, tandis que des flocons de neige tomberont jusqu'à basse altitude dans l'intérieur.

Au Sud d'une ligne Biarritz-Bourges-Reims, le temps sera couvert et faiblement pluvieux. Il neigera sur les hauteurs et parfois même en plaine. L'après-midi, des éclaircies apparaîtront sur le Sud et à l'est du Massif Central, ainsi que près de la Méditerranée où un violent mistral se lèvera.

Au lever du jour, les températures seront négatives (0 à – 3 degrés) dans l'intérieur, positives près des côtes (3 à 6 degrés). L'après-midi, elles atteindront 4 à 7 degrés près de l'Atlantique, 7 à 10 degrés près de la Méditerranée, mais ne dépasseront pas 2 à 4 degrés sur le reste du pays.

Dimanche : légère amélioration.

De la Bretagne et la Normandie au Sud-Ouest, le temps sera couvert avec de faibles pluies locales qui pourront être mêlées avec quelques flocons de neige en début de journée. L'après-midi, le temps s'améliorera sur la Bretagne, les pays de Loire et la Normandie, où des éclaircies apparaîtront.

Du Nord à l'est du Massif Central aux Alpes et au Nord-Est, nuages et éclaircies alterneront. Des giboulées de neige se produiront encore le matin sur le relief. Sur le Nord, la Champagne, l'Ile-de-France et la Bourgogne, le temps redeviendra pluvieux l'après-midi.

Près de la Méditerranée, le temps sera ensoleillé grâce au mistral. Celui-ci commencera à faiblir en soirée.

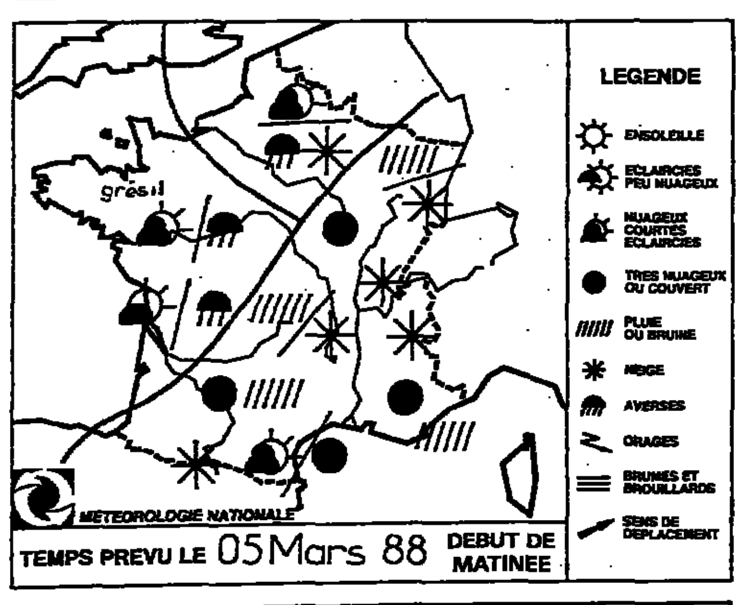
Les températures matinales seront fraîches : 0 à 3 degrés près des côtes, *– 1 à – 4 degrés dans les terres.* L'après-midi, on atteindra 6 à 10 degrés dans l'Ouest, mais seulement 2 à 5 degrés sur les autres régions.

SITUATION LE 4 MARS 1988 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 6 MARS A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-3-1988 à 6 heures TU et le 4-3-1988 à 6 heures TU — le 4-3-1988

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	13	0	N
BIARRITZ	11	8	C
BORDEAUX	10	–2	N
BOURGES	7	–1	C
BREST	10	2	A
CAEN	8	2	P
CHERBOURG	7	0	•
CLERMONT-FERR.	7	–4	C
DIJON	6	–4	C
GRENOBLE St-M-H	9	3	C
LILLE	5	1	N
LIMOGES	6	–1	C
LYON	6	–1	C
MARSEILLE-MAR.	11	6	C
NANCY	5	–1	C
NANTES	8	4	P
NICE	12	3	N
PARIS-MONTS.	6	1	C
PAU	11	1	C
PERPIGNAN	9	–3	D
RENNES	9	3	C
ST-ÉTIENNE	8	–2	N
STRASBOURG	6	–1	C
TOURS	7	1	•
TOULOUSE	9	–1	C
POINTE-A-PITRE	29	19	N
ÉTRANGER			
ALGER	12	8	P
AMSTERDAM	5	0	C
ATHÈNES	11	3	D
BANGKOK	36	27	C
BARCELONE	14	3	N
BELGRADE	3	–5	D
BERLIN	5	1	•
BRUXELLES	5	2	•
LE CAIRE	25	14	C
COPENHAGUE	2	1	•
DAKAR	23	15	N
DELHI	28	15	D
DJERBA	14	10	C
GENÈVE	6	0	C
HONGKONG	12	10	P
ISTANBUL	7	0	N
JÉRUSALEM	13	7	P
LISBONNE	12	9	P
LONDRES	9	1	N
LOS ANGELES	19	11	C
LUXEMBOURG	2	–1	•
MADRID	9	3	C
MARRAKECH	16	11	C
MEXICO	24	12	B
MILAN	12	5	C
MONTRÉAL	–6	–12	D
MOSCOU	–2	–4	•
NAIROBI	30	17	C
NEW-YORK	11	4	P
OSLO	2	0	•
PALMA-DE-MAL.	13	6	D
PÉKIN	3	–4	D
RIO-DE-JANEIRO	31	26	N
ROME	13	–1	N
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	–1	–2	•
SYDNEY	25	22	N
TOKYO	12	1	D
TUNIS	14	8	N
VARSOVIE	–2	–9	N
VENISE	10	1	C
VIENNE	4	–5	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 MARS

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 11 h 15, sortie RER, côté quai Anatole-France (Didier Bouchard).

« Orsay, un musée dans une gare », 11 h 30, 1, rue de Bellechasse (Pierre-Yves Jaslet).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 12 h 45, devant l'entrée *(Christine Merle)*.

« Ingres au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Hauts lieux et découvertes).

« Winterhalter », 14 heures, Petit Palais, entrée, avenue Winston-Churchill.

« Les salons de l'hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland.

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

« Le Palais-Bourbon », 14 heures, 33, quai d'Orsay. Cartes d'identité (Didier Bouchard).

« L'ensemble de La Villette », 14 h 30, porte de Pantin, point d'accueil (Arcus).

« Trésors d'horlogerie », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, à l'accueil (Approche de l'art).

« De la place des Vosges aux hôtels de Sens et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels et églises de la Chaussée d'Antin », 14 h 30, 65, rue Caumartin (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôtel de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (La France et son passé).

« L'hôtel de Mondragon », 15 heures, 3, rue d'Antin (Isabelle Hauller).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, devant le portail (Paris et son histoire).

« Winterhalter », 15 heures, Petit Palais (Mathilde Hager).

DIMANCHE 6 MARS

« Les Catacombes », 10 heures, place Denfert-Rochereau, sortie principale du métro (Tourisme culturel).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill. Carte d'identité (Didier Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Souvenirs de la Commune de Paris », 14 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Peinture *italienne* au *Louvre* », 10 h 30, 36, quai du Louvre (Pierre-Yves Jaslet).

« La civilisation pharaonique au Louvre », 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« La montagne Sainte-Geneviève », 11 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Mosquée », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (Michèle Pohyer).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« La Nouvelle Athènes », 14 h 30, sortie *métro Saint-Georges (La France* et son passé).

« Carrières et catacombes, l'histoire souterraine de Paris », 14 h 45, 2, place Denfert-Rochereau. Lampe de poche (Paris passion).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Visite-découverte à La Villette », 15 heures, sortie métro Corentin-Cariou (Monuments historiques).

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Isabelle Hauller).

« Sous la coupole », 15 heures, Institut de France, 23, quai Conti (Approche de l'art).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale. Carte d'identité (Arts et curiosités).

« L'enclos révolutionnaire de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (D. Fleuriot).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers », 15 *heures*, métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 5 MARS

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « L'or du Soudan : l'empire du Mali », par Jean-Christophe Huet ; 16 heures : « Porec et les monastères de Serbie », par Daniel Elouard (Clio-Les Amis de l'histoire).

6, place d'Iéna, 15 heures : « Les arts de la route de la soie », par Jacques Gies (Musée Guimet).

62, *rue Saint-Antoine, 16 h 30* : « Merveilles de l'enluminure gothique » (Monuments historiques).

DIMANCHE 6 MARS

18, *rue* de Varenne, 14 h 15 : « Mexique » ; 16 heures : « Brésil de tous les rêves » ; 17 h 30 : « Bahia », films présentés par Charles Cousin (Cinéma et civilisations).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Pérou, le royaume du Soleil » (Clio-Les Amis de l'histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; *16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30* : « Florence, ville de l'art », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

6, place d'Iéna, 15 heures : « Portraits moghols du règne d'Akbar, 1556-1605 », par Amina Okada (Musée Guimet).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le grand voyage des symboles » (suite), par Jean Cazet de Courville ; « La symbolique de l'archange Saint-Michel », par Natya.

CNES, 2, place Maurice-Quentin, 15 heures : « Les deux piliers de notre évolution : le karma et la réincarnation » (deuxième partie) (Mouvement du Graal en France).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Venise, doges et madones des peintres Bellini », par Simone Saint-Girons (Monuments historiques).

11 bis, rue Keppler, 17 h 30 : « La théosophie et la quête du Graal ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

PHILATÉLIE

La Journée du timbre aura lieu les 12 et 13 mars

Les samedi 12 et dimanche 13 *mars, cent onze villes* de France accueillent la Journée du timbre organisée par la Fédération des sociétés philatéliques françaises avec le concours des clubs locaux. Cette manifestation, qui fête son cinquantième anniversaire, sera accompagnée par l'émission traditionnelle d'un timbre-poste à surtaxe, à 2,20 + 0,60 F, vendu à l'unité ou en carnet de six au prix de 16,80 F. La mise en vente anticipée aura lieu simultanément dans les cent onze villes.

Ce timbre représente une « voiture *montée* ». Ce véhicule apparut en 1840 quand l'Angleterre et la France signèrent une convention postale qui précisait que cette dernière s'engageait à conduire le courrier à destination de l'Inde en cent deux heures sur les 1 065 kilomètres séparant Calais de Marseille. Le courrier, qui jusque-là faisait le détour par le Cap de Bonne-Espérance, emprunta la voie méditerranéenne.

La Journée du timbre a lieu, à des dates différentes, dans de nombreux pays. Une soixantaine d'entre eux émettent (ou en ont émis) annuellement un timbre spécial. Elle a pour but de mieux faire connaître au grand public la beauté du timbre, d'amener à la philatélie de nouveaux adeptes et de mettre en relief ses aspects culturels, artistiques et touristiques. Cette « fête » du timbre, marquée par la mise en service d'une oblitération spéciale, prit naissance en Autriche en 1935.

Le 10 janvier 1937, la Belgique émit le premier timbre spécial pour la Journée du timbre. C'est l'Allemagne qui, en janvier 1941, émit le premier timbre avec une mention spécifique : « *Tag der Briefmarke 1941* ».

En France, la première Journé du timbre eut lieu en 1938, en ordre dispersé, du 16 janvier (Paris, Lille, Lyon, etc.), au 14 août (Vittel). A l'époque, un souvenir philatélique, revêtu d'un timbre et d'une oblitération avec date, nom de la ville et la mention « Journée du timbre » était proposé aux visiteurs. Mais, c'est le 9 décembre 1944, que fut émis le premier timbre consacré spécialement à cet événement. Il représente l'écusson de Renouard de Villayer, inventeur de la « petite poste » de Paris en 1653, la plus ancienne poste locale du monde. Et la date de cette manifestation fut fixée au mois de mars dès 1947 et devint telle que nous la *connaissons aujourd'hui* avec son timbre à surtaxe tourné vers l'histoire postale, son oblitération, qui en reproduit le motif, et des souvenirs philatéliques officiels édités par la Fédération.

Le timbre, mis en vente générale le lundi 14 mars, au format horizontal 40 X 26 mm (nº PTT 1988-12), est dessiné et gravé par Claude Durrens. Il est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante (couleurs : mauve clair et violet) ainsi qu'en carnets de six (couleur brune).

P. J.

★ Souvenirs philatéliques : la Fédération édite une carte officielle, une enveloppe « premier jour » pour le timbre en feuille, une autre pour le carnet. La collection des cent onze cartes revêtues du timbre de la Journée et oblitérées du tampon de chaque ville ainsi que les cent onze enveloppes « premier jour » affranchies de la même manière : 1 150 F (port compris) pour chacune des séries. Commandes, renseignements et règlements : Fédération des sociétés philatéliques françaises, 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris (CCP Paris 5701-25 G).

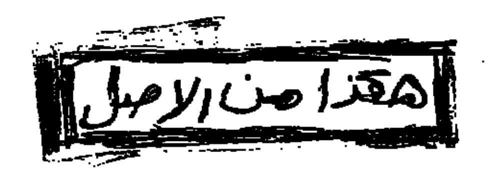
Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08

En filigrane

● **Philatélie à la télévision.** – L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France - Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique tous les dimanches vers 7 h 40, présentée par Pierre Jullien, de la rédaction du *Monde des philatélistes*. Au programme de dimanche prochain : les variétés...

● **Expositions.** – Les élèves de terminale de techniques commerciales du lycée Gay-Lussac de Chauny (Aisne) organisent une bourse toutes collections, le dimanche 13 mars, à la salle des fêtes de Chauny (renseignements au 23-68-33-40). Pour la Journée du timbre à Aubervilliers (93), les 12 et 13 mars, rendez-vous à l'espace Jean-Renaudié (renseignements : Noël Paillot, 37, rue Paul-Cavaré, 93110 Rosny-sous-Bois).

● **« Le Monde des philatélistes » est arrivé.** – Au sommaire du *Monde des philatélistes* de mars : les rapaces nocturnes, une chouette collection ; les faux au type « Paix » ; les cartes postales des Jeux olympiques d'hiver ; la « grande cassure » du 25 c bleu au type Cérès ; et toutes les rubriques habituelles. (Vente en kiosque, 15 F.)



Le Carnet du Monde

Naissances

– **Jonathan BAUM**
est né le 21 *février* 1988 à Milwaukee (Wisconsin, USA).

Mylène et Hugues-Pierre,
ses parents,
M. et Mme Botbol Edmond,
M. et Mme Baum,
les grands-parents,

sont heureux de l'annoncer.

2600 East Kenwood,
Appt. 206,
Milwaukee 53211 USA.

Fiançailles

– **M. et Mme Bernard MONTORIOL,**
M. et Mme Augustin SABATE,

ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Barbara et Marc,
le 5 mars 1988.

Le Hameau des Haies,
51160 Germaine.
30, rue des Moissons,
51100 Reims.

Décès

– Mme Clara Benattar,
son épouse,
Eliette et Lydie Benattar,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Salomon BENATTAR,

survenu le 2 mars 1988.

L'inhumation aura lieu le mardi 8 mars, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

– Sa famille,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand BLOT,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 1er mars 1988, à Créteil, dans sa soixante-quinzième année.

Le service religieux a été célébré à Créteil, le 4 mars, suivant le rite évangélique.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Le vice-consul de France à Izmir,
directeur du Centre culturel français,
Et Mme Denis-Armand Canal,
Ainsi que leur fils Wolfgang,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CANAL,

leur père, beau-père et grand-père.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

BP 230 - 35212 Izmir,
Turquie.

– Le président Henri Amouroux,
Les membres du jury
et de l'Association Prix Albert-Londres,
ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

James de COQUET,

survenu le 1er mars 1988.

La cérémonie religieuse a été célébrée en la basilique Sainte-Clotilde, 23, rue Las-Cases, 75007 Paris, le vendredi 4 mars, à 9 h 30.
(*Le Monde* du 3 mars.)

– Gérard (†) Jacotte Dentan,
Jacqueline Dentan,
Geneviève et Jean-Marc Kaltenbach,
Jean-Pierre et Yveline Dentan,
Anne-Marie et Jean-Marc Hentsch,
Patrick et Isabelle Dentan
ses enfants,
Ses seize petits-enfants,
Ses sept arrière-petits-enfants,
Ainsi que ses belles-sœurs, beaux-frères, neveux, nièces et tous ses alliés et nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Félix Albert DENTAN,
ingénieur ECP,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 28 février 1988 au Vigan, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Le service religieux a été célébré le mercredi 2 mars au temple protestant du Vigan.

« Aimez-vous les uns les autres comme Je vous ai aimés » (Jean 13, v. 34).

« Je ne crains aucun mal car Tu es avec moi » (Ps. 23, v. 4).

Cet avis tient lieu de faire part.

– Lyon.
Mme Eugène Grafmeyer,
son épouse,
Denis et Brigitte Grafmeyer,
Claude et Guy Prevost,
Pierre et Made Grafmeyer,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène GRAFMEYER,
chevalier de la Légion d'honneur,
avocat honoraire,
ancien avoué,
ancien président
des chambres régionales
et départementales des avoués,

survenu à Lyon, le 26 février 1988.

5, rue du Docteur-Mouisset,
69006 Paris.

– Pierre Lienart,
Renaud et Anne-Chantal du Mesnil de Maricourt
et leurs enfants,
Jean-Marie Lienart
et ses enfants,
Rémy et Frédérique
et leurs enfants,
Suzanne Chamagne, leurs enfants et petits-enfants,
Jean et Nicole Billard,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Denise LIENART,
née Billard,

survenu le 3 mars 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 5 mars, à l'église Saint-Hippolyte, à 9 heures, 27, avenue de Choisy, 75013 Paris.

L'inhumation aura lieu à Besançon.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Berthe Monceau,
son épouse,
Simon Monceau,
son fils,
Sa nombreuse famille et ses amis
annoncent le décès de

M. Joseph MONCEAU,

survenu le mercredi 2 mars 1988.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 4 mars, à l'ancien cimetière de Neuilly.

– Mme J. Poulain
et ses enfants,
Mme S. Poulain,
M. et Mme M. Michel
et leurs enfants,
Sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Daniel POULAIN,
ingénieur ECP,

survenu le 27 février 1988, à Marseille, dans sa soixante-troisième année.

17, rue Goudard,
13005 Marseille.

Remerciements

– **« Le réel quelquefois désaltère l'espérance. C'est pourquoi, contre toute attente, l'espérance survit. »**

RENÉ CHAR.

Mme René Char remercie toutes celles et tous ceux qui, par leur présence, leur message et leur pensée, se sont associés à sa peine. Elle leur exprime sa profonde gratitude.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. Robert Labarre,
M. et Mme Georges Labarre,
M. et Mme Claude Labarre,
M. et Mme Pierre Faurre,
Et toute la famille,
profondément émus, remercient tous ceux qui, par leur présence à la cérémonie et leurs marques de sympathie, se sont unis à leur très grande peine à la suite de la disparition de

Mme Robert LABARRE,
née Claudine Moine.

Anniversaires

– Il y a vingt-cinq ans, le 5 mars 1963, disparaissait le

professeur Roger CATTAN,

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Avis de messes

– Une messe à la mémoire de

Roger BRUNEAU,
ancien président du groupe
des Mutuelles générales françaises
accidents et vie,
ancien président
du Groupement foncier français,

décédé le 27 janvier 1988, sera célébrée le lundi 7 mars à 18 heures, à l'église de la Trinité, place d'Estienne-d'Orves, 75009 Paris.

– Mlle Françoise Guillaume,
Les anciens des affaires indigènes et des goums marocains et de la 3e DIA,
feront célébrer une messe le mercredi 9 mars, à 18 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, à la mémoire du

général d'armée
Augustin GUILLAUME
et de ses compagnons d'armes.

Le souvenir de Mme Guillaume sera associé à cette célébration.

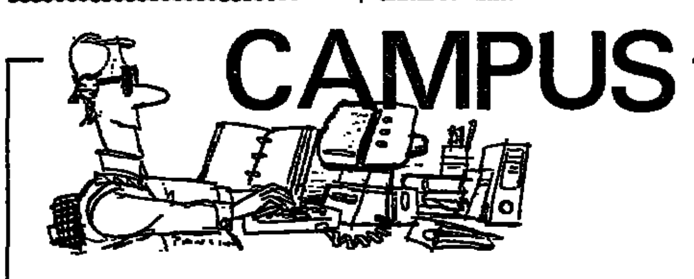
Communications diverses

– Le Centre d'étude des philosophes français organise le 5 mars 1988 une journée d'hommage à son fondateur, le *philosophe* Claude BRUAIRE, décédé en octobre 1986, à laquelle participeront notamment A. Chapelle, A. Cugno, N. Grémaldi, D. Leduc-Lafayette, J.-M. Le Lannou, J.-F. Marquet, X. Tilliette. (Sorbonne, salle des Actes, Paris IV, à partir de 9 h 30.)

Soutenances de thèses

– Université de Bordeaux-III : lundi 7 mars à 14 heures, salle 201, bat. H, Mlle Véronique Petetin : « Figures du sujet dans l'œuvre de Roland Barthes ».

– Université Paris-II : jeudi 10 mars à 9 heures, salle des Conseils, M. Alain Bijaoui : « La politique de recherche-développement israélienne et les exportations industrielles ».



Défense des premiers cycles scientifiques

UNE centaine d'enseignants, chercheurs, appartenant à trente-six universités ayant des enseignements scientifiques, viennent de créer l'association Promosciences, qui veut contribuer à la *promotion et au développement des premiers cycles scientifiques* universitaires. Cette initiative prolonge un travail de réflexions engagé depuis deux ans et marqué notamment par les deux colloques organisés à Nice en mai 1986 et mai 1987 sur la rénovation des premiers cycles : le président de Promosciences est M. Michel Bornancin, qui avait été le principal organisateur de ces manifestations.

Au moment où M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, évoque la création des collèges universitaires de premier cycle, les intentions des universitaires regroupés dans Promosciences sont sans ambiguïté. *« L'association défendra avec détermination la nature universitaire de la formation dispensée par les premiers cycles (...) dont la qualité et la spécificité des formations sont souvent méconnues à l'intérieur même des universités. »*

L'association entend être très attentive aux moyens en crédits et en personnels nécessaires à la réalisation de cet objectif. Elle souhaite contribuer à l'évaluation des premiers cycles, ainsi qu'à la définition des contenus, programmes et méthodes de formation. Elle souligne sa volonté de dialoguer avec les responsables des formations pré et post-baccalauréat.

G. C.

Promosciences : M. Bornancin, PCES Université de Nice, 06034 Nice Cedex.

Mots de tête

Des élèves de l'Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées organise, le 12 mars, une manifestation littéraire sur le thème « Les mots de tête ». Pour promouvoir – à travers quatre débats et le lancement d'un concours *de nouvelles – la langue française* par le livre.

ESLSCA, 1, rue Bougainville, 75007 Paris. Tél. : 47-53-03-26.

Ingénieur d'affaires

Le master spécialisé en management de l'Ecole supérieure de commerce de Paris organise, mardi 8 mars, une table ronde sur le thème « Le métier d'ingénieur d'affaires internationales ».

ESCP, 79, avenue de la République, 75543 Paris Cedex 11. Tél. : 43-55-39-08.

Ski de vitesse

Le Ski-Club de l'Ecole *d'administration et de direction* des affaires organise jusqu'au 12 mars aux Arcs la quatrième Coupe étudiante de ski de vitesse. Cette compétition est ouverte aux étudiants des écoles de commerce, d'ingénieurs et des universités.

Ski-Club de l'EAD, 16, rue de Soufflot, 75005 Paris. Tél. : 46-33-20-65.

Religions

Un congrès de jeunes catholiques conservateurs à Versailles

Traditionalisme sous chapiteau

Cinq mille personnes sont attendues, les samedi 5 et dimanche 6 mars à Versailles, pour un Congrès national des jeunes chrétiens. Rassemblant des organisations réputées conservatrices, cette manifestation sans précédent, préparée en dehors des instances officielles de l'Eglise catholique, suscite des remous.

Ils n'ont pas froid aux yeux, les deux Versaillais, *Gérard* Derobert et Philippe de Saint-Germain, l'un professeur dans un lycée catholique et l'autre employé dans un cabinet d'assurances, qui à eux seuls ont monté un Congrès national de cinq mille jeunes chrétiens, baptisé Apôtres pour l'an 2000 ». Ils disposent d'un budget important pour une telle opération (1 500 000 F) sponsorisée par des banques et des marques comme Coca-Cola ou Orangina.

Pour la première fois, on verra côte à côte les scouts d'Europe, les associations familiales catholiques, l'ordre de Malte, des groupes charismatiques, le Comité de défense de l'école libre, Aide à l'Eglise en détresse, les présidents de la CFTC et du patronat chrétien... Communion et Libération, mouvement italien concurrent de l'Action catholique et parfois *appelé le « parti du pape »*, y fera une première incursion remarquée en France.

Retour du balancier

Les deux évêques français réputés parmi les plus conservateurs (Mgr Dubigeon de Sées et Mgr Bagnard de Belley) ont été les seuls invités à prendre la parole. Un troisième, Mgr Hardy (Beauvais), s'est récusé à la dernière minute. Egalement pressentis, les cardinaux Lustiger (Paris), Gantin (Curie romaine), Macharski (Cracovie), s'abstiennent. Mgr Thomas, évêque coadjuteur de Versailles, aura d'autant plus de mérite à être présent qu'il organise lui-même quinze jours après, avec dix fois moins de moyens, son propre rassemblement de jeunes.

Ce congrès national a été conçu, préparé et promu sans concertation avec le clergé et les évêques (sauf ceux de Versailles). Mis devant le fait accompli, invités *in extremis*, les mouvements de jeunes, les scouts et les guides de France, les aumôneries, la Mission étudiante, ont décidé de le bouder.

Ce type d'initiative est récent dans l'Eglise catholique. Il rappelle le congrès Provie qui, en septembre 1986 à Paris, avait réuni quatre mille personnes pour assurer, avec le soutien de certains milieux du Vatican, la promotion de méthodes naturelles de contrôle des naissances. Les remous entraînés confirment l'existence d'un malaise au sein de l'Eglise de France, sans doute moins grave et spectaculaire que celui créé par les intégristes de Mgr Lefebvre, mais plus étendu et plus profond.

Le catholicisme français a été dominé intellectuellement et numériquement, au moins depuis vingt ans par des mouvements, des structures et des orientations conformes à une interprétation plutôt libérale du concile Vatican II. Mais c'est un autre courant aujourd'hui qui a le vent en poupe. A la différence de celui de Mgr Lefebvre, il n'est pas en rupture avec Rome, mais il est au contraire plein de zèle à l'égard de Jean-Paul II, des instructions de Rome sur la morale individuelle, la famille, la catéchèse ou l'école catholique.

C'est le retour du balancier. Pendant longtemps, ses représentants ont rongé leur frein. Mais aujourd'hui ils reprochent ouvertement aux évêques de France de défendre trop mollement les points forts de la doctrine catholique, de confondre leur mission avec un engagement social et politique. Les campagnes du *Figaro-Magazine* contre la théologie de la libération en Amérique latine ou contre le Comité catholique contre la faim, accusé de flirter avec le marxisme, ont rencontré un large écho dans leurs rangs.

Qualifié de *« conservateur »* ou de *« restaurateur »* (1), ce courant traverse plusieurs générations. Celle, plutôt âgée, des associations familiales catholiques (40 000 familles adhérentes), devenues le troisième mouvement familial en France ; celle des « absents » de 35-45 ans – absents des églises, du clergé, des mouvements militants – entrés après 1968 dans la vie active, qui expriment de nouveau des préoccupations religieuses et ne détestent pas l'atmosphère chaleureuse des communautés charismatiques. Les 20-35 ans, enfin, qui ont découvert l'Eglise avec Jean-Paul II. Ils ont l'ardeur de néophytes et s'enflamment pour la *« nouvelle évangélisation »* que leur propose le pape et pour les « témoins » de la foi (de l'abbé Pierre à Mère Teresa), plus que pour les idées et les mouvements catholiques, jugés pesants (*le Monde* du 14-15 février).

Ces différentes générations demandent à l'Eglise catholique d'affirmer des convictions, de tracer clairement des voies, avant de *« dialoguer avec la société »*. La pédagogie de ce courant est spécifique : faire nombre et se rassembler ; utiliser les moyens les plus modernes de communication : préférer les leaders « charismatiques », exprimant librement leur foi, à des porte-parole mandatés ; favoriser un enseignement de type magistral, plutôt que la recherche patiente en petits groupes ; organiser de nouveaux réseaux missionnaires, en court-circuitant au besoin les canaux classiques paroissiaux et militants. Depuis quelques années, des groupes comme Jeunesse et Lumière et l'Emmanuel organisent des « missions » temporaires dans des campagnes et des banlieues déchristianisées, suscitant parfois l'irritation du clergé local.

Ce courant a ses modèles cléricaux (la Pologne, les chrétientés « persécutées » au Liban et dans les pays de l'Est), ses lieux favoris (Paray-le-Monial en Saône-et-Loire, l'abbaye de Randol en Auvergne, les sites d'apparition mariale), ses journaux, comme *Famille chrétienne* (qui revendique 50 000 abonnés), *la France catholique* et, promu par ces deux titres, un nouveau mensuel, *Trente jours*, édition française de *Trenta Giorni*, proche de Communion et Libération et très lié au Vatican.

Il faudrait ajouter l'offensive, également récente, du groupe Ampère de M. Rémy Montagne. L'histoire de ce dernier est étonnante. Avocat, ancien maire et parlementaire de Louviers (Eure), ancien président de l'ACJF (Action catholique de la jeunesse française), il est ministre de M. Raymond Barre quand Jean-Paul II visite la France en 1980. Il est *« bouleversé »* par l'appel du pape *(« France, qu'as-tu fait de ton baptême ? »)*. A soixante et onze ans, il se lance aujourd'hui, *« en mission »*, dans l'aventure des médias catholiques.

Son groupe Médias-Participations (dit groupe Ampère) rachète des parts de marché dans l'édition religieuse, en Belgique et en France. Depuis 1985, il contrôle les éditions Fleurus et depuis un an le groupe Gedit (éditions Desclée, Mame, le Chalet, éditions universitaires, Gamma). Il a enfin des participations chez Dargaud et dans le secteur religieux de Fayard *(Le Sarment)*. *Témoignage Chrétien* mène la contre-offensive, dénonçant la *« toile d'araignée »*, tissée selon lui par *« les cathos de droite »*.

L'embarras des évêques

Ces initiatives nouvelles suscitent une grande méfiance dans le clergé, les mouvements d'action catholique, les services d'Eglise (aumôneries, catéchèse) et la plus grande partie de l'épiscopat, rompus à d'autres critères et à d'autres méthodes, il est vrai en plein essoufflement. Ils mettent en cause la non-transparence financière de ces opérations et une stratégie indépendante, faite de « coups » sans lendemain, au détriment de l'effort de longue haleine jugé nécessaire pour structurer la foi et la personnalité des jeunes notamment.

Outre la référence quasi incantatoire à Jean-Paul II, les fondements intellectuels et théologiques de ce courant apparaissent encore peu nettement. Beaucoup craignent cependant, à travers lui, une remise en cause des modes de présence et d'intervention de l'Eglise catholique dans la société, au profit d'un repli sur des tâches exclusivement doctrinales et ecclésiales.

La balle est dans le camp des évêques. Plusieurs s'étaient déjà fait l'écho, lors du dernier synode des laïcs à Rome, de tensions aujourd'hui perceptibles en France, créées par ces *« nouveaux mouvements religieux »*, comme Communion et Libération, l'Opus Dei, le néo-catéchuménat, les communautés charismatiques internationales, etc.

L'autorité du *« pasteur légitime »* – l'évêque dans son diocèse – a été réaffirmée. Mais elle risque à l'avenir d'être soumise aux pressions les plus contradictoires. A la Pentecôte, à Montpellier, va se tenir un Forum des communautés chrétiennes d'inspiration beaucoup moins conservatrice que celle de Versailles. Que fera alors l'épiscopat français ?

HENRI TINCQ.

(1) Le mot *« restauration »* avait été utilisé par le cardinal Ratzinger dans son *« Entretien sur la foi »* de 1985, qui dénonçait les dérives du concile.

Le déficit du Saint-Siège a été de 56 millions de dollars en 1986

Le pape a autorisé pour la *première fois la publication détaillée, le* jeudi 3 mars, du budget 1986 du Saint-Siège. Les comptes font apparaître un déficit de 56,7 millions de dollars.

Les recettes (57,3 millions) comprennent les revenus des patrimoines mobilier et immobilier du Saint-Siège. Le patrimoine immobilier est estimé à 300 millions de dollars. Les dépenses sont, pour moitié, constituées par les salaires et les retraites du personnel (2 315 salariés et 885 retraités).

Le déficit 1986 a été couvert par la recette entière du Denier de Saint-Pierre (collecte auprès des fidèles du monde entier) qui a rapporté 32 millions de dollars. Le reste (24,7 millions) a été prélevé sur les réserves des Deniers précédents.

Il faut distinguer ces comptes du Siège apostolique des finances de l'Etat du Vatican (musée, radio, poste, etc.) et de l'Institut pour les œuvres de la religion (IOR), qui gère l'argent des ordres, et a été mêlé au scandale du Banco Ambrosiano.

Mgr Jin Luxian jésuite, est nommé évêque de Shanghai

PÉKIN
de notre correspondant

Mgr Louis Jin Luxian, prélat affilié au clergé officiel chinois qui n'est pas reconnu par le Vatican, a été nommé évêque de Shanghai, où il était déjà auxiliaire, en remplacement de Louis Zhang Jiashu, décédé le 28 février à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

L'agence Chine nouvelle a indiqué que le nouvel évêque, qui est né en 1916, avait été consacré lors d'une cérémonie tenue le jeudi 3 mars à la cathédrale de Shanghai, en présence d'un directeur-adjoint de la commission administrative nationale de l'Association patriotique des catholiques chinois.

Mgr Jin n'est pas un inconnu du clergé français : il s'était rendu en France en 1947 avant de séjourner en Allemagne et en Italie, pour revenir en Chine après la victoire communiste, en 1951. Il a connu les prisons de Mao de 1955 à 1973. Il a également été, en mai 1987, le premier membre du clergé chinois officiel à effectuer en Europe une visite qualifiée à l'époque de *« privée »*. Il avait passé une semaine en France, visitant Lyon, Ars, Lourdes, Lisieux, rencontrant les dirigeants de la Compagnie de Jésus – dont il est issu – *et, à titre privé, les* cardinaux Lustiger et Decourtray.

Cette nomination intervient après la réhabilitation formelle de Mgr Ignatius Gong Pingmei *(le Monde* du 21 janvier), l'archevêque que le Saint-Siège considère toujours comme son représentant à Shanghai, les nominations d'évêques opérées par le régime communiste chinois n'ayant pas de valeur à ses yeux.



SOMMAIRE

Le projet du CNPF d'annualiser le SMIC provoque un tollé syndical

A moins de deux mois de l'élection présidentielle, le CNPF a décidé de lever le voile sur son projet d'annualisation du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC), adopté par son conseil exécutif le 15 février et publié le jeudi 3 mars. A défaut de provoquer une modification immédiate de la loi du 2 janvier 1970, il pousse ainsi les candidats à l'élection présidentielle à prendre position sur ce sujet explosif. M. Barre n'avait-il pas proposé aux partenaires sociaux, en 1978, lorsqu'il était premier ministre, d'entamer une réflexion sur une modification de la loi de 1970 ?

Le projet du CNPF, sur lequel M. Séguin avait exprimé à l'avance de très fortes réserves, a voulu éviter d'apparaître trop provoquant. Le texte de cinq pages affirme que l'objectif n'était pas de *« remettre en cause la notion même de salaire minimum interprofessionnel »*. Par ailleurs, la réforme envisagée nécessitera *« précautions et mesures transitoires » : « Aucun des bénéficiaires actuels du SMIC ne devrait voir sa rémunération diminuer à l'occasion de l'annualisation. Seule son évolution dans le temps serait soumise aux règles nouvelles. » « Ce n'est pas un chiffon rouge »*, assure-t-on au CNPF.

Mais en cherchant à modifier le SMIC, le CNPF transgresse un tabou, le débat étant encore plus « théologique » que pour la flexibilité de l'emploi en 1984... En se livrant à un calcul en moyenne annuelle, le patronat souligne que du 1er janvier 1970 jusqu'à l'année 1986 incluse, *« l'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC a été de + 95,7 % »*, alors que le pouvoir d'achat des salaires horaires trimestriels n'a augmenté que de 65,3 % durant cette période, et le pouvoir d'achat des revenus bruts disponibles de 67,5 %. Cette envolée a provoqué *« un dérèglement dans la politique des salaires »*, un *« trouble dans la hiérarchie des qualifications »* et une *« limitation de la création d'emplois nouveaux »*.

Prétendant rechercher un *« retour aux sources »* du SMIC, le CNPF critique sévèrement *« l'utilisation politique de la faculté gouvernementale de donner des coups de pouce en cours d'année »*, ce qui a conduit à une distorsion entre la progression du SMIC et celle des revenus. Il rappelle cette « règel d'or – codifiée par l'article L. 141-6 du code du travail – selon laquelle *« les relèvements annuels successifs devront tendre à éliminer toute distorsion durable entre la progression du salaire minimum de croissance et l'évolution des conditions économiques générales et des revenus »*. Il aurait pu rappeler aussi la fin du même article, qui précise que, *« à cette fin, une procédure d'examen et une programmation seront élaborées et mises en œuvre dans le cadre du plan pluriannuel de développement économique et social »*.

Dans son projet, le CNPF ne remet pas en cause le droit pour le gouvernement de fixer le SMIC – après avis de la Commission nationale de la négociation collective, – malgré les critiques dont cette prérogative vient encore de faire l'objet de la part de M. Marchelli, président de la CGC. De futurs gouvernements pourront donc toujours donner des coups de pouce politiques, même s'il leur sera plus difficile de contourner la nouvelle règle proposée par le patronat : *« Le relèvement annuel devra éliminer toute distorsion entre le montant du salaire minimum de croissance et l'évolution des conditions économiques générales et des revenus. »*

Une telle modification entraînerait *de facto* une suppression de la règle actuelle, selon laquelle le SMIC fait l'objet d'un relèvement automatique dès que l'indice des prix à la consommation atteint un niveau correspondant à une hausse d'au moins 2 %. Seule serait maintenue, par rapport au système actuel, la hausse du 1er juillet de chaque année (le SMIC brut mensuel est, depuis le 1er juillet 1987, de 4 704,96 F), mais sur de nouvelles bases. A cette date, indique le CNPF, *« le SMIC pourrait progresser en fonction de l'évolution des conditions économiques générales et des revenus »*. Mais *« une véritable annualisation du SMIC conduit inéluctablement à le transformer en rémunération annuelle minimale fixée pour une durée annuelle du travail donnée »*.

Le CNPF veut aussi modifier les critères de définition du SMIC, en prenant en compte les sommes supportant des cotisations de sécurité sociale : les acomptes sur prime de résultat ou sur treizième mois seraient inclus dans la nouvelle assiette. En revanche, les sommes découlant de la législation sur l'intéressement et celles qui constituent un remboursement de frais en resteraient exclus. Ainsi, *« l'annualisation du SMIC permettrait indiscutablement de retenir la totalité des éléments constitutifs de la situation salariale, y compris les primes à périodicité longue (telles que primes de résultat, de vacances, etc.) et le treizième mois. Mais elle nécessiterait des règles de prorata en cas de départ en cours d'année »*.

Les précautions de langage du CNPF n'ont pas suffi à désamorcer la colère syndicale. FO réaffirme son opposition en assurant que *« l'annualisation du SMIC entraînerait pour la plupart des salariés concernés une diminution de revenu »*. *« Le SMIC*, ajoute-t-elle, *est un acquis qui doit être préservé. Il ne se renégocie pas. »* M. Jean Kaspar (CFDT) dénonce le *« petit jeu de massacre »* du CNPF et s'oppose *« fermement »* à un projet qui vise à *« remettre en cause la conception même du SMIC » : « Il est illusoire de vouloir fonder la compétitivité de notre économie sur une politique de bas salaires et sur une remise en cause des garanties minima »*. La CGT s'insurge contre un projet qui veut *« casser »* le SMIC. Une querelle toujours recommencée.

MICHEL NOBLECOURT.

BILLET

Le budget 1987

Un bon déficit...

M. Chirac fourbit ses armes, des armes qu'il dévoilera dans une prochaine conférence de presse consacrée, le 15 avril, aux problèmes économiques : le déficit du buget de l'Etat aura avoisiné 120 milliards de francs en 1987, soit une dizaine de milliards de moins que prévu. Et le chef du gouvernement pourra faire remarquer qu'en 1985 – dernière année de la gestion socialiste – le déficit avait été de 153,3 milliards de francs. En deux années de gestion de droite, le déficit budgétaire – dont on a dit qu'il était la cause de tous nos maux – aura donc beaucoup fondu : 33 milliards de francs.

La nouvelle va faire de l'effet. Elle aura le mérite d'effacer la mauvaise impression produite par l'annonce, il y a quelques jours, d'un alourdissement du poids des prélèvements obligatoires constaté pour 1987 et dû aux cotisations de Sécurité sociale. Non seulement le chef du gouvernement va pouvoir faire la distinction entre Etat (c'est moi) et système de protection sociale (ce n'est pas moi), entre les impôts, qui sont des prélèvements, et les cotisations, qui ne sont que la redistribution, mais il pourra prouver que, pour ce qui le concerne, les finances publiques sont assainies. Le budget de l'Etat, déficitaire de 30,3 milliards de francs en 1980, n'a cessé de se déséquilibrer jusqu'en 1985 : 81 milliards en 1981, presque 130 en 1983, et quelque 153 en 1985. Puis le décrochage brutal, spectaculaire de 1987 : 120 milliards. Du coup, le déficit de l'ensemble des administrations publiques (Etat, collectivités locales, Sécurité sociale), déjà revenu de 3,3 % de la richesse nationale (PNB), où il se trouvait en 1985, à 2,8 % en 1986, pourrait être descendu à 2,3 % en 1987. Qui dit mieux ?

Tout cela est bel et bien. Reste à expliquer ces bons résultats. La progression des dépenses de l'Etat s'est beaucoup ralentie ces dernières années, du fait notamment d'une extrême rigueur salariale dans la fonction publique (35 % du total des dépenses budgétaires avec les pensions). Qui les maîtrise tient bien l'ensemble. Mais cette rigueur ne date pas de 1986-1987. Elle a été inaugurée par les socialistes à partir de 1983-1984. Encore cette rigueur avait-elle porté à l'époque sur deux autres domaines, ô combien difficiles : la réduction des effectifs de la fonction publique et celle des bonifications d'intérêt.

L'autre raison de la réduction très rapide du déficit budgétaire, ce sont les rentrées fiscales qui abondent (TVA, impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu ainsi qu'une partie de l'argent des privatisations). *Le gouvernement* Chirac encaisse les dividendes de deux événements majeurs : le rétablissement de la santé financière des entreprises engagé dès 1984, les retombées de la manne pétrolière.

En s'effondrant en 1986, les prix du pétrole, qui avaient longtemps tourné autour de 30 dollars le baril, s'étaient retrouvés à 10 dollars avant de remonter aux alentours de 17 dollars. Les entreprises ont dépensé beaucoup moins d'argent pour s'approvisionner, les ménages également. Les revenus des uns et des autres se sont très fortement gonflés. L'Etat en touche maintenant les dividendes sous forme d'impôts. Quelle aubaine ! Le tout est de savoir combien de temps durera cette période heureuse et si, dans l'euphorie qui en est née, le gouvernement n'a pas trop chargé la barque des années qui viennent en promettant beaucoup de réductions d'impôts.

Car de formidables augmentations des dépenses nous attendent dont l'horizon est proche. Le financement d'un système moderne et efficace d'éducation nationale, par exemple.

ALAIN VERNHOLES.

Les banques françaises afficheront pour 1987 des résultats « favorables »

Intervenant, le mercredi 2 mars, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Office de coordination bancaire et financière à Paris, M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, a souligné que les banques françaises n'auront pas trop souffert du krach du 19 octobre. Leurs résultats pour 1987 devraient être, *« dans l'ensemble, sans grand changement par rapport à ceux, favorables, obtenus en 1986 »*, et cela *« malgré une augmentation importante des provisions sur les portefeuilles titres »*.

Soulignant que le développement des opérations de marché au détriment des activités d'intermédiation dans les banques françaises leur pose de nouveaux problèmes, il a estimé en particulier nécessaire *« une approche rigoureuse des règles de provisionnement et de détermination des bénéfices, avec à la fois une meilleure information du public et un alignement des établissements de crédit sur des principes indiscutables de prudence et de clarté »*.

Alcatel-CIT annonce pour 1988 six cent trente-neuf suppressions d'emplois

Au cours d'une réunion du comité central d'entreprise, le jeudi 3 mars, la direction d'Alcatel-CIT a annoncé un projet de six cent trente-neuf suppressions d'emplois pour 1988 dans un groupe qui comprend actuellement quinze mille salariés.

Le plan de l'entreprise de communication téléphonique porte sur onze établissements. Le site de Lannion, où Alcatel-CIT possède deux usines, sera particulièrement touché avec cent soixante-dix-sept disparitions de postes de travail au centre technique. Une grève a d'ailleurs paralysé les deux établissements pendant la journée de jeudi.

Depuis 1984, Alcatel-CIT a réduit ses effectifs de cinq mille personnes, dont deux mille dans le Trégor où trois cents suppressions sont encore intervenues à la fin de 1987.

La procédure a été contestée par le secrétaire CFDT du comité central d'entreprise mais entérinée par une décision du tribunal. La CFDT, majoritaire, et la CGT ont quitté la séance alors que les autres élus et représentants syndicaux (FO, CFTC, CGC et deux non-inscrits) émettaient un avis négatif sur les suppressions d'emplois mais un avis favorable au plan social.

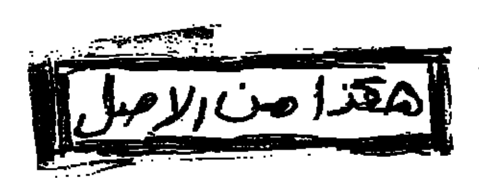
Celui-ci comporte des préretraites FNE pour cent vingt et un salariés, un délai supplémentaire de six mois pour des départs volontaires, des aides financières à la création d'entreprise et des conventions de conversion. Pour les salariés maintenus dans le groupe, des formations lourdes, de 500 à 1500 heures, sont prévues, ainsi qu'une extension des aides à la mobilité géographique.

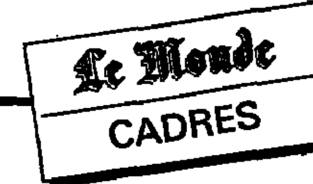
● **Nouvelle grève des dockers à Marseille-Fos.** – Une nouvelle grève des dockers a eu lieu le 3 mars dans le port de Marseille et dans les bassins de Fos, relançant la tension dans le premier port de France. Alors qu'un accord était intervenu, il y a trois mois, entre les entrepreneurs de manutention et les ouvriers, à Marseille même, après un long conflit, c'est maintenant à Fos qu'un nouveau front est ouvert. Sur huit cent quinze dockers, les employeurs souhaitent supprimer deux cents postes de travail.

Des crédits à la consommation pour les travailleurs intérimaires

Désormais, les intérimaires pourront avoir accès au crédit à la consommation, de la même manière que les autres salariés. M. Philippe Beauviala, président du PROMATT (syndicat des professionnels du travail à temps temporaire), a annoncé, le 1er mars, à l'occasion d'une conférence de presse, qu'une *« expérience »* serait menée avec un établissement spécialisé, le CETELEM. Pourvu qu'ils puissent justifier de 1 200 heures de travail temporaire au cours des douze derniers mois ou de 800 heures si leur conjoint est salarié à temps plein, les salariés intérimaires des entreprises adhérentes à la convention pourront ainsi financer leurs achats.

Dans l'esprit de ses promoteurs, cette facilité nouvelle vise moins à *« favoriser le développement du crédit »* qu'à mettre les intérimaires *« en situation d'égalité »* avec les autres salariés. Après les discriminations en matière de droit social, a souligné M. Beauviala, il s'agit de restreindre celles *« de la société civile »*, attachées à un type d'emploi particulier. Jusqu'à présent, les dossiers de ces travailleurs étaient refusés par les organismes de crédit, rendus inquiets par le caractère irrégulier de leur activité.





DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 35 ans, collaboratrice au *Monde*, dans le cadre d'une formation continue, cherche stage en entreprise 1/2 temps (le matin), à part. du 14 mars 1988 en qual. de technicienne administrative et commerciale. Tél. : 43-71-54-81 (répondeur), ou écrire : LEFEUVRE Christiane, 90, rue St-Blaise, 75020 PARIS.

J.F. 23 ans, lic. L.E.A., anglais, allemand, *cherche* poste commercial. Tél. : 45-69-15-11

Homme 34 ans, célibataire, expér. commerce international, cherche emploi dans ce secteur d'activités à Paris. Tél. : 42-49-59-00

propositions diverses

Rech. passionnés de Pavese en vue réal. maquette vidéo sur cet *auteur. Tél. au 43-45-46-86*, sam. et dim. de 10 h à 19 h.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

133, R. ST-DENIS, 4 P, 4e ét., imm. P. de tail., 94 m² + serv. Samedi, dimanche 14 h/17 h.

4e arrdt

MARAIS BASTILLE
80 m², calme, séjour + 2 chambres confort, bel imm. Visite samedi de 14 h à 17 h. 3, rue Castex.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS
180 m² à rénover plein soleil. 42-94-25-16

9e arrdt

N.-D. de LORETTE
Im. p. de t.; asc., liv. dble, 2 chbres, ent., cuis., bns, w-c + cab. toil., 5e ét. calme, soleil, chauf. cent. ind.
21, rue de Maubeuge
Sam.-dim. 14 h – 17 h.

12e arrdt

Mº Daumesnil
Imm. p. de taille. 5e ét., asc., 3 p., entrée, cuis., bns + serv., chauff. central, *22, rue Taine*
Sam.-dim. 14 h – 17 h.

14e arrdt

MONTSOURIS réc. tr. beau 3 P., cft, 81 m² env., gd balc. (10 m/1,40 m). Vue Sacré-Cœur, 1 600 000 F 45-77-96-96, 45-88-75-61 soir et week-end.

15e arrdt

Pptaire vd directement
Mº Convention
imm. p. de taille, soleil, 2e ét., s/square, liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bns, w.-c., chauf. central ind. *62, rue St-Lambert* sam. - dim. 14 h-17 h.

17e arrdt

170 m², style loft
Récep., 4 ch., 2 bs, cuis. équipée, déc. neuf, mod.
3 180 000 F. Samedi. 68, rue Nollet. 14 à 16 h.

18e arrdt

Particulier vend STUDIO, 32 m², cuisine séparée, w.-c., premier étage cour. Métro : Château-Rouge. Téléphone. : 46-06-80-21.

19e arrdt

RIQUET, bel immeuble, excel. placement, trois beaux 2 P. 47 m² tt cft, 6e asc. *Samedi 14 à 17 h.* 92, rue d'Aubervilliers ou 42-02-67-66 le matin.

BUTTES-CHAUMONT sur parc, imm. standing, 42 m², kitchen., s. d. bns, impecc., 40, rue Botzaris, *samedi de 14 h à 17 h, ou* 42-02-57-79. matin.

94 Val-de-Marne

Vds F 4 à Vitry mairie, 9e ét., très ensoleillé, + cave + park. ext. Proche école, commerce et transport. Prix : 420 000 F. Tél. 46-80-36-87 après 20 heures.

Province

Part. vd de résid. serv. 3e âge, Alx-en-Provence, appt 3 P. stand. Tél. (16) 42-63-00-81.

CANNES LA BOCCA
Près bord de mer appt récent, 5 p., cuis., cft (100 m²). Px 700.000 F. Facilités. S/pl. samedi, dimanche, 4 impasse des Vignes. Renseignements tél. : 16 (1) 47-25-09-69.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140m², Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. Paie comp. 48-73-35-43.

Rech. 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

IMMO MARCADET
Rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER PARIS-XXe
Av. Gambetta (face Mº) dans imm. bon stdg 7e ét., un appt tt cft, libre 1er mars, 3 p., cuis., w.-c., s. de bns, 64 m² env., cave et garage, 5 500 F mensuels, compris acompte chauff. et charges. Sérieuses références exigées. Garantie d'emploi. Ecr. Mme A. CATELAIN, 42, r. F.-Villon, 93130 Livry-Gargan.

CHARLES-MICHELS
2 p., parfait état, 3e ét. 3 800 F *mensuels.* Sur place, samedi 12 h – 14 h, 11, rue Ginoux, 15e.

Région parisienne

VILLEPREUX 78
Pavillons ind. à louer de suite avec jard. priv. 5 P. 93 m², 5200 F à 5400 FCC. Visites et rens. sur R.V. au 30-44-01-13.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES. Stud. 2-3-4-5 P. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

Région parisienne

Mº CHARENTON ÉCOLES dans résidence de stand. studio 31 m² avec park. et cave 2 920 F + 180 F chges. POG : 45-87-71-00.

locations meublées offres

Paris

PART. LOUE 16e
MÉTRO JASMIN
Studio meublé
3 200, charges comprises Tél. : 46-63-16-30.

maisons individuelles

A VENDRE BRETAGNE, bord de mer, maison, très bien située. Vue sur mer, beau terr., prix à débattre. Tél. 43-25-04-90 (bur.), 42-37-55-26 (appt).

ST-CLOUD, VAL-D'OR, maison meulière s/3 niv., bon état, 150 m², terrasses, gar., jard., vue. 3.700.000 F. COMADIM, 42-66-15-63, p. 192.

pavillons

MALAKOFF, 57, rue P.-Larousse, 2 mais. 135 m² chac. ref. nf, jardinet, stand. Sur place, samedi 14 h à 16 h 30, ou tél. à partir de lundi : 42-27-46-92.

viagers

F. CRUZ – 42-66-19-00
8, r. La Boétie, particularisera votre dossier viager. Estimation grat. 49 a. d'expér. Garantie fin. 3 000 000 F.

XXe – SAINT-FARGEAU
Viager occupé sur 1 tête 87 ans (hme) de imm. stand. 5 P. tt cft, loggia, park. bouquet : 140 000 F + rente 3 900 F/ms. 46-81-49-47.

fonds de commerce

Ventes

RUEIL centre (92)
50 m², 8,50 m façade. Agct neuf. Actuellement déco/cadeaux. Autres possibilités. Prix : 460.000 F + loyer. Tél. : 47-51-70-34. Direct sans intermédiaire.

42 MONTS DU FOREZ
AUBERGE RURALE
1 s. de bar, 2 s. restaurant 80 couverts, cuisine, gde dépendance, cave. 1er ét. 8 ch., 2 salles de bains, grosses possibilités. Prix murs et fonds 500.000 F. Tél. : 77-97-81-75.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIEGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STES
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
CONSTIT. DE SOCIÉTÉS et tous serv. 43-55-17-50.

L'AGENDA

Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE ACAJOU SCRIBAN
Largeur 2,50 m, hauteur *2,40 m. 30.000 F à débat.* Tél. h.b. : 16 27-78-69-08.

Cours

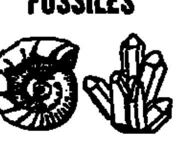
COURS D'ARABE
MODERNE
2 ou 4 sem./mois. Cours du soir 2×2 h. 30/sem. Inscr. imméd. AFAC, 42-82-92-62.

Extra

CHEZ VOUS, *je fais cuisine* de grand-mères, soignée, mijotée, à la demande 12 pers. maxi. Tél. matin de 10 h à 12 h. 45-85-67-93.

Minéraux

RENNES
TROISIÈME BOURSE
EXPOSITION-VENTE
MINÉRAUX FOSSILES



SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 MARS 1988
de 9 h à 19 h
salle Rennes congrès 27, bd de Solferino.

5 et 6 MARS
Exposition internationale
De 10 h à 19 h
VENTE - ÉCHANGE
MINÉRAUX
PIERRES PRÉCIEUSES
BIJOUX - FOSSILES
HOTEL PARIS-HILTON
(au pied de la Tour Eiffel)
18, av. de Suffren
Paris-15e

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A VENDRE R5 TL MOD 80 5 portes 4 CV, 105 500 km, couleur verte foncée. Options : phares H4, rétro droit, autoradio, po.go. FM, 2 repose-tête. Carrosserie, chassis et int. TB état. 4 pneus, démarreur, radiateur neufs + NBSES fact. Prix 13 500 F *Tél. ap. 19 h : 30-45-03-43.*

Vacances

Tourisme

Loisirs

PAQUES 88
Séjours enfants dans le Jura, alt. 900 m., 3 h TGV Paris. Yves et Liliane, 38 ans, accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIIe s. confortablement rénovée, située au milieu des pâturages et des sapins.
Le nombre d'enfants est limité à 14 pour offrir un *accueil familial,* personnalisé.
Activités proposées : tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication du pain (selon saison... et conditions météorologiques).
Pour ts renseignements : Tél. : 81-38-12-51.

73 Les Saisies, 1 650 m, ski fond olympique + ski pistes, pied pistes. Libre 12-3 au 2-4-88 + été. Téléph. (16) 42-81-57-49.

Gagner 1 semaine de vacances, un week-end ou d'autres. Promotions. Comment ? En consultant rapidement la nouvelle brochure de vacances 1988. Demandez-la
SÉLECTION
offerte gratuitement. 66, Ch.-Elysées, *Paris-8e.* Tél. : 42-89-08-31 ou par Minitel 36.14+54.

HÉRAULT
Part. loue 12 km Montpellier, juil.-août, villa, piscine *sur 1 000 m², jardin. Mois* 10 000 F, quinz. 6 000 F. Tél. (16) 67-87-25-62.

A LOUER CORSE DU SUD
20166 Porticcio. Appartement 2 pièces, tout confort + terrasse, vue sur *le golfe d'Ajaccio, piscines,* tennis 1 km de la plage, mai 4 000 F, juin 5 000 F, juillet 7 000 F le mois. Téléphone après 20 h. 48-49-30-24.

A LOUER
F2 à Sagone (38 km nord Ajaccio), *bord de mer,* couchage 6 personnes *mai, jui,* septembre. Tél. le soir : 46-31-70-84.

Sur les collines de Vallauris
VUE SUR LA MER
A louer vacances au mois et à la semaine.
Au r.-d.-c. grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme.
Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants.
Libre à partir du 1er mars. *Prix abordable.*
Renseignements : Tél. : (16) 93-64-10-29. M. CARON.

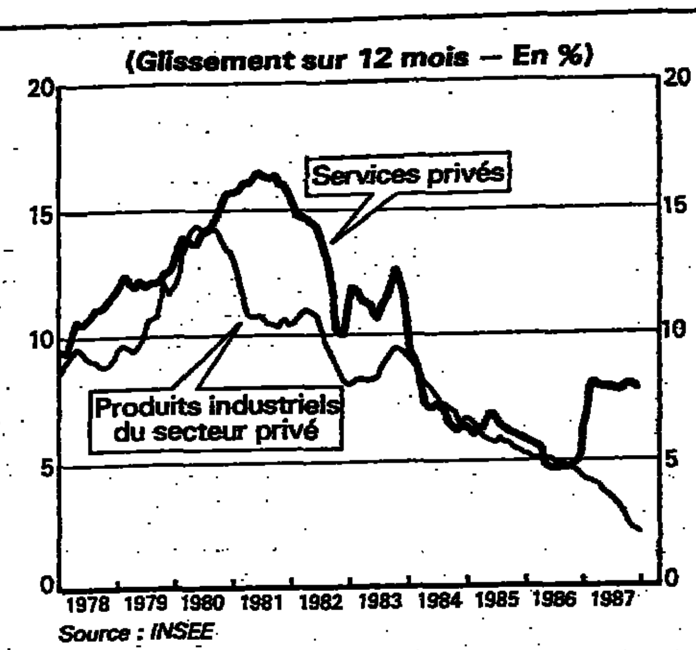
Camping-car

Vends Autosleeper Ford 1980, 20 000 km, 6 places, couchage 2 adultes, 2 enfants, frigo, évier, réchaud-gaz, placards, impec., 80 000 F, 89-41-13-02.

Économie

Accélération des prix des services

A partir de leur libération totale au début de 1987, les prix des services (hors loyers, tarifs publics, santé), qui depuis 1983 évoluaient à peu près comme ceux des produits manufacturés, ont connu une accélération très forte. Entre janvier et décembre 1987, ils ont augmenté de 7,8 % alors que, dans le même temps, les prix des produits manufacturés du secteur privé (c'est-à-dire hors énergie) augmentaient de 2,1 %.



Source : INSEE

REPÈRES

Assurance-maladie

Hausse de 2,4 % des dépenses en janvier

Les dépenses d'assurance-maladie du régime général ont augmenté à la fin janvier de 2,4 % en rythme annuel contre 2,3 % à la fin décembre, selon les statistiques publiées le 2 mars par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés. A prix constants, la croissance des dépenses a baissé de 0,5 %. *L'ensemble des soins de santé a progressé,* en moyenne annuelle, de 2,9 % (contre 3 % fin décembre). La hausse est plus forte pour les honoraires privés (+ 5 % contre + 4,1 % fin décembre) et en particulier pour les honoraires médicaux dont le taux de croissance s'établit à 5,8 % (contre 4,8 %). *« Cet accroissement d'un point,* indique la Caisse, *doit cependant être apprécié en tenant compte d'un effet jours ouvrés à la hausse du même ordre. »* L'activité des omnipraticiens diminue en rythme annuel (– 0,2 % à fin janvier contre – 1,2 % à fin décembre), celle des spécialistes s'établissant à + 10,6 % contre + 8,7 %. Globalement, les versements aux hôpitaux sont quasiment stables (+ 4,5 % contre + 4,6 % fin décembre).

Dette

Maigre succès de l'opération mexicaine

Les résultats de l'opération de conversion de créances en obligations mexicaines, partiellement garanties par des bons du Trésor *américain, sont loin de répondre à* l'attente des dirigeants de Mexico et de la banque américaine Morgan qui avait monté avec eux ce système original. Une semaine après que les banques créancières eurent envoyé leurs propositions – le montant des crédits qu'elles entendaient échanger sur la base d'une décote laissée à leur appréciation – le ministre mexicain des finances a annoncé que cent *trente-neuf banques de dix-huit pays* avaient soumis 320 propositions d'un montant global de quelque 6,7 milliards de dollars.

Mexico n'a retenu que les offres comportant une décote des créances de 30 % en moyenne, limitant ainsi à 3,665 milliards de dollars l'opération finale de conversion. Plus symbolique que véritablement rentable en termes d'allégements de la dette extérieure *de 105 milliards* de dollars du Mexique, le montage permettra au pays d'économiser 1 537 milliards de remboursements d'intérêts en vingt ans.

Chômage

Stabilisation en RFA en février

Le taux de chômage s'est stabilisé à 8,8 % de la population active ouest-allemande, en février, annonce *l'Office fédéral* de l'emploi de Nuremberg. En pourcentage de la population salariée, ce taux s'établit à 9,9 % en février, comme en janvier. Le nombre des sans-emploi, en données brutes, a légèrement augmenté, pour représenter 2,516 millions de personnes, une hausse de 2 167. *Quant au nombre de chômeurs partiels,* il s'est inscrit à 350 300 en février, en hausse de 13 % par rapport en janvier mais en baisse de 8 % par rapport à février 1987.

BIBLIOGRAPHIE

« Un choc des nations », d'Anton Brender

La double concurrence des pays et des entreprises

On nous a dit et répété ces dernières années *que la planète Terre* était devenue un grand village et que les frontières n'étaient plus que des obstacles artificiels, tout juste capables de gêner la liberté des mouvements des entreprises, que les nations apparaissaient comme des archaïsmes dont le rôle allait en s'atténuant. Dans un livre stimulant, Anton Brender montre qu'il n'en est rien et que les nations sont plus que jamais parties prenantes dans la concurrence internationale.

En réalité, la mondialisation de l'économie a entraîné un assouplissement, voire parfois une coupure des *liens* entre les entreprises et leur nation, donnant aux deux acteurs davantage de liberté pour mener à bien leur stratégie. Si l'entreprise à la recherche du profit est de moins en moins enracinée dans son sol d'origine, la nation soucieuse de l'intérêt général de ses membres n'a plus à privilégier des unités de production qui l'affaiblissent, même si elles portent son drapeau. Pour elle, *les entreprises installées sur son territoire,* qu'elles soient nationales ou étrangères, doivent avant tout être des facteurs de croissance. Toute l'actualité économique, désordre monétaire, krach boursier, batailles pour l'énergie et l'agro-alimentaire, restructuration industrielle et OPA, ne peut être comprise qu'à travers cette double concurrence des nations et des entreprises.

Les faiblesses de la France

Le directeur adjoint du CEPII *nous dresse un inventaire des stratégies* nationales les plus performantes et des moyens mis en œuvre, qui s'appellent taux d'intérêt, fiscalité, charges sociales, politique industrielle... Si les Etats-Unis ont su utiliser avec précision les armes monétaires et financières, quitte à susciter chez leurs partenaires des réactions tout aussi saines, ce sont incontestablement les pays asiatiques, *le Japon et les* «quatre dragons» qui ont mis au point les stratégies les plus efficaces.

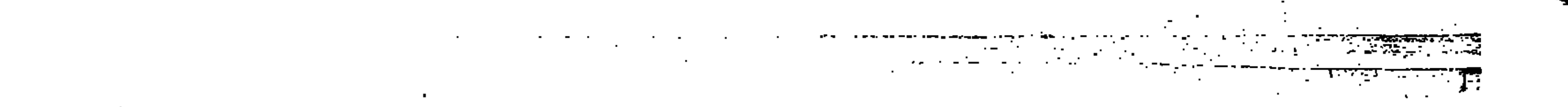
Les pays de l'Asie du Sud-Est ont mené une « politique de levier » en prenant appui sur leurs industries de main-d'œuvre pour occuper une place dans la division mondiale du travail. A partir de là, tout était possible. Le Japon a développé la « stratégie du laser », en concentrant, grâce à un Etat organisateur, ses *forces sur un petit nombre de produits* industriels. Ce sont ces pays qui ont construit les approches les plus réfléchies et les plus fortes de l'échange international.

Et la stratégie de la France dans ce choc des nations ? Anton Brender dresse un tableau critique très argumenté des faiblesses de notre commerce extérieur. Contrairement aux lieux communs complaisamment répétés, les Français, assure-t-il, savent vendre leurs produits à l'étranger, mais ils occupent les mauvais créneaux. L'économie française n'a pas su renforcer ses points forts, comme par exemple le tourisme, l'agro-alimentaire et les services, quitte à abandonner ses activités peu performantes. Elle n'a pas *su se spécialiser. Il faudrait réorienter* l'investissement vers les secteurs où les Français sont les meilleurs, afin que leur part du marché ne diminue pas à l'avenir.

La mise en place d'une telle politique suppose une véritable ouverture sur le monde qui n'est pas seulement le fait des entreprises ou de l'Etat, mais de la société française tout entière. Ce n'est pas par hasard qu'Anton Brender pense que la mise en œuvre d'une stratégie nationale commence par la formation.

JEAN-MARIE DOUBLET.

★ *Un choc des nations,* d'Anton Brender, Hatier, collection «Actualité économie moderne», 65 F.



Economie

Fusions, absorptions, prises de participations et restructurations d'entreprises

Cerus demande la prolongation de son OPA sur la SGB

Cerus, la holding française de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti a demandé la prolongation de son offre publique d'achat (OPA) sur 7 % du capital de la Société générale de Belgique (SGB). Lancée initialement le 15 février, à 4 000 F belges par action (soit 640 F français), l'OPA de Cerus – dont le prix a été doublé la semaine dernière – devait s'achever le vendredi 4 mars.

La Commission bancaire, à laquelle Cerus a transmis sa demande de prolongation, a accepté de l'étudier à condition que la holding de M. De Benedetti, qui affirme détenir 47 % de la SGB, précise l'identité de ses « *suiveurs* » et la participation de chacun d'entre eux dans la première holding belge. Le 2 mars, deux de ces « *suiveurs* » s'étaient fait connaître : la banque américaine Shearson Lehman Brothers et la banque suisse Compagnie de banque et d'investissements, cette dernière annonçant qu'elle détenait « *plus de 5 % des titres* » de la SGB.

Rover pourra être vendu à un groupe étranger

Le gouvernement britannique a fait savoir, le jeudi 3 mars, par la voix de son secrétaire d'État au commerce et à l'industrie, lord Young, qu'il pourrait céder Rover à un groupe étranger, si les discussions avec British Aerospace, le constructeur aéronautique intéressé par le rachat de Rover dans la perspective de la privatisation de ce dernier (*le Monde* du 3 mars), n'aboutissaient pas d'ici au 1er mai.

Dans un entretien au quotidien britannique *The Independent*, lord Young précise que le gouvernement britannique étudierait, dans cette hypothèse, toutes les offres d'achat qui lui seraient faites, sans considération pour la nationalité des candidats intéressés. Cependant, en 1986, la possibilité d'une reprise d'Austin Rover par l'américain Ford avait provoqué une levée de boucliers, et fait abandonner le projet par le gouvernement de Mme Thatcher (*le Monde* du 8 février 1986).

Le britannique Beazer intéressé par l'américain Koppers

L'entreprise britannique de bâtiment et de matériaux de construction Beazer a annoncé, jeudi 3 mars, le lancement d'une OPA de 1,3 milliard de dollars sur Koppers, société américaine de matériaux de construction. Beazer a offert 45 dollars pour chaque action Koppers. Beazer se propose de financer ce rachat grâce à deux importants emprunts bancaires, l'un de 640 millions de dollars fourni par des banques regroupées autour de Citibank, l'autre de 465 millions de dollars réuni par Shearson Lehman. Beazer aura jusqu'en 1993 pour rembourser ces emprunts, si son offre est acceptée. C'est la première fois, selon les analystes new-yorkais, qu'une OPA est financée de cette manière, et non par l'émission d'actions. Si cette OPA réussit, la taille de Beazer aura presque doublé. Koppers a enregistré en 1987 un bénéfice net de 134,5 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliard.

Petrocorp (Nouvelle-Zélande) échappe à British Gas

Le gouvernement néo-zélandais a vendu, jeudi 3 mars, la participation de 70 % qu'il détenait dans la compagnie pétrolière Petrocorp à la compagnie néo-zélandaise Fletcher Challenge pour 530 millions de dollars (3 milliards de francs). Petrocorp échappe donc à la compagnie britannique British Gas, qui avait proposé de racheter la totalité du capital de la société pétrolière et gazière néo-zélandaise. Le gouvernement, après avoir accepté l'offre britannique, a finalement annulé l'accord de vente, assurant que British Gas avait exigé des conditions inacceptables. Le nouvel acheteur est la plus grande société du pays.

Bruxelles veut renforcer son pouvoir de contrôle

BRUXELLES (Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne vient de demander aux États membres de la CEE de l'autoriser à exercer un contrôle préalable sur les concentrations d'entreprises. Jusqu'à présent, Britanniques et surtout Français ont manifesté de sérieuses réserves à l'égard des intentions affichées depuis quelques mois dans ce domaine par la Commission. La France et le Royaume-Uni, souhaitent éviter que la CEE puisse intervenir dans des opérations de restructuration industrielle sur leur territoire. Malgré ces réticences, M. Peter Sutherland, le commissaire chargé du dossier, estime que la réglementation communautaire envisagée pourrait être adoptée d'ici à la fin de cette année.

Un arrêt de la Cour européenne de justice de novembre 1987 a conforté la position de la Commission selon laquelle les fusions relèvent du droit communautaire. Les juges de Luxembourg ont en effet donné gain de cause à la Commission, qui avait autorisé *a posteriori* le rachat de Rothmans appartenant au groupe sud-africain Rambrandt par l'américain Philip Morris. Les plaignants, deux producteurs européens de cigarettes, contestaient le feu vert donné par l'exécutif européen.

Aujourd'hui la Commission demande aux Douze de pouvoir statuer avant la fusion afin de clarifier la situation rapidement, c'est-à-dire au plus tard dans un délai de quatre mois après la notification de l'opération envisagée. Elle estime que lui revient le droit d'apprécier si la concentration prévue peut conduire à une position de monopole contraire aux règles de concurrence en vigueur dans le Marché commun.

Le projet communiqué aux Douze ne vise que les entreprises qui atteignent un chiffre d'affaires annuel au moins égal à 1 milliard d'ECU (7 milliards de francs) et dont les trois quarts sont réalisés dans plus d'un pays de la CEE. En outre, les dossiers nécessitant l'avis de Bruxelles doivent concerner deux ou plusieurs États membres. Enfin, la société absorbée doit afficher au minimum un chiffre d'affaires de 50 millions d'ECU (350 millions de francs). Selon les experts européens, la Commission pourrait être amenée à examiner une centaine de cas au cours des prochaines années.

MARCEL SCOTTO.

La bataille autour de Télémécanique

Le président de Schneider ne veut pas lâcher prise

« *Que je sache, nous sommes en démocratie, dans un pays de liberté. J'agirai toujours, comme par le passé, dans l'intérêt fondamental de notre groupe. Je ferai passer cet intérêt avant toute chose.* » On se croyait revenu quatre ans en arrière, à l'époque où M. Didier Pineau-Valencienne affrontait le gouvernement socialiste sur le dossier de Creusot-Loire, le jeudi 3 mars, en le voyant prêt à croiser le fer avec les pouvoirs publics au cas où ils lui demanderaient de jeter l'éponge dans sa bataille boursière avec Framatome pour le contrôle de Télémécanique.

Jeudi 3 mars, la rumeur courait que le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, avait demandé à M. Pineau-Valencienne de ne pas surenchérir à la dernière OPA de Framatome. « *Je n'ai pas eu d'appel aujourd'hui de M. Balladur* », a-t-il dit. Et hier ? lui ont demandé les journalistes. « *Pas de commentaire* », a-t-il rétorqué. Tandis que le débat se politise après les prises de position de plusieurs ministres en faveur de Télémécanique (*le Monde* du 4 mars), le patron de Schneider a mis en garde, sans nommer personne, contre ceux qui pratiquent la « *démagogie* » dans les affaires, et « *ceux qui allument des brasiers, empêchant les gens de regarder calmement les faits* ».

« *Depuis deux ans, M. Valla* [le patron de Télémécanique] *se déplace dans les usines pour dire : notre ennemi numéro un, c'est Schneider, et, pour le cas où il nous attaquerait, voilà ce qu'il faudrait faire* », a poursuivi « DPV ». En conséquence, il a assuré n'être « *pas surpris* » par les grèves lancées par les salariés de l'entreprise qu'il convoite.

Actions en justice contre Schneider

M. Pineau-Valencienne ne semble donc pas avoir l'intention d'abandonner, bien qu'il affirme encore « *réfléchir* ». « *Nous n'avons pas l'intention de lâcher prise comme cela* », a-t-il lancé. Regrette-t-il la tournure prise par les événements ? « *Si c'était pour en arriver là, nous aurions mieux fait d'y aller plus tôt* », reconnaît-il. Ce qui lui aurait évité le désagrément de voir des débrayages et des manifestations dans une société qui n'en avait jamais connus.

Par ailleurs, Framatome a décidé, le vendredi 4 mars, de lancer deux actions contre Schneider auprès du tribunal de commerce : la première, en référé, pour obtenir le maintien de la mise sous séquestre des 203 000 titres achetés en Bourse le 1er mars par Schneider. La seconde, sur le fond, pour demander que soit prononcée la nullité de l'OPA lancée par ce groupe. Framatome estime en effet que, en rachetant ces titres sur le marché, alors qu'il avait lancée une OPA sur une partie seulement du capital de Télémécanique, Schneider a violé le principe de l'égalité entre les actionnaires et celui de l'égalité de traitement entre des OPA concurrentes.

Le patron de Merlin-Gerin, la filiale de Schneider directement intéressée au rapprochement avec Télémécanique, a tenté pour sa part de replacer le dossier sur le strict plan industriel. En cas d'échec, a expliqué M. Jean Vaujany, « *Merlin-Gerin peut continuer tout seul* », ajoutant qu'il avait « *des solutions alternatives* » dont il regrette qu'elles ne soient pas « *franco-françaises* ». « *Notre arbre de décision passe par une autre société européenne importante et par différentes sociétés américaines.* »

Une perspective qui inquiète la fédération CFDT des métaux. Dans un document de cinq pages, fruit de la réflexion commune des représentants de la CGE (principal actionnaire de Framatome, le « chevalier blanc » dans le dossier), de Merlin-Gerin et de Télémécanique, la CFDT s'inquiète de la conclusion éventuelle d'accords entre Merlin-Gerin et une entreprise comme l'américain Allen Bradley, qu'elle considère comme « *gravement dommageables* » pour les deux groupes français. Renvoyant dos à dos Framatome et Schneider, elle affirme que « *l'objectif commun aux deux prétendants est l'augmentation de rentabilité de leur groupe aux dépens des salariés* ».

Elle prend pourtant acte des concentrations internationales actuellement en cours : « *Quelles que soient ces entreprises, le mouvement actuel de concentration, de concertation internationale, leur impose de se rapprocher, de s'associer* [...]. *Qu'on le déplore ou non, l'action syndicale responsable doit partir de ce contexte pour développer son analyse et défendre les intérêts des salariés.* »

Dénonçant dans le dossier Télémécanique le « *mépris de l'actionnariat des salariés* », la CFDT se demande si les salariés actionnaires sont « *condamnés, sans avoir leur mot à dire, à risquer à la fois et leur travail et leurs économies* ».

« *Télémécanique va perdre son indépendance sans pouvoir maîtriser son évolution* », déplore enfin la CFDT.

FRANÇOISE VAYSSE.

Christie's et Phillips Son and Neale se rapprochent

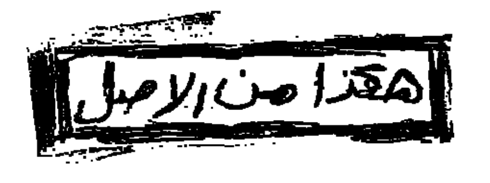
Le marchand d'art londonien Phillips Son and Neale a pris une participation « *stratégique* » chez son célèbre concurrent Christie's. A l'annonce de cette nouvelle, l'action Christie's a gagné, jeudi 3 mars, 24 pence pour coter 578 pence. Le président de Phillips Son and Neale, M. Christopher Weston, a expliqué qu'il avait acquis cette semaine 5 % des titres de son rival et « *qu'avec les actions qu'il détenait déjà, ajoutées à celle de son épouse, il était maintenant l'un des actionnaires les plus importants de Christie's* ».

Cette entrée dans le capital était à l'étude depuis plusieurs mois, bien que les deux marchands d'art soient de tailles très différentes. Phillips a réalisé un chiffre d'affaires de 77,6 millions de livres (1 livre vaut environ 10 F) l'an dernier, tandis que Christie's a atteint 576 millions de livres. Une association plus étroite entre ces deux marchands d'art pourrait exercer une concurrence sur le leader Sotheby's. Cette société américaine basée à Londres et à New-York a enregistré en 1987 un chiffre record de vente de 1,3 milliard de livres, et ses activités sont en pleine expansion. – (*AFP.*)

Offre de Macy's sur Federated Stores

Attaqué par le groupe de promotion immobilière canadien Campeau (*le Monde* du 27 janvier), qui avait racheté en 1986 la chaîne américaine de magasins Allied Stores, Federated Stores (enseignes Bloomingdale, Abraham and Strauss, Filene's) vient d'accepter la contre-OPA proposée par Macy's à 74,5 dollars par action. La dernière offre de Campeau était de 68 dollars. L'offre de Macy's est plus attrayante pour le conseil d'administration de Federated Stores dans la mesure où cette proposition ne conduira pas au démantèlement du groupe de distribution. On ignore encore si Campeau a l'intention de surenchérir.





هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AUSSEDAT REY

Le groupe Aussedat Rey, poursuivant sa politique de développement et de coopération internationale, vient de conclure deux nouveaux accords dans le domaine de la distribution du papier.

Le premier, conclu avec la société Feldmühle, le plus important producteur de papier de RFA, correspond à une entrée de Feldmühle à hauteur de 34 % dans la société Rézard, jusqu'ici filiale à 100 % d'Aussedat Rey. Cette opération, réalisée en partie par augmentation du capital de Rézard, a pour but de développer ensemble les activités de transformation et de distribution de papiers autocopiants par Rézard, Feldmühle apportant les papiers autocopiants. Rappelons que les deux sociétés Aussedat Rey et Feldmühle ont déjà des intérêts communs : Iridium, filiale à 60 % d'Aussedat Rey et à 40 % de Pabeltec, société belge dont Feldmühle est un actionnaire important.

Le second accord, conclu avec la société Torras Hostench, le plus important groupe papetier espagnol, s'est traduit par la création, en Espagne, d'une filiale commune à 50/50 pour distribuer dans ce pays la gamme des papiers de bureau et de photocopie dont une partie importante sera fournie par Aussedat Rey. Cette filiale, nommée Ofitronic, développera auprès des imprimeries intégrées les techniques de marketing et de vente dans lesquelles le groupe Aussedat Rey a acquis en France une compétence particulière par sa filiale Copadip.

Marchés financiers

NEW-YORK, 3 mars ⬇

Prises de bénéfice

La journée du jeudi 3 mars a été marquée à la Bourse de New-York par des prises de bénéfice modérées. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2 063,49, en baisse de 7,80 points, soit – 0,3 %. La veille, le marché avait progressé de 0,83 point seulement. Quelque 204 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 781 contre 704, et 452 titres n'ont pas changé de mains.

Les analystes américains sont relativement satisfaits de l'évolution de Wall Street. Il est vrai que le marché résiste bien à la pression baissière. Outre les diminutions d'une crainte de récession, c'est aussi une amélioration de la situation de l'emploi qui est attendue. Les statistiques du chômage seront, en effet, publiées vendredi.

Certains titres ont retenu l'attention des investisseurs, en particulier les « secondaires » et ceux qui bénéficient d'offres publiques d'achat. Olin Corp., par exemple, a gagné 4 7/8 à 53 1/4, Koppers Co. 6 1/2 à 51 5/8, *Texas Eastern 3 1/8 à* 32 1/8. En revanche, Mobil a perdu 2 1/8 à 93. Parmi les valeurs les plus actives, on trouvait Occidental Petroleum, avec 9,5 millions d'actions échangées, United Telecommunicat, avec *8,9 millions*, Union Electric Co., avec 4,3 millions.

VALEURS	Cours du 2 mars	Cours du 3 mars
Alcoa	46 1/2	46 1/4
Allegis (ex-UAL)	75 7/8	77
A.T.T.	29 3/8	29
Boeing	46	46 1/8
Chase Manhattan Bank	26	26 1/8
Du Pont de Nemours	86 3/8	86
Eastman Kodak	44 1/8	43 1/2
Exxon	42 5/8	42 1/4
Ford	45 7/8	46
General Electric	45 1/8	44 3/4
General Motors	71 1/8	71
Goodyear	60	61 5/8
I.B.M.	117 1/4	116 3/8
I.T.T.	48 3/8	47 5/8
Mobil Oil	43 3/8	42 7/8
Pfizer	55 3/8	56 5/8
Schlumberger	33 5/8	34 1/4
Texaco	44	45 3/8
Union Carbide	24	23 7/8
U.S.X.	33 1/4	33 5/8
Westinghouse	52	51 3/8
Xerox Corp.	61 3/4	61

LONDRES, 3 mars ⬇

Effritement

Après un départ soutenu, les cours des valeurs ont freiné leur progression jeudi dès la fin de la matinée, pour terminer sur une note indécise influencée par la faible tenue de Wall Street à l'ouverture. L'indice FT a perdu 0,2 %, pour revenir à *1 463,6*. Après l'annonce de résultats annuels supérieurs aux prévisions, le cours de Shell progressait. BAT gagnait également plusieurs pence, suite à l'amélioration de son OPA sur l'assureur américain Farmers. Le conglomérat minier et industriel Rio Tinto Zinc annonçait qu'il revendait sa filiale Cement Castle pour 230 millions de livres aux sociétés norvégiennes *Aker Norcem et suédoise Industrie* AB Euroc. Dans le secteur alimentaire, Cadbury reculait malgré la publication d'une nette hausse de ses bénéfices 1987, tandis que Rowntree progressait. Les industrielles, notamment British Aerospace et Pilkington, étaient fermes. Les minières demeuraient irrégulières, de même que les mines d'or. Les fonds d'Etat, pour leur part, restaient stables. Enfin, les investisseurs notaient la bonne tenue des valeurs bancaires, comme Barclays et Midland.

PARIS, 4 mars =

Inexistant

Fin de semaine désœuvrée sous les lambris. Peu d'affaires et surtout peu d'ordres d'achat en provenance de l'étranger. Dans cette ambiance, *l'indicateur de séance, qui* avait ouvert sur un recul de 0,8 %, parvenait à revenir aux alentours de – 0,2 % en clôture après être descendu jusqu'à – 1,3 %. « Le marché est mort », soupirait un gestionnaire devant ces *transactions quasi inexistantes*. Les opérateurs préfèrent attendre la déclaration ou la non-déclaration de M. Mitterrand pour revenir sur le marché. Et encore avec prudence car les boursiers détestent *les périodes pré-électorales*. Quelques valeurs se distinguaient néanmoins à la Bourse : Pollet, Précision Mécanique Labinal, SFIM et Eurotunnel. Cette société semble bénéficier de la mise en service récente du tunnelier *qui creusera sous la mer à partir des* côtes françaises. En revanche parmi les baisses, on notait Géophysique, Moulinex et Matra.

Dans les allées du Palais Brongniart, les discussions reviennent sans cesse *sur les OPA et sur la plus* célèbre, Télémécanique. Schneider surenchérira-t-il, se demandaient certains, en évoquant par ailleurs les possibilités de contre-attaque de Framatome. Ce groupe devait déposer un recours pour annuler l'OPA.

Alors que beaucoup pensaient que le flot des rachats se tarissait, Bolloré Technologie créait l'étonnement en annonçant son projet d'achat de la société Rhin-Rhône dont il détient déjà 35,4 % des parts.

Le krach d'octobre aura eu des conséquences directes et indirectes sur les charges : directe, avec la suppression des mois de gratifications *dans certaines charges (voir « le Monde affaires »)*. A ce titre les salariés de la charge Lavandeyra entamaient, vendredi, leur quatrième jour de grève. Conséquences indirectes, la mise en évidence de *certaines opérations frauduleuses qui* seraient passées inaperçues en temps de hausse. Ainsi la Chambre syndicale des agents de change enquêterait sur certaines transactions réalisées par la charge Baudouin et par certaines autres...

TOKYO, 4 mars ⬆

Repartie

Après une séance de consolidation, la Bourse de Tokyo est à nouveau repartie à la hausse vendredi 4 mars. L'indice Nikkeï a clôturé à 25 615,62, soit une faible progression de 19,31 points. En cours de matinée, 250 millions de titres ont été échangés. Ce sont les valeurs fortement capitalisées, telles les aciéries, les automobiles et les pharmaceutiques, qui ont augmenté le plus.

Les autorités du Tokyo Stock Exchange (STE) viennent d'ouvrir une enquête sur les interventions de certaines maisons de courtage nippones : Nikko Securities, Sanyo Securities et Tokyo Securities. Ces firmes sont soupçonnées d'avoir artificiellement fait monter le cours de titres récemment introduits au second marché. Il est de tradition, notent certains analystes, que les maisons de courtage « poussent » un peu les titres au moment de leur introduction ; toutefois, ces procédés devraient être modérés, estime-t-on au TSE.

VALEURS	Cours du 3 mars	Cours du 4 mars
Akai	535	538
Bridgestone	1 410	1 410
Canon	1 180	1 180
Fuji Bank	3 470	3 490
Honda Motors	1 590	1 590
Matsushita Electric	2 430	2 420
Mitsubishi Heavy	633	633
Sony Corp.	5 130	5 180
Toyota Motors	2 330	2 300

FAITS ET RÉSULTATS

● **Le groupe anglo-néerlandais Shell va augmenter de nouveau massivement ses investissements en 1988**, notamment dans l'exploration et la production pétrolières, a annoncé le président du groupe, jeudi 3 mars, en présentant les résultats pour 1987. Après une baisse de 6 % en 1987, les investissements du numéro deux mondial du secteur augmenteront d'un quart cette année, pour atteindre 5,3 milliards de livres (53 milliards de francs environ). En 1987, le groupe a pu, grâce à la remontée des cours du pétrole et aux excellents résultats de la chimie, accroître ses bénéfices nets de 14 %, à 2,88 millions de livres (28,6 milliards de francs) sur un chiffre d'affaires de 47,7 milliards de livres (477 milliards de francs), également en hausse de 8 %. La filiale française du groupe Shell-France a, le même jour, annoncé une baisse de 40 % de son bénéfice (120 millions de francs), résultant d'une perte de 471 millions de francs pour le pétrole et d'un bénéfice de *591 millions pour la chimie*.

● **RTZ cède sa filiale Cement Castle à deux sociétés scandinaves.** – Le conglomérat minier et industriel Rio Tinto Zinc a revendu sa filiale Cement Castle pour 230 millions de livres aux sociétés norvégienne Aker Norcem et suédoise Industri AB Euroc. Les deux sociétés scandinaves vont *prendre chacune une participation* de 50 % dans Castle Cement, deuxième producteur de ciment de Grande-Bretagne, derrière Blue Circle, avec 25 % du marché et deux mille salariés. Le conglomérat RTZ, bien qu'il ait modernisé *activement cette filiale, a préféré* orienter son développement vers des secteurs plus dynamiques, comme l'équipement électrique. Il a réussi, au début de l'année, à acquérir le contrôle de MK Electric.

● **Les Assurances générales détiennent 36,4 % d'Assubel.** – Le groupe AG (Assurance générale) détient 36,4 % du capital d'Assubel-Vie à la suite de la deuxième OPA qu'elle a lancée du 16 au 29 février. Cete nouvelle offre d'achat était nécessaire, car le conseil d'administration d'Assubel avait refusé d'agréer les AG comme actionnaire et avait lancé une contre-OPA. Les AG, deuxième compagnie d'assurances en Belgique, avaient déclenché *leur première offensive en janvier*, pour contrer un rapprochement d'Assubel avec les AGF. Rien ne dit que le conseil d'administration d'Assubel donnera, cette fois-ci, son agrément à cette opération.

● **L'agence de notation américaine Moody's a accordé, mercredi 3 mars, les AAA**, la meilleure note au Crédit local de *France (ex-CAECL)* pour sa récente émission en ECU. Dans un communiqué, Moody's indique qu'elle a établi son appréciation à partir de « *la très bonne qualité des actifs et l'excellente situation financière du Crédit local* », mais aussi en tenant compte du « *support implicite du gouvernement français* ».

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	254	250	La Commande Electro.	237	230
Amault & Associés	370	360	Le gd livre du mois	276	251 90 o
Asystel	313	305	Loca Investissement	246	244 10
B.A.C.	435	436	Locamic	166	160
B. Demachy & Assoc.	380	375	Marin Immobilier	288	288 80
B.I.C.M.	620	620	Metallurg. Minière	106 30	98
B.I.P.	478	473	Métrologie Internat.	307	307
Bolloré Technologies	737	730	Métroservice	137	137
Boiron	708	725	M.M.B.M.	445	435
Câbles de Lyon	920	919	Molex	229	227
Calberson	640	638	Navale-Delmas	525	521
Canal Plus	430	434	Olivetti-Logabax	198 70	185 o
Cardif	1280	1237	Om. Gest.Fin.	307	305
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	257	256	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
C.A.T.C.	130	127	Razel	680	680
C.D.M.E.	900	864	St-Gobain Emballage	1075	1105
C. Equip. Elect.	299	298	St-Honoré Matignon	158	160 20
C.E.G.I.D.	540	....	S.C.G.P.M.	99	133 70
C.E.G.E.P.	145 10	145 50	Segin	250	250
C.E.P.-Communication	1207	1194	Sema-Metra	480	500
C.G.I. Informatique	611	569 o	S.E.P.	1740	1140
Ciments d'Origny	463 10	430 o	S.E.P.R.	1205	1157
C.N.C.A.	....	....	Sligos	1012	1083 d
C.N.I.M.	300	288 o	S.M.T.Goupil	210	218 40
Concept	204	210	Sodinforg	880	870
Conforama	460	442	Sopra	258	255
Dafsa	157 10	158	TF 1	182	181
Dauphin	3055	3054	Unilog	115	112
Devanlay	1130	1120	Union Financ. de Fr.	456	437 70
Deville	645	631	Valeurs de France	302	314
Drouot-Ob. convert.	.....	.....			
Editions Belfond	130	130			
Elect. S. Dassault	390	375			
Elysées Investiss.	20 30	20 40			
Finacor	420	410			
Guintoli	625	626			
Guy Degrenne	749	779 d			
I.C.C.	220	220			
IDIA	157	155			
I.G.F.	120	109 50 o			
IM2	126 50	116 50			
Int. Metal Service	165	165			

Marché des options négociables le 3 mars 1988

Nombre de contrats : 6 267

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	280	2,30	12	–	29
Lafarge-Coppée	1 200	30	100	50	93
Michelin	180	5,85	18	12,50	21,50
Midi	1 100	240	300	10	–
Paribas	280	20	–	7	–
Peugeot	1 000	14	68	90	120
Saint-Gobain	440	6	28	24,50	–
Thomson-CSF	168	4,50	16	11	21,80

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 mars 1988
Nombre de contrats : 39 326

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	104,55	103,30	102,85
Précédent	104,45	103,40	103,05

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
102	2,39	–	1,11	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7375 F

Le dollar a clôturé, vendredi, en baisse sur le marché des changes de Tokyo à *129,22* yens, contre 129,30 yens la veille. A Paris, dans un marché calme, le billet vert était inchangé à 5,7375 F.

FRANCFORT	3 mars	4 mars
Dollar (en DM) ..	1,6950	1,6940

TOKYO	3 mars	4 mars
Dollar (en yens) ..	129,30	129,22

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 mars) .... 7 11/16 %
New-York (3 mars) .... 6 3/8-6 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	2 mars	3 mars
Valeurs françaises ..	106,7	106
Valeurs étrangères .	106,8	106,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 mars	3 mars
Indice général ...	303,4	299,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	2 mars	3 mars
Industrielles	2 071,29	2 063,49

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	2 mars	3 mars
Industrielles	1 467,9	1 463,6
Mines d'or	241,4	241,8
Fonds d'Etat	90,61	90,41

TOKYO

	3 mars	4 mars
Nikkeï Dow Jones	25 596,31	25 615,62
Indice général ...	2 106,20	2 109,48

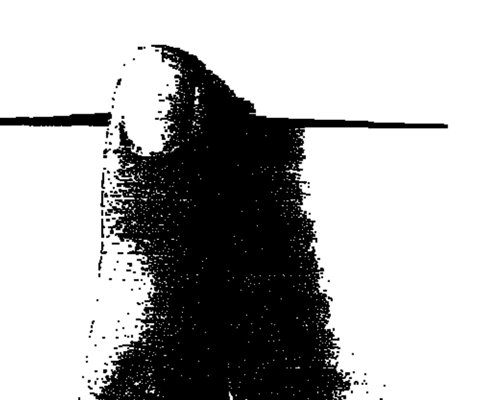
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7295	5,7315	+ 28	+ 40	+ 60	+ 85	+ 240	+ 320
$ can.	4,5672	4,5724	– 54	– 30	– 90	– 52	– 215	– 116
Yen (100)	4,4312	4,4361	+ 108	+ 127	+ 226	+ 259	+ 733	+ 832
DM	3,3820	3,3842	+ 105	+ 122	+ 216	+ 241	+ 692	+ 761
Florin	3,0124	3,0145	+ 80	+ 93	+ 167	+ 187	+ 524	+ 584
FB (100)	16,1805	16,1934	+ 148	+ 228	+ 330	+ 458	+1 126	+1 539
FS	4,0837	4,0881	+ 195	+ 213	+ 390	+ 417	+1 098	+1 188
L (1 000)	4,5900	4,5953	– 124	– 87	– 245	– 198	– 668	– 562
£	10,1384	10,1476	– 145	– 107	– 295	– 223	– 795	– 609

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 9/16	6 11/16	6 11/16	6 13/16
DM	3 1/4	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2
Florin	3 5/8	3 7/8	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8
F.S.	1 1/8	1 5/8	1 7/16	1 9/16	1 5/8	1 3/4	2 3/16	2 5/16
L (1 000)	9 1/2	9 7/8	10	10 1/4	10 1/8	10 1/2	10 1/2	10 3/4
£	8 3/4	9	8 7/8	9	9 1/16	9 3/16	9 5/16	9 7/16
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	8 1/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 4 MARS

Cours relevés à 14 h 58

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1601	4,5 % 1973	1649	1600	1600	− 2 97
3808	C.N.E. 3%	3880	3880	3880	....
1065	B.N.P. T.P.	1073	1090	1090	+ 1 58
997	C.C.F. T.P.	1025	1025	1025	....
1056	Créd. Lyon. T.P.	1072	....	....	....
1254	Renault T.P.	1308	1318	1319	+ 0 84
1465	Rhone-Poul. T.P.	1570	1576	1576	+ 0 38
1255	St-Gobain T.P.	1283	1276	1276	− 0 55
1190	Thomson T.P.	1206	1208	1208	+ 0 17
390	Accor	355	355	355	....
620	Air Liquide	492	490 50	490	− 0 40
1950	Alcatel	1900	1900	1940	+ 2 11
1240	Als. Superm.	1370	....	....	....
220	A.L.S.P.I.	238	235	235	− 1 26
250	Alsthom ★	248 80	248	245 10	− 1 49
1850	Arjom. Prioux	1828	1930	1828	....
385	Aussedat-Rey	385	369 50	374	− 2 86
890	Aux. Entrepr. ★	834	827	831	− 0 36
680	Av. Dassault ★	641	632	650	+ 1 40
330	BAFIP	340	339	340	....
280	Bail-Equipem. ★	300	291	305	+ 1 67
880	Bail Investiss.	885	899	871	− 1 58
220	B.N.P. C.I.	240	230	235	− 2 08
405	Cie Bancaire ★	428	430 20	430	+ 0 47
280	Bazar H.-V.	301	300	296	− 1 99
350	Béghin-Say ★	367	362	371	+ 1 09
670	Berger (Me)	715	717	717	+ 0 28
550	Bic ★	550	553	551	+ 0 18
1000	B.I.S.	1023	1020	1009	− 1 37
2050	Bongrain S.A.	1965	2000	2000	+ 1 78
900	Bouygues ★	847	846	842	− 0 59
46	B.P. France ★	70 50	69 50	72	+ 2 13
4050	B.S.N. ★	4115	4105	4100	− 0 36
1610	Cap Gem. S. ★	1635	1610	1630	− 0 31
1210	Carnaud	1260	1275	1279	+ 1 51
2320	Carrefour ★	2306	2271	2226	− 3 47
114	Casino	121	121	119 20	− 1 49
98	Casino A.D.P.	101 10	101	101	− 0 10
970	C.C.M.C.	947	....	....	....
885	Cetelem	885	875	889	+ 0 44
540	Cerus	487	486	494	+ 1 44
1320	C.F.A.O. ★	1250	1255	1246	− 0 32
250	C.G.E.	230 10	230 10	232	+ 0 83
845	C.G.I.P. ★	855	855	841	− 1 64
790	Chargeurs S.A ★	815	810	807	− 0 98
825	Ciments franç. ★	848	841	842	− 0 47
450	Club Méditerr. ★	410 10	402	408 50	− 0 39
160	Codetel ★	160 30	163	160 50	+ 0 12
300	Cofimeg	302	302	300 10	− 0 63
1830	Colas	1800	1811	1816	+ 0 89
179	Compt. Entrepr.	182	181	182	....
545	Compt. Mod. ★	572	555	551	− 3 67
990	Créd. Foncier	920	910	911	− 0 98
370	Crédit F. Imm. ★	400	397	399	− 0 25
104	C.C.F.	114 20	118	119	+ 4 20
515	Créd. Lyon. (CI)	537	545	545	+ 1 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
795	Crédit Nat. ★	803	810	825	+ 2 74
182	Crouzet ★	183	179 60	180	− 1 64
1900	Damart S.A.	1845	1870	1870	+ 1 36
305	Darty ★	324 80	319 90	320	− 1 48
260	Darty (DP)	245	248	245	....
1470	De Dietrich	1475	1470	1432	− 2 92
192	Dév. R.d.C. (Li)	205	197	197	− 3 90
520	D.M.C.	487	480	490	+ 0 62
315	Drouot Assur.	301	290	292	− 2 99
1700	Docks France ★	1630	1550	1590	− 2 45
515	Dumez ★	555	539	554	− 0 18
1020	Eaux (Gén.)	1064	1059	1060	− 0 38
1020	Ecco ★	980	960	970	− 1 02
700	Electrofinanc. ★	682	680	661	− 3 08
255	Elf-Aquitaine	259 40	259 50	259 50	+ 0 04
225	— (certific.)	230	230	230	....
600	Epeda-B-Faure	612	619	625	+ 2 12
2500	Essilor	2340	2306	2350	+ 0 43
1580	Essilor Int. (DP)	1470	1485	1570	+ 6 80
280	Esso S.A.F. ★	289	290	285	− 1 38
1330	Eurafrance	1275	1280	1250	− 1 96
910	Eurocom ★	861	861	881	+ 2 32
2470	Euromarché	2241	2240	2295	+ 2 41
445	Europe n° 1 ★	425	425	420	− 1 18
27	Eurotunnel ★	32	32 70	32 70	+ 2 19
865	Exor ★	820	837	825	+ 0 61
895	Facom	646	642	630	− 2 48
960	Fichet-bauche	950	970	970	+ 2 11
215	Finextel ★	213	212	214	+ 0 47
100	Fives-Lille ★	88	87	84 50	− 3 98
1070	Fromageries Bel	1040	1050	1051	+ 1 06
785	Gal. Lafayette ★	868	862	855	− 1 50
250	Gascogne	258	260	250	− 3 10
1180	Gaz et Eaux	1205	1215	1240	+ 2 90
325	Géophysique ★	350	339 50	340	− 2 86
505	Gerland	505	....	....	....
420	GTM-Entrepose	490	480	475	− 3 06
520	Guyenne-Gas. ★	513	512	512	− 0 19
1740	Hachette ★	1800	1792	1770	− 1 67
545	Havas ★	530	525	518	− 2 64
440	Hénin (La)	444	437 20	450	+ 1 35
1110	Hutchinson ★	1150	1126	1126	− 2 09
....	Imétal	147 10	148 50	150	+ 1 97
300	Imm. Plaine-M.	375	373	372	− 0 80
1100	Ingénico	1055	1060	1065	+ 0 95
3300	Inst. Mérieux	3250	3250	3300	+ 1 54
540	Intelbail ★	516	517	530	+ 2 71
800	Intertechnique	930	920	927	− 0 32
705	J. Lefebvre	695	690	687	− 1 15
1000	Lab. Bellon	1100	1105	1100	....
1190	Lafarge-Coppée	1198	1171	1188	− 0 83
1340	Lebon ★	1346	1357	1346	....
2550	Legrand ★	2420	2421	2420	....
1940	Legrand (DP) ★	1825	1839	1820	− 0 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
590	Leroy-Somer ★	585	585	587	− 1 34
1930	Lesieur	1756	1800	1798	+ 2 34
745	Locabail Immob.	745	750	750	+ 0 67
375	Locafrance ★	459	457	452	− 1 53
905	Locindus	907	905	905	− 0 22
230	Luchaire	262	260	275 10	+ 5
1840	L.V.M.H. ★	1790	1775	1789	− 0 06
1290	Lyonn. Eaux ★	1261	1250	1250	− 0 87
48	Mais. Phénix	46 95	45	46 20	− 1 60
335	Majorette (Ly)	338	....	....	....
255	Mar. Wendel ★	254	258	247	− 2 76
139	Matra	144	139 50	139 50	− 3 13
1790	Merlin-Gerin ★	1739	1745	1720	− 1 09
181	Michelin	175 90	173	179	+ 1 76
1478	Midi (Cie)	1309	1296	1299	− 0 75
185	Midland Bk SA ★	195 10	193	192	− 1 59
455	Min. Salsig. (Ma)	450	455	455	+ 1 11
32	M.M. Penarroya	31 20	30 50	31 50	+ 0 96
56	Moulinex	53	50 20	50 40	− 4 91
895	Navig. Mixtes	840	830	840	....
101	Nord-Est ★	98 10	99	98 10	....
320	Nordon (Ny)	335	....	....	....
345	Nouvelles Gal.	359	360	360	+ 0 28
705	Occid. (Gén.) ★	690	689	675	− 2 17
990	Omn.F.Paris	971	966	965	− 0 62
195	Olida-Caby	190	188	188	− 1 05
....	Opfi-Paribas	283	283 10	281 50	− 0 53
2740	Oréal (L')	2869	2850	2830	− 1 36
290	Paribas	295 10	293	295	− 0 02
365	Paris-Réesc. ★	365	365 10	361 50	− 0 96
895	Pechelbronn ★	869	860	851	− 2 07
270	Penhoet	300	296	290	− 3 33
....	Pernod-Ricard ★	744	726	733	− 1 48
920	Peugeot S.A.	933	930	933	....
425	Poliet	403	420	428	+ 6 20
705	P.M. Labinal	618	650	650	+ 5 18
2530	Presses Cité ★	2660	2659	2610	− 1 88
1130	Prétabail Sic.	1130	1144	1131	+ 0 09
580	Primagaz	630	638	630	....
405	Printemps ★	421	424	415	− 1 43
1150	Promodès	1375	1352	1380	+ 0 36
890	Radiotechn.	854	851	863	+ 1 05
....	Raff. Dist. Total	87	81	83	− 4 60
2300	Redoute (La) ★	2180	2174	2200	+ 0 92
270	Robur financière	321	325	326	+ 1 56
690	Roussel-Uclaf	810	795	795	− 1 85
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3560	R. Impériale (Ly)	3450	....	....	....
150	Sade	167	....	....	....
1460	Sagem ★	1490	1453	1450	− 2 68
425	Saint-Gobain	417 60	415	424	+ 1 53
1050	St-Louis	1056	1036	1025	− 2 94
960	Salomon	979	....	....	....
510	Salvepar	605	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	Sanofi ★	560	561	560	....
470	S.A.T. ★	502	500	499	− 0 80
36	Sain.-Chéz. (fi)	33 20	33	33 60	+ 1 20
950	Saupiquet (Na)	1079	1079	1079	....
280	Schneider ★	292	291 10	289	− 1 03
39	S.C.O.A.	41	42	41 60	+ 1 46
625	S.C.R.E.G.	552	558	564	+ 2 17
685	Seb ★	650	640	650	....
410	Sefimeg ★	422	421	425	+ 0 71
1340	S.F.I.M.	1660	1642	1735	+ 4 52
29	S.G.E.	31	30 50	31 70	+ 2 25
420	Signaux ★	470	460	465 10	− 1 04
750	Silic	749	770	761	+ 1 60
530	Simco-U.P.H. ★	523	520	527	+ 0 76
315	Sinnor (Li)	310	311	311	+ 0 32
740	Skis Rossignol	783	780	780	− 0 38
705	Siminco	710	712	705	− 0 70
275	Société Générale	310	305	307 90	− 0 68
170	Sodexco	178 10	176	176	− 1 18
159	Sodero (Na)	175	175	175	....
2000	Sodexho ★	2125	2090	2120	− 0 24
92	Sogenal (Ny)	108	....	....	....
260	Sogerap	260	261	267	+ 2 69
2130	Somm.-Allib. ★	1975	1971	1975	....
620	Source Perrier	584	594	599	+ 2 57
840	Sovac ★	675	675	673	− 0 30
335	Spie-Batignol.	339 90	337	337	− 0 85
410	Strafor ★	410	405	409	− 0 24
280	Suez	255	250	252	− 1 17
345	Synthélabo ★	360	364	363	+ 0 83
610	Talcs Luzenac	680	672	672	− 1 18
3735	Tél. Elect.	5505	....	....	....
166	Thomson-C.S.F.	165	161 50	166	+ 0 61
330	Total (CFP) ★	345 50	342 20	345	− 0 14
71	— (certific.)	71 75	71 70	72 50	+ 1 05
1160	T.R.T. ★	1070	1049	1070	....
375	U.F.B.	406	405	402	− 0 99
725	U.I.C. ★	800	799	775	− 3 13
525	U.I.F. ★	555	535	559	+ 0 72
850	U.I.S.	870	882	874	+ 0 46
160	U.C.B. ★	185 10	182	189	+ 2 11
725	Unibail	730	720	730	....
380	Valéo	367	383 50	383 50	+ 4 50
46	Vallourec	54 50	51 80	52	− 4 59
310	Via Banque	313	314 50	312	− 0 32
620	Elf-Gabon	566	567	567	+ 0 18
103	Amax Inc.	100 80	100	100	− 0 79
143	Amer. Express	150 10	154 80	154 80	+ 3 13
170	Amer. Teleph.	168	165	166	− 1 19
84	Anglo Amer. C.	91 80	92 50	92 50	+ 0 76
490	Amgold	497	490	490	− 1 41
800	BASF (Akt)	834	828	829	− 0 60
855	Bayer	887	880	880	− 0 79
100	Buffelsfont.	99 50	101 50	101 50	+ 2 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
133	Chase Manh.	147 50	147 50	147 50	....
50	De Beers	53 40	54 80	54 80	+ 2 62
1400	Deutsche Bank	1450	1428	1428	− 1 52
750	Dresdner Bank	828	826	826	− 0 24
69	Driefontein Ctd	64 20	63 10	64	− 0 31
450	Du Pont-Nem.	498	502	502	+ 0 80
240	Eastman Kodak	254	250	250	− 1 57
33	East Rand	31 20	32	31	− 0 64
210	Electrolux	220 50	220 20	220 40	− 0 05
189	Ericsson	189 20	189 70	189 70	+ 0 26
245	Exxon Corp.	244 50	242 10	242 10	− 0 98
250	Ford Motors	261	261	261	....
65	Freegold	61 80	61 50	61 50	− 0 49
89	Gencor	87 50	88 50	88 50	+ 1 14
260	Gén. Electr.	259	257	256 50	− 0 97
780	Gén. Belgique	1260	1265	1260	....
400	Gen. Motors	414	410	410	− 0 97
84	Goldfields	83 50	85 10	85 10	+ 1 92
45	GdMetropolitain	50	50 50	50 50	+ 1
52	Harmony	49 20	48 30	48 40	− 1 63
58	Hitachi	59 50	60	59 90	+ 0 67
785	Hoechst Akt.	848	846	846	− 0 24
107	Imp. Chemical	113 20	113	113 20	....
655	IBM	671	668	668	− 0 45
270	ITT	280	276 20	276 20	− 1 36
189	Ito-Yokado	181 20	183	183	+ 0 99
102	Matsushita	107	108 80	108 80	+ 1 68
910	Merck	948	950	949	+ 0 11
340	Minnesota M.	347	340	340	− 2 02
260	Mobil Corp.	252	251 50	251 50	− 0 20
210	Morgan J.P.	213	210	210	− 1 41
35020	Nestlé	35500	35750	35750	+ 0 70
155	Norsk Hydro	158 40	157 50	155 20	− 2 02
184	Olsi	150 90	152	152	+ 0 73
1780	Petrofina	1745	1770	1750	+ 2 58
520	Philip Morris	541	537	536	− 0 92
65	Philips	82	81 90	81 90	− 0 12
69	Placer Dome	68 20	68 90	68 50	+ 0 44
346	Quilmès	340	348	348	+ 2 35
455	Randfontein	445	448	448	+ 0 67
655	Royal Dutch	647	647	647	....
34	Rio Tinto Zinc	36	37	37 10	+ 3 06
52	St Helena Co	50 80	49 20	49 20	− 2 77
200	Schlumberger	192 60	195	195	+ 1 25
104	Shell transp.	102 70	102 20	102 20	− 0 49
1260	Siemens A.G.	1286	1270	1270	− 1 24
215	Sony	225	233 30	233 30	+ 3 69
200	T.D.K.	202	205	205	+ 1 49
34	Toshiba Corp.	34 10	34 10	34 30	+ 0 59
335	Unilever	348	344 10	344 10	− 1 12
220	Unit. Techn.	233 80	230	230	− 1 63
550	Vaal Reefs	514	513	516	+ 0 39
295	Volvo	322 50	322 50	322 50	....
225	West Deep	208	208	208 50	+ 0 24
325	Xerox Corp.	356	348 40	348 40	− 2 13
1 35	Zambia Corp.	1 39	1 39	1 39	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 10	6 901
9,80 % 78/93	101 10	6 348
10,80 % 79/94	104 10	5 400
13,25 % 80/90	106 65	9 982
13,80 % 81/89	104 94	4 886
16,20 % 82/90	113 19	2 302
16 % juin 82	115 28	11 803
14,60 % fév. 83	115 70	0 519
13,40 % déc. 83	119 25	2 746
12,20 % oct. 84	112 63	4 967
11 % fév. 85	112 96	0 391
10,26 % mars 86	106	10 064
ORT 12,75 % 83	1885	..
OAT 10 % 2000	105 85	7 732
OAT 9,90 % 1997	107 07	2 245
OAT 9,80 % 1996	104	0 837
Ch. France 3 %	154	..
CNB Bques janv. 82	102 35	1 764
CNB Paribas	102 40	1 764
CNB Suez	102 40	1 764
CNI janv. 82	102 35	1 764
PTT 11,20% 85	108 50	2 782
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 30	7 805
CNT 9% 86	98 20	7 370
CRH 10,90% déc. 85	107 70	1 769
Métrologie I. 8% 6/7	75 50	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	1500	1470
A.G.F. (St Cent.)	580	576
Applic. Hydraul.	650	642
Arbel	345	345
Astorg	187	179 o
Avenir Publicité	526	506
Ban C. Monaco	180	180
Banque Hypoth. Eur.	374	373
Béghin-Say (C.I.)	302	305
B.G.I.	510	....
Blanzy-Ouest	597	600
B.N.P. Intercontin.	223 70	228
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	785	780
B.T.P.	127 50	127 50
Calif	850	850
Cambodge	670	680
C.A.M.E.	128	123 o
Campenon Bern.	189	185 30 o
Carbone-Lorraine	472	467
C.E.G.Frig.	536	500
Cemen. Blanzy	1770	1740
Centrest (Ny)	210	....
Cerabati	129	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	142 90	....
C.I.C. (Financ. de)	190	190
C.I. Maritime	728	728
Cirem (B)	687	610 d
Clause	470	480
Cofradel (Ly)	1029	....
Cogifi	369 20	354 50
Comiphos	378 60	363 50
Cie Industrielle	2544	2442
Comp. Lyon-Alem.	240	235
Concorde (La)	810	....
C.M.P.	18 15	17 40 o
Créd. Gén. Ind.	543	542
Cr. Universel (Cie)	538	535
Créditel	140	139 50
Darblay S.A.	410 80	467 d
Delalande S.A.	1080	1040 o
Delmas-Vielj. (Fin.)	1556	1551
Didot-Bottin	870	794 o
Eaux Bass. Vichy	923	1008 d
Eaux Vittel	2030	2031
E.C.I.A.	848	800
Economats Centre	327 60	354
Electro-Banque	286	287
Eli-Antargaz	514	515
E.L.M. Leblanc	620	558
Enafi-Bretagne	225	....
Entrepôts Paris	550	535
Epargne (B)	2832	2894
Europ. Accumul.	37 60	38
Europe Soutra Industr.	80	83 20 d
Eternit	1590	1600
Finalens	184	180
FIPP	144 70	243 80 d
Fnac	479 60	499
Foncière (Cie)	416	400
Fonc. Lyonnaise	510	511
Foncina	430	435
Forinter	1060	1060
Fougerolle	241	250
France I.A.R.D.	330	318 80
France (La)	5550	5330
From. Paul Renard	512	502
GAN	849	846
Gaumont	344	345
Gévelot	485	494 70
Gr. Fin. Constr.	450	442
Gds Moul. Paris	285	285
Groupe Victoire	424	420
G. Transp. Ind.	424	420
Immindo S.A.	402 10	402 10
Immofinest	253	....
Immobail	390	395
Immobanque	700	690
Immob. Marseille	7460	7400
Immofice	463	449
Invest. (Sté Cent.)	789	795
Jaeger	87 25	90 10
Lafitte-Bail	430	430
Lambert Frères	189	189
Lille-Bonnières	600	536
Loca-Expansion	280	285
Locafinancière	335	330
Locatel	768	775

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1230	1240
Lucia	846	825
Machines Bull	81 50	86
Magasins Uniprix	155	....
Magnant S.A.	120 50	122 50
Maritimes Part.	245	245
Métal Déployé	426 40	409 30
Mors	58 90	57
Navig. (Nat. de)	45 50	45 50
OPB Paribas	188	....
Optorg	195	195
Oréal (L') C.I.	1670	1603 o
Origny-Desvroise	943	923
Palais Nouveauté	450 50	464
Parfinance	165	165
Paribas-CIP	260	260
Paris France	182	189 50
Paris-Orléans	241	243
Partonbas	269	258 30
Patern. Risq. Div.	1200	....
Pathé-Cinéma	343	329 o
Pechiney (cert. inv.)	234	234
Piles Wonder	774	800
Piper-Heidsieck	825	795
P.L.M.	103 50	103
Poclain	18	17 30
Porcher	317 60	....
Promodès	936	936
Providence S.A.	1250	1200
Publicis	1910	1930
Rhône-Poul. (c. inv.)	303	303 50
Ricqlès-Zan	158	230 40
Rochefortaise S.A.	543	....
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	595	571
Roudière	190	190
Rougier et Fils	77 90	78
Sacer	484 80	476
SAFAA	255	260
Safic-Alcan	798	798
SAFT	1236	1270
Saga	181	181
St-Gobain C.I.	500	485
Salins du Midi	509	487
Santa-Fé	128	122 80 o
Satam	70 10	70
Savoisienne (M)	190	197 80
SCAC	434	434
Senelle Maubeuge	324	324
S.E.P. (M)	150	150
Sicil	186 90	186 10
Scotel	302	301
Siavin	249 10	246 10
Siph (Plant. Hévéas)	367 50	365
Sté Générale-CIP	260	....
Sofal financière	1700	1650
Sofical	855	850
Soffo	520	541
Soficomi	710	710
S.O.F.I.P. (M)	124	128
Sofragi	762	732
Soudure Autog.	302 40	302 40
Sovabail	625	....
S.P.I.	524	521
Suez (Fin. de)-CIP	166	161
Stemi	761	761
Taittinger	1600	1600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	295	302
Tour Eiffel	350	....
Ufiner S.M.D.	513	....
U.A.P.	298 50	290
U.T.A.	982	972
Veuve Clicquot	3100	3224
Vicat	1200	1180
Vinprix	1100	1024 o
Virax	119	110 50
Waterman S.A.	570	....
Brass. du Maroc	150	149

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	790	....
Akzo	325	....
Alcan Alum	146	150 c
Algemene Bank	115 10	117
American Brands	257 80	255
Am. Petrofina	342	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	117	....
Banco de Santander	285	285
Bco Pop Espanol	414	414
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	47510	47550
Br. Lambert	457	480 10
Canadien-Pacific	105	106
CIR	22 50	....
Commerzbank	731	732
Dart. and Kraft	313 50	328 80
De Beers (port.)	50 30	....
Dow Chemical	492	495
Gén. Belgique	1260	1260
Gevaert	1134	1102
Glaxo	102	108
Goodyear	325	340
Grace and Co	160	....
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	360	360
I. C. Industries	201	202
Johannesburg	730	620
Kubota	27 20	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	40	41
Mineral-Ressourc.	59 10	57 10
Nixdorf	1940	1874
Noranda	100 10	103 80
Olivetti	23 50	23 50
Pakhoed Holding	220	220
Pfizer Inc.	311	320
Procter Gamble	480 10	457 10
Ricoh Cy Ltd	50	....
Rolinco	247 20	247 30
Robeco	274 90	277
Rodamco	450	449
Saipem	9 50	9 50
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	201	224
Steel Cy of Can.	100	97
Squibb	395 40	396
Tenneco	230 50	250 50
Thorn EMI	55 60	....
Toray Indust. Inc	34 40	34 60
Vieille Montagne	962	980
Wagons-Lits	737	720
West Rand	13 20	12 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	246 d
Calciphos	161	158
C.E.M.	....	....
Cochery	172	160
Cogenhor	140 50	152
C. Occid. Forestière	185	....
Coparex	360	341
Dubois inv. (Casso.)	600	600
Gachot	80	68 o
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	11 70	12 50
Nicolas	840	....
Révillon	330	....
Rorento N.V.	169 30	169 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	330	....
Sté Lecteurs du Monde	705	705
Uffinex	360	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) 3/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	724 95	707 27
Actilion	194 33	189 13
Actions France	398 66	384 25
Action Invest.	339 69	324 29
Actions sélectionnées	517 24	498 54
Asdificandi	594 62	573 13
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1015 65	990 88
A.G.F. 5000	501 15	488 93
A.G.F. ECU	1092 66	1081 84
A.G.F. Interfonds	428 17	417 73
A.G.F. Invest	58 28	56 86
A.G.F. OBLIG.	1113 48	1107 94
A.G.F. Sécurité	10598 96	10598 96
Agfimo	572 54	558 58
Altefi	225 36	217 21
A.L.T.O.	195 91	189 83
Ameri-Gan	4947 09	4722 76
America-Valor	680 15	649 31
Amplitude	491 03	476 73
Arbitrages court terme	5317 31	5306 69 ◆
Argonautes	348 64	335 73
Associc	1123 86	1123 86
Aurecic	1382 14	1341 88
Axa Europe	116 98	111 68
Axa Investissements	101 82	97 20
Bred Associations	2538 15	2528 56
Bred International	81 08	79 49
Capital Plus	1768 88	1768 88
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compensation	104 95	101 89
Convertimmo	337 16	324 19
Cortal court terme	1300 35	1300 35
Cortal Intérêt trim.	1080 92	1040 63
Cortexa	857 94	819 04 ◆
Cradinter	484 79	470 67
Drouot-France	556 20	530 98
Drouot-Investiss.	889 53	849 19
Drouot-Sécurité	250 22	238 87
Drouot-Sélection	140 64	134 26
Ecucic	1137 55	1120 74
Ecureuil Privatisations	320 64	311 30
Energie	226 85	216 58
Eparcic	2890 08	2887 17
Eparcourt Sicav	4255 27	4244 66
Epargne Associations	25471 09	25432 94
Epargne-Capital	7821 56	7744 12
Epargne-Croiss.	1379 82	1342 89
Epargne-Industr.	66 58	63 56
Epargne-Inter	587 96	572 21
Epargne J	52123 90	52123 90
Epargne Long-Terme	171 20	169 82
Epargne Première	12292 89	12292 89
Epargne-Oblig.	200 31	194 95
Epargne-Ouatre	1087 45	1087 45
Epargne-Unie	1126 58	1075 49
Epargne-Valeur	400 03	389 32
Eparoblig	1260 11	1257 59 ◆
Epsilon	1050 92	1040 42
Euclevest Croissance	1095 47	1045 79
Euclevest Rendement	1102 54	1052 54
Eurocic	8804 36	8772 77
Euro-Croissance	521 46	506 27
Eurodyn	959 69	928 12
Euro-Gan	4157 48	3968 95
Extérieur Orient Sicav	530 78	515 32
Ficord Placement	63516 38	63326 40
Ficord Valorisation	13808 99	13538 23
Foncicav (div. par 10)	11186 32	11186 32
Foncival	241 08	230 15
France-Gan	5108 05	4876 42
France-Garantie	291 71	291 13 ◆
France-Investiss.	385 05	367 58
France-Net	128 26	128 99
France-Obligations	453 22	448 73
Francic	337 42	327 59
Francic Pierre	93 76	91 03
Francic Régions	933 75	906 55

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1383 25	1383 25
Fructi-Epargne	261 28	254 91
Fructicap	316 43	311 75
Fructicourt	109252 21	109252 21
Fructidor	243 36	239 78
Fructifrance	889 32	852 02
Fructirama	235 89	230 14
Fructivar	85079 81	84867 44
Fructi ECU	582 32	573 71
Fructi-Première	11608 22	11436 67
Futuroblig	1107 06	1070 68
Gestilion	80081 16	59931 33
Gestion Sécuricourt	10987 03	10878 25
Gestion Associations	144 08	140 91
Gestion Mobilière	600 42	573 19
Haussmann Associat.	1262 19	1262 19
Haussmann court terme	1240 20	1240 20
Haussmann Epargne	1458 93	1458 93
Haussmann Europe	1995 52	1923 39
Haussmann France	819 71	790 08
Haussmann Oblicroiss.	1352 49	1291 16
Haussmann Obligation	1488 51	1434 71
Horizon	1050 69	1020 09
Interoblig.	12124 12	11657 81
Intersélect France	383 56	372 39
Intervaleurs Indust.	511 09	487 91
Invest. net	14544 41	14515 38 ◆
Invest. Obligataire	17948 67	17912 84 ◆
Japacic	174 60	169 51
Jeune épargne	237 25	233 74
Laffitte-Amérique	239 71	228 84
Laffitte Europe	233 75	223 15
Laffitte-Expansion	249 70	237 42
Laffitte-France	276 62	264 08
Laffitte-Immobilière	224	213 84
Laffitte-Japon	354 27	338 21
Laffitte-Oblig.	145 24	138 65
Laffitte-Rend.	212 76	203 10
Laffitte-Tokyo	352 74	336 74
Lion-Associations	11144 95	11144 95
Lion court terme	113534 43	113534 43
Lion-Institutionnels	22537 63	22481 63
Lionplus	756 16	747 68
Livret Bourse Investis.	396 98	385 42
Livret portefeuille	600 54	583 05
Méditerranée	148 89	142 14
Minimax	26575 99	26576 99
Mondiale Investissem.	404 24	385 91
Monecic	5776	5776
Monestan	53047 72	53047 72
Moné J.	63674 07	63674 07
Mutuelle Unie Sél.	138 95	132 65
Natio.-Assoc.	8495 65	8482 69
Natio.-Epargne	14156 30	14018 14
Natio.-Court terme	207005	207005
Natio.-Immobilier	930	905 11
Natio.-Inter.	1210 49	1178 09
Natio.-Obligations	532 60	518 35
Natio.-Patrimoine	1265 93	1232 05
Natio.-Placements	63353 33	63353 33
Natio.-Revenu	1050 58	1040 18
Natio.-Sécurité	11162 14	11162 14
Natio.-Valeurs	616 16	598 70
Nippon-Gan	5237 70	5000 19
Nord-Sud Développ.	1229 68	1227 24
Normes F	12724 48	12474 98
Oblicic Régions	1086 63	1070 57
Obligations Convert.	390 95	373 22
Obilion	1074 76	1064 14
Optimavalor	176 13	171 83
Orvalor	5106 93	5106 93
Pacomérique	542 09	517 51
Pareurope	733 92	700 64
Paribas Croissance	556 29	533 61
Paribas Epargne	18198 52	18166 19
Paribas France	82	79 61
Paribas Opportunités	99 99	97 08

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	499 38	479 02
Paribas Revenu	95 32	94 38
Parnasse-Valor	1062 33	1061 30
Patrimoine-Retraite	1653 13	1659 93
Pervalor	540 11	524 38
Phénix Placements	260 17	258 88
Pierre Investiss.	655 76	625 02
Placement A	820 05	820 05
Placement crt-terme	74575 88	74575 88
Placement J	57257 03	57257 03
Placement Premier	56396	56396
Placements Rendement	10918 50	10918 50
Placements Sécurité	108943 99	108943 99
Plénitude	105 45	102 63
Première Obligations	10918 61	10896 82
Prévoyance Ecureuil	104 72	101 92
Pro-Association	21693 35	21693 35
Provence Investiss.	422 96	403 78
Quarz	109 81	107 11
Rentacic	162 02	159 63
Revenus Trimestriels	5557 09	5502 07
Revenu Vert	1166 17	1165
Rivoli Plus	1115 60	1065 01
St-Honoré Assoc.	13752 43	13684 01
St-Honoré Bio-aliment.	713	680 67
St-Honoré Pacifique	500 85	478 14
St-Honoré P.M.E.	412 54	393 83
St-Honoré Real	11733 95	11687 20
St-Honoré Rendement	12009 82	11950 07
St-Honoré Services	450 56	433 23
St-Honoré Technol.	693 72	662 26
St-Honoré Valor	12513	12413 69
Sécuricic	11349 35	11337 01
Sécuri Taux	10347 53	10347 53
Sélection Croissance	476 48	462 60
Sicavdex (Czeden BP)	725 97	715 24
Sicav-Associations	1451 01	1448 84
S.F.I. fr. et étr.	579 65	552 96
Sicav 5000	312 63	304 26
S.I. Est	1203 59	1149 01
Sivafrance	477 30	464 53
Sivam	390 11	379 67
Siverente	213 56	211 45
Sivinter	394 93	394 36
S.N.I.	1116 93	1064 40
Sogepargne	354 14	341 34
Sogevar	969 53	925 57
Sogninter	1259 48	1202 37
Soleil Investissement	453 85	447 59
Stratégie Actions	981 44	943 69
Stratégie Rendement	1093 26	1058 85
Technocic	1072 01	1040 79
Techno-Gan	5726 70	5466 06
Tallon	5354 38	5311 27
U.A.P. Investiss.	332 03	368 96
Uni-Associations	110 53	110 53
Unifrance	418 74	399 75
Unifoncier	1120 57	1078 35
Uni-Garantie	1306 98	1281 33
Ungestion	815 99	781 85
Uni-Régions	2400 53	2313 76
Unirente	2294 88	2219 40
Univer	178 80	179 60
Univers-Actions	1000 83	987 92
Univers-Obligations	1537 62	1487 06
Valorem	471 71	460 20
Valorg	1538 60	1537 06
Valrea	82764 48	82723 13

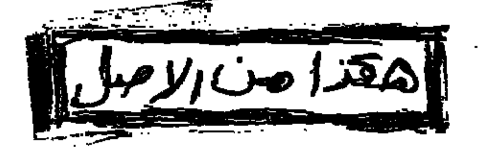
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 737	5 735	5 630	5 930
ECU	6 982	6 990	....	....
Allemagne (100 DM)	338 340	338 190	328	347
Belgique (100 F)	16 192	16 187	15 650	16 600
Pays Bas (100 fl.)	301 390	301 300	290	310
Danemark (100 krd)	88 620	88 490	84	91
Norvège (100 k)	89 980	89 780	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 146	10 142	9 800	10 650
Grèce (100 drachmes)	4 220	4 225	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 592	4 590	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 580	406 800	397	417
Suède (100 krs)	95 390	95 380	9282	9898
Autriche (100 sch)	48 180	48 180	46 700	49 700
Espagne (100 pes.)	5 036	5 040	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 132	4 126	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 573	4 573	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 439	4 441	4 300	4 500

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/3
Or fin (kilo en barre)	79300	79350
Or fin (en lingot)	79500	79700
Pièce française (20 fr)	518	523
Pièce française (10 fr)	365	.....
Pièce suisse (20 fr)	534	534
Pièce latine (20 fr)	486	471
Souverain	586	586
Pièce de 20 dollars	3020	3030
Pièce de 10 dollars	1500	1470
Pièce de 5 dollars	840	.....
Pièce de 50 pesos	3145	3185
Pièce de 10 florins	475	474
Or Londres	429 15	.....
Or Zurich	429 50	430 50
Or Hongkong	431 45	428 55
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

Un avion de TAT s'écrase près de Fontainebleau : vingt-deux morts

Un avion du type Fairchild 227, qui est quasiment identique au Fokker 27 (un bimoteur d'une capacité d'une cinquantaine de places), s'est écrasé en Seine-et-Marne le vendredi 4 mars. L'appareil appartient à la compagnie française Transport aérien transrégional (TAT). Il y avait vingt-deux personnes (dont trois membres d'équipage) à bord ; on ne compte aucun survivant.

L'avion effectuait le vol régulier Nancy-Paris IJ 230 et devait arriver à Orly-Ouest à 8 heures.

Un écheveau de métal dans les fils électriques

MACHAULT (Seine-et-Marne)
de notre envoyée spéciale

Le champ, les câbles étendus au sol, les hommes sont recouverts de neige. Sur une ligne à haute tension, un écheveau de métal pend comme un parachute dont la toile se serait prise dans les fils électriques ; c'était la cabine de pilotage. Deux pylônes, de part et d'autre de la route de Machault, à Pamfou, commune rurale de Seine-et-Marne, sont pliés de la tête au pied. Le Fairchild-227 de la compagnie TAT, qui assurait, vendredi 4 mars, la liaison Nancy-Paris, s'est pris dans les lignes à haute tension à une vingtaine de kilomètres de Melun. Il a disparu, englouti par la terre.

On ne distingue qu'un cratère allongé aux formes de l'appereil parsemé de centaines d'éclats. Des dix-neuf passagers et des trois membres d'équipage, il ne reste guère plus de traces. Des infirmières ramassent un avant-bras, des cheveux, ce qu'elles trouvent.

Images d'état de siège : une centaine de gendarmes, qui sont appuyés par les pompiers, le SAMU et des brigades de l'EDF, parcourent, dans leur anorak kaki, quelques sillons de terre. Le jaune de quelques morceaux de carlingue se détache sur les morceaux de terre nappés de neige.

Une explosion s'est produite à 7 h 30 qui a fait trembler les maisons à plusieurs kilomètres à la ronde, les 500 habitants de Machault ont aperçu un « éclair » et entendu un « grand boum ». L'équipage était encore en contact normal, quelques minutes avant, avec Orly. La terre était meuble à cause de la pluie et de la grêle : l'avion s'y est enfoncé. D'après les habitants, un vent de neige, à l'aube, perturbait la visibilité.

Une des deux boîtes noires avaient été récupérée, vendredi avant midi, mais en mauvais état. M. Jacques Douffiagues, ministre de l'équipement, de l'aménagement du territoire et des transports, s'est rendu immédiatement sur place. Il a décidé de créer une commission d'enquête dès l'après-midi pour rechercher les causes de la catastrophe. Il a aussi demandé à la direction générale de l'aviation civile de *« recueillir l'ensemble des informations sur les accidents précédents pour radiographier le système de contrôle de sécurité »*. Une opération de vérification générale du même type, précise-t-il, que celle qu'il avait lancée l'hiver dernier après les accidents de télécabines.

Cinq heures après la catastrophe, les équipes de secours n'avaient pas encore aperçu aucun hublot. Le maire de Machault, M. Roger Meyling, ouvrait la salle des fêtes pour la transformer en chapelle ardente. Les secouristes craignaient d'être *« obligés de creuser à plusieurs mètres sous la terre »*.

CORINE LESNES.

NICARAGUA

La Chambre des représentants américaine refuse une aide humanitaire à la Contra

La Chambre des représentants américaine a finalement rejeté, le jeudi 3 mars, par 216 voix contre 208, un plan d'aide humanitaire pour la Contra antisandiniste proposé par les démocrates. Un premier vote préliminaire, jeudi, avait pourtant été positif, mais dans le vote final, les libéraux du Parti démocrate, opposés, eux, à toute aide à la Contra, ont fait cause commune avec les républicains, qui estimaient, pour leur part, que ce plan était trop limité. L'enveloppe prévue de 30 millions de dollars devait, en effet, être répartie entre les guérilleros antisandinistes et les enfants victimes de la guerre civile au Nicaragua.

Interrogé dans l'avion qui le ramenait du sommet de l'OTAN à Bruxelles, le président Reagan s'est déclaré *« très heureux »* du rejet de ce plan, bien qu'il laisse pour l'instant la Contra sans aucune aide, la dernière étant arrivée à échéance mardi dernier. Le président américain met à présent ses espoirs dans un nouveau projet de plan d'aide, présenté par les républicains et qui correspond mieux à son désir.

De leur côté, les représentants de la Contra ont accepté de rencontrer les sandinistes au Nicaragua, en insistant toutefois pour que l'ancien médiateur, écarté par Managua, le cardinal Miguel Obando, soit présent au titre de *« témoin et garant »* aux discussions. Rôle que le prélat a accepté officiellement jeudi, en précisant qu'il servira de *« lien »* à ces négociations, qui, selon les propositions sandinistes, se tiendront vraisemblablement les 9, 10 et 11 mars à Sapoa, au Nicaragua. – *(AFP.)*

Sur le vif

Le droit des vivants

Je ne l'ai pas entendu, mais, c'est curieux, il me trotte dans la tête, déchirant l'annonce de l'acquittement des trois anesthésistes, ce cri étrange, terrible, un cri de bête blessée. La fille de Nicole Berneron hurlait à la mort. Là, pas de doute, elle est morte et bien morte, sa mère, morte sur une table d'opération. Pourquoi ? Ça, on ne le saura jamais. Et, dans le doute, on ne peut que se féliciter du verdict du jury.

Ces hommes et ces femmes ont bien agi. En leur âme et conscience. Pour éviter l'erreur, le doute, ils l'ont laissé planer sur tout le milieu hospitalier. Et c'est tant mieux. Je souhaite du fond du cœur que ce procès, le premier du genre, ne soit pas le dernier, et que la lourde loi du silence ne vienne pas recouvrir à nouveau sous une chape de complicités et de mensonges ces inacceptables bavures médicales.

J'espère que d'autres victimes auront, à leur tour, le courage de porter plainte. Pour atteinte aux droits des vivants. Pas des morts. C'est quand même inouï de penser que le seul médecin sanctionné dans cette tragique histoire, interdit d'exercer, c'est celui qui, à Amiens, s'est livré à une expérience sur un cadavre. Dire que, ce matin encore, il a été accusé par le ministre de la santé de manquer de respect à la personne humaine, pléonasme grotesque. A la lumière du procès de Poitiers, il y a des mots qui paraissent vraiment déplacés.

CLAUDE SARRAUTE.

Une nouvelle étape de la déréglementation

Le champ d'activité des banques commerciales américaines pourrait être élargi

Les partisans d'un assouplissement de la réglementation bancaire aux Etats-Unis viennent d'enregistrer un premier succès. Le comité bancaire du Sénat a en effet approuvé, le mercredi 2 mars dans la soirée, un texte autorisant les banques commerciales à souscrire à certains titres financiers, mais limitant toujours leur possibilité de vendre des produits d'assurance. Le projet de loi ainsi arrêté et que remet en cause partiellement la distinction traditionnelle entre banque commerciale et banque d'investissement, établie par le Glass Steagall Act de 1933, a été approuvé par dix-huit des vingt membres de ce comité.

Le texte adopté prévoit une ouverture progressive des marchés aux banques commerciales. Dès qu'il entrera en application, celles-ci pourront immédiatement souscrire à des obligations émises par des municipalités, à des titres hypothécaires et à du papier commercial (équivalent américain du billet de trésorerie français). La possibilité d'acquérir des parts de fonds mutuels et des obligations d'entreprises devrait intervenir six mois plus tard. La souscription directe à des actions de sociétés cotées n'est pas encore acquise.

Ce projet de loi est *« un bon texte »*, a commenté le sénateur démocrate, et président du comité bancaire, M. William Proxmire. Il constituerait un changement important dans le système bancaire américain. Mais il doit encore être approuvé par la Chambre des représentants, où le lobby antibancaire est très puissant.

Université et finance

La « reconversion » de M. Volcker

Le double choix que vient d'effectuer l'ancien président de la Réserve fédérale américaine, M. Paul Volcker, correspond bien au personnage qu'il avait su se créer jusqu'à son départ de la Fed, en août dernier, discret et traditionaliste. En acceptant la chaire de politique économique internationale de l'université de Princeton, M. Volcker effectue un retour aux sources. Originaire du New Jersey, où est situé Princeton, il y a fait ses études, prônant dans une thèse le rattachement de la Réserve fédérale au département du Trésor. Sur ce point, il a beaucoup changé, ou « mûri » comme il l'a déclaré, en devenant l'un des plus ardents défenseurs de l'autonomie de l'institut d'émission américain.

La réflexion universitaire ne satisfaisant qu'à moitié son goût du « terrain » financier, M. Volcker a par ailleurs accepté la présidence – avec participation minoritaire – de la société d'investissement Wolfensohn dont la coprésidence et la participation majoritaire restent dans les mains de son fondateur, l'Australien James Wolfensohn. Plutôt que de répondre aux offres alléchantes de Solomon Brothers ou Morgan Stanley, l'ancien président de la Fed a choisi une société plus petite, plus traditionnelle dans son approche des clients, qu'elle conseille en matière de stratégie ou de mariage d'entreprises. Combien cette double option rapportera-t-elle à M. Volcker, qui s'était contenté à la tête de la Fed de 80 000 dollars (456 000 F) par an ? A cette question, chère aux Américains, il n'est pas donné de réponse officielle. Mais selon un chasseur de têtes, toute conversation commençait à 2 millions de dollars par an.

AFRIQUE DU SUD : après la poussée électorale de l'extrême droite

« Les réformes devront être poursuivies »

affirme le président Pieter Botha

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« Les réformes dans le domaine social, économique et constitutionnel devront être poursuivies », a déclaré, jeudi 3 mars, le président Pieter Botha en réaction à la défaite, la veille, du Parti national dans les deux circonscriptions de la province du Transvaal (*le Monde* du 4 mars). *« Je souhaite*, a-t-il ajouté, *attirer l'attention des Sud-Africains sur le fait que des demandes excessives entraînent souvent des réactions excessives. »*

Une allusion aux propositions jugées irréalistes du Parti conservateur, qui prône un retour à l'apartheid pur et dur institué par Hendrik Verwoerd. *« Susciter et provoquer des émotions est irresponsable et dangereux »*, a fait remarquer le chef de l'Etat, qui a souligné que *« les désagréments temporaires ne pouvaient pas détourner le gouvernement de son devoir »*.

M. Botha s'est empressé de noter que le résultat de ces deux élections partielles ne changeait pas la représentation des partis au Parlement, précisant que, l'an dernier, son gouvernement avait remporté une majorité écrasante et que la sécurité du pays serait toujours *« une haute priorité »*.

Il a enfin adressé des ménaces à peine voilées contre *« les éléments radicaux qui brisent les lois internationales, causant forcément de la répugnance aux électeurs patriotes. » « Cette situation devra être rectifiée »*, a-t-il conclu. *« Ces éléments »* étant liés dans ses propos à l'*« interférence étrangère »*, il ne peut que s'agir de l'ANC et des pays qui abritent ses militants. Certains observateurs y voient cependant une allusion à une autre forme d'extrémisme, celle de l'AWB, le *mouvement de résistance afrikaner*, dont la hardiesse et le radicalisme assimilé au nazisme suscitent quelques inquiétudes dans les rangs du pouvoir.

Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, indiqua d'ailleurs au Parlement, mardi 1er mars, qu'une enquête avait été ouverte sur les activités de ce mouvement après le rassemblement qui a lieu samedi 27 février à Pretoria et qui a réuni près de cinq mille personnes. De nombreuses voix s'étaient élevées pour s'étonner qu'une délégation de l'AWB ait pu se rendre au siège du gouvernement pour remettre une pétition au chef de l'Etat, alors que des ecclésiastiques, avec, à leur tête, l'évêque Desmond Tutu, avaient été interpellés alors qu'ils se proposaient de faire la même chose au Cap. *« Le fait d'exploiter abusivement et d'enflammer les émotions et les sentiments, le tout accompagné d'une démonstration terrifiante de force armée ne peut être toléré »*, a déclaré le ministre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LIBAN

Disparition d'un Britannique

Saïda *(AFP)*. – Un ressortissan britannique, M. Peter Cooleridge responsable d'une organisation cari tative internationale, est porté dis paru depuis jeudi après-midi 3 mars à Saïda (Liban sud), a-t-on appris vendredi auprès des organisations internationales dans la ville.

Responsable d'OXFAM (Grande-Bretagne) au Proche-Orient, il était arrivé il y a quatre jours à Beyrouth et s'était rendu jeudi à Saïda, a-t-on précisé de même source. Il était attendu au siège de l'OXFAM à Beyrouth.

[Selon un responsable de l'ambassade de Grande-Bretagne à Beyrouth, cité par l'agence Associated Press, il pourrait s'agir d'une *« fausse alerte, pour le moment »*. Le même responsable, rapporte AP, a indiqué que M. Cooleridge et son compagnon avaient fait savoir qu'ils *« seraient en retard »* pour regagner Beyrouth.]

● **Des ordinateurs britanniques en Arménie.** – La compagnie Simon Carves, du groupe d'ingénierie britannique Simon, a signé le mercredi 2 mars à Moscou un contrat de 260 millions de livres (2,6 milliards de francs environ), pour la construction à Erevan (Arménie) d'une usine d'ordinateurs. Il s'agit, selon le secrétaire d'Etat britannique au Commerce, du plus important contrat jamais signé entre la Grande-Bretagne et l'URSS. L'usine devrait être achevée en 1991. Elle fabriquera sous licence General Electric des ordinateurs de contrôle industriel, qui n'ont, selon les autorités britanniques, aucun caractère stratégique.

● **USAir commande cinquante Boeing.** – La compagnie américaine USAir a commandé cinquante Boeing et pris une option pour trente appareils supplémentaires, a annoncé, le jeudi 3 mars, le constructeur américain. Le montant des commandes fermes s'élève à environ 1,5 milliard de dollars et si toutes les options sont confirmées, le montant total pourrait atteindre 2,5 milliards de dollars, a ajouté Boeing. Ces appareils sont des biréacteurs moyens courriers. A ce jour, Boeing a reçu 2 001 commandes de ce type d'avion, chiffre qui constitue un record pour un appareil commercial selon la compagnie. USAir Group réunit trois compagnies aériennes américaines, USAir, Piedmont Airlines et Pacific Southwest Airlines (PSA) qui exploitent des vols à l'intérieur des Etats-Unis et vers le Canada. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 4 mars 1988 a été tiré à 517 103 exemplaires

Journaliste à *la Nouvelle République* et correspondant du *Monde*

Bernard Hilbert meurt accidentellement

Bernard Hilbert, journaliste à *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, et correspondant du *Monde* à Poitiers, victime d'un accident de la circulation jeudi peu avant minuit est décédé vendredi à 4 heures du matin.

Bernard Hilbert « couvrait » le procès de Poitiers. Alors qu'il allait recueillir à la maison d'arrêt les témoignages des docteurs Archambeau et Diallo, acquittés une demi-heure plus tôt, il a été fauché par une voiture.

[Né le 31 décembre 1924, Bernard Hilbert, ancien élève du Centre de formation des journalistes, entre à *la Nouvelle République du Centre-Ouest* en 1952. Il est d'abord affecté au bureau de Bourges, puis à celui de Poitiers, où il était plus particulièrement chargé des problèmes de l'enseignement et de la page littéraire.

C'est en octobre 1976 qu'il était devenu correspondant du *Monde* pour le département de la Vienne. Cette correspondance, Bernard Hilbert l'a toujours assurée avec rigueur et ce sens naturel des rapports humains qui le caractérisait. Bernard Hilbert était père de cinq enfants. *Le Monde* assure sa famille de toute sa sympathie.]

M. LIONEL JOSPIN invité du « Grand Jury-RTL-*le Monde* »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury-RTL-*le Monde* » dimanche 6 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député socialiste de la Haute-Garonne répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Louis Andréani, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.





A C D E F G H

